J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 226 (22 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mardi 26 septembre 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

NOTRE SUPPLÉMENT DE 32 PAGES
SPÉCIAL MODE
AUTOMNE - HIVER

Accord de Bruxelles approuvé par 159 voix contre 8

Suisse-CEE : le National pour le référendum

De notre correspondant de Berne :
Le Conseil national a approuvé le principe du référendum sur l'accord conclu entre la Suisse et la CEE par 121 voix contre 32. L'arrêté approuvant cet accord a recueilli 159 voix contre 8.

L'ordre du jour de la séance d'hier comportait pas moins de 26 objets mais la quasi totalité de celle-ci a été consacrée au débat portant sur l'éventualité du référendum obligatoire proposée par le Conseil fédéral au sujet du traité économique de libre-échange avec les Communautés européennes à Bruxelles.

Lié par sa promesse antérieure de soumettre l'accord au vote du peuple et des cantons, le gouvernement a soulevé au parlement un vaste débat où était présent le souci de ne pas transgresser les compétences du parlement par appel au verdict du peuple.

L'INTERVENTION DE M. AUBERT

Des juristes, représentés notamment par M. Bonnard, (lib. VD) ont invoqué avec force la primauté du droit pour déclarer que le recours au référendum obligatoire constituait une entorse inadmissible à la Constitution.

M. J.-F. Aubert (lib. NE), s'est livré par contre à une brillante analyse pour rejeter le grief d'inconstitutionnalité. Il releva, notamment, que l'assemblée fédérale peut toujours élever à un niveau politique une modification constitutionnelle en la soumettant au vote du peuple et des cantons.

Il nia par-là l'existence de barrières à la révision de la Constitution, tout en soulignant qu'il était en bonne compagnie de juristes éminents. La Constitution, releva-t-il, n'interdit pas le référendum obligatoire et nous sommes libres de l'introduire dans la mesure où nous pouvons justifier notre décision.

(Lire la suite en page 13) J.-P. G.

Ouganda-Tanzanie : un plan de paix

NAIROBI (AP). — Le ministre somalien des affaires étrangères, M. Omar Arteh, a décidé de prolonger ses entretiens avec les dirigeants ougandais à Kampala.

M. Arteh, qui a entrepris un effort de médiation dans le conflit entre la Tanzanie et l'Ouganda, aurait élaboré un projet de paix en cinq points dont il mettrait actuellement au point les détails.

Selon des sources diplomatiques, ce plan prévoirait un repli militaire de chaque côté de la frontière, et l'engagement par la Tanzanie de ne pas donner asile à des exilés ougandais hostiles au gouvernement de Kampala. Il pourrait également envisager une forme de contrôle neutre sur la frontière, afin d'éviter tout nouvel incident.

Par ailleurs, les autorités britanniques ont pris des dispositions en vue d'évacuer sur la Grande-Bretagne 5000 Asiatiques expulsés d'Ouganda par « pont aérien », ce qui constituera, déclarent-elles, la plus importante opération du genre.

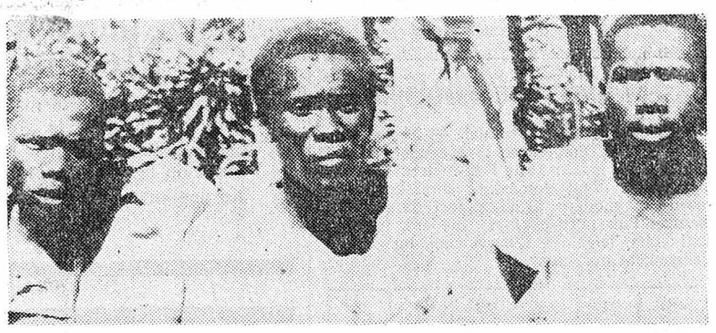

Trois fidèles de l'ex-président ougandais Milton Obote faits prisonniers par les forces du général Amin au cours des combats de ces derniers jours.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Bonn: c'est fait!

Les dés en sont enfin jetés : le Bundestag est dissous et les prochaines élections générales auront vraisemblablement lieu le 19 novembre. La campagne va s'ouvrir avec son inévitable cortège de promesses impossibles à tenir et de coups tordus, dont tous les partis allemands se sont fait une peu recommandable spécialité. De l'avis général, la lutte sera d'autant plus âpre qu'elle sera plus courte. L'enjeu ? La direction de la politique ouest-allemande de ces quatre prochaines années... sauf imprévu.

Pour l'heure, tous les partis affichent une assurance trop hautement proclamée pour être tout à fait sincère. Côté gouvernemental, l'usure du pouvoir saute aux yeux. L'inflation n'a pas été jugulée, les prix continuent de monter et la discussion du budget — qui s'annonce orageuse — a été remise à une date postérieure aux élections. C'est presque un constat de faillite ! L'« Ostpolitik » elle-même n'a pas apporté tous les avantages escomptés par le gouvernement en dépit de l'accord germano-russe et du prochain échange d'ambassadeurs avec la Pologne. Les tête-à-tête entre Bahr et Kohl, sur la normalisation des relations avec la R.D.A., s'éternisent, et les contentieux avec Prague et Varsovie n'ont pas été liquidés. Ici encore on est loin des rêves d'antan...

Une autre hypothèque pèse sur le parti socialiste : la querelle des générations. A côté de la vieille garde de l'équipe ministérielle, fidèle au programme modéré de Godesberg, s'agite une organisation de jeunesse franchement communisante. La vieille garde a pu jusqu'ici maintenir sa ligne de conduite, mais personne ne peut dire s'il en sera de même demain et la menace de ce demi-tour à gauche risque de rebuter bien des électeurs « flottants ».

Le parti libéral, qui lutte pour sa survie, compte surtout sur les très relatifs succès de son premier représentant au gouvernement, le ministre des affaires étrangères Scheel, pour atteindre l'indispensable quorum de 5 % des voix et conserver sa place sur la scène nationale. Son atout majeur était toutefois sa liberté d'action, qui en faisait une véritable troisième force entre les deux géants que sont la sociale-démocratie et la démocratie chrétienne. Or ce parti de grands industriels vient précisément d'aliéner cette liberté d'action en annonçant qu'il poursuivrait coûte que coûte son alliance avec les socialistes.

Tous ces éléments conjugés devraient logiquement favoriser l'opposition démo-chrétienne et permettre peut-être à Rainer Barzel de s'asseoir dans le fauteuil de Willy Brandt. A condition toutefois que la CDU-CSU parvienne à élaborer un programme cohérent et précis et que ses chefs sachent mettre un terme à leurs assez sordides petites rivalités internes, ce qui est encore loin d'être le cas.

Léon LATOUR

Bombe dans un hôtel de Belfast

BELFAST (AP). — Des terroristes de l'IRA ont fait sauter, lundi, une puissante bombe à retardement dans le « parking » en sous-sol d'un luxueux hôtel de la périphérie de Belfast, le « Russel Court », achevé il y a deux mois à peine et qui a subi de gros dégâts.

Quatre hommes armés avaient garé dans le parc un camion de télévision dans lequel ils avaient placé une charge de 90 kilos de gélinite. Avant de disparaître, ils avaient averti la direction de l'hôtel que l'engin exploserait une heure plus tard. L'explosion eut lieu cependant au bout de 30 minutes seulement, endommageant gravement l'édifice et brisant des vitres dans un rayon de 400 mètres. Aucune victime n'est pourtant à déplorer.

Selon des membres des services de sécurité, un tel attentat était à attendre des terroristes de l'IRA, comme manifestation de leur mépris à l'égard de la négociation s'ouvrant à Darlington, en Angleterre, pour tenter d'amener tous les partis d'Irlande du Nord à trouver une solution pacifique au conflit.

(Téléphoto AP)

(Lire également en dernière page.)

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 8 et 10
Informations suisses : page 13
Tous les sports : pages 15 et 17
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 19
Dernière heure et bourses : page 21

Violente collision auto-camion à Hauterive : trois blessés
(Page 3)

Il avait, pendant des années, volé des sous-vêtements féminins
(Page 7)

La dramatique course Naters-Blatten : le pilote chaux-de-fonnier acquitté
(Page 13)

SUPEREXPOSITION
studios et bibliothèques
au **CASINO DE LA ROTONDE**

DERNIER JOUR
Fermé ce soir
à 22 heures

MEUBLES MUSSBAUM
PESEUX et NEUCHATEL
Tél. 31 43 44 ou 31 50 88
Vitrine place Pury
...une visite s'impose !!!

Un avion s'écrase sur un salon de thé en Californie

Vingt-deux morts, dont plusieurs enfants

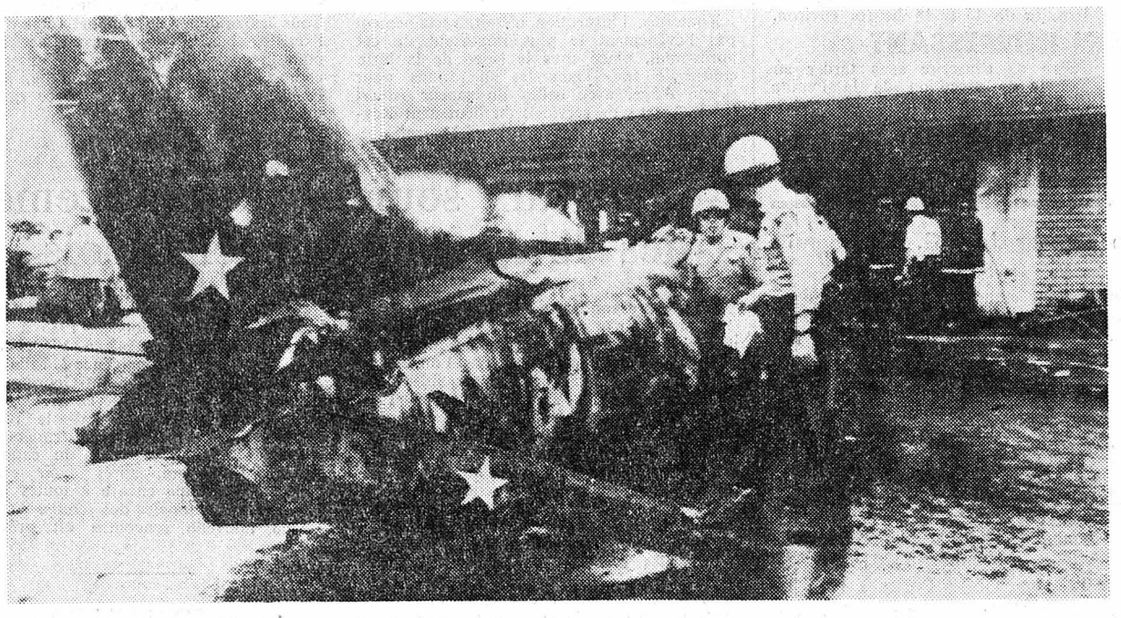

La carcasse de l'avion et, à l'arrière-plan, le salon de thé.

(Téléphoto AP)

SACRAMENTO (Californie) (AP). — Vingt-deux personnes, dont au moins dix enfants, ont été tués, dimanche après-midi, par la chute et l'explosion d'un ancien chasseur à réaction sur un salon de thé. L'établissement, où l'on célébrait l'anniversaire de plusieurs enfants, débordait de monde.

Au moins 26 blessés ont été soignés à l'hôpital.

L'appareil, un vieux « Super-Sabre F-86 » de la guerre de Corée converti en avion civil, participait à un meeting aérien. Selon des témoins, il a perdu subitement de l'altitude, s'est écrasé dans un champ, a rebondi, traversé la route et défoncé la vitrine du salon de thé. Il a alors explosé dans une gerbe de flammes et de débris.

Le vieux « Sabre » n'était plus qu'une boule de feu lorsqu'il finit sa course folle dans trois voitures garées devant le salon.

Le pilote, M. Richard Bingham, a survécu. Son état est même jugé satisfaisant.

Selon les autorités, la chaleur dégagée par l'explosion a été si intense que la peinture et les pneus de plusieurs voitures en stationnement ont brûlé, à plus de dix mètres.

Le directeur du salon de thé a déclaré qu'il y avait une centaine de personnes dans son établissement au moment de la catastrophe.

L'agitation sociale reprend en Italie où l'automne s'annonce très « chaud »

ROME (AFP). — En Italie, une série de grèves prélude cette semaine à un automne social particulièrement « chaud » du fait du renouvellement des conventions collectives venant à échéance avant la fin de l'année et intéressant près de cinq millions de travailleurs de toutes les catégories.

Plus de 2.200.000 personnes sont affectées par ce premier mouvement revendicatif. Ce sont les médecins et assistants des hôpitaux qui l'ont déclenché par un arrêt de travail de trois jours à partir de lundi matin.

L'assistance médicale sera réduite au strict minimum (opérations urgentes et fonctionnement des centres de réanimation notamment) dans les deux mille hôpitaux dépendant de l'Etat, les soins restant assurés par les infirmiers et infirmières.

URGENCE D'UNE RÉFORME

Les organisations syndicales des médecins entendent ainsi attirer l'attention des autorités responsables et l'opinion publique sur l'urgence d'une réforme des services des hôpitaux pour pallier l'insuffisance des locaux, des services et du personnel qualifié, insuffisance qui a mené à une grave crise des hôpitaux. Les malades sont entassés dans les salles et même les couloirs des établissements, qui souvent sont obligés de refuser des admissions.

(Lire la suite en dernière page)

Aviation et DCA : les grandes manœuvres placées sous le signe de l'ordinateur

ZURICH (ATS). — Lundi ont débuté, en Suisse, les manœuvres des troupes d'aviation et de DCA, qui, réunissant 20.000 hommes, seront les plus grandes réalisées depuis 1945 et dureront jusqu'au 4 octobre. Comme l'espace dans lequel elles se dérouleront couvre toute la Suisse, la direction de l'exercice, sous le commandement du colonel commandant de corps Eugen Studer, et le service d'arbitrage, sont placés devant des exigences qui sortent de l'ordinaire. En premier lieu, la direction des manœuvres doit pouvoir être informée à tout instant de l'ensemble des actions qui se passent sur le territoire, et cela le plus rapidement possible.

INFORMATIQUE

Pour résoudre ce problème, on a eu recours à des mesures plutôt « civiles ». On procédera, en effet, à un traitement électronique de l'information de grand style. « Pour cela, dit le commandant de corps Studer, nous utiliserons notamment les installations et les services de l'Université de Zurich.

(Lire la suite en page 13)

Une bien vilaine « chasse »

Des fabriques de skis, de matériel électronique, de chaussures, de vêtements ou d'horlogerie qui ferment leurs portes : il ne se passe plus une semaine en Suisse sans que des mauvaises nouvelles de ce genre paraissent dans les journaux. Des employeurs acculés à la faillite, des travailleurs par dizaines subitement privés d'emplois : il est difficile d'imaginer les problèmes, les soucis et même les drames qui en résultent, si l'on n'a jamais soi-même été chômeur forcé.

Cependant, ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion ne semble pas s'en alarmer. Le spectre du chômage et ses séquelles, la pauvreté, la misère et le désespoir ne paraissent pas hanter encore la Suisse, ni défrayer la chronique. Nous voudrions être certains de pouvoir prédire qu'il n'en sera jamais ainsi. Car est-il pour l'homme un plus grand malheur que d'être privé de travail, et du travail qu'il lui plaît de faire ?

Aussi aimerions-nous être à même de rassurer tout le monde, sur la base des constatations que vient de rendre publiques la Commission fédérale pour les questions conjoncturelles. La raréfaction de la main-d'œuvre s'accentue de plus en plus en Suisse, note-t-elle. Jamais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les salaires au nominal comme dans la réalité n'ont augmenté pareillement. L'accroissement du revenu des masses provenant essentiellement des salaires est évalué à seize pour cent en 1971, par rapport à 1970. Image concrète du plein emploi, cette évolution se trouve d'ailleurs concrétisée dans les comptes de l'AVS, moyen de contrôle on ne peut plus sûr.

Et c'est ainsi qu'à la fin du mois de juin dernier, le nombre des chômeurs totaux cherchant un emploi, et déclarés auprès des bureaux de placement de la main-d'œuvre, s'est chiffré par soixante-cinq personnes pour tout le pays ! Lorsque, récemment, 350 employés d'une entreprise saint-galloise se trouvèrent sans travail par suite de la fermeture de cette dernière, une véritable « chasse » s'est déclenchée, pour réemployer ailleurs la main-d'œuvre disponible. Environ deux mille cinq cents offres d'emplois furent adressées sans délai aux 350 Saint-Gallois !

Espérons que les travailleurs qui sont privés de leur gagne-pain sans davantage de délai retrouvent partout, y compris dans notre canton, la même facilité de se recaser. Mais relevons quand même que cette « chasse », s'appliquant à des hommes, a un arrière-goût bien choquant. En outre, elle met une fois de plus en évidence cette grave anomalie : l'excessive pénurie de main-d'œuvre dont souffrent de nombreuses entreprises de ce pays.

R. A.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Salon des 3 Dimanches
CRESSIER

Liste des numéros gagnants :

1er prix : No 107
2me prix : No 389
3me prix : No 334
4me prix : No 022
5me prix : No 255
6me prix : No 033
7me prix : No 224

à retirer à la Maison Vallier.

Pour la vente de notre édition spéciale paraissant dimanche 1er octobre, nous cherchons encore

30 JEUNES VENDEURS (EUSES)

Horaire de 15 à 18 heures environ.

GAIN INTÉRESSANT

Prière de s'inscrire sans tarder au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 25 65 01.

Nous nous recommandons auprès de groupes d'éclaireurs ou de sociétés analogues.

Le pasteur Jean-G. Hoffmann
de Stockholm
professeur honoraire à la Faculté de Théologie protestante de Paris
auteur de **Eglises du silence,** Paris 197

Résistances en Union soviétique
Vevey 1971

parlera sur

Eglises du silence et chrétiens martyrs

à Neuchâtel : Salle des conférences
jeudi 28 septembre, à 20 h 15
Entrée libre Portes à 19 h 15
Communauté de secours aux Eglises martyres, 1800 Vevey, case 308.

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Jeudi 28 sept. à 20 h 15
REÇOIT
C.S. CHÊNOIS
19 h 15, match des réserves
LOCATION D'AVANCE :
Delley Sport (Promenade-Noire 10)
Agence Cook, place Pury
Stade de la Maladière

Etude sanitaire du lac de Neuchâtel

Le public est avisé qu'un bateau L.N.M. stationnera, pour des sondages, à divers endroits du lac, le 26 septembre 1972, de 7 à 21 heures.

Le chimiste cantonal.

Dans son nouveau cadre...

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHATEL

COMMUNIQUÉ

C'est si simple d'aider :
se priver du superflu pour marquer la
JOURNÉE DE LA FAIM...
... et remplir un bulletin de versement. Merci. C.c.p. 20 - 959.

Chronique régionale

Les hommes du feu de Saint-Blaise ont pris congé du capitaine Zwahlen

Le corps des sapeurs-pompiers a été inspecté par le major Dubois et par le capitaine Sunier du Locle, en présence de la commission de police du feu emmenée par son président, M. Blaise Kuntzer et d'une délégation du Conseil communal formée de MM. François Beljean et André Blank. Cette année, le corps des sapeurs-pompiers a été inspecté, plus particulièrement, sur le travail au niveau des sections. L'inspecteur s'est montré, lors du rapport de fin d'après-midi qui réunissait autorités et officiers, satisfait de ce qu'il avait vu, compte tenu du fait de la profonde réorganisation qui s'est récemment opérée faisant des pompiers spécialisés pour le travail à un engin des soldats du feu capables d'agir d'une manière polyvalente.

Toutefois, l'inspection n'était, certainement pas l'événement le plus important de cet après-midi, placé sous le signe de la lutte contre le feu. Dans les libérations pour raison d'âge, avec celles du sapeur Albert Brun (27 ans de service), du lieutenant Reynold Graser, officier du matériel est intervenue celle du capitaine Willy Zwahlen, commandant honoraire. Le capitaine Zwahlen fut incorporé en 1941 ; il fut nommé lieutenant en 1953 ; de 1954 à 1965, il commanda le corps puis, à partir de cette année-là, devint commandant honoraire, le capitaine Edouard Buret lui ayant succédé.

C'est sous son impulsion que le corps de sapeurs-pompiers de la localité se modernisa, qu'il passa du stade de la belle époque à une organisation capable de faire face à des situations graves. Le rôle du capitaine Zwahlen ne se marqua pas seulement dans les limites communales. Elle atteint bien rapidement le canton où il est un des officiers qui fait le plus autorité. Il organisa de nombreux cours de formation. Tous les orateurs du rapport final ont relvé l'activité bénéfique du capitaine Zwahlen pour la communauté locale et l'ensemble du canton. Sa retraite sera ressentie, à Saint-Blaise et, dans le canton, parce qu'il était une référence sûre.

Retour aux sources du mouvement des louveteaux neuchâtelois...

D'un correspondant :

Samedi soir a eu lieu près des Emibois une rencontre des plus sympathiques entre l'actuelle maîtrise cantonale des Louveteaux et toutes les anciennes responsables du mouvement depuis sa fondation en 1935 à Neuchâtel.

L'actuelle commissaire cantonale, Mariette Mumenthaler, de la Chaux-de-Fonds, a pris cette initiative, dans le but de resserrer les liens d'amitié, de renouer avec le passé et de permettre l'évocation de quelques souvenirs. Les « anciennes » avaient répondu nombreuses à l'invitation. En compulsant les archives qui abritent des documents sur les débuts du mouvement, dans le canton, bien des épisodes oubliés sont revenus à la mémoire de chacun. Dans l'après-midi, les « anciennes », « transformées » en louveteaux, devaient parcourir une piste épreuve, où presque toutes obtinrent le maximum de points, preuve qu'elles n'avaient pas oublié leur début dans le mouvement.

On notait la présence de Mlle Charlotte Kemm, de Neuchâtel, qui fonda le mouvement neuchâtelois en 1935 à la « Vipère » puis fut de 1942 à 1959, commissaire cantonale. Coïncidence ? Mlle Kemm est née le jour de la Saint-Georges, le patron des scouts du monde entier.

Elle était assistée lors de la rencontre de samedi par un de ses premiers louveteaux, le premier sizainier du canton, M. Samy Porret, qui, après avoir été chef cantonal, participe encore à toutes les manifestations cantonales des scouts.

Une nouvelle rencontre est prévue en 1973.

MARIN

« La bonne Tranche » de fromage

(sp) C'est une sympathique réception à laquelle étaient conviés, samedi, les aînés dans le cadre magnifique de la Ramée. En effet, la commune de Broc, vainqueur de celle de Marin en finale de l'émission « La Bonne Tranche », a offert à son « adversaire » malheureux une meule de 29 kg d'excellent gruyère. Le Conseil communal, malgré certaines pressions sur la façon de distribuer ce fromage, a décidé de convier les aînés à un après-midi « pain, fromage, thé, vin ».

Les conseillers communaux et leurs femmes, transformés pour la circonstance en sommeliers et sommelières, ont assuré le service de cette rencontre amicale.

En l'absence du président de commune, c'est le vice-président, M. Jean-Louis Meyer, qui souhaita la bienvenue. M. Germain Gogniat, le plus jeune des aînés, remercia au nom de ces derniers.

LA TÈNE

Au Club des 100

(sp) C'est dimanche qu'à eu lieu à la Tène par un temps splendide, la première torrée du Club des 100. Il appartient à M. François Dupasquier, président, de souhaiter la bienvenue. Il rappela les buts du Club des 100, (aide financière au F.-C. Marin-Sports pour la construction de son terrain ainsi que son club-house et un soutien à envisager en faveur des autres sociétés locales). Ensuite M. André-Pierre Jeanneret informe l'assistance sur l'avance des travaux au club-house « La Marinière » et convia tout le monde, après le repas, à une visite du bâtiment en construction qui sera inauguré le 14 octobre.

Neuchâtelois à la radio

Mercredi 27 septembre, le professeur Claude Bron animera l'émission « sélection jeunesse », sur le premier programme, à 16 h 15.

CORTAILLOD

Course des personnes âgées

(c) La traditionnelle course offerte aux personnes âgées par les autorités paroissiales et communales, s'est faite samedi après-midi par un temps superbe. Vingt-cinq automobilistes s'étaient aimablement offerts pour emmener une cohorte de près de 80 personnes à travers le Jura. But du voyage : les Brenets avec promenade en bateau au Saut-du-Doubs. Au retour un repas fut pris en commun.

Les horticulteurs romands à Boudry

L'Association des horticulteurs de Suisse romande tient aujourd'hui son assemblée générale à l'hôtel de ville de Boudry. Puis, les horticulteurs romands se rendront au Château de Boudry pour y prendre le repas de midi.

L'après-midi est réservé à la visite du château de Colombier.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 septembre. Barbagallo, Aldo, fils d'Ignazio, chauffeur à Neuchâtel, et de Marianne, née Seilaz ; Bolle, Marie-Pierre-Francine, fille de Jean-Jacques, instituteur à Boudry, et de Simone-Marlyse, née Charbonney ; Chételat, Christophe-Charles, fils de Charles-Eloi-Louis, gendarme à Neuchâtel et de Geneviève-Léa Walzer ; Froidevaux, Anne-Claire, fille de Charles-André, assistant à Neuchâtel, et de Christine-Carole, née Morf. 22. Widmer, Martin-Christian, fils d'Albert-Julien, ingénieur à Cornaux, et de Françoise, née Baumann.

DÉCÈS. — 22 septembre. De Cristofano née Monzione, Luigina, née en 1923, ouvrière de fabrique à Fleurier, épouse de De Cristofano, Enrico ; Lenaerts née Huguenin, Blanche, née en 1882, ancienne institutrice au Locle, veuve de Lenaerts, Marcel ; Schrag née Borel, Hélène-Marguerite, née en 1903, ménagère à Neuchâtel, épouse de Schrag, Friedrich. 23. Balmer, Emile-Alexandre, né en 1901, ancien armurier à Colombier, époux de Suzanne, née Schwab ; Koch, Paul-Emile, né en 1907, ancien électricien à Peseux, époux d'Eglantine, née Thiébaud.

Naissances

Monsieur et Madame
Albin CANTIN-VERDON,
Monsieur et Madame
Marcel VERDON-REYMOND
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Boris

fils et petit-fils.
Fribourg, le 23 septembre 1972.
Clinique Garcia 1700 Fribourg — Les Perrières 32 2018 Saint-Blaise

Madame et Monsieur
Bernard MAURER - KIRCHHOFER
ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre

25 septembre 1972
Maternité de Genève — Grand-Saconnex Route de Ferney 161 B

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

ECOLE DES PARENTS DE PESEUX

Une conférence du Dr Dubois

De notre correspondant :

Le 14 septembre, le docteur Jacques Dubois a parlé au Collège des Coteaux à Peseux de « La santé des enfants ». Le conférencier a choisi quelques sujets concrets qu'il a traités en un langage simple mais toujours précis, souvent teinté d'humour, de telle sorte que l'assemblée — nombreuse — a pleinement profité de l'enseignement de l'homme de l'art. Parmi les sujets soulevés, mentionnons brièvement : l'angine ; l'anémie ; la circoncision, qui se pratique d'office aux Etats-Unis, ce qui est très loin d'être le cas dans nos régions ; l'enfant « mouilleur » dont les parents doivent se soucier au-delà de trois ans mais qu'on peut rencontrer — cas extrêmes — encore à l'école de recrues qui ignore les « langes d'ordonnance » ! ; l'embonpoint, trouble du métabolisme mais souvent aussi, et tout simplement, excès de nourriture ; les vaccins, le BCG, le Di-Te-Per (dès 3 mois révolus), le vaccin contre la variole (qui existe depuis 1798 et n'est plus obligatoire), contre la polio, contre la rougeole, contre la rubéole, contre les oreillons, etc. ; quand appeler le médecin ? Pour les enfants, le médecin se déplace avec dévouement, mais peut fréquemment donner des conseils par téléphone ; la scarlatine, dont la virulence s'est sensiblement atténuée à notre époque ; les fractures (classiques) des enfants, etc.

Cette énumération brève et sèche des principaux sujets abordés ne saurait évidemment donner une idée valable de tous les renseignements fournis par le Dr Dubois durant pratiquement deux tours d'horloge.

Le Dr Jacques Dubois a également répondu à un grand nombre de questions, signe évident du vif intérêt suscité par sa conférence.

Ce sera bientôt la fête à Cornaux

De notre correspondant :

S'il y a eu un moment d'incertitude pour la participation active de Cornaux au cortège des vendanges, à la suite du décès du président de commune, M. Jean Neyroud, le comité local responsable, considérant que le défunt avait été un promoteur de cette participation, a jugé que ce serait honorer sa mémoire de terminer la tâche qui avait été ébauchée.

M. André Desplands, architecte, a présenté une maquette qui a été acceptée d'emblée. Ce sera paraît-il une surprise pour tous. Le montage du groupe communal se poursuit avec un soin particulier dans un hall de la fabrique de ciment, grâce à l'appui précieux de la direction et des mains diligentes des serruriers, mécaniciens et forgerons. Au troisième étage de la maison de commune, dans une salle réservée, une pléiade de dames de bonne volonté s'affairent à confectionner les costumes et accessoires pour la fanfare « L'Union » et les figurants. Tandis que de leur côté le chœur d'hommes et la fanfare ont des répétitions supplémentaires en vue de la fête du village qui se déroulera sous la tente de l'Hôtel-de-Ville le vendredi 29 septembre, agrémentée par d'autres attractions musicales. La réception des journalistes à la grande salle, samedi sera organisée par le Conseil communal, l'administrateur et les employés communaux, secondés par un chef de cuisine réputé de l'Entre-deux-Lacs.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Balade des personnes âgées

(c) Par un temps on ne peut plus merveilleux, répondant à l'aimable invitation de la municipalité qui se renouvelle tous les deux ans à l'intention des plus âgés de 70 ans, le bateau « Berna » de la compagnie de navigation du lac de Bienne, recevait à son bord 180 personnes pour une croisière sur les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, non sans que cette imposante cohorte ne fut préalablement saluée par le maire Paul Andrey et fleurie par de souriantes dames du costume neuvevillois.

Le voyage sur ces lacs idylliques fut sous un radieux soleil, un enchantement. En traversant les canaux qui les relient, on admira les belles réalisations. Sur le bateau même l'ambiance fut à l'euphorie grâce à l'orchestre dont M. Arthur Racine, conseiller municipal, est le maestro.

Sous la ferme et experte direction de Mme Althaus, un groupe de dames du 3me âge démontra que la gymnastique est un sport aussi nécessaire et profitable aux vieux qu'aux jeunes, ce qui permit au maire de rompre une lance en faveur de la piste « Vita » en voie de réalisation à la Neuveville.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 septembre 1972. Température : moyenne : 9,7 ; min. : 5,5 ; max. : 16,1. Baromètre : moyenne : 718,4. Vent dominant : direction : est-nord-est, modéré à assez fort jusqu'à 14 heures. Puis nord-nord-est, modéré. Etat du ciel : clair le matin. L'après-midi, nuageux à légèrement nuageux.

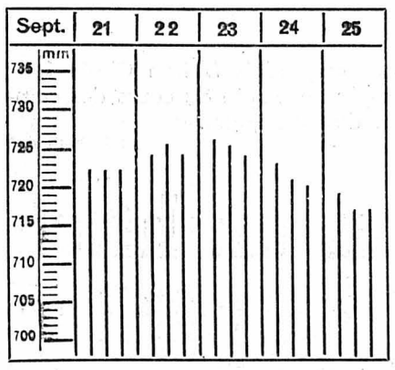

Niveau du lac du 25 sept. à 6 h 45 : 429.05
Température de l'eau du 25 sept. : 14°

Prévisions météorologiques : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera ensoleillé dans l'ouest et le Valais après dissipation des bancs de stratus matinaux. Dans la moitié est du pays, le temps ne sera que partiellement ensoleillé, la nébulosité pouvant être parfois importante ; quelques averses isolées pourront se produire, principalement en montagne où la limite des chutes de neige sera voisine de 1300 mètres.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Georges BAUEN-ROSSELET

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement tous ceux qui l'ont entourée de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs, de leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Bayards et Neuchâtel, septembre 1972

Madame Jean PAIN

et son fils Carlos, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grande épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur grand chagrin.

Hauterive, septembre 1972

Décisions du conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique :

Dans sa séance du 8 septembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Maurice Maillard, président de la commission scolaire au Locle, en qualité de membre de la commission cantonale des constructions scolaires.

Dans sa séance du 19 septembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Stephan Jeanrichard, aux fonctions d'inspecteur des forêts du 3me arrondissement.

COLOMBIER

A la commission scolaire de Cescole

(c) La semaine dernière, la nouvelle commission scolaire du Centre secondaire de Colombier et environs a siégé pour la première fois. Elle est formée des membres suivants : Mme J. Bader, M. A. Laubscher (Auvernier) ; M. P. Bünzli, Mme C. Nardin (Bevaix) ; Mme F. Lecoultre, M. J. Page (Bôle) ; MM. M. Boillat et J.-C. Buschini (Boudry) ; MM. B. Galland et J.-J. Pointet (Colombier) ; MM. J.-M. Kohler et B. Py (Cortaillod). La commission a élu son bureau qui sera composé de M. B. Py, président ; Mme J. Bader, vice présidente et de M. M. Boillat, secrétaire.

Le directeur de CESCOLE, M. Bernard Grandjean, a ensuite présenté le Centre scolaire aux nouveau membres. Il a parlé de la rentrée d'août et de certains projets d'avenir, dont la construction d'une deuxième salle de gymnastique et d'un bassin de natation. La prochaine séance aura lieu en octobre et l'ordre du jour sera consacré à l'étude du budget pour l'année 1973.

Nouveau commandant du corps des pompiers

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Colombier, a nommé M. Claude Glauser comme nouveau commandant du corps des sapeurs-pompiers du village avec effet au 1er janvier 1973, cela en remplacement du capitaine Jacques Romanens qui a atteint la limite d'âge. Rappelons que M. J. Romanens est chef local de la protection civile.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.
In Umkehr und Ruhel liegt euer Heil.
In Stillehalten und Vertrauen besteht eure Staerke.
Jesaja 30 : 15

Monsieur et Madame Jean-Jacques Ballif et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Charles Ballif et leurs enfants, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame Robert Ballif et leur fils, à la Neuveville ;
Monsieur Henri Ballif, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame Jean-Marie Miserez-Ballif et leur fille, à Saignelégier ;
Monsieur Fritz Zaugg-Ballif, à Pieterlen ;
Monsieur et Madame Hermann Kauz-Ballif, à Sutz-Lattrigen ;
Monsieur et Madame Kutter-Ballif, à Bienne ;
Monsieur et Madame Henri Kaempfer-Ballif, à Ipsach,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami,

Monsieur Jean BALLIF

survenu après une courte maladie, supportée avec courage, dans sa 67me année.
2520 la Neuveville, le 24 septembre 1972.
L'incinération aura lieu le mercredi 27 septembre, à 15 heures, au crématoire de Bienne, où le corps repose.

Ne pas envoyer de fleurs, mais prière de penser à l'asile « Mon Repos », à la Neuveville, compte de chèques 25 - 293

Le comité et l'**Amicale des monteurs de Cortaillod** ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean BALLIF

père de Monsieur Jean-Jacques Ballif, leur collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Henri Burnier-Derron, à Sugiez ;
Monsieur Pierre Burnier et sa fiancée, à Genève ;
Monsieur et Madame Jacques Eicher-Burnier, à Neuchâtel ;
Monsieur Jules Burnier et famille, à Nant ;
Mademoiselle Marie Burnier, à Sugiez ;
Monsieur et Madame Emile Burnier-Derron, à Môtier ;
Madame Louis Burnier et ses enfants, à Neuchâtel et Peseux ;
Monsieur et Madame Albert Badertscher et leurs enfants, à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri BURNIER
retraité CFF

leur cher père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Sugiez, le 25 septembre 1972.

La beauté cachée du cœur, la pureté incorruptible d'un esprit doux et tranquille, voilà la vraie richesse devant Dieu.
Pierre 3 : 4.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 septembre, à 14 h 30.

Culte pour la famille à 14 heures, au domicile, à Sugiez.

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Monsieur Emile BALMER

Le **Club de billard du Cercle national** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Emile BALMER

membre et ami.

Neuchâtel, 25 septembre 1972.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Jean Bertea et leur fils Léopold, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Felice Marchesi, à Sessa (TI) et leurs enfants :
Luciano Marchesi et famille ;
Bianca Galvanone Marchesi et famille, à Stresa (Italie) ;
Madame veuve Angelo Modini et ses enfants, à Losone (TI) ;
Monsieur et Madame Aldo Modini ;
Monsieur Arnoldo Modini et Monsieur et Madame Ricardo Modini, à Losone,
ainsi que les familles parentes et alliées au Tessin et en Allemagne,

ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

Madame
Jean BERTEA
née Ernesta PAPA

leur très chère et regrettée maman, nonna, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, pieusement endormie dans la lumière de son Seigneur, réconfortée, à plusieurs reprises, des SS. Sacrements de notre Mère l'Eglise, après une longue et pénible maladie, supportée avec foi, courage et humour, à l'âge de 79 ans.

2000 Neuchâtel, le 24 septembre 1972.
(Maladière 20)

In Te Domine speravi non confundar in aeternum.
St. Ambroise Te Deum.
Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.
Matt. 5 : 7.

L'inhumation aura lieu à Sessa (Tessin).

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à Neuchâtel, mardi 26 septembre, à 18 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Pro-Ticino de Neuchâtel** a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jean BERTEA

mère de Monsieur Jean Bertea, membre de la société.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 19.—
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Les représentants des pompiers du district à Boudry

C'est à Boudry qu'ont siégé les représentants des commissions du feu et des commandants des corps de sapeurs-pompiers du district, sous la présidence de M. G. Rod, premier secrétaire du département des travaux publics. Il salua la présence des personnalités suivantes : M. Baumann, conseiller communal et président de la commission du feu de Boudry (qui, au nom de cette commune offrit une collation d'entrée), M. Treyvaud, délégué de l'inspectorat fédéral des installations électriques à courant fort, M. Scholl expert cantonal et M. A. Sunier, représentant de la fédération des sapeurs-pompiers neuchâteloise. Une cinquantaines de délégués des communes avaient répondu à l'appel, ainsi que deux maîtres-ramoneurs. La partie purement administrative a été rapidement liquidée ; L'an prochain, c'est à Saint-Aubin que se retrouveront les délégués.

M. Sunier informa l'assemblée que les cours organisés par la Fédération, prévus pour le 23 octobre, étaient renvoyés en mars 1973 à cause des vendanges tardives et des cours de répétitions militaires de cet automne. Il fit quelques recommandations en ce qui concerne l'achat d'appareils de communication-radio.

M. Treyvaud, orateur du jour, fit un fort intéressant exposé rehaussé de clichés et de démonstration sur les dangers du courant électrique et leurs conséquences souvent tragiques pour l'homme.

Notons que c'est la première fois que figurait à l'ordre du jour un exposé à caractère instructif, ceci à la demande générale. Cette innovation a été très appréciée.

Après un repas en commun, les délégués ont assisté l'après-midi à une démonstration du corps des sapeurs de Boudry dirigée par le premier-lieutenant Saam.

Le feu avait éclaté dans le sous-sol de l'ancien collège pendant les heures de classe, des produits de nettoyages enflammés avaient répandu des fumées impénétrables dans les premiers étages. De nombreux sauvetages étaient à faire et il fallait protéger la salle de gymnastique voisine. Tel était le thème de l'exercice. Les hommes de Boudry renforcés par l'équipe de Perreux ont joué le jeu de façon très satisfaisante et ont su se rendre maîtres de la situation, en utilisant judicieusement tous les engins disponibles et les équipements à circuit fermé.

Savoir disposer les courses fait partie de l'ABC de tout bon pompier.
(Avipress - J.-P. Baillod)

COLLISION À BRESSONNAZ : Quatre personnes grièvement blessées, dont un couple de Peseux

Lundi, vers 11 h 40, une collision entre un train routier et deux autos s'est produite sur la route principale Lausanne - Berne, au lieu dit « Grand-Pré », commune de Moudon. M. André Zbinden, âgé de 54 ans, domicilié à Peseux (NE), circulait au volant de son auto en direction de Lausanne. Désirant s'arrêter à Bressonnaz, il se rangea en ordre de présélection à gauche, tout en ralentissant, lorsque sa machine fut violemment heurtée à l'arrière par un train routier schwitzois, roulant dans le même sens.

Sous l'effet du choc, l'auto neuchâteloise fut projetée sur la voie Lausanne - Berne, où elle entra en collision frontale avec une voiture allemande, pilotée par M. Joseph Nientiedt, âgé de 60 ans, domicilié à Bad-Kreuznach. Les conducteurs des deux voitures et leurs femmes, Mmes Yvette Zbinden, 44 ans, et Betty Nientiedt, 60 ans, ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital cantonal, à Lausanne, au moyen de deux ambulances. Les autos sont démolies.

Une conférence du Centre de liaison
Robert HAINARD, le philosophe et Carlos GROSJEAN parlent de l'environnement...
Les mesures prises dans le canton

Le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises avait invité, à la fin de la semaine dernière, deux orateurs à la personnalité fort différentes, mais dont l'idéalisme finissait par se rejoindre : M. Robert Hainard, peintre animalier admirable, zoologue, naturaliste, et aussi humaniste, et le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, se sont exprimés devant un public nombreux dans l'aula du nouveau gymnase.

Robert Hainard a commencé par faire passer dans l'assistance ce qu'il faut appeler son amour de la nature, ce besoin physique d'y vivre, de l'observer, de s'y mêler, d'y trouver un équilibre et surtout de la protéger.

Ces actes, les réflexions qui en sont nées, les amertumes devant les attaques toujours plus prononcées de l'homme contre son environnement se sont concrétisées en articles, en publications de toutes sortes (M. Hainard a entre autres écrit deux excellents livres sur les mammifères de l'Europe), en dessins admirables.

Dans ses paroles, Hainard a parfois la naïveté des grandes passions, il en a la fermeté ; il y a quelques années, il aurait passé pour un « inadapté » ou pour un fou (comme lorsque, en 1943 déjà, il déclara que la protection de la nature commence par la régulation des naissances). Aujourd'hui, c'est presque un prophète !

« Je ne me suis jamais résigné à ce que l'homme a fait de la nature », écrit-il au début d'un de ses livres. L'homme au gros cerveau (ce gros cerveau n'est d'ailleurs, selon lui, rien d'autre qu'une spécialisation tout comme les grands bois du cerf...), sous des prétextes utilitaires fait une croisade contre la nature avec sa civilisation. Il entretient avec rage ses problèmes économiques pour mieux masquer ses angoisses psychiques et le véritable déséquilibre de sa nature humaine.

HALTE A LA CROISSANCE !

Hainard reprend en partie dans ses théories les conclusions de la conférence de Stockholm : il faut limiter l'expansion économique, halte à la croissance... Cette limitation est inévitable dans le cours des choses, alors pourquoi toujours la repousser ?

Certes, une société sans concurrence sera difficile à aménager, il faudra tout d'abord trouver une motivation qui remplace le profit. Pour Robert Hainard, cette motivation est toute trouvée : la communion avec la nature, avec le monde représente une extension suffisante de la personnalité. L'observation de la nature nourrit ensuite toutes sortes d'activites. Mais la recette n'est bien sûr pas universelle...

De plus, certaines personnes pensent qu'il s'agit d'une trahison humaine que de stopper l'expansion et laisser place à la nature. Il faut donc commencer, ou recommencer, de mettre en branle tout un système d'éducation.

D'autres aspects de ce problème sont apparus au cours de la soirée : limitation des naissances, médicaments contre la nature malade, culture dite biologique, réintroduction d'animaux disparus dans certaines régions, etc...

Pour Hainard, le rêve, ou plutôt ce que devrait être la réalité, serait de pouvoir dire : ce pays est si industrialisé qu'il a pu rendre la moitié de son territoire à la nature ! La réalité pour l'instant est tout autre et beaucoup plus méchante...

L'ETAT VEILLE

Quant à M. Carlos Grosjean, il a présenté, avec plus de pointillisme, la concrétisation dans le canton des mesures pour enrayer la pollution et celles pour défendre la nature contre l'agression humaine.

A l'entendre dire, les Neuchâtelois peuvent dormir sur leurs deux oreilles : la pollution n'est pas pour eux, ou si peu, l'Etat a déjà tout prévu, tout contre-carré.

Quelques chiffres pour montrer tout de même que ce n'est pas un jeu d'enfants pour les autorités : si en 1850, le canton comptait 70.000 habitants, il en abrite actuellement 168.000 (rappelons que le taux mondial de la population devrait doubler tous les 37 ans)...

Ces habitants entraînent des « circonstances aggravantes cumulatives », comme on dit dans l'administration, c'est-à-dire avec des besoins limités, l'homme a un appétit démesuré et veut toujours consommer davantage.

Si, en 1900, un être occupait en moyenne 30 m2 tout compris, aujourd'hui, il lui en faut 180 m2. Pour l'eau, même problème, en 1800, une personne consommait en moyennes dix litres par jour dans le canton, aujourd'hui un citadin neuchâtelois en utilise environ 600 litres !

Ces chiffres pourraient naturellement se multiplier, on peut terminer néanmoins sur le bilan des automobiles : les experts prévoyaient qu'en Suisse en l'an 2000, il y aurait 1.500.000 véhicules ; en 1972, il en roule déjà 1.700.000, alors à quand l'ère du vélo ?

LA BATAILLE GAGNÉE ?

Dans le canton, certes, on ne chôme pas pour courir derrière la pollution. D'après M. Grosjean, on galope même si vite qu'on l'aura bientôt rattrapée. Pour la question de l'eau, aujourd'hui 55 % de la population cantonale est reliée à une station d'épuration, et en 1976, le 85 ou le 90 % devrait profiter de telles installations.

Si M. Grosjean a parlé des problèmes du coût de ces stations (alors que compte tenu de leur fonctionnement le m3 d'eau revient entre 1 fr. 50 et 2 fr., on en demande actuellement seulement entre 12 et 85 centimes le m3...), il aurait pu également parler de ce qu'on compte faire pour pouvoir continuer à alimenter la population en eau d'ici à quelques années...

Pour le lac, d'après M. Grosjean, qu'on se rassure : il n'a jamais été aussi poissonneux. Il nous faut rétorquer que, malheureusement poissonneux ne signifie ni équilibré, ni propre...

En résumé, selon M. Grosjean, dans le canton, l'Etat est en train de gagner la bataille contre les nuisances : dans quatre ans, le problème de l'épuration des eaux sera résolu ; à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel fonctionnent déjà des stations d'épuration pour les déchets industriels (huiles usées et solvants chlorés). Pour les déchets solides, il y aura en tout quatre stations dans le canton, celle de Cottendard, celle du Val-de-Travers, celle pour les déchets carnés de Montmollin, et celle en passe de fonctionnement de la Chaux-de-Fonds.

Comme les accidents d'hydrocarbures sont toujours possibles malgré les précautions prises, six centres d'organisation « catastrophes » sont installés dans les districts. De plus, les routes sont désormais construites selon le modèle « bac » permettant une récupération plus efficace. Du côté de la raffinerie de Cornaux, on a veillé au grain, on l'a enfermée dans une sorte de poche, formée d'une part par la Thielle (qu'on peut fermer) et par un mur de béton au nord. Quant aux vieilles voitures, une solution intercantonale est, semble-t-il, justement en train d'aboutir ces jours-ci.

L'Etat pense également à la sauvegarde des espaces verts. Cet été on vient de doubler la surface des réserves naturelles (elles sont maintenant de plus de 25 km2, ce qui ne représente toujours que 3 % du territoire neuchâtelois).

On révise aussi actuellement le droit foncier suisse, et curieusement, on risque de revenir à des « statuts » moyenâgeux où le citoyen aurait la jouissance du sol, propriété de l'Etat, et il ne pourrait plus en changer la nature sans l'autorisation de celui-ci.

UN PROBLÈME PHILISOPHIQUE

Après toutes ces constatations faites sur son ton habituel d'optimisme, propre à calmer la « sinistrose », M. Grosjean, en guise de conclusion, a relevé qu'il fallait avant tout abattre deux tabous pour pouvoir attaquer l'avenir avec confiance. Celui du bonheur humain basé sur la croissance économique, et celui de la croyance que l'accroissement démographique est la clef du bonheur d'un peuple...

Des exposés des deux orateurs, l'un essayant de déterminer une sorte de philosophie devant la société mangeuse d'aujourd'hui, l'autre faisant une sorte de bilan des possibilités de sauver ce qu'il y a encore à sauver, s'est affirmé avec violence que notre civilisation se trouve devant un problème grave : comment retrouver une éthique nouvelle pour ne pas se sentir bientôt devant le trou noir...

ALG

Au « Heimatschutz » neuchâtelois, J.-Cl. Jaggi succède à M. J. Haldimann

La section neuchâteloise de la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national « Heimatschutz », a siégé à Avenches.

A cette occasion, elle visita tout d'abord la petite et ravissante église de Montet, au-dessus de Cudrefin, puis Avenches et les fouilles, sous la conduite du conservateur du Musée, et enfin le temple de la ville en fin d'après-midi.

Au cours de la partie administrative, M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes à la Chaux-de-Fonds, et président de la section durant quinze ans, a quitté sa fonction. L'assemblée le remercie très chaleureusement du précieux travail accompli tout au long de son mandat. Pour le remplacer le comité avait proposé M. Jean-Claude Jaggi, industriel et député de la Chaux-de-Fonds.

M. Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites, a présenté une communication sur le thème « Visage de la rue dans les cités historiques » qui a suscité un vif intérêt.

Tout cela pour quelques gouttes d'essence...

● Mme M. L. de la ville, qui circulait hier vers 15 h 30 avenue des Portes-Rouges, au volant de sa voiture, a soudain constaté, à la h auteur du marché Migros, qu'un bidon d'essence placé à côté d'elle se renversait. Mme L. s'est alors penchée pour le redresser, mais a perdu le contrôle de son véhicule qui a traversé la route pour entrer en collision avec la voiture de M. A. G., de Lausanne, qui était régulièrement stationnée au bord de la chaussée. Légèrement contusionnée, Mme L. a pu regagner son domicile. Dégâts aux deux voitures.

Courses scolaires

● LES classes secondaires du collège des Terreaux partent aujourd'hui en course scolaire.

PESEUX

Une enfant tombe du premier étage

Hier, vers 12 h 50, la petite Françoise Bouvier, 6 ans, domiciliée Rugin 4, à Peseux, est tombée du balcon du premier étage. Souffrant d'une commotion et de contusions à la tête, elle a été transportée par l'ambulance de la police locale de la ville à l'hôpital des Cadolles.

GORGIER

Une nouvelle variante pour la N5?

(c) La N 5 n'a pas fini de faire parler d'elle à la Béroche ! Jeudi soir, à la grande salle communale de Gorgier, une séance d'information sera organisée par le groupement pour la protection de l'environnement et l'autorité communale au sujet du tracé de la route cantonale. On sait qu'il y a quelques jours seulement le préavis des communes devait être déposé, mais que Gorgier avait demandé à l'Etat de prolonger de dix jours le délai imparti, ceci afin de pouvoir étudier en détail une troisième solution. On s'attend donc que jeudi soir, cette nouvelle variante soit rendue publique.

BOLE

L'Ecu d'or veut sauver une fontaine

Le village de Bôle possède une très belle fontaine du XVIIIe siècle, d'un seul bloc, qui a subi des ans... le réparable outrage : la section neuchâteloise du « Heimatschutz » se propose de contribuer à sa restauration, grâce à l'« Ecu d'or » (vente dans le canton du 28 au 30 septembre). C'est un exemple parmi d'autres des tâches modestes, mais nécessaires que la vente des écus de chocolat permet de remplir sur le plan local en faveur de notre patrimoine.

A l'échelon national, l'« Ecu d'or » 1972 a pour objet l'agrandissement de la magnifique réserve naturelle du Vanil-Noir.

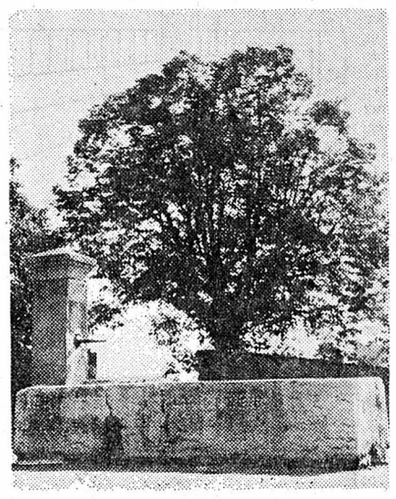

Grâce à la vente des écus de chocolat, cette belle fontaine, faisant partie du patrimoine cantonal, pourra être restaurée.

Jacques Bourrat et Françoise Gabay exposent au Lyceum-club

C'est Mme Jacqueline Sandoz, qui a présenté au Lyceum-club, l'exposition de Jacques Bourrat et de Françoise Gabay. Le premier expose des papiers moulés et la seconde des collages.

Né à Paris en 1928, Jacques Bourrat a suivi l'Ecole des métiers d'art à Paris, dans la section architecture d'intérieur et staff. Après avoir exercé son métier dans la capitale française, il s'est installé en 1967 dans l'Hérault comme papetier à la cuve. Il s'intéresse particulièrement aux recherches d'animation murale par de nouvelles techniques de moulage. Ses papiers moulés sont faits de pâte de bois et de fibres végétales.

Ce qui frappe et séduit le plus dans ces papiers moulés, c'est l'aisance avec laquelle Jacques Bourrat passe de la technique artisanale à l'expression artistique. Certes, le motif ornemental demeure son principal souci, mais il s'entend si bien à le varier, à le développer et à l'animer, que chacune de ces œuvres devient une véritable création évoquant un bas-relief précolombien ou égyptien, arabe ou roman.

L'harmonie en est toujours extrêmement rigoureuse, mais sans être jamais ni trop fendue, ni trop calculée. Dans ces bas-reliefs à motifs infiniment divers, Jacques Bourrat a l'art de créer un espace où le regard vient se poser avec bonheur et ou l'on respire librement. S'il observe les normes de la régularité et de la symétrie, ce n'est jamais de manière sèche et mécanique, mais pour y mettre de l'âme, de la fantaisie, et une espèce de sourire heureux qui rayonne de chacune de ces œuvres.

Si la plupart d'entre elles sont ornementales, donc non figuratives, Jacques Bourrat a su aussi styliser de manière admirable, sans les compliquer mais sans les simplifier non plus à l'extrême, des figures d'animaux réels ou mythologiques. Il a également utilisé ses papiers moulés pour en faire des cylindres enveloppant une lampe, dont la lumière met en valeur chaque intention et chaque relief.

Quant à Françoise Gabay, elle est née au Locle en 1945. Après avoir fait le gymnase de la Chaux-de-Fonds, elle entre à l'Ecole des beaux-arts de Lausanne, où par la suite elle enseigne le dessin.

Dans les collages auxquels elle travaille, elle utilise d'abord les papiers colorés, puis elle leur ajoute de la peinture. Elle a exposé à Fribourg, puis à Bulle.

Petits tableaux subtils dont la simplification apparente cache de très séduisantes nuances, dit Mme Jacqueline Sandoz. Certes, mais en les examinant les uns après les autres, on se demande s'il y a déjà là une vision artistique réelle, ou si Françoise Gabay n'en est pas encore aux rudiments.

Bien sûr, dans ces assemblages, de formes et de couleurs aimables et soyeuses, une sensibilité cherche à s'exprimer. Mais tout se passe comme si elle était encore étouffée, comme si elle ne parvenait pas à franchir le seuil décisif. Car il ne suffit pas de dire les choses, il faut encore qu'intervienne le moment de grâce qui leur communique cette beauté, cette séduction, cette joie intérieure, en l'absence de laquelle toute œuvre d'art, si bien conçue soit-elle, demeure lettre morte.

Quoi qu'il en soit, les collages de Françoise Gabay se présentent comme des œuvres habiles, toujours gentilles et agréables. Il y a là une promesse. Espérons qu'un jour elle sera tenue.

P.-L. B.

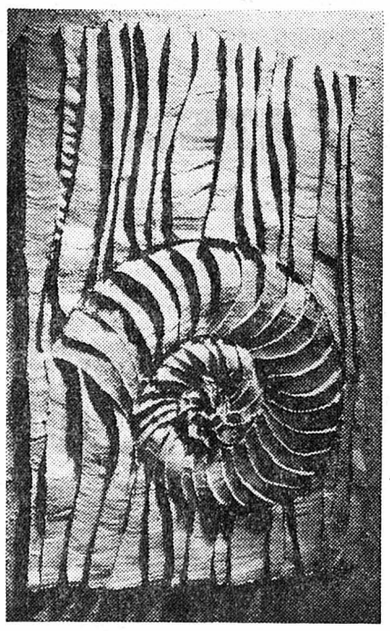

Une œuvre de Jacques Bourrat.
(Avipress - J.-P. Baillod)

VIOLENTE COLLISION A HAUTERIVE : 3 BLESSÉS

Hier, vers 11 h 35, D.K., 24 ans, domicilié à Guemligen (BE), circulait en camion sur la N 5 de Neuchâtel en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du garage Schenker à Hauterive, il remarqua une voiture qui circulait en marche arrière. M. K. emprunta alors la piste centrale pour doubler le véhicule. Au même instant, celui-ci bifurqua à gauche. Une violente collision s'ensuivit.

Le conducteur de la voiture, M. Wilhelm Struck, 33 ans, domicilié en Allemagne, sa mère, Mme Elsine Struck, 65 ans et sa femme, Mme Inge Struck, 33 ans, ont été transportés à l'hôpital Pourtalès. Les deux premiers souffrent de blessures à la cage thoracique et de côtes cassées. Quant à la femme du conducteur, elle a été blessée aux jambes.

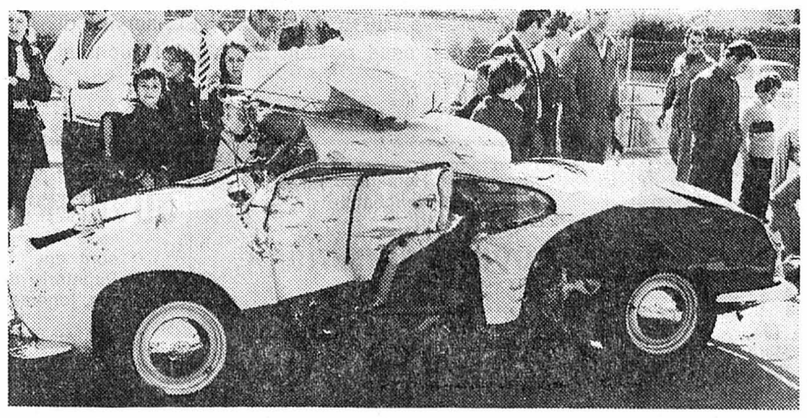

Le véhicule est hors d'usage.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Détente sur deux roues...

«... un bien joli canton ; des vaches, des veaux, des moutons ! » Gilles peut ajouter des cyclistes, maintenant. Depuis ce week-end, le vélo est roi dans un carré de Jura vaudois pris entre Ballens, Saint-Livres, l'Isle et Bussy-Chardonney où, loin des prisons des autoroutes et de l'esclavage de la société de consommation, la nature conserve tous ses droits. Une douzaine de courageux amateurs sont partis, samedi, du garage de Yens pour des itinéraires variant de onze à trente kilomètres, chacun choisissant sa route d'après la force de ses mollets et l'endurance de l'ischion à une selle un peu dure.

Cette idée, on la doit à la section cyclotouriste du Touring-club suisse. Son président, M. Jean Romand, espère que si la tentative est couronnée de succès, l'expérience sera poursuivie au printemps et qu'un deuxième centre de location de bicyclettes pourra alors être installé entre Bienne et Soleure ou dans la région de Lyss. On ajoutera à ce souhait que les cantons devraient réserver quelques routes secondaires aux cyclistes, donc interdire certains tronçons, le samedi et le dimanche, à la circulation automobile. Dans cette perspective seulement, les cyclistes du week-end pourraient rouler sans crainte et ne pas toujours tendre le dos comme ce fut le cas par instants, samedi, entre Saint-Livres et Lavigny.

LE CALME RETROUVÉ

Au départ, à la femme du garagiste André qui notait les numéros des bicyclettes dans un grand cahier, ils disaient tous, sceptiques :

— Il y a quinze ans que je n'ai pas fait de vélo...

Mais le pli revient vite et dès les premiers cent mètres, on goûte à des joies oubliées.

Le T.-C. S. et M. Romand doivent être félicités de cette heureuse initiative. A bicyclette, on retrouve le calme et le sens de l'effort bien dosé. De la palette de la forêt au chant des grillons, mille choses et mille bruits familiers reviennent soudain au galop. Les bois, les champs et la vigne sont de la fête. Et si les mouches, délaissant les rideaux de tulle et les serviettes des pensionnaires posées devant la fenêtre, vous agacent un peu à l'étape, le rôti de porc est toujours à point sur la grande table de l'auberge communale.

Cl.-P. Ch.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICE DU GAZ
AVIS

Le Service du gaz procède actuellement au remplacement de la conduite de gaz basse pression défectueuse de la rue des Parcs ; en raison de sa situation au centre de la chaussée, quelques embarras de circulation sont d'ores et déjà prévisibles lors des travaux de terrassement.

Nous invitons les usagers de la route ainsi que les piétons à redoubler de prudence et à respecter strictement la signalisation mise en place.

De nos abonnés qui subiront quelques courtes interruptions de la fourniture de gaz, nous sollicitons leur compréhension.

Le Service du gaz

VINIFICATION 1972

Les encaveurs neuchâtelois qui s'intéressent aux problèmes de vinification sont priés de s'inscrire auprès de la direction de la Station d'essai viticole à Auvernier (tél. 31 21 07), jusqu'au 30 septembre. Ils recevront une convocation personnelle ultérieurement.

IMMEUBLES

A vendre

splendides appartements

de 4 pièces + hall (105 m2) dans un petit immeuble situé à **HAUTERIVE**

CONFORT : grandes chambres, hall avec armoires, cuisine équipée, salle de bains, douche, W.-C. séparés, balcon-loggia de 15 m2. Cave.

PRIX : à partir de Fr. 150.000.—

FINANCEMENT possible jusqu'à 90 %.

Pour tout renseignement, s'adresser à Paul CRETEGNY & CIE, NEUCHATEL, tél. 25 69 21.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A vendre centre Saint-Aubin

maison

de 4 chambres avec beau

magasin

Prix : Fr. 80.000.—

A vendre ou à louer

hôtel-café-restaurant

très bien situé.

Affaire intéressante.

TERRAIN

Belles parcelles pour villas à :
Colombier,
Bôle,
Cortaillod,
le Villaret.

Adresser offres sous chiffres LD 2136 au bureau du journal.

A LOUER

A LOUER A NEUCHATEL

BUREAUX

à quelques minutes de la ville, rez-de-chaussée de 110 m2 (5 bureaux et 1 local pour archives), avec dépendances de 12 m2 pour matériel ou dépôt, avec ligne téléphonique, possibilité télex. Loyer avantageux. Possibilité de diviser. Chauffage général, accès facile et possibilité de parquer.
Conviendrait pour architecte, ingénieur, entreprise de gestion de bien et de régie immobilière, export import ou toute autre activité propre et tranquille.
Tous renseignements seront donnés aux demandes adressées sous chiffres 28-22117, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer au Landeron

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

dès le 24 octobre 1972 3 pièces, loyer mensuel charges comprises Fr. 450.—
dès le 24 novembre 1972 3 pièces, loyer mensuel charges comprises Fr. 445.—
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

Au Landeron, à louer

APPARTEMENT

de 2 pièces, au bord du lac, 330 fr. + charges.
Tél. 42 16 93, le matin.

A louer, à Saint-Blaise, appartement neuf, soigné, libre immédiatement,

3 1/2 PIÈCES

tout confort, W.-C. séparés, grand balcon sud, vue imprenable, cave, ascenseur.
Ecrire sous chiffre LV 2321 au bureau du journal.

Maculature en vente au bureau du journal

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre»
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE – Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

A Neuchâtel, Côte 21, à louer, pour le 24 décembre 1972,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

petit hall, W.-C., salle de bains, cuisine, véranda, dans immeuble ancien.

Ecrire à Albert Bohnôte, 27, av. Ruchonnet, 1003 Lausanne.

A louer dès la fin du mois d'octobre, à Cormondrèche,

STUDIO

avec cuisine, douche et lavabo, W.-C., tout confort.

Adresser offres sous chiffres CI 2291 au bureau du journal.

A louer à Saint-Blaise dès le 24 octobre 1972

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

vue imprenable, tout confort - cheminée de salon.
Loyer mensuel 772 fr., charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13,

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5, au Landeron,

studio de 1 1/2 pièce

avec W.-C., lavabo.

Loyer mensuel : Fr. 161.— charges incluses.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 34 43 ou à la gérance, tél. (031) 22 85 37.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A louer immédiatement à CRESSIER, rue Saint-Martin 10,

beau studio

non meublé avec coin cuisine, salle de bains, dépendances et place de parc.
Loyer : Fr. 260.— + charges.

IMOCOM, Terreaux 9, Neuchâtel.

Dem. à louer

Professeur (dame seule) cherche

appartement de 2 pièces

pour date à convenir.
De préférence quartier université, Hauterive Saint-Blaise.
Tél. (037) 41 77 76 ou 41 63 28.

MIGROS

Nous cherchons pour l'un de nos employés

appartement de 2 1/2 à 3 1/2 pièces

dans la région Hauterive - Saint-Blaise - Marin.

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,** tél. 33 31 41 pendant les heures de bureau.

CHAMBRES

Quartier du Vauseyon, à louer immédiatement ou pour date à convenir

CHAMBRE INDÉPENDANTE

non meublée. Loyer mensuel 95 fr.

Etude Pierre Jung, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 25 82 22.

C. I. P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 **Tél. 31 57 32**
engage tout de suite ou pour date à convenir

HORLOGERS COMPLETS

pour visitage et décottages

Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.

KRAUER MÉCANIQUE
Robert Haeberli, successeur

Fays 73 2000 Neuchâtel Tél. 25 45 54

cherche :

1 MÉCANICIEN QUALIFIÉ

ou

1 MÉCANICIEN OUTILLEUR

pour entrée immédiate ou à convenir.

Salaire selon capacités. Avantages sociaux. Horaire libre. Eventuellement, petit appartement modeste à disposition.

Faire offres ou se présenter.

AVANTAGE PARTICULIER AUX BOURGUILLARDS II
LE FINANCEMENT

Hypothèques assurées jusqu'à 90 % du prix de l'appartement.

Possibilité de location-vente.

Visites de l'appartement-pilote (Bourguillards 18, 3me étage) du mardi au vendredi, de 19 h à 21 h, ou sur rendez-vous.

Touraine SA
Pierre de Vingle 14
2003 Neuchâtel
Tél. 038 / 31 66 55

agence 13 * 13
Ø 25 13 13
NEUCHATEL
Orangerie 8
offre à vendre

Dans une situation dominante et discrète, avec vue imprenable sur le lac, le Vully et les Alpes, à 3 minutes du port de Serrières,

magnifique villa

de construction luxueuse, comprenant 4 pièces, tout confort, jardin, à 2 km du centre de Neuchâtel, côté ouest.

Une station nouvelle de premier ordre

Une conception touristique et une réalisation unique au-dessus de la capitale valaisanne. A peine née, elle provoque l'intérêt général.
Selon des dirigeants du tourisme helvétique, Thyon est la conception de l'avenir.
Thyon 2000 SION offrira aux résidents tous les services et distractions indispensables à la vie actuelle.
La nouvelle station de Thyon 2000 Sion prend corps.
La première étape des constructions pouvant abriter 500 lits est achevée. Une nouvelle étape de 1000 lits est en construction.
Pour les ventes ou locations d'appartements, s'adresser à
Thyon 2000, résidence de la Majorie
case postale, 1951 Sion 2
Tél. (027) 2 32 82
Telex 38-171 Berli

station d'été et d'hiver
THYON 2000
★★ SION

OFFRES D'EMPLOIS

C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
avenue Beauregard 3 **tél. 31 57 31**
engage tout de suite

RÉGLEUSE

pour travaux de visitage et de rhabillage en atelier.

Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

AXHOR S. A.

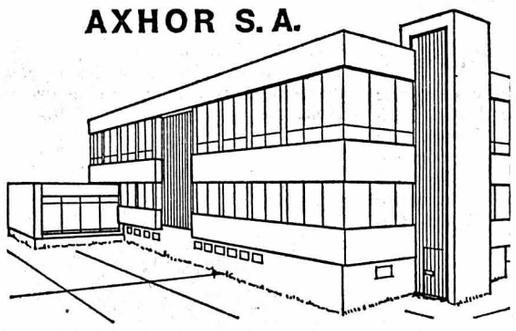

cherche pour sa succursale de Saint-Martin

PERSONNEL FEMININ

Faire offres à notre direction technique, tél. (038) 53 37 23.

MIGROS

cherche

pour son **marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel**

boucher-désosseur

pour son **siège central de Marin**

aide-boucher

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Nous cherchons jeune personne consciencieuse et de bonne culture générale comme

EMPLOYÉE de BUREAU

connaissant la dactylographie et si possible l'anglais et l'allemand.

Emploi stable et varié à temps complet ; entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres JO 2287 au bureau du journal.

NEUCHATEL
coop

engage pour LA TREILLE Alimentation

une vendeuse

Stand fruits et légumes

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4. Tél. (038) 24 02 02.

Fabrique de machines, aux environs immédiats de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

mécanicien - tourneur

qualifié, ayant quelques années de pratique.

Nous offrons :
— place stable et bien rétribuée
— travail varié et ambiance agréable
— semaine de 5 jours
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres, se présenter ou prendre rendez-vous par téléphone à :

Fernand Chapatte
Fabrique de machines
chemin de la Plage 24
2072 **Saint-Blaise** Tél. (038) 33 29 21

Maison importante de couleurs, vernis et produits de carrosserie, cherche

agent capable

pour visiter la clientèle du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. Entrée immédiate.

Se présenter à : Maison Roth & Cie, rue Louis-Favre 32, Neuchâtel. Gérante : A. Rougemont.

Ω OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre **atelier de décolletage,**

DÉCOLLETEURS

sur fournitures d'horlogerie.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 5291.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

Serrurerie Romang & Fils
Tertre 40, Neuchâtel
cherche

1 ouvrier serrurier qualifié

et

1 aide-serrurier

Travaux variés - ambiance de petite entreprise - caisse de retraite.
Tél. (038) 25 33 59 atelier 25 80 67 privé.

OUVRIERS QUALIFIÉS

sont cherchés par Cartonnerie et Papeterie de Moudon. Bons salaires, logements assurés.

Tél. (021) 95 18 22.

Restaurant des Pontins, sur Saint-Imier, cherche

SOMMELIÈRE OU SOMMELIER

Débutante acceptée.

Tél. (039) 41 23 61.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

COURS DU SOIR
Français
Allemand
Anglais
Italien
Espagnol

Tous degrés - Leçons particulières sur demande

Reprise des cours: 19 septembre

Bénédict

13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

FOURNEAU A MAZOUT, état de neuf. Téléphone 33 39 08.

CUISINIERE ELECTRIQUE 3 plaques, bon état, 200 fr. Tél. 31 54 71, après 18 heures.

4 PNEUS neige, montés sur jantes, pour Renault 12. Tél. 31 54 19.

BELLE SALLE A MANGER, façon palissandre ; grande table à rallonges, 6 chaises, buffet bas, 2 m, vaisselier, lustrerie assortie. Parfait état. Prix raisonnable. Tél. (038) 31 40 32.

CABANE EN BOIS, couverture tuiles, usagée mais en bon état, 2 x 3,50, à enlever sur place. Prix intéressant. Tél. 47 12 15.

MANTEAU DE VISON, taille 40, état neuf. Adresser offres écrites à DL 2313 au bureau du journal.

3 CANICHES NOIRS femelles, 9 semaines, 260 fr. pièce. Tél. (037) 43 15 23.

CHIEN COCKER SPANIEL mâle, 8 mois, avec pedigree. Prix intéressant. De préférence à personne disposant d'un jardin ou à la campagne. Téléphoner au (039) 22 35 30.

Demandes à acheter

ARMOIRE ancienne ou de style, 1 ou 2 portes, hauteur maximale 195 cm. Tél. 41 27 08.

2 FOURNEAUX A MAZOUT, 2 fourneaux à gaz, pour chambres. Tél. 46 12 28.

A louer

JOLIE CHAMBRE MEUBLEE chauffée, bains, à jeune homme sérieux. Tél. 25 98 57.

A BOLE, APPARTEMENT 5 pièces, avec garage, pour le 24 novembre, 550 fr. Téléphone 41 37 72.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune homme. Tél. 24 13 94.

CHAMBRE à monsieur. Tél. 33 11 38, entre 12 et 13 heures.

2 CHAMBRES MEUBLEES, hall-cuisinette, cabinet de toilette. Adresser offres écrites à GO 2316 au bureau du journal.

SAINT-BLAISE, pour date à convenir, appartement 2 pièces, confort, belle situation (sans garage, ni parcage). Adresser offres écrites à MP 2317 au bureau du journal.

CHAMBRE A MONSIEUR, tout confort, pour le 1er octobre. Tél. 31 42 29.

A BEVAIX, 1 CHAMBRE indépendante, confort. Tél. 46 16 31.

PENSION complète ou partielle, chambres à disposition. Quartier avenue des Alpes. Tél. 25 41 50, 25 13 63.

Demandes à louer

FUTURES INSTITUTRICES cherchent deux pièces, cuisine, à Neuchâtel, prix modéré. Tél. (039) 26 05 66.

JEUNE DAME cherche studio ou deux pièces non meublés, pour début novembre, à Neuchâtel. Tél. 24 60 86, le matin.

APPARTEMENT 4 PIECES avec salle de bains. Loyer modéré. Région Sauges - Colombier. Tél. 55 22 46.

JEUNE FILLE cherche studio meublé à Neuchâtel pour le 15 octobre 1972 ou date à convenir. Tél. (061) 72 17 12, 8-11 h, 12-16 heures.

Offres d'emplois

JE CHERCHE JEUNE FILLE ou dame pour garder deux enfants, samedi et dimanche de la Fête des vendanges. Tél. 24 22 58, de 9 à 11 h ou de 15 à 17 heures.

PESEUX. COUPLE DE MISSIONNAIRES canadien cherche quelqu'un pour soigner deux petits enfants 5 jours par semaine, du 2 octobre ou 23 décembre. Tél. 31 17 22.

FEMME DE MENAGE est cherchée d'urgence 1 heure par jour le matin, pendant 3 jours, les 3 autres jours 4 heures par jour. Tél. 31 11 31.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME cherche emploi de réceptionniste chez médecin, ou dans bureau. Adresser offres écrites à 269-588 au bureau du journal.

DAME garderait bébé. Très bon soins. Vêtements à disposition. Tél. 25 99 57.

JEUNE ANGLAIS, 20 ans, plâtrier qualifié, cherche emploi, région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à FN 2315 au bureau du journal.

JEUNE FILLE parlant allemand et français cherche place d'employée de bureau. S'adresser à Béatrice Recher, Bottmingstrasse 48, 4142 Münchenstein.

Divers

PARTICULIER CHERCHE 25.000 FR., intérêts 10 %, en 46 mensualités, garantie à disposition. Adresser offres écrites à EM 2314 au bureau du journal.

DEMOISELLE SERIEUSE cherche compagnon pour sorties, entre 30 et 40 ans. Ecrire à JN 2275 au bureau du journal.

Dans notre féerie exotique:

Fermez les yeux pour mieux rêver de Tahiti!

Imaginez la plus charmante des îles, un climat voluptueux, des indigènes souriants vous offrant des colliers de fleurs...
Ce paradis de Gauguin et de Melville peut aussi devenir le vôtre. La vie à Tahiti est une fête perpétuelle que vous aurez de la peine à quitter. Et ce n'est pas seulement le soleil, le ressac de la mer sur les plages dorées qui vous laisseront la nostalgie au cœur, mais ce doux nonchaloir que chantait déjà Baudelaire.
En tout cas oubliez deux choses: la cravate et le complet foncé!

18 jours dès **Fr. 2390.–**

Vols avec jet Boeing 707 de BOAC du 21 décembre 1972 au 12 avril 1973 18 jours à Moorea et Tahiti, 18 jours à Bora-Bora et Tahiti, 18 jours de croisière dans le Pacifique Sud.

Brésil	9 jours dès Fr. 1590.–
Bangkok Extrême-Orient	10 jours dès Fr. 1295.–
Afrique Orientale	9 jours dès Fr. 990.–
Ceylan	9 jours dès Fr. 1195.–
Mexique	17 jours dès Fr. 1590.–
Maroc/Agadir	8 jours dès Fr. 690.–
Canaries	8 jours dès Fr. 495.–
Dakar	15 jours dès Fr. 995.–
Madère	8 jours dès Fr. 895.–

57.58.6

KUONI

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

CONSULTATION

Une esthéticienne de HELENA RUBINSTEIN, grande spécialiste des traitements de la peau, se fera un plaisir de vous recevoir

du mardi 26 au vendredi 29 septembre

Parfumerie - Boutique

Stähli

Vis-à-vis de la Poste

Tél. 24 20 21 Neuchâtel

YVERDON NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS DELEMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHEY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE

OFFRES D'EMPLOIS

Nous tenons à disposition des entreprises intéressées de la RÉGION NEUCHATELOISE :

- **chauffeurs-vendeurs**
- **délégués commerciaux**
- **représentants**
- **promoteurs de vente, etc.**

ayant suivi une formation au sein de notre institut.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

msa LAUSANNE Tél. (021) 23 93 65/66

METANOVA SA
CRESSIER/NE

Atelier de constructions métalliques
Tél. (038) 47 18 33

engage à des conditions EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES :

SERRURIERS **MÉCANICIENS**
SOUDEURS **TOURNEURS**
TÔLIER **PEINTRE**
COUPEUR-PLIEUR **OUVRIERS semi-qualifiés**
JEUNES GENS SANS FORMATION

Nous offrons à tout candidat :

- un bon salaire selon capacités
- semaine de 5 jours
- bonne ambiance de travail dans des ateliers bien équipés
- une formation accélérée avec un bon salaire pour les jeunes gens et les changements de profession
- conditions sociales avancées.

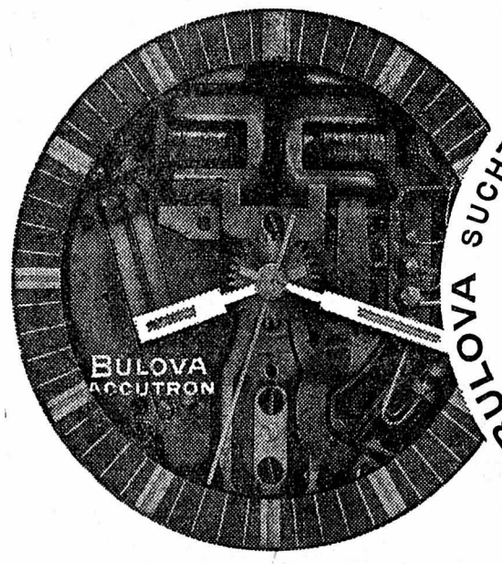

BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT

HORLOGERS et HORLOGERS-DÉCOTTEURS

sur nos montres conventionnelles ou électroniques « Accutron »
(Formation sur ces dernières assurée par nos soins.) Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Veuillez appeler
BULOVA WATCH COMPANY INC.
Tél. (038) 24 15 52 à Neuchâtel
ou (032) 41 07 41 à Bienne

17086 B/N

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 **Tél. 31 57 32**

engage tout de suite

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles en atelier.

Nous engageons les étrangères au bénéfice du permis d'établissement, ou « hors plafonnement ».
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A. SSIH

Nous engageons

UN MÉCANICIEN de PRÉCISION et UN RECTIFIEUR

Si vous recherchez un **poste de confiance, très bien rétribué, un travail intéressant, un horaire individuel,** venez visiter librement notre atelier mardi ou mercredi 26 et 27 septembre, entre 18 et 20 heures.

H. HONEGGER
Mécanique de haute précision
Côte 17, **Neuchâtel** - Tél. 25 34 76

Administration cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

SECRÉTAIRE

Faire offres sous chiffres BH 2290 au bureau du journal.

RESTAURANT BAGATELLE
cherche pour entrée immédiate

GARÇON DE CUISINE

Tél. (038) 25 82 52, ou se présenter dès 14 heures.

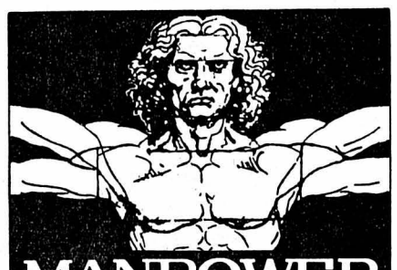

MANPOWER
recrute

aides-monteurs-électriciens
manœuvres

8a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

MANPOWER prévoit

Seul, Manpower publie ses prévisions d'emplois temporaires. Demandez le manpower planning, disponible gratuitement dans tous les centres Manpower.

... ils viennent d'arriver
... les coats d'hiver
et manteaux reporter
... choix inouï

Le clou ... leur prix
Manteau reporter avec doublure amovible
Différentes couleurs
Coton avec synthétique
Imprégné
Tailles: 92–170;
50.– à 85.–
50.—

Nouveaux: Avec col de fourrure
Coat d'hiver doublé
Col fourrure imitation
Coloris: beige et brun
Coton enduit
Tailles: 116–170;
80.– à 105.–
80.—

Jeans manchester
Brun foncé
Pur coton
Tailles: 104–170;
19.50 à 40.50
19.50

Pantalon pour garçon
Chevron beige/brun
Laine/polyester
Tailles: 104–170;
23.– à 45.–
23.—

W 93 K

OFFIZIELLER AUSSTATTER DER SCHWEIZER OLYMPIA-MANNSCHAFT
Frey FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'EQUIPE OLYMPIQUE SUISSE
FORNITORE UFFICIALE DELLA SQUADRA OLIMPICA SVIZZERA
OLYMPISCHE SPIELE · JEUX OLYMPIQUES · GIUOCHI OLIMPICI

Attention: grand concours de «puzzle»
Vous gagnez 250 appareils photographiques!
Demandez les formules auprès de nos succursales.

Frey

Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

LA CAISSE MUTUELLE NEUCHATELOISE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE EN CAS DE MALADIE offre à employé de commerce, ayant connaissance de la comptabilité, un poste de

CHEF DE BUREAU

Possibilités de se perfectionner sur un système électronique.

Faire offres à l'administration centrale de la CMN, case postale 11, 2013 Colombier.

Garage A. Waldherr cherche

LAVEUR-GRAISSEUR

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Tél. (038) 24 19 55.

DELACHAUX & NIESTLÉ S.A. à Neuchâtel cherche

vendeur ou vendeuse en papeterie

avec expérience. Emploi stable et bien rétribué pour personne énergique, ayant de l'initiative. Entrée à convenir.

Faire offres à

Delachaux & Niestlé S.A.,
4, Passage Max-Meuron,
bureau du personnel,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

Brasserie de la Rosière, rue des Parcs 115, cherche

SERVEUSE

entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (038) 25 93 73.

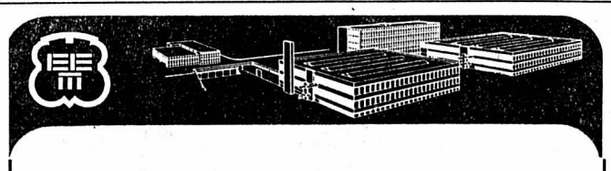

Je suis

libre toute la journée

depuis que j'ai choisi **L'HORAIRE SPÉCIAL** de 17 h à 22 heures.

Les petits travaux faciles d'horlogerie électronique m'ont été enseignés rapidement grâce aux techniques ultra-modernes d'une entreprise d'avant-garde.

La possibilité de vaquer à vos occupations journalières tout en ayant un salaire, n'est-ce pas aussi ce que vous recherchez Madame ou Mademoiselle ? **N'hésitez pas à téléphoner ou à vous présenter à notre bureau du personnel.**

Tél. (038) 33 44 33 **2074 Marin**

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY® SWISSONIC

Magasin à Neuchâtel engage une

VENDEUSE

Débutante également acceptée. Place stable. Travail agréable. Activité intéressante.

Téléphoner au (038) 24 18 19.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dirigeant très expérimenté (50 ans), spécialiste du marketing (organisation-vente-contentieux) cherche

siège dans le conseil d'administration

d'une entreprise pour y apporter une collaboration active.
Faire offres sous chiffres KT 2320 au bureau du journal.

Jardinière d'enfants

cherche place dans une école, si possible à la campagne.

Tél. (038) 41 28 47.

JEUNE FILLE

de 16 ans, cherche emploi comme apprentie dans un bureau.

Adresser offres écrites à AI 2310 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

français - anglais, bonnes connaissances d'allemand et d'italien, ayant plusieurs années d'expérience, cherche emploi avec responsabilités, région Neuchâtel et aux environs. Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites à CK 2312 au bureau du journal.

Jardinière d'enfants

diplômée cherche emploi pour entrée immédiate ou date à convenir.
Langue maternelle française.
Notions : allemand-espagnol.

Adresser offres écrites à JS 2319 au bureau du journal.

Jeune fille âgée de 16 ans, école ménagère 1 an, cherche

emploi dans maison privée

pour début mai 1973.
Possibilité de suivre des cours souhaitée. Vie de famille.

Prière d'adresser offres écrites à Famille Wyss, Albisstrasse 90, 8134 Adliswil.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les champignonneurs chaux-de-fonniers ont fait une ample moisson pour leur exposition annuelle

Durant le week-end, la Société mycologique de la Chaux-de-Fonds a présenté sa traditionnelle exposition annuelle de champignons à la petite salle de l'Ancien-Stand. Quelque 290 espèces de la région ont été cueillies par les membres du club local. C'est un beau résultat, car cette année, les conditions climatiques ne furent guère favorables à la croissance des champignons, par suite de la sécheresse trop accentuée.

Bien que ce « tableau de chasse » des champignonneurs locaux soit fort impressionnant dans sa présentation, il n'est pas exhaustif ; on pourrait en effet en râtissant bien les sous-bois, y ajouter quelques dizaines de sortes peu connues du grand public ou même encore assez mal répertoriées par les spécialistes.

Néanmoins les espèces les plus connues étaient représentées ce week-end. Fait curieux, on n'a pas trouvé cette année d'amanite phalloïde ; mais l'amanite citrine qui lui est très semblable et la caractéristique amanite tue-mouches ont toutes deux été récoltées. Parmi les raretés, il faut noter la Russula xerampelina de la famille des russules, qui a été trouvée par Mme Marti, une mycologue avertie de Neuchâtel.

On ne saurait trop souligner l'aspect informatif de telles expositions qui mettent en garde les champignonneurs amateurs des dangers que recèlent certaines espèces toxiques, voire mortelles pour quelques-unes d'entre elles. C'est ainsi que les espèces à ne pas confondre sont bien mises en valeur, en particulier, **le tricholome tigré vénéneux** qui ressemble au tricholome couleur de terre et au mousseron gris, ces deux derniers étant comestibles.

De toutes manières, en cas de doute, il ne faut pas hésiter à se renseigner au bureau du service d'hygiène de la ville, qui est maintenant aussi desservi le week-end, comme nous l'avons annoncé récemment.

Le club local mycologique se réjouit de l'intérêt croissant que l'on enregistre chez le grand public pour la nature et sa sauvegarde. Cette nouvelle attitude se manifeste aussi chez les amateurs de cryptogames. Il va sans dire que les espèces les plus courues telles que les bolets, les chanterelles ou les mousserons risquent d'être moins abondants que par le passé. Il faudrait bien sûr les protéger le jour où elles seraient menacés de disparition. A ce propos, les responsables de la société locale se félicitent des mesures qui ont été édictées récemment par le Conseil d'Etat et qui visent à protéger les champignons aussi dans les réserves naturelles du canton. Il n'en reste pas moins qu'il sera relativement difficile de faire respecter la nouvelle loi.

Ainsi par cette exposition, la Société mycologique poursuit-elle son activité au service du public, qui demeure très fidèle depuis 25 ans à chaque rendez-vous annuel. Mais en outre, le club est très vivant, puisqu'il compte 239 membres et qu'une poignée de passionnés se réunit tous les lundis pour parfaire ses connaissances. Une constance assez rare pour qu'on la signale !

Bl. N.

Pendant des années il avait volé des sous-vêtements féminins

De notre correspondant :

Le juge d'instruction des Montagnes, dans un communiqué publié hier après-midi, signale qu'après l'arrestation, le 7 septembre, du nommé E.M., 23 ans, il s'est révélé que ce jeune homme avait commis de 1967 à 1972 quantité de vols de vêtements et sous-vêtements féminins, pour un montant global de 4338 francs.

Ces vols ont été perpétrés à l'intérieur et à l'extérieur d'immeubles de la ville.

E.M. a détruit la plus grande partie des effets dérobés. Toutefois, la police de sûreté a saisi à son domicile un lot de vêtements et de sous-vêtements qui proviennent de vols commis au cours des mois de juillet et août de cette année, dans les quartiers sud-est de la Chaux-de-Fonds.

Il n'a pas été possible d'identifier les personnes à qui ces effets appartenaient. Ceux-ci sont à disposition de leurs propriétaires au greffe du juge d'instruction, rue du Banneret.

Rappelons que le nommé E.M. avait été arrêté, de nuit, dans les sous-sols d'une maison d'un quartier sud-est de la ville et qu'il s'était « spécialisé » dans le vol de lingerie.

Il a été écroué à la Chaux-de-Fonds.

MOTOCYCLISTE CHAUX-DE-FONNIER TUÉ PRÈS D'ASSENS

D'un de nos correspondants :

Dimanche, peu après 20 h, un accident mortel s'est produit sur la route Lausanne-Yverdon, au lieu dit « Bornalet », commune d'Assens.

M. Marcel Molliet, 38 ans, habitant à la Chaux-de-Fonds, qui roulait à motocyclette en direction de Lausanne, est violemment entré en collision avec une voiture roulant en sens inverse au cours d'un dépassement. Projeté dans un champ, il a été tué sur le coup. Le conducteur de l'auto, M. Roger Bise, 52 ans, domicilié à Bevaix, ainsi que ses passagères, Mmes Marianne Bise et Hélène Perrinjaquet, sa femme et sa tante, ont été blessés et conduits à l'hôpital cantonal à Lausanne.

Les officiers d'état civil réunis en ville

(Avipress - Robert)

D'un de nos correspondants :

Les membres de l'Association des officiers de l'état civil du canton ont siégé samedi à la Chaux-de-Fonds. Le président, M. Mathias Wirz, de Colombier, salua la présence des représentants de l'autorité de surveillance, MM. Samuel Huguenin et Daniel Ubersax, respectivement 1er et 2me secrétaires du département de justice, et souhaita la bienvenue aux délégués de l'association valaisanne (M. Tamarca) vaudoise (M. Albert Bonnet) bernoise (M. G. Montavon) suisse (M. F. Dailler) et à M. Hans Kupfer, chef du service fédéral de l'état civil.

Après l'appel et l'acceptation du dernier procès-verbal, l'assemblée adopta les rapports présentés par le président, le caissier, M. Léon Borel et les vérificateurs. Puis le délégué à l'assemblée fédérale d'Engelberg, M. Ballmer de la Chaux-de-Fonds résuma les séances qui se déroulèrent dans le canton d'Obwald.

Après les admissions et démissions, il fut observé une minute de silence à la mémoire d'un membre d'honneur décédé en cours d'année, M. R. Tschanz.

DANS LE VAL-DE-RUZ

La prochaine assemblée cantonale se tiendra aux Geneveys-sur-Coffrane dont l'officier d'état civil, M. Roger Cuche, est automatiquement désigné comme délégué à l'assemblée fédérale 1973 qui aura lieu aux Diablerets. Dans les divers, M. Kupfer renseigna l'assemblée sur les importantes révisions à venir au sujet du droit de famille. Il signala que la première étape était terminée : celle de l'adoption, dont les Chambres fédérales ont accepté la loi. La deuxième étape traitera du droit d'affiliation et la troisième révisera le droit de mariage. Des projets de loi seront adressés à tous les officiers d'état civil. L'orateur conclut en soulignant que les tâches à venir pour chaque officier d'état-civil seront lourdes, car il y aura des changements fondamentaux, mais il est certain de pouvoir compter sur la compréhension et le travail de chacun.

Puis MM. Samuel Huguenin et D. Ubersax commentèrent des cas particuliers à traiter ; des discussions intéressantes animèrent la salle. M. Calame demanda si pour le cinquantenaire de l'Association neuchâteloise, le département de justice ne pourrait pas revoir le montant de sa subvention qui est de 200 fr. depuis 1960.

Après l'assemblée, les autorités de la Chaux-de-Fonds offrirent un apéritif aux membres. M. Claude Robert, conseiller communal, apporta le message de l'exécutif en mettant l'accent sur les tâches combien variées et quelquefois ambiguës des officiers de l'état civil. Le conseiller d'Etat René Meylan, apporta le salut des autorités cantonales. Il releva que l'exécutif cantonal n'avait pas souvent été dérangé dans le domaine de l'état civil, preuve que tout va très bien dans les offices. La journée se termina par un repas.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, Les grandes vacances (dès 12 ans).

Eden : 18 h 30 : Evasions sexuelles de jeunes filles (18 ans) ; 20 h 30, Le tueur (16 ans).

Plaza : 20 h 30, Les quatre mercenaires d'El Paso (16 ans).

Scala : 19 h, Le Magot (16 ans), 21 h, Dingo et Donald (sans limite d'âge).

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Moderne, Daniel-Jean-Richard 27. Dès 21 h tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (25 septembre)

Naissances : Berset, Olivier, fils de Jean-Gustave, médecin et de Rosmarie-Elisabeth, née Steffan ; Christen, Marlène-Denise, fille de Jean, agriculteur et de Denise-Ynès, née Meylan ; Gutmann, Nadja, fille de Michel-André, imprimeur et de Josette Pâquerette, née Poyard ; Sauser, Roger-Charles, fils de Charles-Marcel, commerçant et de Klara, née Mosimann.

Promesse de mariage : Facchin, Elio-Renzo, sérigraphe, et Walter, Marie-Rose.

Décès : Rattagi, Angelo, m-gypseur-peintre, né le 23 avril 1886, célibataire, domicile Paix 89 ; Barben, Gottfried-Edouard, agriculteur, né le 2 avril 1890, veuf de Jeanne-Alice, née Rohrbach, domicilié Joux-Perret 29.

Jeune cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 13 h 20, au guidon de son cyclomoteur, le jeune Charles-André Perret, domicilié à la Corbatière, roulait rue du Balancier en direction nord. A la hauteur de la rue de la Serre, il n'a pas accordé la priorité à une auto conduite par M. F.I., de la ville. Le jeune cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une fracture à la clavicule droite et d'une commotion cérébrale.

La station d'épuration de la Sagne : projets et soucis pour 1.600.000 francs

De notre correspondant :

Le Conseil général de la Sagne a siégé la semaine dernière en séance extraordinaire d'information sur le problème de l'épuration des eaux. Les plans furent présentés à l'assemblée, concernant le futur réseau d'égouts avec collecteurs secondaires et principaux, par M. Michel Ballmer, chef du service communal des eaux.

M. Jean-Pierre Rossel, ingénieur au service cantonal des eaux, fit un exposé sur les travaux à envisager. Il commenta l'éventuelle station d'épuration dont le système préconisé serait à lit bactérien. Pour la commune, la dépense totale s'élèverait à 1.600.000 fr., tout compris, dont à déduire les subventions fédérales et cantonales. Une discussion générale intervint et chacun put poser les questions désirées. Elles furent nombreuses, tant le problème est complexe : les fermes devront toujours conserver leurs fosses étanches, car il est impossible d'amener le purin à la station d'épuration ; pour les eaux pluviales, il serait possible de prévoir certains déviateurs allant dans des trous perdus, afin de limiter les volumes d'eau.

L'étude d'une station intercommunale avec les Ponts-de-Martel ne serait-elle pas souhaitable afin d'avoir des frais d'exploitation diminués par la suite ? D'après M. Rossel, ceux-ci ne seraient pas réduits au 50 % et le coût du collecteur serait extrêmement élevé en raison de la longueur de la vallée. D'autre part, un problème de pente nécessiterait la création de stations de pompage intermédiaires, ce qui provoquerait encore des dépenses importantes.

Pour la Sagne, les travaux pourraient se faire par étape bien distincte : d'abord le village, avec la création d'un réseau d'égouts, puis la station d'épuration, le réseau d'égout à Miéville Sagne-Eglise, les Cœudres et enfin la Corbatière.

Le législatif sera appelé prochainement à voter un crédit pour permettre au Conseil communal de demander une étude à des bureaux techniques et d'ingénieurs. En cas d'accord du Conseil général, la population et les propriétaires en particulier seraient convoqués à une séance d'information avant le début des travaux. Comme on peut le constater, il y a du travail pour tout le monde et les problèmes seront lourds de conséquences.

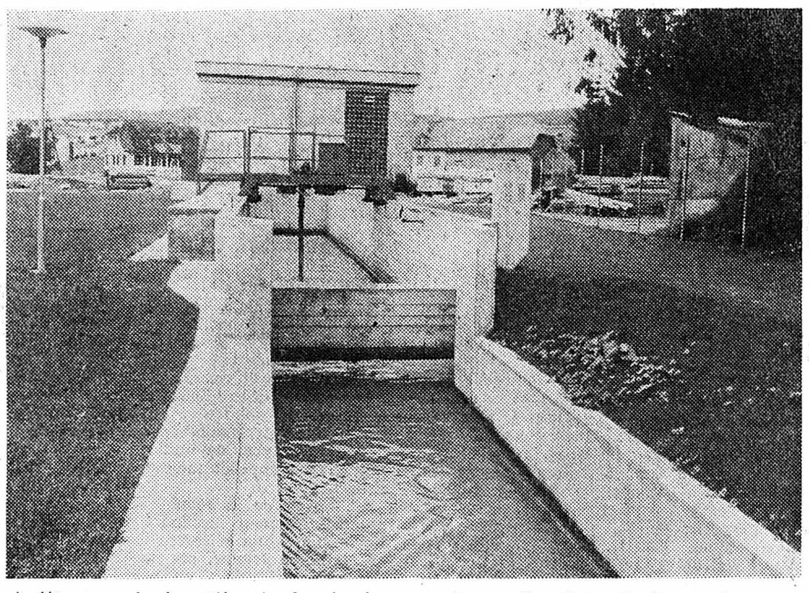

A l'instar de la ville du Locle (notre photo d'archives), bien d'autres communes du canton possèdent aujourd'hui leur station d'épuration. Au tour de la Sagne dans quelques années ?

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Au législatif de Coffrane : près de 200,000 francs pour les eaux usées

Douze conseillers généraux ont siégé vendredi soir sous la présidence de M. Gustave Jeanfavre et en présence du Conseil communal au complet et de l'administrateur Mlle Bischoff. Précédemment, les conseillers généraux nommés au Conseil communal lors de la dernière séance ont été remplacés tacitement par M. Fritz Müller premier suppléant de la liste radicale et par MM. Bertrand Perrenoud, Claude Hostettler, Jean von Allmen et Marcel Nicolet pour les libéraux.

A l'ordre du jour figurait : 1. Appel. 2. Procès verbal. 3. Demande d'ouverture d'un crédit de construction pour le canal collecteur. 4. Achat d'une parcelle de terrain. 5. Demande de crédit pour la remise en état des chambres d'eau. 6. Rapport sur la source d'eau aux Genevrets et 7. Divers. Après l'appel et la lecture du procès-verbal de la dernière séance, rédigé par Mme Marguerite Aver, le Conseil général donna l'autorisation au Conseil communal d'ouvrir un crédit de construction en compte courant auprès d'un établissement bancaire jusqu'à concurrence du crédit de 185.000 fr. accordé lors de la séance du 17 avril pour la construction du canal collecteur des eaux usées.

Puis, à l'unanimité, il ratifia l'achat d'une parcelle de terrain de 745 m2 à M. Lucien Magnin à raison de 2 fr. 50 le m2. La construction du chemin d'évitement du village au Breuil pour les camions transportant les matériaux provenant du chantier de la route Valangin - Boudevilliers à la gravière désaffectée des Combes, en juin écoulé, avait nécessité cet achat tandis que la majeure partie du tracé, située sur une parcelle appartenant à la commune des Geneveys-sur-Coffrane fait l'objet d'un échange avec une parcelle appartenant à Coffrane sur le territoire des Geneveys.

Un crédit de 2500 fr. fut aussi accordé au Conseil communal avec clause d'urgence pour la réfection des chambres d'eau servant au captage des sources au lieu dit « Les Trois Suisses ». Lors d'une précédente séance, le Conseil communal avait été chargé d'étudier l'opportunité de capter une source d'un débit de 70-80 lit / min dans la gravière des Genevrets. Or, les rapports d'analyse de cette eau ne sont pas très favorables et, dans ces conditions, le Conseil communal hésite à faire des frais importants ; la canalisation que nécessiterait le raccordement au réseau du village reviendrait à elle seule à quelque 80.000 francs.

Considérant que la consommation d'eau est en constante augmentation, M. Claude Hostettler est au contraire d'avis qu'il ne faut pas négliger une possibilité d'assurer le ravitaillement en eau de la commune de façon indépendante ; la qualité de cette eau étant peut-être influencée momentanément par l'environnement. Aussi ce problème est-il renvoyé au Conseil communal pour complément d'informations.

Dans les divers, il fut question de l'alimentation des fontaines publiques qui sont victimes de la sécheresse persistante ; de signalisation routière sur la route dite « du Carabinier » ainsi que des taxes très modestes en usage pour l'utilisation du poids public.

La kermesse de l'Eglise catholique

La kermesse de l'église catholique du Val-de-Ruz s'est déroulée ce dernier week-end dans les locaux paroissiaux à Cernier. De nombreux paroissiens, venus de tous les villages du Vallon, ont tenu à marquer par leur présence et leurs achats leur attachement à l'église. L'éclatant succès obtenu durant ces deux jours a récompensé à leur juste valeur les efforts que les organisateurs n'ont pas ménagés.

Samedi dès 14 h, le public se pressait déjà à l'ouverture des stands, bazar, buffet et cantine, tandis que les enfants participaient aux jeux organisés à leur intention. En début de soirée, les amateurs de raclettes et de vol-au-vent purent satisfaire leur gourmandise pendant que le fantaisiste Gaston Blanchard, avec son accordéon et ses bonnes histoires, créait une joyeuse ambiance. Cette première journée s'est terminée dans la gaîté avec la danse conduite par l'orchestre The Melody's.

Dimanche matin, après la messe, les paroissiens se sont retrouvés au concert-apéritif donné par la fanfare « L'Union Instrumentale » de Cernier. A 12 h 30, une centaine de convives étaient réunis pour déguster une excellente choucroute garnie. L'après-midi, un concert donné par la société d'accordéonistes « L'Epervier » et des productions d'enfants de la paroisse ont mis un point final à cette kermesse parfaitement réussie.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piergiovanni Fontaine.

Pharmacie médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LE LOCLE

Cygnes aux Taillères

(sp) Des cygnes ont une nouvelle fois élu domicile au lac des Taillères, où leur majestueuse promenade sur les eaux calmes et basses, ne dépare nullement dans ce paysage haut jurassien.

La rose de la générosité

(c) La « Journée de la rose », une vieille tradition locloise qui n'avait pu se dérouler, malheureusement, l'année dernière, a connu samedi un magnifique succès. Des centaines de fleurs ont été vendues. Le produit de cette journée, destiné à la maison de retraite « La Résidence », est de 1645 francs. Le Lion's-club, quant à lui, a fait un don de 200 francs qui viendra s'ajouter à la somme initiale.

Etat civil du Locle (22 septembre)

Mariages. — Di Stefano, Gaspare, ouvrier du bâtiment, et Margiotta, Rosa. Silvano, Giuseppe, aide-infirmier, et Joliat, Ginette-Léonie. Graber, Jean-Pierre économiste, et Clerc, Liliane-Marguerite.

Naissances. — Emel, Géraldine, fille de Denis-Hubert, décolleteur, et de Jeannine-Claire-Raymonde, née Della-Casa. Lapray, Vincent, fils de Jacques, technicien, et de Nicole-Emilie-Louisette née Lesourd. Jequier, Katia-Christelle, fille d'Armand-Roger, agriculteur (les Brenets), et de Monika-Gabriella, née Haslauer.

Décès. — Montandon, Jeanne, ménagère, née en 1894. Mesko, Mihaly, cordonnier retraité, né en 1899, veuf de Valeria née Pölöskei.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VAL-DE-TRAVERS

L'intégrale des chorals de Leipzig, de J.-S. Bach

Pour marquer dignement la reprise de leurs heures musicales, les « Concerts de Fleurier » avaient convié une fois de plus, dimanche soir au temple protestant, l'organiste autrichien Alfred Mitterhofer. D'emblée, à l'écoute de l'intégrale des 18 chorals de Leipzig, de Jean-Sébastien Bach, la petite phrase d'Albert Einstein, aussi paradoxale que pertinente, nous est revenue à l'esprit : « Chez Bach, tout est italien, et rien ne l'est. » Car ces chorals sont à la fois l'expression d'une spontanéité, d'une joie de vivre et d'une luminosité toutes méridionales, et celle d'une réflection, d'une spiritualité toutes germaniques. D'ailleurs ces 18 pièces n'ont pas été composées d'un seul jet par Bach ; certaines l'ont été entre 1078 et 1717, alors que l'artiste était au service du duc Wilhelm-Ernst de Saxe-Weimar, mais ce ne fut qu'au printemps de 1750, quelques mois avant sa mort, qu'il a complété et remanié cette remarquable série d'œuvres relativement brèves. Leurs mélodies sont traitées de manières très variées quant à la couleur sonore, à la voix dans laquelle elles apparaissent (du soprano à la basse) et à la forme (simple ou ornée).

De plus, cette succession de 18 chorals met en valeur les différentes sonorités de l'orgue, de l'élan triomphant de la Pentecôte au prélude de la mort ; au reste, le dernier choral a été dicté par Bach, devenu aveugle, à son gendre, sur son lit de mort... Et Alfred Mitterhofer, de culture germanique (il est diplômé de l'Académie de musique de Vienne, sa ville natale), mais imprégné de l'esprit latin de la Suisse romande où il a parfait ses études de théologie, a rendu avec toute la finesse sensitive et toutes les qualités techniques souhaitables cette suite de petits chefs-d'œuvre illustrant toutes les facettes de la vie d'un homme, voire de l'homme.

Un tel concert redonne tout son sens à l'expression si souvent galvaudée de « musique spirituelle » car durant près de deux heures, l'auditeur est littéralement pris dans un enchaînement d'états d'âme duquel il ne saurait échapper. Il est subjugué par une force impalpable qui émane de ces chorals et que l'interprète, surtout s'il possède le talent d'Alfred Mitterhofer, rend encore plus potentielle, sinon coercitive.

K.

VAUD — VAUD — VAUD

« L'autonomie des communes menacée ? »

De notre correspondant :

Le parti radical payernois a siégé sous la présidence de M. Henri Zinder, qui a salué le conférencier, M. Claude Perey, syndic et député, à Crissier, président de l'Union des communes vaudoises, ainsi que MM. Achille Meyer, syndic, Olivier Gilliand et Gaston Rapin, députés.

Trois membres du comité étaient démissionnaires : MM. Henri Zinder, Roland Chautems et Jean-Louis Delacour. Ils seront remplacés par M. Olivier Gilliand, président, Mme Claudine Rapin, secrétaire, et Claude Charmoy, caissier. Au nom du parti, M. Marc Piccard leur a adressé de chaleureux remerciements. Après un bref échange de vues sur le travail futur du parti en vue des élections communales de 1973 et sur la composition des Conseils communaux (nombre trop élevé de conseillers), M. Claude Perey, parla du sujet : « L'autonomie des communes est-elle menacée ? »

« L'avenir des communes vaudoises est un problème qui se pose avec une certaine acuité actuellement, a déclaré d'emblée l'orateur, et le règlement d'application de l'arrêté fédéral sur l'aménagement du territoire en est un exemple frappant. La caractéristique de notre époque étant d'être soumis à des changements incessants, il faut s'efforcer de préserver les formes de vie propres à notre pays et maintenir nos traditions. Les communes doivent rester les gardiennes d'un genre de vie qui nous est coutumier et la défense de leur autonomie se justifie, car l'homme aura toujours besoin de se sentir entouré dans une communauté. Les compétences respectives de l'Etat et des communes sont parfois mal définies et actuellement les décisions appartiennent trop souvent aux technocrates. Il faut admettre aussi que l'octroi de subsides entraîne inévitablement l'intrusion des pouvoirs supérieurs dans les affaires communales et que la compétnece de l'Etat en matière de contrôle reste très étendue.

Ayant émis quelques idées sur la manière dont les nombreuses tâches devraient être mieux coordonnées entre les communes et l'Etat, le conférencier déclara que l'aménagement du territoire était un problème douloureux de partage des compétences.

Après avoir insisté sur le fait que la croissance économique ne devrait pas uniquement se concentrer dans la région lémanique, l'orateur conclut son exposé en affirmant avec force que « le fédéralisme est le seul système qui nous permet de vivre dans le cadre de la Suisse ».

Au cours de la discussion, répondant à une question, M. Perey donna son avis sur l'initiative législative « pour aménager le sol vaudois avec équité et bon sens et le soustraire à la spéculation » (initiative Delafontaine), qui a récolté près de vingt mille signatures reconnues valables et a ainsi abouti. Le conseil d'Etat n'ayant pas présenté, comme il l'avait annoncé, son propre projet de loi, c'était de bonne guerre de lancer l'initiative, ce qui a été fait au moment opportun, reconnut l'orateur. Mais, après ces fleurs lancées au comité d'initiative, il fit le procès de la loi proposée, affirmant que le système envisagé lui paraissait boiteux, voire suspect.

PAYERNE

Exposition des paysannes

(c) A la maison de paroisse, de nombreuses personnes de toute la basse-Broye ont rendu visite à l'exposition organisée par le groupe de Payerne de l'Association des paysannes vaudoises. Exécutés au cours des cinq dernières années, les travaux présentés (broderie, tricot, tapisserie, crochet, peinture sur porcelaine, paille tressée, décoration, etc.) ont fait l'admiration des visiteurs qui ont pu apprécier le savoir-faire et l'habileté des paysannes, qui avaient également confectionné un choix impressionnant de friandises.

YVERDON

Les adieux au geôlier-chef

(c) M. Anselmier, chef du service pénitenciaire du département de justice et police, a pris officiellement congé de M. Sylvain Burdet, geôlier-chef des prisons d'Yverdon, mis au bénéfice de la retraite. Celui-ci sera remplacé par M. Charles Doy, anciennement geôlier des prisons d'Aigle. Différentes personnalités ont pris la parole. MM. Lassueur, municipal de police, Magnenat, préfet du district, Grignoli, président du tribunal, et Jaquenoud, juge informateur. Chacun se plut à relever le travail fait par M. Burdet, sa serviabilité et son courage lorsqu'à plusieurs reprises il fut attaqué par des détenus.

M. Anselmier remit à M. et Mme Burdet des cadeaux-souvenir.

M. Sylvain Burdet occupera, dès le premier octobre et malgré sa retraite, les fonctions de huissier-chef du tribunal du district, en collaboration avec M. Jacques Wulliamoz, huissier.

SAINTE-CROIX

Deux séminaires

((c) Un séminaire de chimie organique des Universités de Suisse romande, organisé par le professeur Sheffolt, de Fribourg, et réunissant 80 spécialistes internationaux, s'est tenu la semaine dernière à Sainte-Croix. Durant cette semaine, les spécialistes de la chimie inorganique seront les hôtes de la station.

SOUS LE PATRONAGE DE LA FAN

Succès de la marche du champignon

De notre correspondant :

Pour la troisième fois consécutive, un temps magnifique est venu récompenser les efforts des organisateurs de la marche du champignon. En effet, le Hockey-club des Geneveys-sur-Coffrane, sous la présidence de M. L. Baillod, secondé par un comité actif, mettait sur pied samedi et dimanche cette épreuve traditionnelle. Un parcours balisé d'une dizaine de kilomètres conduisait les participants du centre scolaire par la ferme du Louverain, la Prise et les Prés-Devant au belvédère de la Chenille.

Une cantine avait été dressée où chacun pouvait déguster une excellente soupe aux pois et du jambon à l'os. La descente à travers pâturages et forêts ramenait les marcheurs au village. Plus de 200 personnes prirent le départ et chacune reçut la médaille frappée à cette occasion. Des concurrents de toute la Romandie et même d'outre-Sarine furent enchantés de découvrir cette région jurassienne. Le challenge de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » récompensa la participante la plus âgée, Mme Guignet, de Lausanne, 78 ans. Un aveugle qu'il faut féliciter reçut également un prix spécial.

Beaucoup de bonne humeur et si les amateurs de champignons ne purent remplir leurs mouchoirs, ils garderont certainement de cette randonnée un agréable souvenir.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les représentants des commissions du feu et des corps des sapeurs-pompiers du district à Noiraigue

Trente-quatre représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers du district du Val-de-Travers ont siégé samedi à Noiraigue, sous la présidence de M. Perriard, directeur de la Chambre cantonale d'assurance. M. Rémy Hamel, vice-président du Conseil communal, a apporté le salut des autorités. Il a formé le vœu que les délégués gardent un bon souvenir de leur bref passage à Noiraigue. M. Perriard a salué M. Hamel, les maîtres ramoneurs, M. Niederhauser, de Couvet, représentant de la Fédération cantonale des sapeurs pompiers, M. Scholl, inspecteur adjoint à la Chambre cantonale d'assurance et M. Treyvaux, délégué de l'inspection fédérale des installations à courant fort.

Après l'adoption du procès-verbal, a été présenté le rapport 1971 de l'expert cantonal, qui relève que toutes les commissions de police du feu se sont réunies entre une et cinq fois au cours de l'exercice écoulé. Dans trois communes, le commandant des sapeurs-pompiers assiste aux délibérations et il serait désirable que dans toutes les communes il puisse être présent, afin de pouvoir conseiller les membres des commissions en matière de défense contre l'incendie. Les contrôles des bâtiments se sont faits normalement, mais il est recommandé de procéder à ces visites assez tôt pour permettre l'exécution des ordres donnés avant la période de chauffage. La proportion des ordres donnés, par rapport au nombre des bâtiments est de 2,3 %. L'objet des visites a porté principalement sur la prévention cotnre le feu, la lutte contre la pollution de l'air et des eaux, les installations de chauffage et les établissements publics.

Dans cinq communes, des remarques ont été faites au sujet du service de ramonage où les tarifs semblent souvent élevés et où le travail laisserait à désirer.

SEULE LA COMMUNE DE COUVET

Dans l'ensemble du district, des sanctions ont été accordées pour 25 constructions nouvelles et 46 transformations. De nombreuses demandes ont été examinées concernant les installations de chauffage à mazout. L'effectif des sapeurs-pompiers pour le district était de 696 en 1970 et 671 en 1971. Deux nouveaux commandants ont été nommés : le capitaine Rougemont à Fleurier et le premier-lieutenant Percassi à Buttes. Toutes les communes ont exécuté les trois exercices réglementaires prévus par l'article 19 de la loi sur la police du feu. Plusieurs cours de cadres et de sections ont été organisés en plus des exercies de compagnies. Seul Couvet a déploré un accident survenu lors d'un feu de forêt.

On a fait l'acquisition d'équipement personnel et de matériel de police de route à Couvet, d'un chariot et de courses à Travers, de petit matériel à Noiraigue, de courses et petit matériel à Boveresse, d'une jeep landrover à Fleurier, d'équipement personnel et matériel de signalisation à Buttes, de courses et d'équipement personnel à la Côte-aux-Fées, d'une moto-pompe et d'un mélangeur à injections aux Verrières et d'équipement personnel à Saint-Sulpice. Les corps de sapeurs-pompiers sont intervenus à 20 reprises pour feux de copeaux, de gadoues, de broussailles, de cheminée, de mazout, de forêt, de voiture et dans des cas de rupture de ligne électrique, de fermentation, d'inondation et de fuites de mazout. En outre Couvet est intervenu à la Nouvelle-Censière, dans le canton de Vaud, pour circonscrire un feu de chambre. Dans le domaine des adductions et installations d'eau, la Côte-aux-Fées a fait des recherches pour trouver de nouvelles sources. A part des améliorations faites normalement lors de l'agrandissement de quartiers, aucune autre installation importante n'a été faite dans le district. Toutes les communes, sauf Noiraigue ont participé aux cours et assemblées annuels. Travers a souhaité l'organisation par le département des Travaux publics d'un cours d'instruction à l'intention des membres des commissions de police du feu. La prochaine assemblée aura lieu à Boveresse le 22 septembre 1973.

EXERCICE

Le représentant de la fédération cantonale des sapeurs-pompiers a présenté un exposé traitant des feux d'installations électriques, de liaisons radio et des cours organisés par la Fédération. M. Treyvaux a présenté ensuite un intéressant exposé sur les dangers que peuvent provoquer des installations électriques mal isolées ou en mauvais état. Clichés et démonstration à l'appui il a montré ce qui dans ce domaine peut être dangereux, voir mortel. Il est de première importance que les installations électriques soient constamment maintenues en bon état. A l'issue de l'assemblée, une collation, préparée par quelques femmes de la localité et offerte par le Conseil communal a été servie aux participants.

En début d'après-midi un exercice de pompe s'est déroulé sous le commandement du capitaine Jean-Pierre Monnet. Les critiques furent élogieuses, les délégués ayant reconnu que la tenue du corps, son travail et l'état du matériel étaient excellents. Enfin le cendrier traditionnel a été offert au caporal François Bollini qui a quitté la localité.

Les dix ans de la section de pupilles de Boveresse bien fêtés malgré la bise...

De notre correspondant :

La journée commémorative des dix ans de la section des pupilles de Boveresse a débuté le matin, sur la place des sports, par un championnat de lutte et un concert-apéritif donné par l'« Harmonie » de Môtiers. Après un repas servi à la cantine, le même corps de musique a conduit un cortège dans les rues du village. Puis ont eu lieu plusieurs démonstrations en présence d'un public relativement nombreux qui, malgré le soleil, n'a pas eu chaud, une forte bise soufflant. Tour à tour se sont succédé la section de pupillettes de Boveresse, créée ce jour-là ; celles de Môtiers et Boveresse, marraines de la nouvelle section grenouillarde ; trois gymnastes à l'artistique dirigés par le couronné fédéral François Mügeli ; le groupe des artistiques de la section des pupillettes de Boudry ; des athlètes du Vallon ; et le cross des pupilles qui a réuni 43 concurrents.

Les productions des jeunes filles de Boudry valaient à elles seules le déplacement. Dirigées et entraînées par Jean-Claude Bays, ces jeune filles ont enchanté les spectateurs. Leurs démonstrations au sol, à la poutre d'appui, aux barres asymétriques, et au tapis ont été merveilleuses. Du beau travail ! En fin d'après-midi, le président du comité d'organisation, M. Albert Wyss, a salué les invités, Mmes Ginette Baudoin (Serrières), présidente de l'Association cantonale féminine de gymnastique, Charles Schneeberger et Michel Messerli, représentantes des sections de pupillettes de Môtiers et Couvet et MM. Albert Perrin (les Ponts-de-Martel), vice-président du comité cantonal de l'ACNG, Robert Jeanneret, président de l'UGVT qui exerçait les fonctions de « speaker » de la fête et Alexandre Zangrando, chef technique de l'UGVT, qui a dirigé les démonstrations de la journée avec le sérieux qu'on lui connaît.

Les résultats du cross des pupilles et du championnat de lutte ont été proclamés. Les meilleurs gymnastes ont reçu de magnifiques prix et des challenges (lutteurs et équipes de pupilles). Cette journée très réussie avait été fort bien organisée.

Un seul regret : que la bise ait fait fuir bien des spectateurs et qu'elle en ait retenu d'autres !

FYJ.

Voici les résultats

Championnat de lutte :

Catégorie seniors : 1. Christian Mathys, Saint-Sulpice : 27,50, gagne le challenge des « Trois Couronnes, la Côte-aux-Fées » ; 2. Jacques Aeschlimann, Fleurier, 27,25 ; 3. Charles Boerner, Couvet, 18 (2 passes seulement).

Catégorie juniors : 1. Jean-Jacques Tuller, Saint-Sulpice, 39,50, gagne le challenge « François Bezençon, Fleurier » ; 2. Daniel Tuller, Saint-Sulpice, 37,75 ; 3. Georges Grandjean, Couvet, 37 ; 4. Didier Strauss, Boveresse, 36,25, etc.

Cross des pupilles :

Catégorie I : 8 à 10 ans ; parcours de 1000 mètres (13 concurrents) : 1. Francisco Sanchez, Couvet ; 2. Patrice Renaud, Couvet ; 3. René Galley, Boveresse ; 4 et 5. frères Jornod, Môtiers, etc. **Par équipe :** 1. Couvet, gagne le challenge du « Café Central de Boveresse » ; 2. Môtiers ; 3. Boveresse ; 4. Saint-Sulpice.

Catégorie II : 11 à 13 ans ; parcours de 1500 mètres (20 concurrents) : 1. Jean-Marc Jaccard, Boveresse ; 2. Didier Heyer, Couvet ; 3. Duilio Rota, Boveresse ; 4. Francis Fatton, Môtiers ; 5. Rolf Zimmermann, Couvet ; 6. Laurent Hartung, Saint-Sulpice, etc. **Par équipe :** 1. Boveresse I, gagne le challenge offert par la section des pupilles de Boveresse ; 2. Couvet I ; 3. Saint-Sulpice ; 4. Couvet II ; 5. Boveresse II.

Catégorie III : 14 à 16 ans ; parcours de 3000 mètres (10 concurrents) : 1. Sandro Monterastelli, Couvet ; 2. Didier Schmid, Couvet ; 3. Philippe Bernard ; 3. Gérard Michel, Môtiers, etc. **Par équipes :** 1. Couvet, gagne le challenge de la commune de Boveresse ; 2. Boveresse.

La section des pupillettes de Boveresse avec, à droite, la monitrice, Mlle Patricia Jeanneret.

(Avipress - Fyj)

COUVET — COUVET

En vue d'un centenaire...

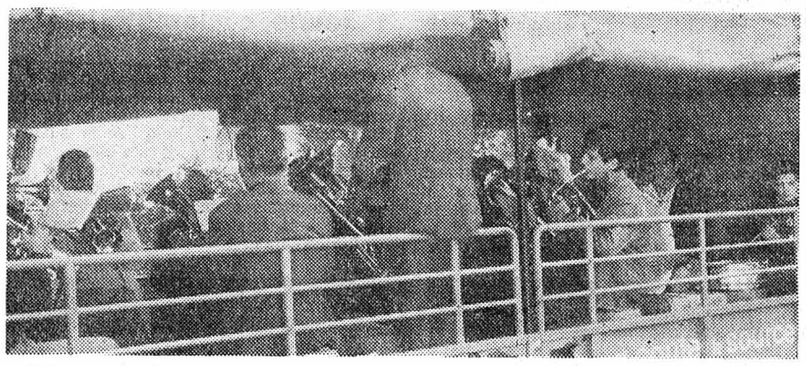

De notre correspondant :

En vue des manifestations prévues à l'occasion de son 100me anniversaire, les 14 et 15 octobre prochains, la fanfare « L'Avenir » a joué vendredi soir et samedi matin dans les rues du village afin de récolter des lots pour la tombola organisée par André Schmid et André Dupont. Les musiciens de l'« Avenir » dirigés par M. André Lebet, étaient installés dans un camion mis à leur disposition par une entreprise de la place. Au cours de leurs deux tournées (ils ont joué une quinzaine de fois le vendredi soir et presque le double le samedi matin), ils n'ont pas oublié de s'arrêter au home et à l'hôpital faisant ainsi d'une pierre deux coups : joindre l'utile à l'agréable ! Récoltés par des jeunes filles et entreposés sur une camionnette, ce sont plus de 300 lots qui ont été ramassés à cette occasion plus des espèces sonnantes et trébuchantes ! La population a ainsi fort bien répondu à l'appel des organisateurs et s'est montrée généreuse à l'égard d'une société bientôt centenaire. Ce qui est heureux, l'« Avenir » ayant eu maintes fois l'occasion de rendre service à la population.

(Avipress - Fyj)

MÔTIERS

Œuvres musicales de Rousseau

(sp) Le comité de l'Association des Amis de Jean-Jacques Rousseau, réuni récemment sous la présidence de M. François Matthey, a fixé au 11 novembre l'assemblée générale de cette société vouée à la collection des manuscrits de Rousseau et à la conservation du petit musée de Môtiers. Lors de cette assemblée, les membres pourront visiter l'exposition temporaire qui se tient actuellement au musée, « Rousseau et la musique », et certainement le château de Môtiers, qui sera alors ouvert au public. En fin d'après-midi, les participants gagneront l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, où ils prendront part à un concert d'œuvres composées par Rousseau lui-même.

De plus, le comité a décidé de monter en 1973 une nouvelle exposition temporaire ; il s'agira de l'illustration photographique, réalisée par des élèves du collège régional, de la célèbre lettre de Rousseau au maréchal de Luxembourg dans laquelle le Val-de-Travers est minutieusement décrit par l'auteur des « Rêveries ».

Nouveau gendarme

(sp) Après des réparations faites au poste, le gendarme Demierre, venant de Boudry, s'est installé à Couvet où il succède au gendarme Huguenin, nommé à Neuchâtel.

Avec les tireurs du « Tir de campagne »

La société du « Tir de campagne » a organisé dernièrement son tir de clôture appelé aussi « tir de tombola ». Les résultats ont été les suivants : 1. Jacques Thierrin, 83 points ; 2. Raymond Ruffieux, 81 ; 3. Gérard Clément, 78 ; 4. Fritz Gygi, 75 ; 5. Michel Nussbaum, 74 ; 6. Bernard Gerster ; etc. Le président Gérard Clément s'est vu attribuer la channe pour l'année 1972, les deux premiers classés l'ayant déjà eue. A l'addition des tirs obligatoires, de campagne et de tombola, le classement annuel (et internes) des tireurs du « Tir de campagne » se présente ainsi : 1. Jacques Thierrin (123, 80, 83), 286 ; 2. Michel Messerli (117, 76, 72), 265 ; 3. Raymond Ruffieux (112, 63, 81), 256 ; 4. Jean-Pierre Loosli (112, 75, 68), 255 ; 5. Gérard Clément (94, 74, 78), 246 ; 6. Michel Nussbaum (96, 66, 74), 236 ; 7. Jean-Pierre Curchod (89, 73, 70), 232, etc.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Côtelettes : une note salée

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut occupait le poste de greffier.

Fromager aux Sagnettes, sur Boveresse, W. H. allait aux champignons le 26 mai en voiture. Il emprunta le chemin de la Charbonnière, mis à ban. Le propriétaire le dénonça. Cette mise a ban a déjà donné lieu à plusieurs contraventions et le tribunal avait cité en qualité de témoin le propriétaire pour essayer de trouver une solution satisfaisante, spécialement en faveur des habitants du voisinage. Pendant 20 ans, le propriétaire toucha une subvention de 300 fr. par année pour l'entretien de ce chemin. La somme étant insuffisante, selon lui, il demanda à la commune de Boveresse de l'augmenter. Refus. Alors, il ne volut plus de subvention et obtint la mise à ban du chemin. A son avis, il est impossible de laisser le trafic automobile se faire sur ce chemin trop étroit. Il aurait consenti à accorder certaines dérogations mais on lui a répondu que si le chemin était à ban il l'était pour tout le monde et que des passe-droits étaient inadmissibles.

Bien entendu, ajouta le propriétaire, le domaine entier reste ouvert au tourisme pédestre. Il reconnaît que la plupart des gens qui vont sur ses terres se conduisent d'une façon correcte mais qu'hélas ! une minorité peut être considérée comme des sauvages. D'ailleurs, on l'a menacé de tout lui saccager... Le tribunal, devant appliquer la loi malgré une certaine ambiguïté de ce cas, a infligé à W.H. 10 fr. d'amende et 13 fr. de frais.

IVRESSE AU GUIDON

Le 15 juin H. M., de la Côte-aux-Fées, était descendu à cyclomoteur aux Verrières pour faire des achats. Il but quelques verres de trop. En remontant la côte, peu avant le virage des Français, il fit une chute. Il déclara qu'il avait sans doute eu un malaise. La police le soumit aux tests habituels. Le médecin déclara que H. M. était pris de boisson et le résultat de l'analyse indiqua une alcoolémie moyenne de 1,86 ‰.

Les renseignements obtenus sur H. M. ne sont pas très bons. On ne veut plus le voir dans les établissements publics des Verrières. Il a déjà été condamné à Moutier pour ivresse au volant. Comme son amende n'avait pas été payée, il dut faire 10 jours de prison. Reconnu coupable d'ivresse au volant et de perte de maîtrise, Henri Mermod, récidiviste, a écopé de dix jours d'arrêts sans sursis, de 100 fr. d'amende et de 245 fr. de frais.

CHÈRES COTELETTES !

A.P.-R., de la Neuveville, rentrait d'Espagne. En franchissant la douane aux Verrières, il déclara qu'il importait des saucissons, de la grappa et du vin, cadeau de sa famille. Or, on trouva dans le coffre de sa voiture, soigneusement dissimulés, 9 kg 600 de côtelettes et de l'alcool. Il est interdit, on le sait, d'importer en Suisse de la viande de porc provenant d'Espagne. Les côtelettes furent saisies et détruites. A. P.-R. paya une amende douanière de 400 fr. pour la viande et pour l'alcool non déclarés. Hier le tribunal a condamné A. P.-R. à 150 fr. d'amende et à 44 fr. de frais. En définitive, des côtelettes qui reviennent cher surtout sans en avoir senti le goût...

G.D.

Réunion de la famille Jeanneret

(sp) Dimanche, une septantaine de membres de la famille Jeanneret se sont réunis dans la vieille maison neuchâteloise de M. Fernand Erb, située immédiatement au nord du collège de Boveresse. Toutes ces personnes, représentant quatre générations, sont des descendantes de feu M. Fritz Jeanneret-Robert qui fut pendant un demi-siècle agent de police et guet de nuit de la localité, et que chacun appelait familièrement le « petit Fritz ».

Le doyen de la réunion était M. Justin Jeanneret-Simon, toujours domicilié à Boveresse, et qui célébrera dans trois semaines, avec sa femme, ses noces d'or. Quant au benjamin, c'était un bébé de quelques mois... Etablis de longue date en France, plusieurs participants avaient fait spécialement le voyage de Boveresse pour assister à cette sympathique rencontre familiale.

On a tiré un trait sur le centième anniversaire du « Grütli » de Fleurier

Le comité d'organisation du centième anniversaire de la société de tir « Le Grütli » a siégé pour la dernière fois à Fleurier, sous la présidence de M. André Junod, président de commune. Il s'agissait pour les personnes qui ont pris part à la mise sur pied d'un tir commémoratif, les 17, 18, 24 et 25 juin, de prendre connaissance des rapports et des comptes de la manifestation.

Tour à tour se sont exprimés MM. Jean Brunisholz, (organisation), Eric Kuonen (tir), André Junod (prix) et Walter Schneider (trésorerie). Le président de la société, M. Kuonen, a remercié toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation du tir-anniversaire du Grütli et spécialement MM. Arthur Grossenbacher, Paul Born et Walter Schneider, membres du comité d'organisation qui ne font pas partie de la société. On se souvient qu'une contestation était survenue au moment de l'attribution du titre de « roi du tir ». Par décision du comité cantonal des tireurs neuchâtelois, le titre a été attribué à M. Fred Zwahlen de Neuchâtel. M. Kuonen a encore précisé qu'une soirée serait organisée à l'intention de tous ceux (et ils sont nombreux) qui ont pris part, de près ou de loin à l'organisation du tir du centième anniversaire du Grütli. Rapportant au nom du comité des prix, M. André Junod a indiqué que malgré les nombreuses sollicitations que reçoivent industriels, commerçants et personnalités, ce sont 3000 francs et de nombreux dons en nature qui ont été souscrits en faveur du Grütli. M. Walter Schneider a donné connaissance des comptes du tir qui bouclent d'une façon satisfaisante.

Au moment de la dissolution du comité du centenaire, M. André Junod a relevé qu'il avait été très heureux de travailler avec des collaborateurs compétents et extrêmement dévoués. L'organisation d'une telle manifestation dont il ignorait au départ la complexité, lui a permis d'apprécier le travail et la bonne volonté de chacun. Il a tout particulièrement remercié M. Kuonen, président du Grütli qui s'est occupé du comité du tir et M. Jean Brunisholz qui était chargé de l'organisation en général. Des cadeaux-souvenirs ont été remis à ces deux personnes. M. Junod a exprimé sa gratitude à tous ses collaborateurs. Très touchés par les paroles du président de commune, MM. Kuonen et Brunisholz ont souligné le grand service qu'avait rendu M. André Junod en acceptant la présidence du comité d'organisation du 100me anniversaire et celle du comité des prix et que c'est grâce à lui que leurs tâches en avaient été grandement facilitées. M. Junod a été remercié chaleureusement.

Le tir-anniversaire du Grütli qui a réuni 937 tireurs venus de toute la Suisse aura fait connaître Fleurier et le Val-de-Travers. Cette manifestation aura donc été une excellente propagande « touristique » pour la région.

Fyj

Voici les meilleurs résultats enregistrés lors du tir de clôture du « Grütli » : cible section : (60 points maximum) : 1. Daniel Bobillier, Fleurier : 57. 2. Roland Meichtry, Fleurier : 57. 3. Marc Jeanneret, Fleurier : 56. Cible art-groupe (maximum 500 points) : 1. Eric Kuonen, Fleurier : 445. 2. Eugène Herrmann, Saint-Sulpice : 427. 3. Jean Brunisholz, Fleurier : 416. Cible Areuse (maximum 400 points) : 1. Georges Zurcher, Saint-Sulpice 356 ; 2. Jean Brunisholz, Fleurier : 342. 3. Eugène Herrmann, Saint-Sulpice : 325. Cible militaire (maximum 40 points) : 1. Georges Zurcher, Saint-Sulpice : 37. 2. Gilbert Juvet, Fleurier : 36-94. 3. Jean Brunisholz, Fleurier : 36-93. Fleurier rachat : 1. Georges Zurcher, Saint-Sulpice : 909. 2. Eric Kuonen, Fleurier : 897. 3. Jean Brunisholz, Fleurier : 894. Roi du tir : 1. Jean Brunisholz, Fleurier, 249, 2 points ; 2. Eugène Herrmann, Saint-Sulpice 247,9 ; 3. Eric Kuonen, Fleurier : 243,3.

Education permanente des Eglises

(sp) Dernièrement, le professeur et écrivain Henri Hartung, spécialiste de l'éducation permanente et de la pédagogie institutionnelle, a parlé devant une centaine de pasteurs réunis à Fleurier du sujet suivant : « Comment concevoir une éducation permanente des Eglises par rapport aux problèmes spirituels et moraux du monde contemporain. »

Education routière pour jeunes cyclistes

(c) Dans le cadre général de sa mission, la commission cantonale d'éducation routière a décidé de renouveler l'expérience tentée l'an dernier au Locle, en organisant un nouvel examen pour cyclistes. Les classes du degré 6 du Val-de-Travers ont été retenues ; le 30 août, un questionnaire individuel a été adressé aux enfants traitant de problèmes pratiques et théoriques. Sur la base des résultats de ce premier test, un examen pratique s'est déroulé hier à Fleurier, comprenant une épreuve d'équilibre et de maîtrise sous la cantine de l'Union des sociétés locales et un parcours à travers la localité. Cet examen se poursuivra aujourd'hui ; nous y reviendrons.

critique TV

Un vent de liberté ?

En passant d'une chaîne à l'autre, Mme Jacqueline Baudrier a pris dans ses bagages, outre les collaborateurs de « 24 heures sur la 2 », les émissions prestige de la seconde chaîne. « Le Troisième Œil », « L'Heure de vérité », sont en délai d'attente ou supprimés. « Actuel 2 » devient ainsi l'émission phare de l'information sur la deuxième chaîne, mais pas d'images, du moins dans l'état actuel des choses. En lieu et place, un débat entre un invité, c'était vendredi dernier un ministre, M. Boulin, opposé à quatre journalistes qui n'étaient pas là pour ménager leur interlocuteur. L'émission tient à la fois de « Face à face » (première chaîne) et de « L'Heure de vérité ». L'intérêt de l'émission réside dans le fait que les problèmes débattus appartiennent à l'actualité chaude : conférence de presse du président Pompidou, affaire Aranda, etc. Les questions sont insidieuses, le ministre est obligé de se justifier. Il s'en faut de peu que cela ne frise la démagogie. Mais c'est passionnant à suivre.

Autre émission, « Vive le cinéma » (dimanche soir, TVF 2). Un avocat, défenseur des gens du septième art, M. Kiejmann, parle des films qu'il aime. L'émission avait été interdite par M. Jean-Jacques de Bresson. M. Arthur Conte a décidé de la programmer. Pour M. Kiejmann, le cinéma est politique, cela va de soi, il est un moyen de combat. Les convictions de M. Kiejmann sont étayées par l'affaire Mattei de Rosi, « Les Visiteurs » de Kazan (il n'aime pas), « Psaume rouge » de Jancso, « tout va bien » de Godard. A retenir cette phrase de l'invité d'un soir : « Finalement, le bonheur vers quoi toute révolution doit tendre et que le cinéma donne parfois sans que la révolution ait lieu, je l'ai trouvé dans « Psaume rouge ». Oui, le film de Jancso, c'est à la fois la politique et le bonheur. » Outre les propos tenus ce soir-là, c'est la forme de l'émission de Labarthe et Bazin qui est intéressante. Celle-ci est constituée d'une suite de séquences sans lien chronologique particulier. Le montage mélange les scènes-interviews, les extraits de films, les déplacements de Kiejmann, les bouts d'essais, des scènes de tournage, etc., parce que les auteurs de l'émission se posent les mêmes questions que leur invité sur la valeur et la fonction de l'image au cinéma comme à la télévision. Et c'est cette interpénétration des deux genres qui est passionnante. Un débat qui ne respecte pas le gouvernement et dont nous parlons plus haut, une émission censurée, il n'y a pas si longtemps, aujourd'hui diffusée.

L'ORTF projettera « Le Chagrin et la pitié », film autrefois interdit ; un vent de liberté souffle-t-il sur l'ORTF ? Mais on le sait, les prodigalités du gouvernement sont en rapport direct avec les prochaines élections législatives. La présence de M. Arthur Conte à la tête de l'ORTF ne s'explique pas autrement.

R. Z.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.

Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

D'autres informations (Fleurier et Nord vaudois) en page « Montagnes »

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, La Comtesse nue. 20 ans, carte d'identité.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Ornans, musée Courbet : ouvert.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognr, Av. de la Gare, tél. 61 10 37, les Verrières, Banque cantonale.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Albert Perrinjaquet, à Couvet, et ses enfants :
Monsieur et Madame François Perrinjaquet et leurs enfants Huguette, Laurent et Francis, à Couvet ;
Madame et Monsieur Charles Otz-Perrinjaquet et familles ;
Madame Laure Schneider-Perrinjaquet-Perrinjaquet et famille ;
Madame et Monsieur Gottfried Waegeli-Perrinjaquet et familles ;
Madame et Monsieur Edmond Mora-Perrinjaquet et familles ;
Madame Marguerite Bryand-Perrinjaquet et familles ;
Madame et Monsieur Marcel Benoit et familles ;
Monsieur et Madame Ernest Perrinjaquet et familles, en France,
ainsi que les familles parentes et alliées, amies et connaissances,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès subit de

Monsieur

Albert PERRINJAQUET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin et parent, enlevé à leur affection, dans sa 72me année.

Couvet, le 24 septembre 1972.

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 27 septembre, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple de Couvet, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Cercle républicain de Couvet** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Albert PERRINJAQUET

membre du Cercle.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la **Société féminine de gymnastique de Couvet** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Rose RUMLEY

maman d'Anne-Marie Jaeger, membre actif de la société.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

Fabrique de pierres d'horlogerie, F. KRUGEL S.A., 2105 Travers.

cherche

RÉGLEURS

sur machines semi-automatiques.

Le personnel non formé sera mis au courant.

Faire offre écrite ou téléphoner au 63 13 20.

OFFRES D'EMPLOIS

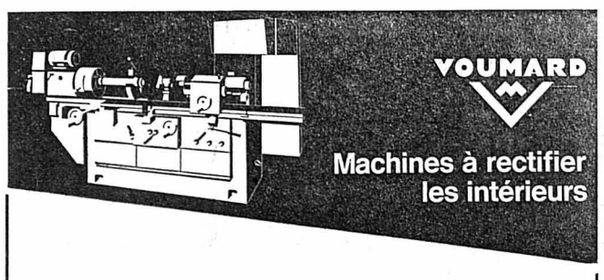

cherche

peintre

qualifié, spécialisé sur machines ou en carrosserie.

Faires offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel **SUISSE**

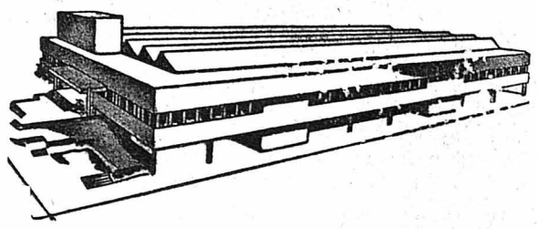

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet **Tél. (038) 31 52 52**

cherche

CONTRÔLEUSES OUVRIÈRES

sur machines.

UN HOMME

pour son équipe de nettoyage, le soir de 18 à 20 heures.

Se présenter ou appeler le 31 52 52.

On cherche
à Peseux

JEUNE DAME

pour atelier
de réglage.
Ambiance agréable,
horaire libre.
Téléphoner au
No 31 53 48.

Employée de commerce

cherche place pour entrée dès le 1er novembre 1972, à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à IO 2297 au bureau du journal.

La Papeterie
Reymond,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche

UNE VENDEUSE

pour son département de papeterie, ou pour département de fournitures artistiques.
Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Entreprise de bâtiment de Neuchâtel engagerait immédiatement

GRUTIER

Tél. 24 44 67.

On cherche

JEUNE FILLE

pour l'office et pour aider au ménage. Nourrie et logée. Congé le dimanche et le lundi.

Boulangerie Knecht place du Marché, tél. 25 13 21, 2000 Neuchâtel.

On cherche

VENDEUSE

ou

AIDE-VENDEUSE

Nourrie et logée.
Congé le dimanche
et le lundi.

Boulangerie Knecht,
Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite

un dessinateur

ou

une dessinatrice

en microtechnique

pour son bureau technique de constructions horlogères.

Les candidats(es) sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact avec le service du personnel de l'entreprise. 2052 Fontainemelon. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

JE CHERCHE PERSONNE DYNAMIQUE ET AMBITIEUSE

Conditions :

Etre libre rapidement
Bonne culture générale
Formation de vente assurée
Travail uniquement sur adresses.

SALAIRE EXCEPTIONNEL

Tél. (038) 24 70 65 pour fixer un rendez-vous.

Coiffure Printemps cherche

PREMIÈRE COIFFEUSE

Place bien rétribuée.

Tél. (038) 24 04 22.

Hôtel de la Gare, Corcelles, demande, à partir du 16 octobre 1972,

SOMMELIÈRE

ou

SOMMELIÈRE REMPLAÇANTE

Congé le dimanche. Bon gain assuré.

Téléphoner au 31 13 42 au se présenter.

On cherche pour octobre ou date à convenir

PATISSIER (ÈRE)

ou

PATISSIER (ÈRE)-CONFISEUR (EUSE)

Logé. Salaire intéressant.
Faire offres à la
Confiserie Pérusset,
Claude Roch succ.,
24, rue Saint-Jean, 1260 Nyon.
Tél. (022) 61 18 06.

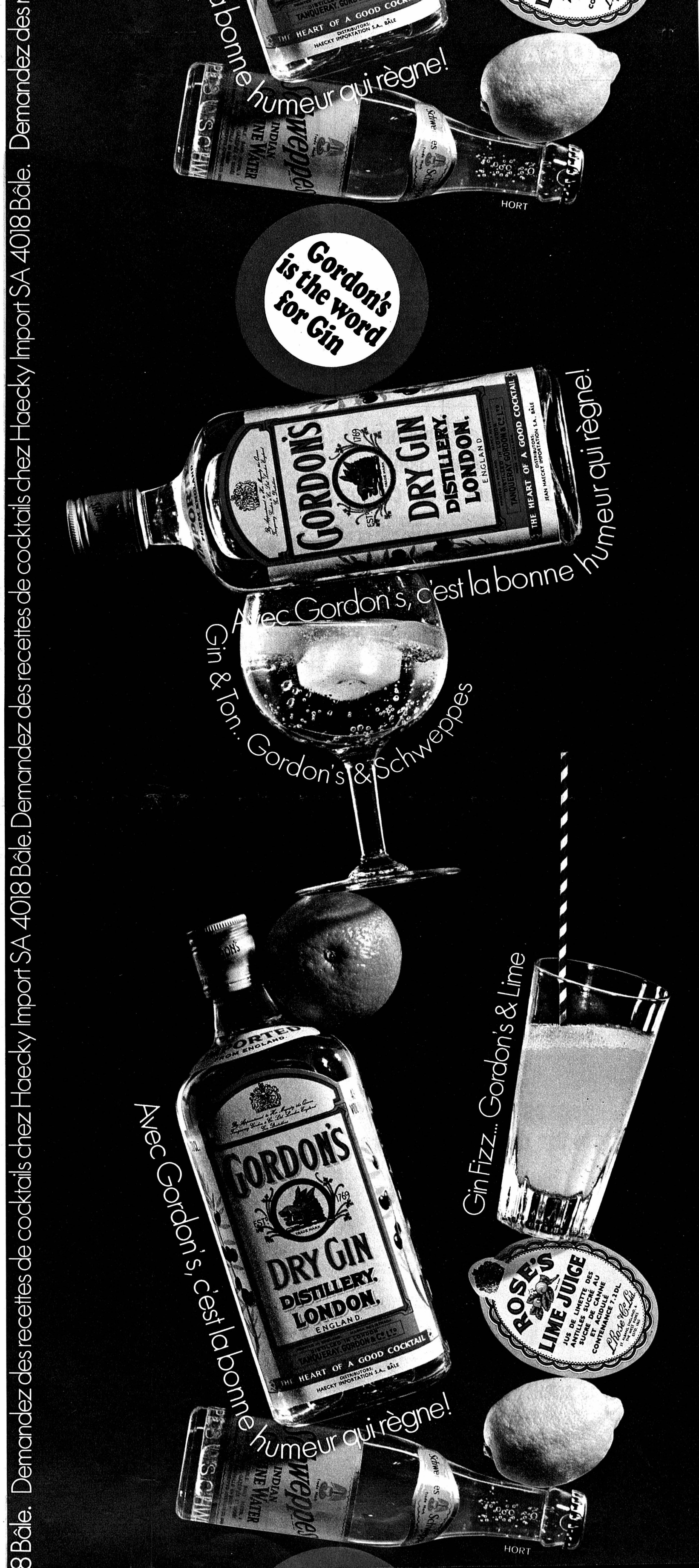

La conductrice n'avait pas de permis...

FILLETTE ÉCRASÉE CONTRE UN MUR À COURROUX

De notre correspondant :

Un terrible accident de la circulation a fait à nouveau une victime parmi les enfants de la région de Delémont : c'est la troisième en trois jours. Hier après-midi, vers 14 h 20, une jeune femme travaillant dans un restaurant de Delémont mais habitant Courroux et dépourvue de tout permis de conduire, même d'apprentissage, traversait Courroux au volant de la voiture d'un ami avec lequel elle avait fait de l'école de conduite dans la campagne. A quelques mètres de son domicile, elle vit tout à coup devant elle une fillette sur une bicyclette à deux roues.

C'était la petite Agnès Van Schlit, âgée de cinq ans. La conductrice perdit la tête en même temps que la maîtrise de sa voiture, fonça sur la petite fille qui fut écrasée contre un mur et tuée sur le coup.

Le responsable de l'organisation, M. Jean Fell, remet le plateau de la FAN-l'Express au groupe le plus nombreux.

(Avipress - Bévi)

Le vol de matériel militaire : Un « geste politique » qui risque de se retourner contre les lésés

Un poste de téléphone militaire de campagne, une bobine de fil et de menus objets ont été dérobés dans la nuit de vendredi à samedi dans un poste de campagne, près de Porrentruy. Dans le « Pays », lundi, les soldats concernés, appartenant au groupe RSA 275, lancent un appel pour qu'on leur restitue leur matériel.

Les voleurs avaient inscrit sur la table du poste « 17 juin, Berne = SS ». Il s'agissait donc d'un vol de caractère politique, la date du 17 juin correspond à celle d'une manifestation séparatiste à Berne au cours de laquelle les forces de l'ordre avaient dégainé leurs matraques.

Dans leur appel, les soldats du poste 275 précisent que leur contingent est formé « essentiellement de soldats ajoulots et jurassiens et de quelques Bâlois », que le « geste politique » ne les « laisse pas indifférents », mais que « chaque homme du poste — onze au total — peut avoir à supporter un préjudice matériel d'une cinquantaine de francs si les objets ne sont pas restitués à l'arsenal à la fin du cours ».

Le journal de Porrentruy commentant ce vol, écrit pour sa part que « le but poursuivi par les auteurs (...) n'a pas été atteint, puisque, en définitive, ce sont des Jurassiens eux-mêmes, dont les sentiments autonomistes sont notoires, qui ont été lésés ».

Au Conseil de ville de Moutier

(c) Le Conseil de Ville de Moutier a siégé lundi soir sous la présidence de M. Michel Girardin. Les décisions suivantes ont été prises : vente d'une parcelle de terrain à M. Marcel Konrad, pour une somme de 81.400 fr. ; création d'un poste de serrurier permanent aux Services industriels ; reprise du syndicat d'alimentation en eau de la montagne de Moutier, par la municipalité de Moutier ; ouverture d'une troisième classe auxiliaire à l'école primaire pour le printemps 1973. D'autre part, le Conseil a été autorisé à conduire une procédure arbitrale relative à la reprise du service du gaz S.A. puis différents postulats et motions ont été acceptés.

Dans les divers, le président du Conseil municipal a informé le Conseil de ville qu'avec l'accord de la direction des affaires communales, des sommes d'argent nécessaires à l'achat de terrains, décidé par le Conseil de ville, avaient été prélevées sur des réserves de crise des usines Beachler et Tornos qui viennent d'être remboursées à la commune.

COURTELARY

A la Société de développement

(sp) La Société de développement et d'embellissement de Courtelary a siégé sous la présidence de M. C.-F. Voumard. Les comptes ont été acceptés. L'activité de la société pour l'année 1972-73 est semblable à celle de l'année précédente (entretien des places publiques, pose de bancs, organisation de la Fête nationale, illumination du temple et de l'arbre de Noël), avec en plus la participation de la société à la confection d'un dépliant touristique régional (vallon de Saint-Imier) qui entraînera une grosse dépense. Le comité est réélu en bloc pour une nouvelle période ; M. Jean Schupbach est élu nouveau membre du comité. A la suite d'une décision de l'Union des sociétés locales, la Société de développement et la fanfare organiseront ensemble un loto.

Aux Mallettes, un cyclomotoriste dérape et a les deux jambes prises sous les roues d'un camion

De notre correspondant :

Hier à 13 h 30, un motocycliste de Damphreux, M. Robert Kipfer, âgé de 20 ans, a glissé sur la route près des Malettes au moment où il effectuait le dépassement d'un camion. Il fit alors une chute et se retrouva dans un champ. Le chauffeur du camion ayant freiné brusquement pour éviter la collision, son véhicule partit également dans le champ où il passa sur les jambes du motocycliste. Le jeune homme, aide-infirmier à l'hôpital de Porrentruy, qui en était à son premier jour de congé, a donc retrouvé l'hôpital. Il a les deux jambes brisées et d'innombrables contusions.

La marche du Hockey-club le Fuet - Bellelay

De notre correspondant :

Le Hockey-club le Fuet-Bellelay organisait samedi et dimanche sa quatrième marche populaire, sous le patronage de notre journal. Grâce au beau temps, et aussi au renom de cette manifestation désormais traditionnelle, ce ne sont pas moins de 700 marcheurs qui ont parcouru, sur 15 kilomètres, les bois et les pâturages magnifiques de la Courtine de Belelay, soit 150 de plus que l'année dernière. Toutes les classes d'âge étaient représentées, puisque le marcheur le plus âgé, M. Ernest Paroz, du Fuet, qui a parcouru les 15 kilomètres en cinq heures, est âgé de 85 ans et le plus jeune, Jean-Sebastien Sautebin, de Tavannes, de... deux ans !

Une distinction offerte par la « Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express » a été remise au groupe le plus nombreux. Ce sont des marcheurs de Dornach, appartenant aux familles Hoffmann, qui l'ont emportée : ils étaient dix...

Le poste de maire de Porrentruy intéresse tous les partis politiques

De notre correspondant :

Les partis politiques de Porrentruy poursuivent la préparation des élections communales qui auront lieu en décembre. Le poste de maire en particulier semble être convoité par tous les partis, d'autant plus que son titulaire, M. Charles Parietti, (libéral-radical), ne sera plus candidat. On sait que les chrétiens-sociaux ont déjà désigné leur candidat à la mairie en la personne de M. Gabriel Theubet, licencié en sciences économiques.

Hier soir, ce sont les libéraux-radicaux qui ont choisi le leur. Ce sera M. Edmond Montavon, 44 ans, directeur de l'hôpital. D'autre part ils ont arrêté la liste de leurs candidats au Conseil communal : MM. Sosthène Pérolle, contremaître (titulaire), Jean-Pierre Dietlin, notaire, (tit), Edmond Montavon, directeur (tit), Marc-Alain Berberat, directeur, Robert Hammel, officier d'état civil, André Hoffmann, ingénieur, Jean-Louis Lang industriel et Mme Jean Sommer, ménagère.

De leur côté, les socialistes de Porrentruy ont désigné leurs candidats à l'exécutif communal hier soir : MM. François Mertenat, maître à l'école cantonale (tit) Frédéric Gutknecht, huissier, Gilbert Jolisaint, dessinateur, Paul Nussbaumer, mécanicien, Eugène Petignat, boîtier, Eugène Surdez, employé CFF, Mmes Eveline Bernhardt, pédiatre et Bernadette Moritz-Jambe, ménagère. En ce qui concerne la mairie, aucune décision n'a encore été prise, mais il semble que les socialistes eux aussi participeront à la course. Leur candidat sera désigné prochainement.

Pourquoi dissoudre les troupes cyclistes serait une erreur

Le Conseil fédéral a proposé aux Chambres de couvrir les effectifs nécessaires aux nouvelles unités de grenadiers de chars par une attribution à ces fins de l'ensemble des militaires formant jusqu'ici les troupes de cavalerie. La commission militaire du Conseil national n'a pas suivi cette proposition, désirant ne dissoudre que 6 escadrons de cavalerie. Les effectifs manquants seraient alors pris par l'attribution aux grenadiers de chars de deux bataillons de cyclistes et d'un bataillon de dragons motorisés. Cette formule entendrait la dissolution d'environ un quart des effectifs en troupes cyclistes. Le problème est maintenant à trancher dans le cadre du Conseil national.

Le but de toute réincorporation doit être d'améliorer l'état actuel, donc d'augmenter la force offensive de l'armée. La dissolution de formations existantes doit ainsi provenir de réflexions objectives basées sur des principes militaires. Si la proposition faite découle d'autres considérations, l'armée et la défense nationale perdront de leur crédibilité.

QUI SONT LES CYCLISTES ?

Les cyclistes sont groupés en trois régiments, de chacun trois bataillons. Le régiment dispose en outre d'une compagnie antichars, et chacun des bataillons de cyclistes comprend une compagnie motorisée de lance-mines. Dans leur ensemble les trois régiments de cyclistes sont formés d'environ 7000 hommes. Ils sont directement subordonnés au commandant du corps d'armée. Les formations de cyclistes sont des fantassins munis de vélos, donc combattent en principe comme l'infanterie. Armés du fusil d'assaut, ils disposent de l'appui de mitrailleuses de lances-mines, de tubes roquettes et enfin de canons antichars sans recul. Dans le combat défensif, ils peuvent remplir des missions de défense. Etant très mobiles — la distance journalière parcourue pouvant aller jusqu'à 120, voire 150 kilomètres — ces troupes se prêtent très bien soit à l'occupation rapide de positions préparées, soit à la lutte contre les parachutistes, ou encore à des contre-attaques contre des formations mécanisées prises dans des terrains d'infanterie.

Les qualités particulières des cyclistes sont ainsi leur mobilité indiscutable, leur déplacement silencieux et leur dureté physique. Dans la guerre moderne, ce sont peut-être les seuls qui pourraient rapidement se déplacer malgré l'interruption ou la destruction des voies normales de communications. En plus, ces troupes sont peu sensibles aux attaques aériennes. Le moyen de transport est bon marché, peut facilement être remplacé et ne consomme par essence même aucun carburant ! Le rayon d'action est amplement suffisant pour la grandeur du territoire suisse.

Pour toutes ces raisons, les troupes cyclistes rendent des services précieux à notre armée, dont il serait aujourd'hui bien difficile de se passer. Enfin, les troupes cyclistes ont un esprit de corps et une tradition au moins aussi solides et anciens que ceux de la cavalerie.

IL EST FAUX DE RENONCER AUX TROUPES CYCLISTES

La modernisation de l'armée n'est possible qu'en renonçant à certaines formations, pour en permettre le création d'autres. Le problème n'est que de savoir d'après quels critères le choix doit être opéré. Dans ce contexte, il semble raisonnable de dissoudre les formations ayant le plus faible rendement militaire : ce ne sont en tout cas pas les cyclistes. Faut-il vraiment nous laisser influencer par des considérations émotionneles, s'éloigner de considérations objectives et militaires, risquer de perdre l'un des piliers de l'armée, faute d'avoir su le voir à temps ?

Les cyclistes sont souvent appelés « les troupes mobiles de l'homme pauvre ». Au moment où nos moyens financiers limités ne permettent pas d'acheter un avion de combat, faut-il donc renoncer à ces troupes efficaces et bon marché ? Certes, il n'y a pas beaucoup de grands ténors des troupes cyclistes dans l'hémicycle des Chambres fédérales : ce n'est pas une raison pour se tromper de choix. Les troupes cyclistes ne doivent pas être dissoutes.

N.A.

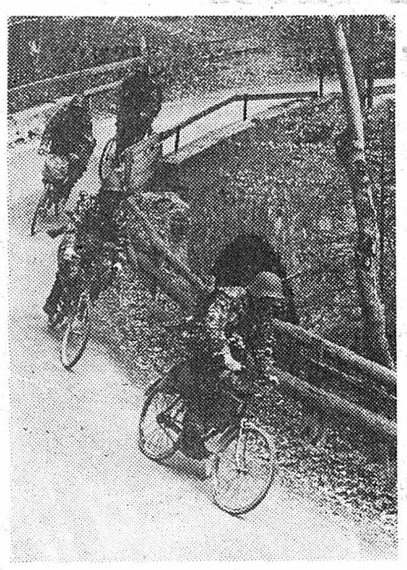

Très mobiles, les cyclistes se prêtent très bien à l'occupation rapide de positions préparées ou à la lutte contre les parachutistes.

Vols dans des bateaux de plaisance sur le canal Nidau-Bueren

Des inconnus se sont introduits dans des bateaux de plaisance ancrés sur le canal Nidau-Buren et sur la Thielle. Ils ont emporté un nombreux matériel soit des appareils de radio et stéréo, des appareils photographiques, des jumelles, des rasoirs et différents outils. Le montant du vol est estimé à 7000 francs environ.

Le signe de l'hiver...

Fidèle à une vieille tradition, la marchande de marrons est avec la fin septembre de retour sur la place de la gare. Elle a retrouvé la place qu'elle occupera durant quelques mois. Le retour de la marchande de marrons, c'est l'annonce de l'automne avec ses brouillards, ses jours glacés de l'hiver froid et humide. « Chauds les marrons ! », c'est aussi mettre l'automne et l'hiver dans le même cornet !

(Avipress Ad. G.)

Des dépenses supplémentaires inutiles pour des eaux propres ?

Au cours de sa prochaine séance, le Conseil de Ville aura à s'occuper de cette interpellation urgente :

Les communes de Plagne, Vauffelin et Romont ont prévu de construire une station d'épuration des eaux dans un très proche avenir. Romont, par exemple, a déjà installé un collecteur, en investissant environ 500.000 francs. Le problème qui se pose à elles à l'heure actuelle, est de savoir quel moyen choisir pour l'évacuation des eaux épurées : a) aménager un collecteur amenant les eaux épurées de la sortie de la station jusqu'à Frinvillier ou jusqu'à Granges ; b) se contenter d'un puits perdu, de telle façon que l'eau épurée s'infil're dans le terrain.

Le choix de l'une des deux variantes dépend essentiellement de la situation hydrologique des régions concernées. C'est pourquoi les trois communes ont chargé la firme Colombi-Schmutz-Dorthe (CSD) de procéder à un essai de coloration qui permettra, en particulier, de déterminer dans quelle mesure les sources Merlin, Romaine et Lugenen seront ou non touchées par l'infiltration des eaux épurées, dans l'hypothèse où la seconde variante, celle du puits perdu, entrerait en ligne de compte. Cet essai, n'ayant pu se faire l'automne passé, au vu de la mauvaise situation hydrologique, il est prévu qu'il se déroule le 26 juin 1973.

JUSTIFIER CES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Or, nous venons d'apprendre que la ville de Bienne aurait l'intention de demander au professeur Rutsch de surveiller cet essai. Ce contrôle consisterait à faire tous les prélèvements à double. En d'autres termes, la ville de Bienne s'apprêterait à investir quelques dizaines de milliers de francs pour financer un travail qui ne serait qu'une démarcation de l'analyse commandée par les communes de Plagne, Vauffelin et Romont. Ajoutons que celles-ci profitent de subventions cantonales, ce qui ne pourrait être le cas de la ville de Bienne. Sachant que la firme CSD offre toutes les garanties sur le plan scientifique pour assurer un déroulement correct des travaux et qu'elle se déclare prête à livrer à la ville de Bienne les résultats des analyses, nous n'arrivons pas à concevoir comment il serait possible de justifier ces dépenses supplémentaires.

Nous prions donc le Conseil municipal de répondre aux questions suivantes :

— Est-il vrai que la ville de Bienne compte vérifier l'essai de coloration du 26 juin 1972 par des prélèvements à double, et ce à ses propres frais ?

— Si oui, comment ces dépenses supplémentaires se justifient-elles, compte tenu du fait que la ville de Bienne aura accès aux résultats des analyses ? »

TEMPLAR
vin du Portugal
gorgé de soleil
Vin supérieur de Ribatejo

En vente dans les bons magasins

Soldats intoxiqués dans la région du Brunig : l'eau peut-être ?

Des troupes bernoises et valaisannes participent depuis hier matin à des grandes manœuvres dans la région du Brunig. Dimanche lors de leur rentrée de congé, plusieurs soldats se plaignirent de symptômes évoquant la dysenterie. A l'infirmerie, l'état des soldats empirant, on décida de les transférer à l'hôpital de Thoune où quarante-cinq d'entre eux sont en observation. On pense que l'eau pourrait être incriminée. Des spécialistes de l'université de Berne se rendront aujourd'hui dans la région pour faire des analyses.

Initiative de l'Ecole des parents « Les handicapés et nous »

La section alémanique de l'Ecole des parents de Fribourg a pris l'initiative d'organiser dans le canton une série de manifestations destinées à favoriser l'insertion dans la société, à part entière, des handicapés mentaux et physiques, jeunes et adultes. Il s'agit principalement de campagnes d'information qui vont des conférences données par des spécialistes aux leçons scolaires. L'Ecole des parents, présidée par M. Jean-Pierre Buol, travaille en l'occurrence en collaboration avec « Pro Infirmis » et avec l'Association de parents d'enfants mentalement handicapés.

Quelle attitude convient-il d'adopter envers les handicapés ? Pour les personnes qui les côtoient régulièrement, il est possible d'apprendre « par l'intérieur » que la seule voie saine, à tous égards, est celle qui conduit à une véritable acceptation des invalides dans la société, avec leur force et leur faiblesse, ainsi que l'a souligné Mlle Giovannoni, de « Pro Infirmis ». Trop souvent, inconsciemment même, les personnes qui pensent jouir de toutes leurs facultés, ou qui ne souffrent d'aucun handicap visible, rejettent l'invalide. La prise de conscience de ce rejet constitue un premier pas important vers l'acceptation.

L'initiative de l'Ecole des parents est sans doute judicieuse, puisqu'elle vise à toucher tout d'abord les enfants des écoles, puis leurs parents, afin de provoquer une sensibilisation de l'opinion publique. Or, maintes expériences ont prouvé que les enfants admettent et comprennent parfaitement la nécessité de faire place aux handicapés. Leur attitude à leur égard est faite non pas de pitié ostensible et néfaste, mais, au contraire, de bienveillance et de justice. D'autre part, l'initiative est fort judicieuse, au moment où une organisation telle que « Pro Infirmis » s'emploie à combler les lacunes de l'organisation sociale en faveur des invalides.

Partout, on perçoit l'importance d'une prise de conscience de toute la population. Ainsi, la campagne des « barrières architecturales », qui vise à faciliter aux invalides l'accès des édifices publics, est-elle à même de provoquer plus de justice.

Les enseignants seront invités à donner une information dans leurs classes, pour laquelle ils s'inspireront d'une leçon-type préparée par M. Coquoz, instituteur. Une exposition créée par « Pro Infirmis » aura lieu en novembre. Vendredi 29 septembre, une conférence sera donnée à l'auditoire de l'Université, en allemand, par le Dr Maria Egg-Benes. Une deuxième conférence sera donnée le 5 octobre par Mme Martha Moser.

Les patrons chrétiens et la stratégie de la nouvelle gauche

Durant deux jours, les patrons chrétiens réunis en assemblée à Fribourg se sont occupés des problèmes posés par « la stratégie de la nouvelle gauche dans la théorie et la pratique », et d'une réponse patronale chrétienne possible. L'assemblée statutaire ayant liquidé rapidement ses affaires, la majeure partie du temps fut consacrée à deux exposés présentés par M. Luebbe, professeur à l'Université de Zurich, et M. Robert Voegeli, directeur de l'Institut pour les questions actuelles de politologie, a Zurich.

Dans son exposé intitulé « l'agression idéologique et la technique du dépassement de système », le professeur Luebbe s'est surtout attaché à présenter les aspects théoriques du problème. Il est notamment arrivé à la conclusion que le besoin de détruire et de dépasser le système était moins motivé par des raisons politiques que par des raisons sociopathologiques. Jusqu'ici, cela n'a pas été compris, et on a combattu ce phénomène avec des armes inadaptées ; ce ne sont pas des arme politiques dont on a besoin.

FRIBOURG

Cambriolage au service des autos

Au cours du week-end des cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux du service cantonal des automobiles. Ils se sont attaqués au coffre-fort qui renfermait quelques centaines de francs.

Réd. — Selon d'autres informations, c'est une somme de 10.000 fr. qui aurait été dérobée.

Fillette blessée

(c) Hier, vers 15 h 35, une voiture pilotée par une habitante de Fribourg a heurté, avenue Général-Guisan, une fillette qui s'était élancée pour traverser la chaussée, puis avait fait demi-tour en courant. Il s'agit de Cornelia Hayoz, quatre ans, fille de Peter, domiciliée à Fribourg. Souffrant d'une fracture d'un fémur, la fillette a été transportée à l'hôpital cantonal.

Piéton grièvement blessé à la Roche

(c) Dimanche, vers 22 h, M. Gaston Mauron, 37 ans, domicilié à la Roche, a été renversé par une voiture conduite par un habitant de la localité, alors qu'il regagnait son domicile, sur la route de Pont-la-Ville. M. Mauron a été transporté à l'hôpital de Riaz. Hier, vu la gravité de son état, il a été transféré à l'hôpital de l'Ile, à Berne. Il souffre de blessures et de lésions à la tête.

BULLE

Le marché-concours s'ouvre aujourd'hui

(c) Le 73me marché-concours de taureaux de Bulle ouvre ses portes aujourd'hui. La journée officielle aura lieu demain. Plusieurs centaines de taureaux, dont 78 tachetés noirs, seront présentés. Par rapport à la manifestation de 1971, la diminution est de 68 unités. Elle est compensée par l'amélioration de la qualité des animaux présentés, ceux-ci devant répondre à des critères de sélection rigoureux.

Cinq blessés

(c) Dans la soirée de dimanche, un automobiliste de Progens circulait de son domicile en direction de Châtel. Au lieu dit « La Maraîche », il se trouva derrière un tracteur et, pour éviter de le heurter, se porta sur la gauche de la chaussée où son véhicule entra en collision avec une voiture. Cinq occupants des deux véhicules furent blessés. Hier, un seul était encore hospitalisé à Châtel. Il s'agit de M. Vincent Vial, du Crêt, qui souffre d'un traumatisme crânien. Les deux voitures sont démolies.

Mouvements historiques : révélations en Gruyère

Sous les auspices de la commission cantonale des monuments historiques et édifices publics, présidée par M. Jacques Remy, a eu lieu hier une visite de travaux réalisés en Gruyère, principalement, grâce à l'apport financier de la Loterie romande. Il s'agit, naturellement, de richesses connues. Elles ne le sont guère du grand public, toutefois. Et leur restauration, réalisée par des spécialistes, leur confère un attrait tel qu'on peut sans exagérer parler de révélation.

L'itinéraire partait de Marly-le-Grand, où, dans l'atelier de M. Bovet, est en voie de restauration un autel issu de l'abbaye d'Hauterive, qui prendra place à l'église paroissiale de Marly. On visita ensuite les ruines du château de Montsalvens, entre Broc et Charmey, dont la consolidation est poursuivie. La halte suivante se fit au « Château d'en bas » de Broc et sur le pont en dos d'âne qui le jouxte. Enfin, ce furent la chapelle Sainte-Anne d'Epagny et l'église paroissiale d'Enney, cette dernière devant être entièrement restaurée dès l'hiver prochain. La tournée prit fin à Gruyères, sur le magnifique Belluard et ses abords restaurés, ainsi que plusieurs maisons du charmant bourg comtal, dont les façades ont, ou vont retrouver leur splendeur.

Nous consacrerons un reportage illustré à ces prestigieux témoins du passé, gardés à la vie.

Informations horlogères

Six ouvrières de la F. N. R. sont licenciées à Rue (Glâne)

Six des quatorze ouvrières d'un atelier de Rue (Glâne) viennent d'être licenciées. Elles travaillent dans un atelier installé dans le village en 1968 par la « Fabrique nationale de ressorts S.A. », entreprise horlogère de la Chaux-de-Fonds qui espérait, à l'origine développer considérablement son activité à Rue. Les ouvrières licenciées, à l'exception d'une seule, avaient été engagées il y a quelques mois. La direction de l'entreprise a expliqué sa décision par un subit et considérable ralentissement de la marche des affaires, dû à la conjoncture économique.

Bally Allrounders!

Pour la ville ou la campagne, par temps frais et humide, les nouveaux modèles Bally sont à la mesure des hobbies de tout un chacun.

BALLY
LES ACCESSOIRES
pour que tout aille bien ensemble!

Malgré leur résistance aux intempéries, les nouvelles chaussures «allround» Bally, d'allure sportive, sont souples et légères.

WIRZ 08.01.12

Lausanne: Bally Arola, Grand-Pont 1 / Bally Comptoir de la Chaussure, Rue du Pont 22 / Bally Arola, Rue Haldimand 18. **Bienne:** Bally Arola, Bahnhofstrasse 27 / Bally Arola Corner, chez Vêtements Frey, Nidaugasse 8. **Fribourg:** Bally Arola, Rue de Romont 26. **Genève:** Bally Rivoli, Rue du Marché 18 / Bally Rive, Rue de Rive 15 / Bally Grenus, Rue Grenus 16 / Boutique Bally, Rue du Cendrier 28 / Bally Arola, Centre Commercial de Balexert. **La Chaux-de-Fonds:** Bally Rivoli, Av. Léopold-Robert 32. **Montreux:** Bally Arola, Grand'Rue 68. **Morges:** Bally Arola, Grand'Rue 71. **Neuchâtel:** Bally Arola, Rue de l'Hôpital 11. **Vevey:** Bally St-Jean, Place St-Jean.

BALLY AROLA

L'œil veille

Sans de bons yeux, nous serions complètement perdus dans la vie quotidienne. Comme automobiliste aussi bien que comme piéton. Car à notre époque fébrile, aucun organe des sens ne veille aussi directement sur notre sécurité que l'œil.

Pourtant l'œil se modifie au fil des années. Phénomène normal et naturel. C'est ce que les spécialistes désignent par presbytie. Et qui se traduit par une certaine difficulté à voir aussi bien de près que de loin. Il en résulte souvent un fâcheux sentiment d'insécurité.

L'opticien arborant le symbole des 3 yeux est un spécialiste. Il vous rendra confiance en vous et sécurité. Grâce à des lunettes de travail ou de lecture exactement adaptées à vos fonctions oculaires. Ainsi, à tout instant, vos yeux seront de nouveau à même de garantir cet apport primordial à votre sécurité.

Documentation du CIAV (Centre d'information pour l'amélioration de la vue)

2i 0672

Réparations de machines à laver

24 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

INDESIT

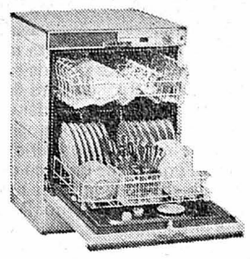

LAVE-VAISSELLE
10 couverts
acier inox, 5 programmes
Notre prix à Fr. 1390.—
au comptant, net Fr. **1090.-**

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

Apéritif **MARTINI**

Concours

Qui viendra chercher la prochaine «voiture de l'année»?

Début de la 3e manche. Dans l'intervalle, MARTINI a déjà distribué plus de 600 prix. C'est dire combien les amis de MARTINI sont «calés» et font preuve d'imagination. Et ceux qui n'ont pas encore gagné jusqu'ici ont encore d'énormes chances! Plus de 1500 prix, dont 5 Fiat 127, les attendent. 5 minutes en compagnie d'un stimulant MARTINI et vous aurez une foule d'idées. MARTINI se tient les pouces et vous indique comment vous pouvez gagner (vous avez la possibilité d'envoyer plusieurs solutions):

1. Construisez une phrase originale de 7 mots commençant chacun par une des 7 lettres du nom MARTINI. En voici un exemple: Martini, Apéritif Idéal, Rafraîchit Toujours Nos Invités. (Peu importe l'ordre des lettres, pour autant qu'on puisse reconstituer le mot MARTINI.)
2. La prochaine fois que vous irez faire vos courses, n'oubliez pas d'acheter une bouteille de MARTINI blanc «Bianco». De retour chez vous, décollez l'étiquette «BIANCO» en forme de demi-lune entoure le goulot de la bouteille en plongeant cette dernière environ 5 minutes dans l'eau.
3. Inscrivez la meilleure de vos phrases MARTINI au dos d'une carte postale, collez-y l'étiquette MARTINI que vous avez détachée du goulot de la bouteille et indiquez votre adresse complète. Adressez ensuite votre carte à: Concours MARTINI, 8099 Zurich.

La date limite pour l'envoi des cartes participant aux 7 manches est, pour les unes, le 1er, et pour les autres, le 3e lundi du mois, jusqu'au 4 décembre 1972. Seules les cartes sur lesquelles l'expéditeur aura collé la collerette MARTINI seront retenues par le jury. Aucune correspondance ne sera échangée! Toute démarche en justice est irrecevable. Toutes les personnes adultes domiciliées en Suisse peuvent participer à ce concours, à l'exception des collaborateurs de la maison MARTINI & ROSSI SA et de leurs parents ainsi que de ceux de l'agence de publicité.

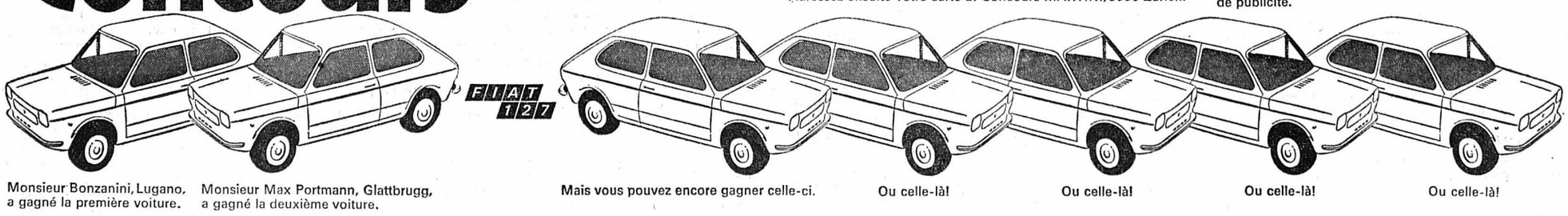

Monsieur Bonzanini, Lugano, a gagné la première voiture. Monsieur Max Portmann, Glattbrugg, a gagné la deuxième voiture.

Mais vous pouvez encore gagner celle-ci. Ou celle-là! Ou celle-là! Ou celle-là! Ou celle-là!

Nettoyages en tout genre

Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée ✆ 24 63 46

PEAUX

DE DÉCORATION

— housses pour sièges de voitures.

Mme Wagner, Pain-Blanc 17, Serrières.

Tél. 31 53 67.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S. A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice

Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre pour raison de santé,

vélomoteur

roulé 30 km.

Téléphoner au (038) 42 38 58.

Pour raison de santé, à vendre

vélomoteur

Condor-Puch, 1971, totalement automatique. Prix à discuter.

Tél. 25 31 68, dès 20 heures.

A vendre

TAUNUS 12 M

coupé, 54.000 km, expertisée. Fr. 4000.—

Adresser offres écrites à BJ 2311 au bureau du journal.

A vendre, de particulier,

VOLVO 122 S

avec expertise. Voiture très soignée, nombreux éléments, 115.000 km, modèle 1966, 2 portes, vert clair.

Tél. (038) 31 40 08.

A vendre

CORTINA GT 2000

modèle 1971, 20.000 km.

Tél. (038) 33 44 33, (interne 292).

A vendre

MOTO BELLA

Zündapp, 198 cm3, bas prix.

Tél. (038) 24 67 18, heures des repas.

J'achète

voitures d'occasion toutes marques.

Tél. (038) 25 29 50.

VOLVO 144 « S »

Limousine sportive, 40.000 km, gris clair, O.V.D., 4 portes, état de neuf. Toit ouvrant d'origine, pneus radiaux, ceintures, etc.

Fr. 9750.—

GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.

Tél. (022) 46 08 44.

A vendre

AUSTIN 1100

modèle 1964, expertisée, Fr. 1750.—

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

Boudevilliers.

Tél. (038) 36 15 15.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Belle occasion

MINI 1000

modèle 1969, 45.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois, Fr. 3900.—.

Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38

Tél. 038 25 16 28

25 00 98

A vendre

Morris 1100

1971, 10.000 km, en parfait état.

Tél. (038) 51 34 38, après 18 heures.

A vendre

CITROEN 2 CV 4

bleu clair, modèle 1971, 21.000 km.

Tél. 57 17 79, aux heures des repas.

A vendre

FIAT 124

1968, bon état. Prix à discuter.

Tél. 25 92 71, après 18 heures.

SUSY – le groupe rembourré d'angle, le plus avantageux en Suisse!

6 et même 7 places, exécution soignée, accoudoirs en simili-cuir, roulettes chromées. Coussins indépendants, recouverts d'étoffe solide: livraison gratuite à domicile seul. **965.-**

(avec sofa 3 places + 2 fauteuils seul. 880.–)

Mieux vaut se convaincre que de payer trop!

Combien de moins vous devez payer pour du mobilier de même valeur, vous le constatez tout de suite en comparant les prix nets, imbattables, et la qualité impeccable de Pfister!

Comparez avant de dépenser votre argent!

Comparez chez le spécialiste. Réjouissez-vous des nouveautés! Découvrez «votre» aubaine dans le choix le plus vaste en Europe, chez

Pfister ameublements sa

62-72

BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHATEL Terreaux 7

Vous cherchez une cigarette légère et savoureuse? Essayez donc Select!

Vous découvrirez qu'une cigarette filtrée efficacement peut être délectable et naturelle. Voici pourquoi:
En plus de charbon actif, le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle qui lui donne une efficacité exceptionnelle, tout en préservant remarquablement l'arôme du tabac.
C'est ce qui fait l'originalité de Select – une cigarette légère que l'on savoure pleinement!

W·· S 722

Les occasions Toyota sont recherchées!

La demande de Toyota usagées est toujours grande. Les raisons sont multiples: on pense d'abord à la fiabilité légendaire de tous les modèles Toyota. Ensuite aux nombreux dispositifs de sûreté déjà incorporés en série (Toyota est largement en avance dans ce domaine). Naturellement dans tous les modèles. Et puis on connaît l'économie Toyota en service et à l'entretien. Mais ce qui frappe avant tout, c'est l'agencement de série nettement supérieur à la moyenne et le prix de neuf vraiment avantageux. Toutes ces raisons justifient notre intérêt pour les Toyota d'occasion – nous savons que nous pouvons les revendre en tout temps.

Ne manquez pas de nous contacter immédiatement. Nous pourrons sûrement vous soumettre une offre intéressante.

TOYOTA en toute confiance

Toyota – le plus grand constructeur d'automobiles de Japon

Veuillez me soumettre une offre pour ma Toyota

Toyota modèle

année km

mon adresse Nom/prénom

rue

No postal localité

tél. bureau tél. privé

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

H. VUARRAZ - 2043 Boudevilliers - Tél. (038) 36 15 15

Le paradis des enfants. Jeux nouveaux. Train miniature pour grands et petits.

Autobus Bienne-Seeteufel. Départ du Pont du Moulin:

mardi à vendredi		13h55	
samedi		13h55	14h50
dimanche	11h10	13h55	14h50

Studen/Bienne

seeteufel

Zoo–Café–Restaurant Ouvert dès 9h30 Fermé le lundi

Aquariums de mer * Lions * Ours * Singes * Crocodiles * Serpents * Flamants * Equitation sur poneys. Visite des animaux également le soir.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

NOTRE FEUILLETON

Les Deux Amours de Colin

par 24

JILL TAHOURDIN

Traduit par SYLVIA MÉREL

— On est habituellement sérieux en aimant pour un temps, ma douce. Mais, si vous voulez parler de mariage, franchement non. Je suis un célibataire ; c'est un état. A tout moment, dans un problème d'amour, je pèse ce que j'aurais à abandonner pour le plaisir douteux de la compagnie d'une femme durant le reste de ma vie, et naturellement, je recule. Mon ardeur s'évanouit. Je me hâte, avant qu'il soit trop tard, vers des champs frais et des brebis nouvelles. Les douleurs que j'éprouve durent rarement. Je rencontre toujours une intrigue plus charmante que les précédentes.

— Oh ! Oliver, homme volage et sans principes ! s'écria Fiona d'un ton de reproche. Vous avez tort, j'en suis sûre : mais vous trouverez un jour ce qu'il vous faut.

Il constata avec joie qu'il avait dissipé ses regrets et ne parla plus de Bill Dervent. Fiona, cependant, se demandait jusqu'à quel point Oliver avait exposé à Dawn ses idées sur le mariage et l'amour.

CHAPITRE XVIII

L'hôtel était plein d'une foule aimable et animée. Sous une pergola où grimpait une plante verte, Oliver avait fait réserver une petite table.

Au cours du repas, il apprit à Fiona qu'il se rendrait à Londres en avion à la fin de la semaine.

— Vous reviendrez ?

— C'est peu probable. Il faudrait pour cela que mon entreprise se développe ; mais je ne le pense pas.

— Oh ! Oliver, vous nous manquerez terriblement ! s'écria la jeune fille.

Elle songeait à Dawn, qui serait malheureuse ; à moins que ce départ ne fût pour elle une bonne chose, en définitive. L'absence d'Oliver, avec les manières que lui dictait sa recherche de la compagnie des femmes, éviterait peut-être à Dawn de le comparer à Colin.

— Je me sentirai perdu sans vous tous, ma douce, déclara Oliver.

Ils bavardèrent ainsi longtemps en prenant le café ; puis ils repartirent du côté nord de la Savannah et le long de la route de la vallée Maraval. Ils atteignirent enfin le terrain de golf et, à proximité la maison de Marjorie, un joli bungalow campé dans un jardin fleuri et entouré d'arbres, dont l'ombre s'allongeait sur les pelouses.

Les deux aînés des enfants jouaient à la balle sur l'herbe lorsqu'ils arrivèrent.

— Maman ! maman ! crièrent-ils, des gens...

Paisiblement endormi dans sa poussette, à l'abri d'un buisson, le petit Colin ne broncha pas.

Bien que plus âgée que son frère, Marjorie lui ressemblait beaucoup. Ses yeux bleus rappelaient les siens, une touche de gris marquait ses cheveux de sable ; mais elle n'avait rien de la dureté et de la propension à la critique de Mrs Murray. Elle connaissait depuis longtemps Oliver, qui lui était manifestement sympathique, et elle embrassa Fiona avec bienveillance.

— Je suis ravie de vous avoir chez moi, ma chère. Colin m'a souvent parlé de vous.

Oliver regagna son hôtel pour y faire la sieste jusqu'à l'arrivée de Bill et de Dawn. Mais, alors que Marjorie insistait pour que Dervent assistât à un véritable thé écossais, il s'excusa, pressé, disait-il, d'aller à son rendez-vous en ville, et il s'esquiva après avoir avalé une seule tasse de thé et un scone beurré.

Il fut impossible à Fiona d'échanger un mot avec lui.

Marjorie tenait à ce que ses invitées puissent jouir pleinement et librement du Carnaval.

— Je serai trop occupée avec les enfants et le petit Colin pour aller en ville avec vous, dit-elle, et Geoff a vu tant de Carnaval depuis qu'il est venu pour la première fois aux champs pétrolifères, qu'il n'y trouve, j'en ai bien peur, plus aucun plaisir. Mais vous avez des cavaliers ; allez-y et amusez-vous.

Comme elles voulaient la remercier, elle ajouta :

— Je vous conseille de vous coucher de bonne heure ce soir. Demain et mardi, vous ne dormirez pas beaucoup, si ma mémoire est bonne.

Elles jugèrent sage de suivre son avis et, après avoir joué avec les enfants jusqu'à l'heure du bain, elles dînèrent paisiblement et allèrent ensuite se reposer.

Fiona était heureuse parce que Bill lui avait téléphoné de Cassia.

— J'ai pensé que vous aimeriez savoir quels progrès nous avons faits, dit la voix assez indistincte au bout du fil. Le code n'est pas encore déchiffré, mais la police estime qu'elle a autre chose à reprocher à notre « ami ». Si cela se confirme, il sera immédiatement déporté.

— De quoi s'agit-il, Bill ?

— Impossible de le dire au téléphone. Si le fait se révèle exact, cela se passera dans la nuit de mardi. Ayez donc un peu de patience et amusez-vous, Fiona.

— Merci, Bill, je n'y manquerai pas.

Le lundi — **jour ouvert** (1) qui marquait le début de la fête, tous les sentiers, toutes les pistes, toutes les rues de l'île, ne conduisaient que dans une seule direction : Port-d'Espagne.

De l'aube jusqu'à la nuit, la foule enthousiaste envahit toutes les voies, s'entassa dans les rues étroites et parallèles, et se déversa, comme un flot mouvant et tumultueux, vers Marine Square et la verte Savannah. Cette masse, sans cesse en mouvement, s'engouffra sur les quais et dans les artères plus larges des faubourgs et de la promenade.

Le crépuscule naissant fut salué par le brusque jaillissement des lumières. Les lampes électriques de la cité, des docks, celles des bâtiments, des bateaux, s'allumèrent soudain et illuminèrent les chaussées. Les flammes des bougies révélaient la splendeur des jardins et vacillaient doucement le long des fenêtres. La lune et plus d'un million d'étoiles répondaient, dans le ciel, à cette profusion de clarté.

Plus tard, le feu d'artifice embrasa le firmament, et ce

(1) **En français dans le texte.**

fut un éparpillement féerique d'étincelles, d'étoiles d'or tombant sur le sol. Des danses commencèrent alors dans les rues, et ce fut bien vite le bombardement intensif réciproque à l'aide de serpentins et de confetti.

Fiona et Dawn avaient passé la journée en compagnie des de la Torre. Un pique-nique joyeux sur la plage dorée de Toco, au nord-est de l'île, les avait réunis.

Ce fut là que Léon donna à Fiona sa première leçon de « surfing ». De longs plateaux verts comme l'herbe, à l'extérieur, suivaient chacun d'eux à intervalles réguliers et achevaient leur parcours sur le sable dans un intense éclaboussement d'écume.

Tout d'abord, l'instrument la dérouta et lui parut impossible à manier. Il lui échappait toujours et la frappait de ses larges bords, si bien qu'elle l'assimila à une masse brisante. Mais elle réussit enfin à attendre, dans l'eau, le plateau qui venait à elle, à se laisser choir dessus, pour être emportée par la vague qui le ramenait sur le sable.

C'était glorieux. Après une douzaine de courses réussies, Fiona arrêta l'engin sur la plage et s'assit à l'ombre des palmiers. Cette sorte d'allégresse éclatante qui suit l'accomplissement d'un dur travail physique la récompensait de son effort.

Ne la voyant plus dans l'eau, Léon se mit à sa recherche et prit place, à son tour, sous le palmier.

— Aimez-vous le « surfing », Fiona chérie ?

— C'est merveilleux, Léon, mais épuisant, jusqu'au moment où l'on acquiert une certaine habileté. J'imagine que, demain, je serai ankylosée et couverte de bleus.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

Neuchâtel Supplément du No 226 Mardi 26 septembre 1972

Spécial mode

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

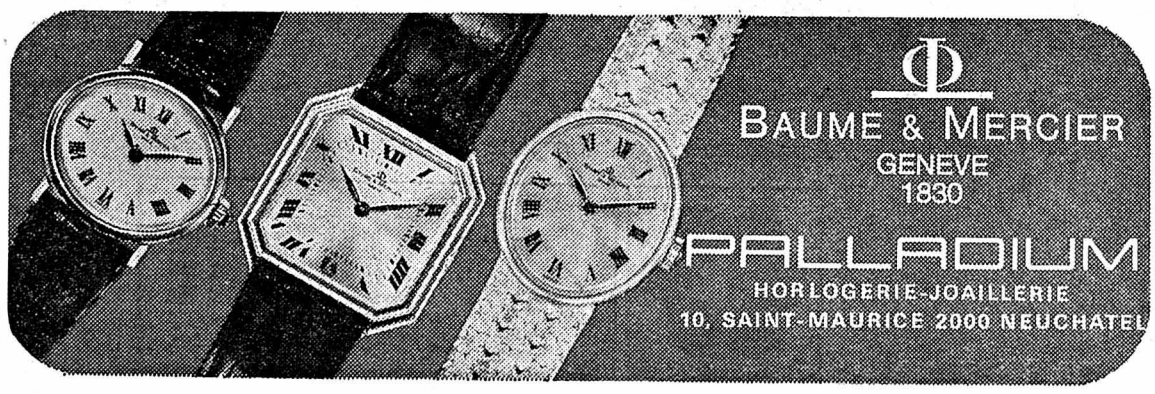

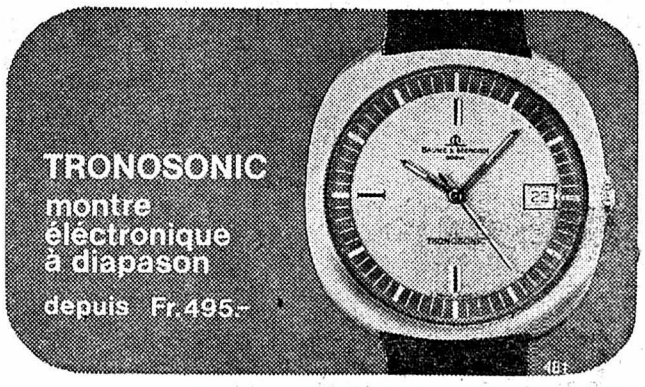

ngea
épart
end

Spécial mode

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

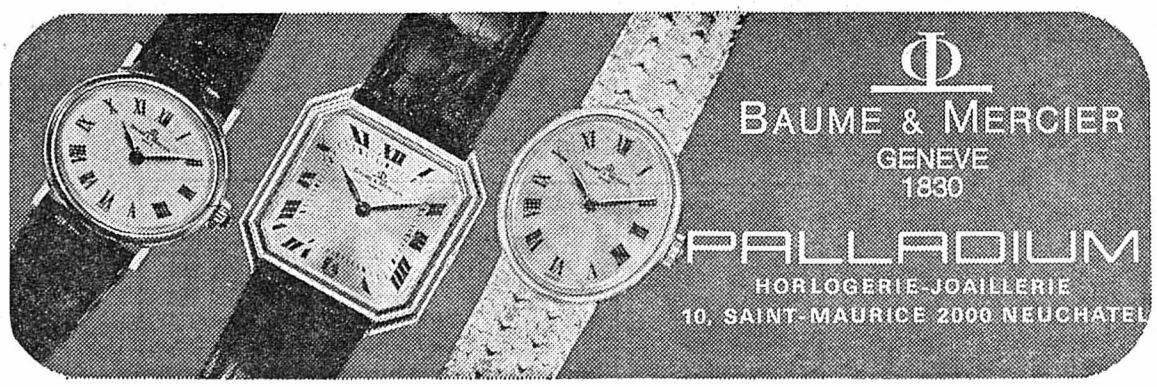

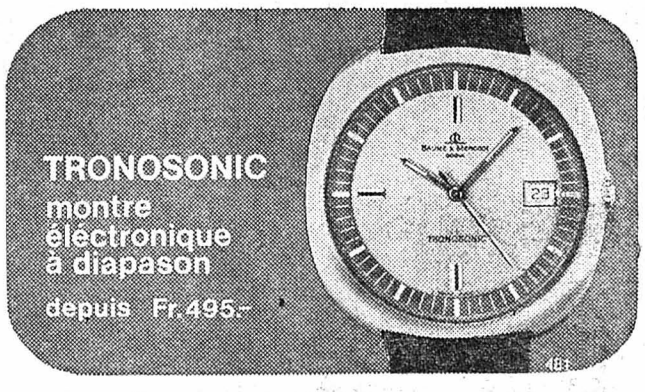

La femme du monde

Dans sa garde-robe hivernale, elle réserve à la fourrure une place de choix. Elle a un faible particulier pour les manteaux attrayants, pour les vestes à la mode. Elle sait en mesurer l'élégance, en apprécier la coupe. Notre collection de fourrures pour l'hiver 72/73 vous est présentée dès maintenant à notre rayon spécialisé.

73 hiver

Assurance vol gratuite pour tout manteau dès 1980.– frs.

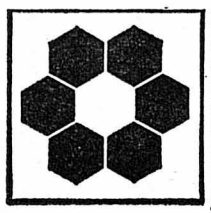

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

POUR YVES SAINT-LAURENT et quelques autres, la Haute Couture telle qu'elle est conçue, est morte. Elle ne correspond plus, disent-ils, à notre façon de vivre. La Haute Couture crée des modèles élégants, certes, mais jamais elle n'en invente. Immobile, elle ne fait que perpétuer le passé à quelques détails près. A l'heure des constructions d'automobiles en série, Yves Saint-Laurent pense au prêt-à-porter. En fait, les femmes ne sont pas dupes. Et, si elles regardent avec émerveillement les mannequins défiler, elles savent aussi que la Haute Couture ne leur est pas destinée.
A l'encontre de Cardin — maître incontesté du maintien d'une certaine tradition — Jacques Estérel a ainsi créé pour cet automne-hiver 1973, des modèles à formes géométriques que n'importe quelle femme est capable de reproduire. La mode finalement, n'est-ce pas un peu cela ?

— Fermons les salons de Haute Couture, réservons-les au petit cercle que cela concerne, faisons descendre la Haute Couture dans la rue propose Yves Saint-Laurent.
— Ah ! non, répliquent les grands couturiers qui entendent rester dans la tradition. La Haute Couture doit rester le flambeau de l'élégance. Querelles certes. Mais en définitive, c'est la femme de la rue qui tranche.

Alors que le prêt-à-porter, lui, peut se permettre, des audaces, des fantaisies, des coloris, la Haute Couture est le fait de femmes qui, dans l'ensemble, ne peuvent se permettre ni de l'inattendu, ni des choses trop gaies. Prisonnières un peu de la mode, les collections de Haute Couture présentées à Paris sont, cette année, sages, d'une élégance mesurée.

CAD

Jean-Louis Scherrer. Tailleur à jupe longue en velours imprimé de tulipes blanches sur fond noir. Longue robe à manches ballons en velours imprimé d'anémones noires sur fond blanc. (AGIP)

Jacques Estérel. La quadrature du cercle. Robe noire faite de deux trapèzes et dessinée de blanc à la main, devant. Rectangles et losanges surpiqués pour la robe chasuble. (AGIP)

Jean Patou. Tailleur de fourrure pour l'hiver 1973. (AGIP)

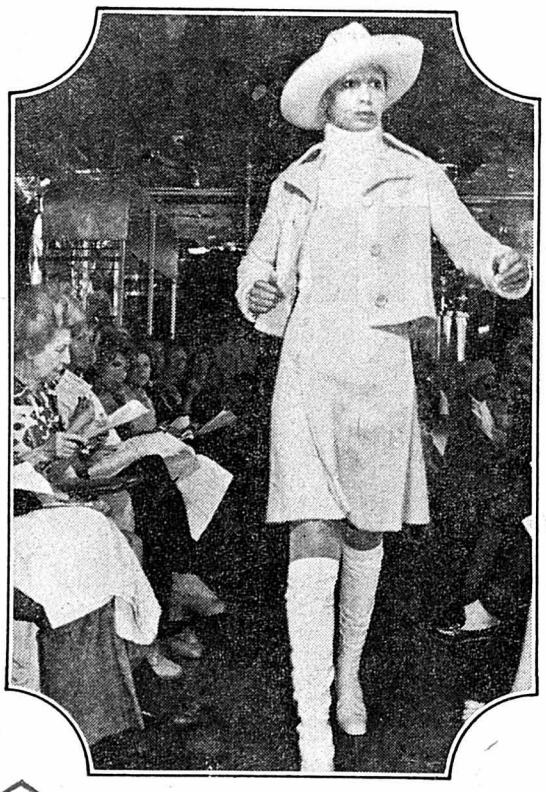

Ted Lapidus. Ensemble veste courte et jupe-culotte à plis creux en ratine jaune. Chapeau de cow-boy assorti. (AGIP)

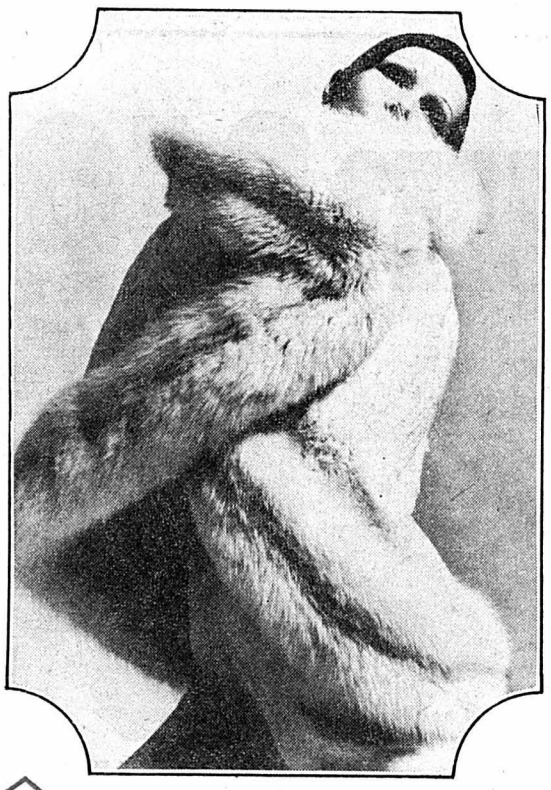

Christian Dior. Cape en agneau Swakara blanc, bordée de renard blanc et bleu. Juste de quoi rêver un peu. (AGIP)

La photo de notre première page est une création suisse signée Miss Hanro.

Mode enfantine

de la naissance à 6 ans.

La jolie confection pour enfants à des prix sympathiques. Jeans WRANGLER (jusqu'à 12 ans).

Wettstein **Neuchâtel Seyon 16 Grand-Rue 5**

★ Un seul bouton
★ un seul pied de biche pour **tous** travaux, couture, reprises, stretch, overlock, etc.
★ simple
★ robuste
★ garantie 5 ans, **dès 398.—**

La nouvelle machine à coudre sélectionnée pour vous par

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5. Tél. 25 34 24.

Retour de Paris

Haute mode

Marguerite

Vos chapeaux de fourrure, velours ou feutre sont exécutés généralement par la modiste.

Grand-Rue 1 **Tél. 25 25 53** **1er étage**

---

yoga

micheline berger ✆ 021/62 32 91
prof. à Fribourg, Neuchâtel, Bulle

mieux se connaître mieux se diriger
mieux se maîtriser être en bonne santé

à Neuchâtel, toujours fin mercredi et jeudi tout le jour.

Adresse de la salle : Maison de paroisse, rue Farel 7, Serrières (trolleybus No 2, terminus)

Les cours reprennent de la manière suivante :

Débutants : mercredi 20 et jeudi 21 septembre
Horaire : mercredi 18 h 30 et jeudi 9 h 15, 12 h 20 et 18 h 45

Avancés : mercredi 27 septembre 19 h 45
Jeudi 28 septembre 8 h, 10 h 20 et 17 h 10

Première leçon d'essai : Fr. 7.— (participation pratique : prendre collants ou training laine ou coton, socquettes, couverture de laine).

LES COURS SONT MIXTES

Renseignements, documentation, inscription :
a) par écrit à Mme Berger
b) magasin Cérès-Santé, place des Halles 5, Neuchâtel
c) à la leçon même.

---

3 points qui sont à votre avantage

- prix : sans concurrence
- choix : énorme
- travail : soigné

demandez une offre, il en vaut la peine

intérieur-confort

Rideaux Tapis Meubles

Boine 22 ✆ (038) 24 29 29 Neuchâtel

Au Vison Sauvage

Conseils judicieux du spécialiste

élégance - choix - qualité

Transformations pour les nouveaux modèles.

Grand-Rue 1 NEUCHATEL Tél. 24 16 30

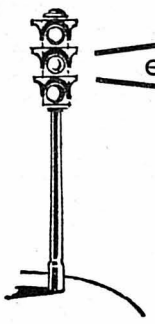

entre deux feux...

Pressé !

pas de problèmes, vite un café

BAR

Au Métro

LA STATION A LA MODE

vis-à-vis de la poste Neuchâtel

Datsun 2400 GT

Une voiture à double face. Familiale et sportive.
Intègre. Sûre, spacieuse et confortable.
Sportive, puissante et éprouvée.
Un essai – seul ou à cinq.
Equipement complet DATSUN

DATSUN **Garantie: 12 mois ou 20 000 km**
Service: plus de 180 agences en Suisse

AGENCE principale

Garage Mario BARDO

Sablons 47 - NEUCHÂTEL ✆ (038) 24 18 42

DÉMONSTRATIONS sans engagement

sur rendez-vous

Ouvert le dimanche matin

Un chapeau excentrique fait de plumes d'apparat rouges, blanches et bleues, avec chenille et voilette pour une coiffure de femme-oiseau, de Jean-Charles Brosseau. (AGIP)

LES CHAPEAUX quant à eux, tenteront, une fois de plus, de nous séduire sous l'aspect de petites cloches, de turbans en lainage, couleur ivoire, ou encore de toques de fourrure assorties d'une écharpe de la même couleur, de bérets, de casquettes, de bonnets ornés de fleurs énormes. Parfois, les manteaux ont un large capuchon sous lequel vous pourrez blottir votre tête.
Les créateurs ont également fait de petites folies avec des plumes d'autruches, de faisans.
A noter, une réapparition presque timide de la voilette. La plupart de ces chapeaux sont très chauds. Ils cachent à la fois les cheveux et les oreilles, ne laissant voir qu'un visage à peine maquillé.
Quelques-uns sont excentriques, les autres sont très élégants. Ils viennent tout naturellement s'inscrire dans la ligne qui veut que cet automne et cet hiver 73, vous portiez des robes simples.
Parfois, en les regardant, on a l'impression de retrouver à quelques détails près, des chapeaux des années 30.

Michel Goma, pour Jean Patou a créé pour sa collection, une parure pour les frileuses, en vison à losanges. (AGIP)

Marc Olivier propose un grand chapeau taupe noir et blanc, accompagné d'une écharpe en noir et blanc. (Photo ASL)

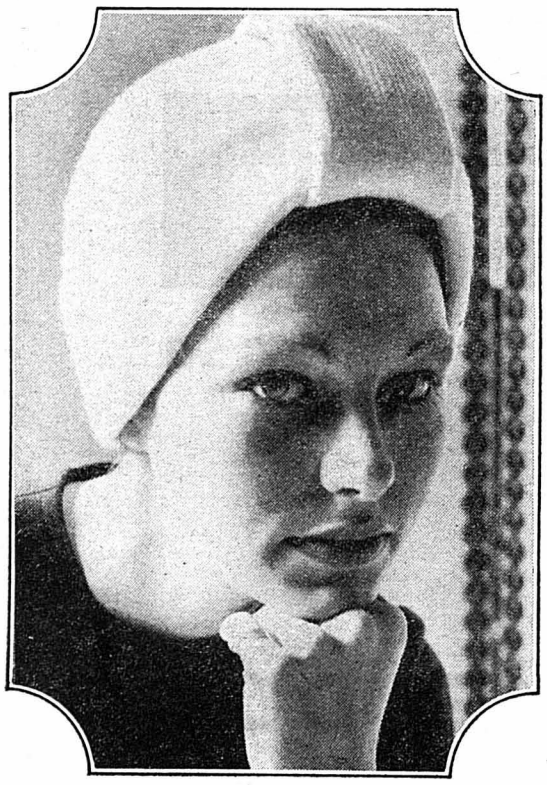

Carven : un leitmotiv, le turban. Qu'il soit en vison, en lainage ou en feutre. (AGIP)

Jean Barthet présente, à gauche, un bonnet en vinyl noir et col de renard. A droite, casquette en forme d'auvent en daim bicolore et nœud. (Photo ASL)

RODIER PARIS

Pour vous Mesdames ! La nouvelle collection automne-hiver est arrivée

BOUTIQUE

Madeleine

Rue de la Promenade-Noire 8
NEUCHATEL ✆ 25 15 85

Pour vous Messieurs ! Comment tomber la veste sans perdre la face... Avec un pull RODIER

RODIER PARIS

dernières nouveautés de parapluies

Toutes les dernières nouveautés:
«Florence» «Paris» «Bologne»

Votre maroquinier

Biedermann

Neuchâtel

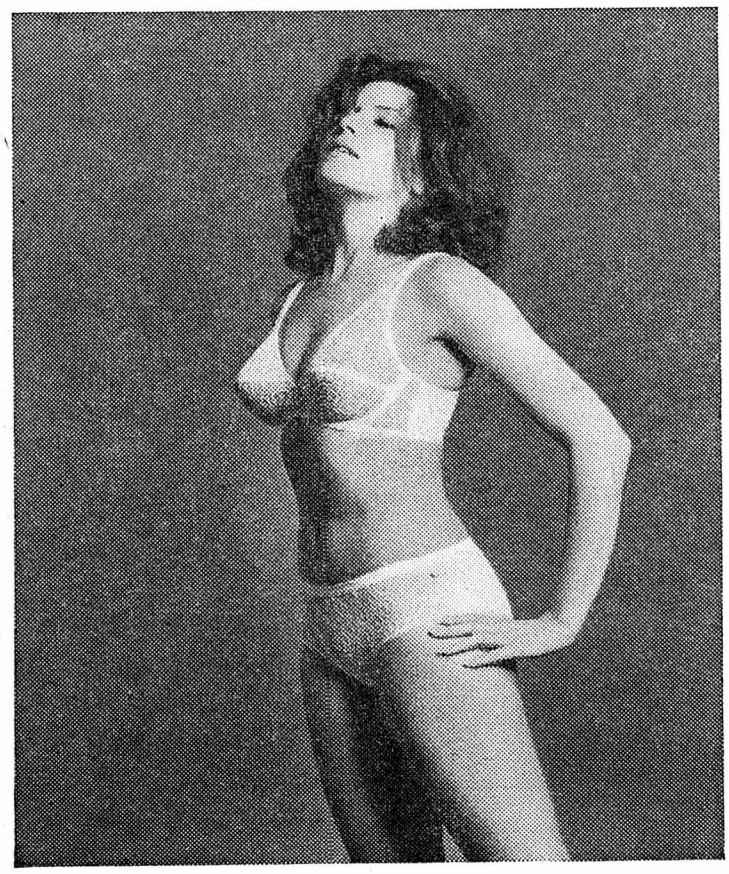

La toute dernière création de

Chantelle
PARIS

Dentelle de Calais
en blanc, beige et marron Fr. **34.50**

AU CORSET D'OR

Mme M. Rosé, corsetière - spécialiste
Epancheurs 2 Neuchâtel Tél. 25 32 07

Une élégance racée

PIERRE BALMAIN

SES MODÈLES s'inspirent de la vraie élégance. Deux-pièces en lainage beige, réchauffé par un paletot 2/4, tailleurs « prince-de-galles » avec blouse-gilet en flanelle de tons vifs. Pour les heures habillées, de longues robes froncées en jersey de soie, des fourreaux en velours noir. A noter, des épaules plus généreuses et plus droites, la taille plus longue, les hanches droites, les jupes à ampleur basse grâce aux plis et aux godets.

Jean Patou. Tailleur beige-marron.

Pierre Balmain. Ensemble comprenant jaquette et pantalon en lainage vert autrichien, et manteau avec manches cape en même lainage, doublé de ragondin. Une tenue superconfortable pour cet hiver. (AGIP)

JEAN PATOU

MICHEL GOMA chez Jean Patou imagine pour le jour une femme sportive, alerte et décontractée à l'extrême. On voit même des cravates de laine. Les cheveux sont souples, au vent. Le soir, la femme est féminine, précieuse. Les modèles sont réalisés dans du plein biais, ce qui leur insuffle un dynamisme et une vie rare.

Chanel. A gauche, tailleur en tweed jaune et rouille avec une blouse en crêpe jaune or. A droite, tailleur en tweed beige et blanc avec une blouse en mousseline sable doré. (AGIP)

CHANEL

LES MÊMES modèles d'une élégance indiscutable à quelques détails près. Tailleurs en tweed beige à col rabattu portés sur des jupes élargies par des plis cassés, éclairés par des chemisiers de soie blanche aux longues manches dépassant celles de la veste. Pelisses doublées en patchwork de fourrure. A noter, l'apparition d'un tweed étonnant d'un bleu vitrail, peint par-dessus le tissage.

Christian Dior. Jaquette en lainage réversible portée sur une longue robe de soie imprimée sur fond noir, pour le soir. (AGIP)

CHRISTIAN DIOR

MODERNE mais toujours très élégant. Paletot évasé court ou ¾ toujours en tissu double face à col relevé et à manches raglan accompagné d'une jupe plissée ou d'un ensemble pantalon. Il est possible que cet hiver, le paletot détrône le manteau. Pour le soir, de somptueux fourreaux en cigale porté avec des petites vestes courtes en satin de couleur vive. A noter des petites casquettes en feutre.

Christian Dior. Manteau en lainage noir et vert sur une robe en crêpe imprimée noir, orange et vert. (AGIP)

armourins
neuchâtel

Couvet - Saint-Aubin - Les Geneveys-sur-Coffrane - Innovation la Neuveville et le Landeron

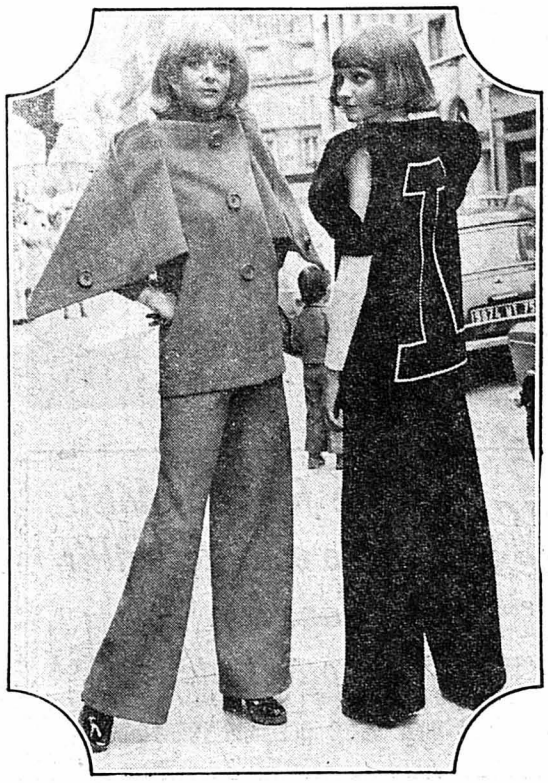

JACQUES ESTÉREL

IL PART en guerre contre le prêt-à-porter, interdit aux trop grandes, aux trop maigres, aux trop petites. Il prône la Haute Couture et la « petite couturière ». Fort des statistiques E.U. qui révèlent que 88 % des Américaines cousent désormais elles-mêmes leurs trois robes par an et du nouveau boom mondial des machines à coudre, Estérel lance ses patrons Haute Couture. Il propose donc les modèles de sa collection, modèles coupés dans un simple carré, un triangle avec deux ou trois trous, le tout est très souple et sans doublure. Il n'y a presque rien à coudre. C'est simple. Presque un retour aux sources.

Jacques Estérel sur le thème « quadrature du cercle ». Deux ensembles veste et pantalon en cachemire, l'un rouge, l'autre noir avec des dessins main sur le noir. (AGIP)

De Jacques Estérel, cinq modèles en cachemire réversible, dessins main où s'inscrivent des trapèzes, triangles, rectangles aux couleurs rouges, blanches, noires. (AGIP)

TED LAPIDUS

IL NOUS offre la souplesse. Tenue de base : le manteau-chandail en beau lainage réversible de ton vif sur des salopettes. Le blouson souligné de surpiqûres aux poches et au col. Pour l'après-midi, des robes « bébé » en mousseline. Les encolures sont smockées comme la taille. Avec Ted Lapidus, la femme est sportive. Elle porte de nombreuses vestes longues, des manteaux trenchs, des robes-chemisiers plissées.

ANDRÉ COURRÈGES

LA NUIT, comme le jour, une « courrégienne » vivra habillée de rose acidulé, de bleu glacier, de turquoise givré, de blanc pur. Elle portera des manteaux amples et ceinturés, des blousons à manches courtes laissant apparaître une deuxième longueur de manches. Le soir, des robes en organza ornées au corsage et aux bas des longues jupes de volants légers ou de plumes fragiles et duveteuses. A noter : le pantalon, ce laissé-pour-compte des couturiers a ici une place importante.

André Courrèges. Ensemble en jersey composé d'une longue jupe-culotte, de bas de laine arrivant au-dessus du genou. (Keystone)

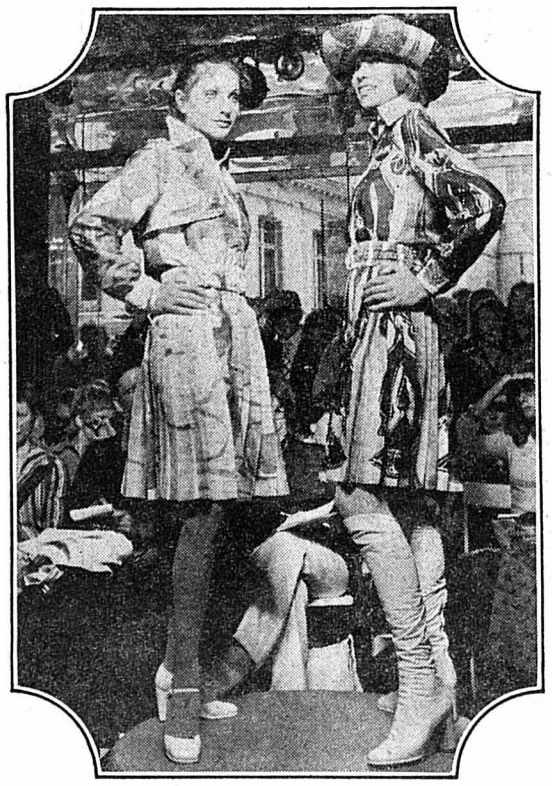

Deux robes-chemisiers plissées de Ted Lapidus. Celle de gauche est en soie peinte à la main et est ornée de deux trenchs soulevés à l'épaule. Celle de droite est en double mousseline peinte également à la main. (AGIP)

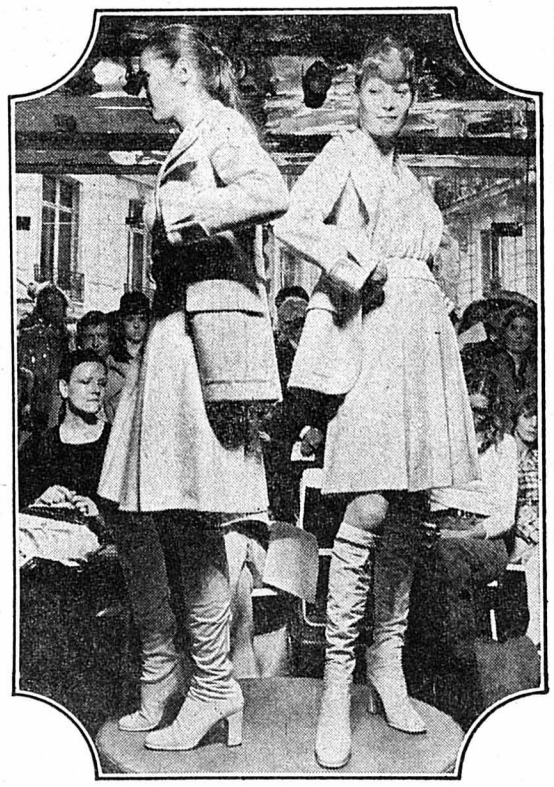

Ted Lapidus. Deux ensembles à vestes longues avec grandes poches confortables et revers aux poignets sur robes à plis, à effets de smocks à la taille. (AGIP)

Le Bijoutier de confiance

★ F. Robert ★

Rue du Seyon 5 Tél. (038) 25 28 32 Neuchâtel

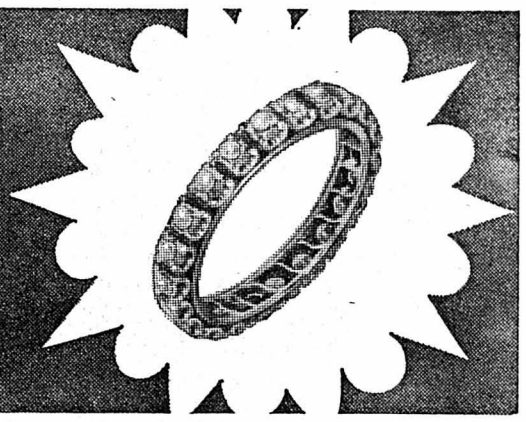

nouveau Elna SP

la nouvelle machine à coudre à points utilitaires, maintenant avec 2 fois plus de points, dont 5 pour tissus extensibles.
Vous arrive-t-il encore d'avoir à en découdre avec les tissus «Stretch»? Il est alors grand temps pour vous de découvrir le programme unique de couture stretch de l'Elna SP. D'ailleurs, savez-vous qu'Elna est la machine à coudre du Centre de Couture du village des Jeux Olympiques, Munich 1972?
13 modèles Elna dès Fr. 450.–

elna

marque sans cesse de nouveaux points

Mme M. Th. PITTELOUD

rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93.
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. - Service rapide.

Luce Couture Jaessly

10, Pommier
NEUCHATEL
Maîtrise fédérale
Tél. 25 77 73

se fera un plaisir de vous accueillir dans son nouvel atelier

Ne tardez pas pour votre prochain rendez-vous

LES DERNIÈRES CRÉATIONS

ne pas le perdre de vue
maître opticien

Neuchâtel Hôpital 17

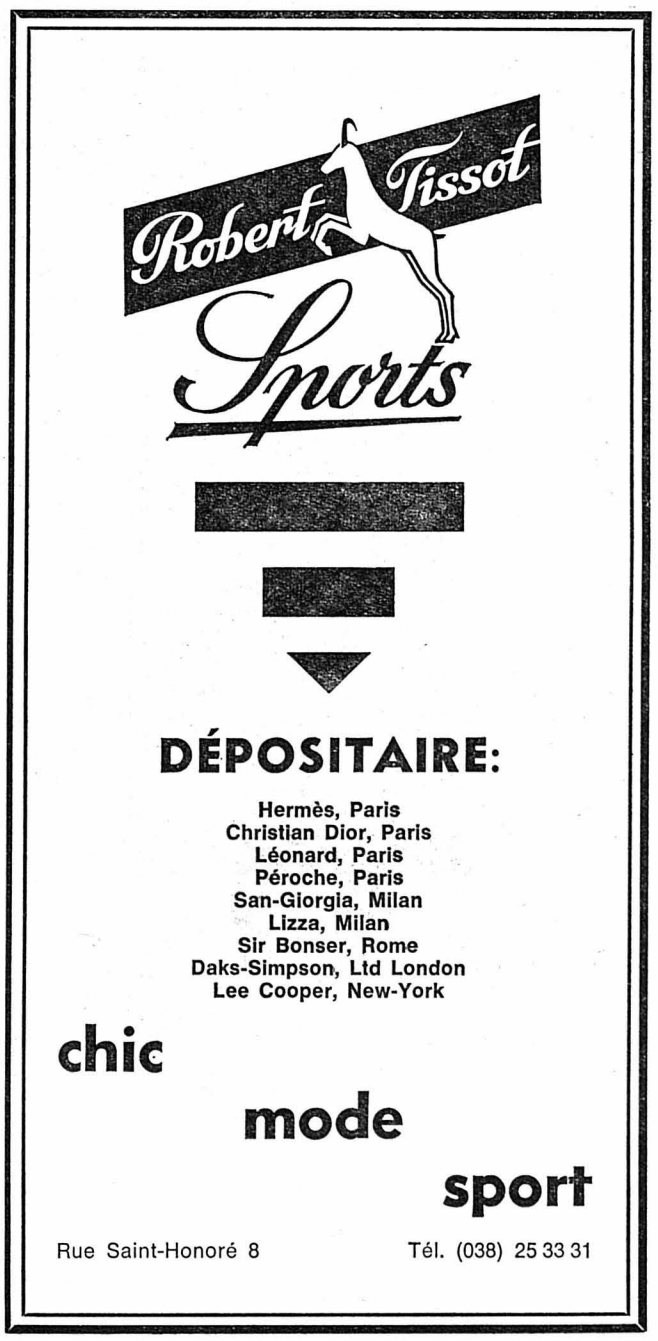

Un automne-hiver élégant

DANIEL HECHTER

ROBES SOUPLES et mouvantes pour un hiver tout en laine. Ici, la femme est romantique. Manteaux, tailleurs, jupes, blouses, tout est confortable, délicieusement féminin, avec un brin de romantisme en plus. On revient aux encolures carrées. Le montage des manches est froncé, haut sur l'épaule. Les manches quant à elles sont larges mais se resserrent aux poignets. Le genou est légèrement découvert. Un tissu choc : le jersey.

Daniel Hechter. Robe souple et mouvante, dans un jersey de pure laine rouge. (AGIP)

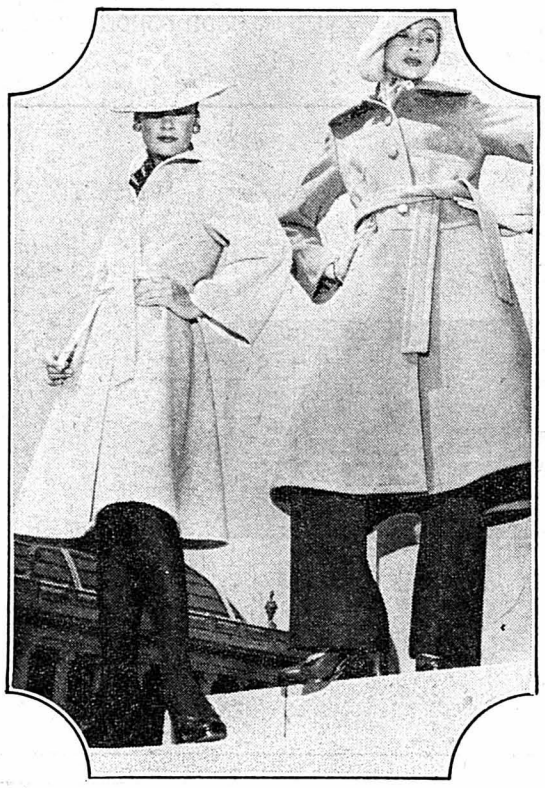

Castillo. A gauche, manteau en lainage réversible. A droite, manteau longueur mi-mollet. (AGIP)

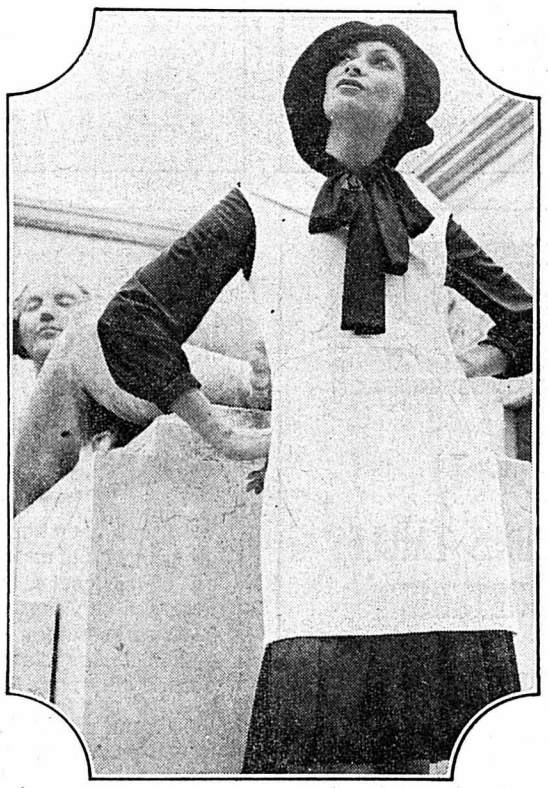

Castillo. Robe en crêpe marron foncé sur laquelle on superpose une tunique souplement ceinturée. (AGIP)

CASTILLO

ROBES SUPERPOSÉES, robes plissées, en crêpe, ceintures, col cravate, tuniques de lainage satiné. Manteaux en lainage réversible, double face ; larges emmanchures. Manches à découpes surpiquées. Pas de boutons, mais de larges ceintures. Les manteaux sont nettement plus longs que les robes. Ils arrivent à mi-mollet, les robes, elles, recouvrent à peine le genou. A noter : des bas de différents coloris.

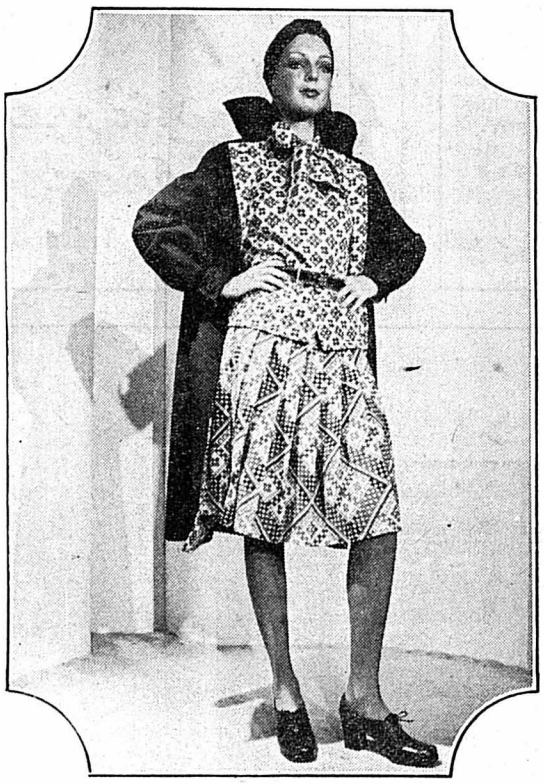

Ungaro. Robe en soie de deux imprimés différents pour le corsage à col cravate, blousant et pour la jupe plissée. (AGIP)

UNGARO

RENONÇANT aux scintillements, au miroitement des couleurs, aux tissus dépareillés dont il abusait les saisons passées, Ungaro adopte un style simple d'une calme élégance. Pour cet hiver, de remarquables manteaux en cachemire blanc, rouge, gris et rose pâle, portés sur des robes en jersey à manches kimono. Pour l'après-midi et le soir, beaucoup de robes, presque toujours noires à triple volant, des fourreaux à larges manches chauve-souris d'une grande élégance.

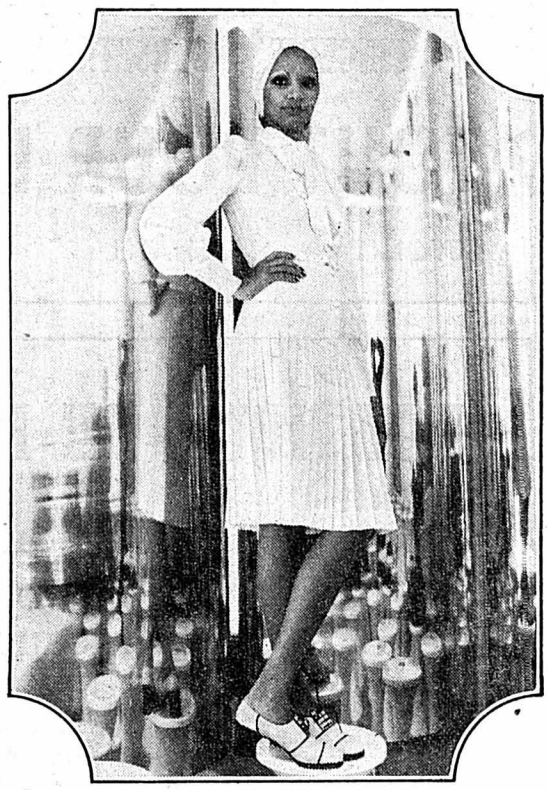

Ungaro. Robe de laine en voile de laine blanc. Les manches amples sont resserrées par de larges poignets. (AGIP)

Le centré de l'élégance
au cœur de la cité

Bastyl
Spécialiste du bas

POTEAUX 3 • S. DELLANEGRA • NEUCHÂTEL

Magasin spécialisé en

Slips, soutiens-gorge, bas, collants et chaussettes

FOURREUR DE LA
FEMME ÉLÉGANTE

Antoine Schmid

FOURRURES

MAISON FONDÉE EN **1870**

BEAUX-ARTS 8 - NEUCHATEL - Tél. 25 27 80

COIFFURE
Marie-Claire
BEAUTÉ
Rue Hôpital 5 Tél. 24 72 22

salons de coiffure et de soins esthétiques

à votre disposition

MAGUY
CAROL
BÉATRICE
GÉRARD
MARIE-CLAIRE

Prêt-à-porter
chédel
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Savoie-Petitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE
EN
CONFECTION DAMES - GIRLS - GRANDES TAILLES
LINGERIE - CORSETERIE - BONNETERIE

TOUT POUR L'ENFANT

SEYON 1 NEUCHÂTEL PLACE DES HALLES 9

Love BOUTIQUE
Love

Vous qui cherchez une attention, un gadget, un cadeau de mariage ou d'anniversaire, alors ne manquez pas de visiter notre boutique. Vous serez surpris d'y trouver une telle multitude d'articles dans une gamme de prix de Fr. 5.- à Fr. 300.-.

Grand choix de ceintures pour tous les goûts

Neuchâtel Moulins 3

COLLIERS
... l'élégance féminine

la boutique du Trésor
Trésor 2

BOUTIQUE DE FOURRURE

Prêt-à-porter
et
sur mesure

Schreyer fourreur

Rue des Epancheurs 5 et 9 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 61 94

POUR VOS PHOTOS DE MARIAGE

UNIPHOT SA

Service de reportage

038	25 14 01	Neuchâtel
038	25 47 83	Neuchâtel
038	33 18 53	St-Blaise
038	53 12 50	Cernier

UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Toute la palette d'un peintre

LOUIS FÉRAUD

ON S'AMUSE toujours chez Féraud. Toutes les couleurs de la palette ont été utilisées, ainsi que les impressions les plus invraisemblables pour une collection pleine de fantaisie, de gaieté, qui s'inspire des années 30. Vestes de tailleurs classiques de couleur vive ornées de multiples poches. Costumes en flanelle grise égayés de pulls rayés noir et rouge. Pour le soir, fourreaux très courts en jersey de soie aux merveilleux dessins conçus par Féraud lui-même.

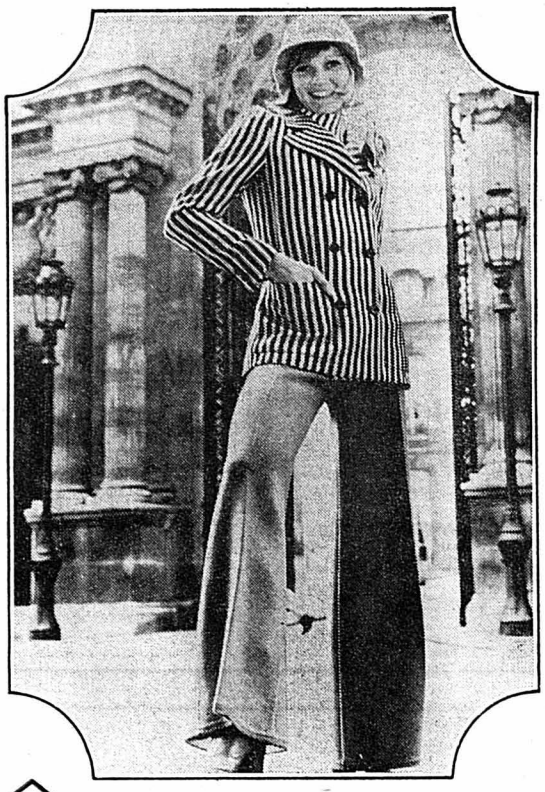

Louis Féraud. Longue veste rayée et pantalon patte d'éléphant pour cet automne. (Photo ASL)

Louis Féraud. Jupe blanche ponctuée de quelques pois. Le corsage vague ne marque pas la taille. (AGIP)

PACO RABANNE

IL HABILLE les femmes frileuses, avec un brin d'excentricité, comme cela, mine de rien. Pour le soir, les redingotes de Paco Rabanne sont évasées à mi-cuisses, fermées par des brandebourgs en pierres du Tyrol. A noter, des cabans nouveau genre, incrustés de fourrure ou de grosses mèches de laine multicolores, portés sur des pantalons.

Paco Rabanne. Jupe à bretelle en cuir, garnie de galons du Tyrol qui l'éclaire. (AGIP)

PHILIPPE VENET

LE MANTEAU demeure le point d'attraction de la collection. Ceux de cette saison sont coupés suivant des diagonales et des verticales merveilleusement établies. Ils sont douillets et confortables. Les tailleurs ont des vestes longues, légèrement cintrées et des jupes droites. On retrouve des robes-chemisiers en voile de laine ou en jersey. Pour le soir, de très beaux fourreaux en moire.

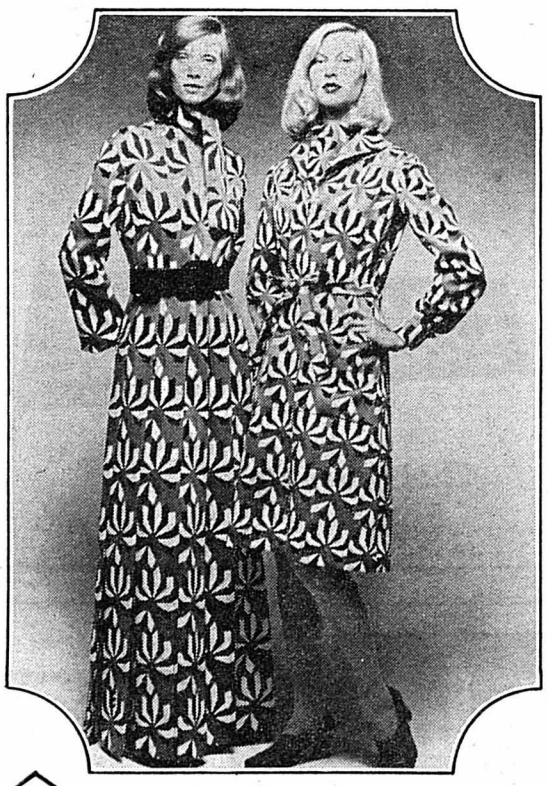

Jean-Louis Scherrer. Deux robes chemisiers en soie imprimée gris, noir, blanc et rouge. (AGIP)

Jean-Louis SCHERRER

IL ALLÈGE son style, en faveur d'une silhouette élégante, agréable à porter. Ses robes-chemisiers sont réalisées dans de ravissants tissus imprimés. Ses manteaux blancs, jaunes aux larges emmanchures sont largement ceinturés. Les modèles du soir : robes larges en velours imprimé de fleurs géantes, pantalon à la zouave en mousseline. A noter des cardigans en tweed portés sur des jupes plissées.

Philippe Venet. Ensemble veste et jupe, lainage orange brûlé, réversible, ivoire.

Décorez vos fenêtres

avec nos tissus imprimés et unis confectionnés dans nos ateliers, ou vente au mètre.

Insonorisez votre appartement avec nos tentures murales, dessins et unis

Miorini tapissier

Chavannes 12
Tél. 25 43 18
Neuchâtel

MAZDA

SANS AUCUN DOUTE
LA MEILLEURE

Venez l'essayer et vous serez convaincu

FRIGOS 140 litres . . . . **Fr. 238.-**

Congélateurs prix imbattable **Fr. 598.-**

Machine à laver
entièrement automatique
5 kg de linge ● Economiseur ● Filtre de sécurité **Fr. 798.-**

Télévision dès Fr. **395.-**
Chaîne Hi-Fi dès Fr. **430.-**

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

ARMOIRES frigorifiques

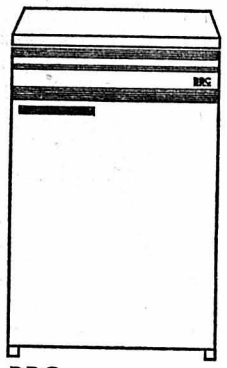

BBC
à partir de **Fr. 315.—**

jordan
électricité
seyon-moulins 4
tél. 25 26 48
Neuchâtel

Mme A. Michel

Bas des Chavannes
Grand-Rue

Neuchâtel Tél. 25 50 30

la petite boutique au grand choix

vous présente les dernières créations automne-hiver 1972

Toute la corseterie et lingerie des grandes marques réputées

Les robes chics prêt-à-porter — *Kriesemer*

Les ravissants pulls aux formes et teintes « mode » — *Dalkeith*

Les casaques classiques et fantaisie — *Wiener Modell et Montagut*

Les pantalons aux coupes racées — *Charles Dumas*

Une garniture de table

élégante

s'achète chez

Choix + Qualité

droguerie parfumerie du marché

Vous trouverez une **esthéticienne** en permanence à notre rayon parfumerie

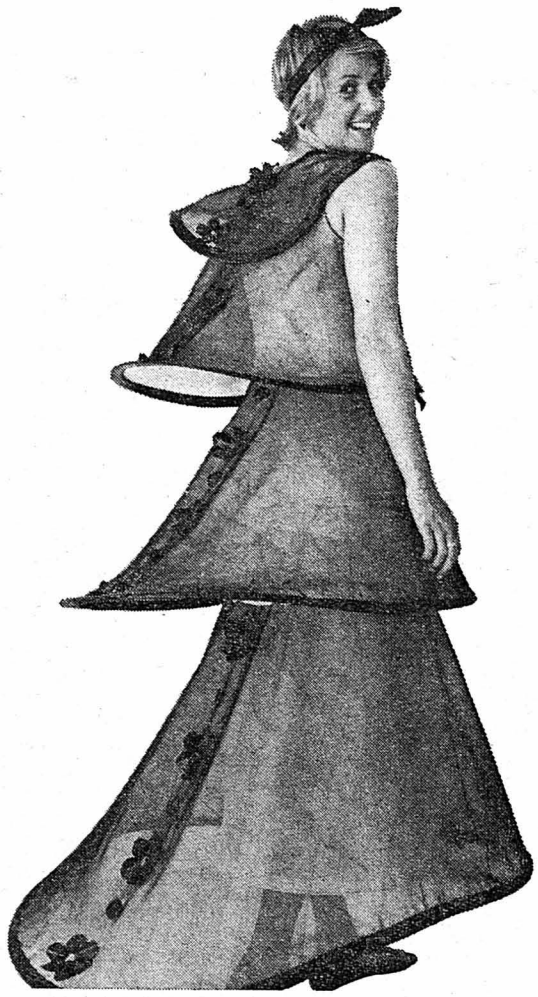

Encore Courrèges avec une robe pagode en organza noire, garnie de fleurs et de satin noir. (AGIP)

CETTE ANNÉE, la fripe, c'est fini, du moins pour les grands couturiers. Les femmes, elles, préféreront peut-être encore avoir tous les droits, mettre une mini ou une maxi, un pull démesurément long ou court, choisir des pantalons contre une robe ou une jupe, revêtir un manteau plutôt qu'une redingote.
Alors qu'enfin, plus rien n'était démodé, on veut, au nom des grands principes — l'élégance, le style — redonner une ligne à la femme. Elle se sentait, libre, sans entraves, la mode aimerait en faire un petit automate.
Pourtant, certains couturiers n'ont pas résisté à la jeunesse, à la drôlerie, aux rires. Derrière des collections de qualité, de prix, ils proposent quelques excentricités qui donnent une note gaie à la mode de cet automne-hiver. Il y a des chapeaux impayables, cloches, bonnets, capes ornées de fleurs ou de plumes, voilettes ; des mariés qui n'en sont pas vraiment ; des robes du soir en forme notamment de pagode, d'autres qui n'ont pas de forme du tout ou qui ressemblent, à la rigueur, à un short.
Mais, tous ces modèles, aussi disparates qu'ils soient, sont la preuve qu'on peut encore attendre de l'audace, de l'originalité, de la part des grands couturiers.
Et si eux en ont, pourquoi pas vous ?

Un chapeau à plume qui fait rêver... en tricot marine, blanc et rouge signé Jean-Charles Brosseau. (AGIP)

Courrèges, collant intégral à côtes en neuf coloris vifs ou tendres. En fait, une nouvelle tenue, revue et corrigée, de « rat d'hôtel ». (AGIP)

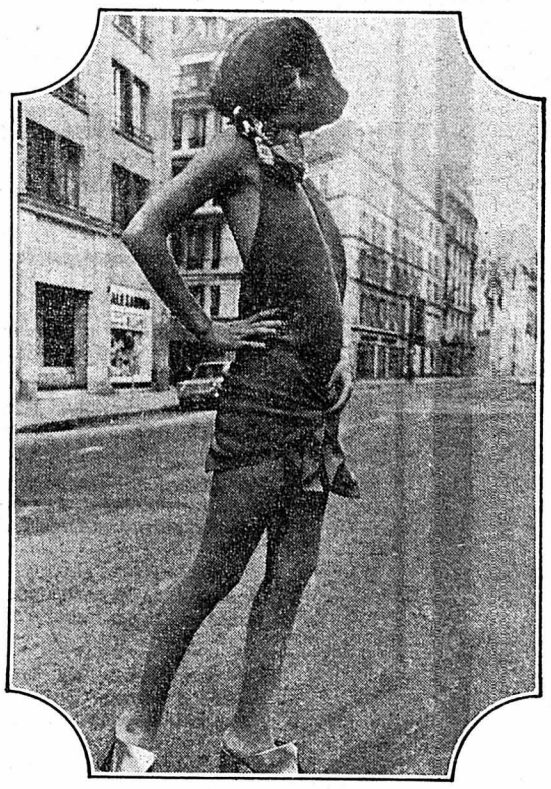

Robe du soir faite d'un losange, taillé d'un trou triangulaire pour passer la tête, et d'un triangle formant jupe, qui se noue sur le devant. Le tout est naturellement signé Jacques Estérel. (AGIP)

2

3

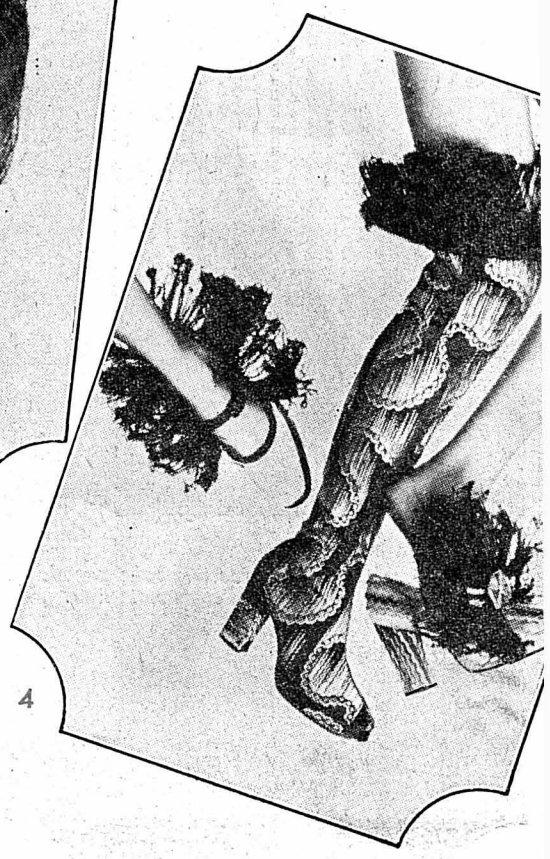

4

1

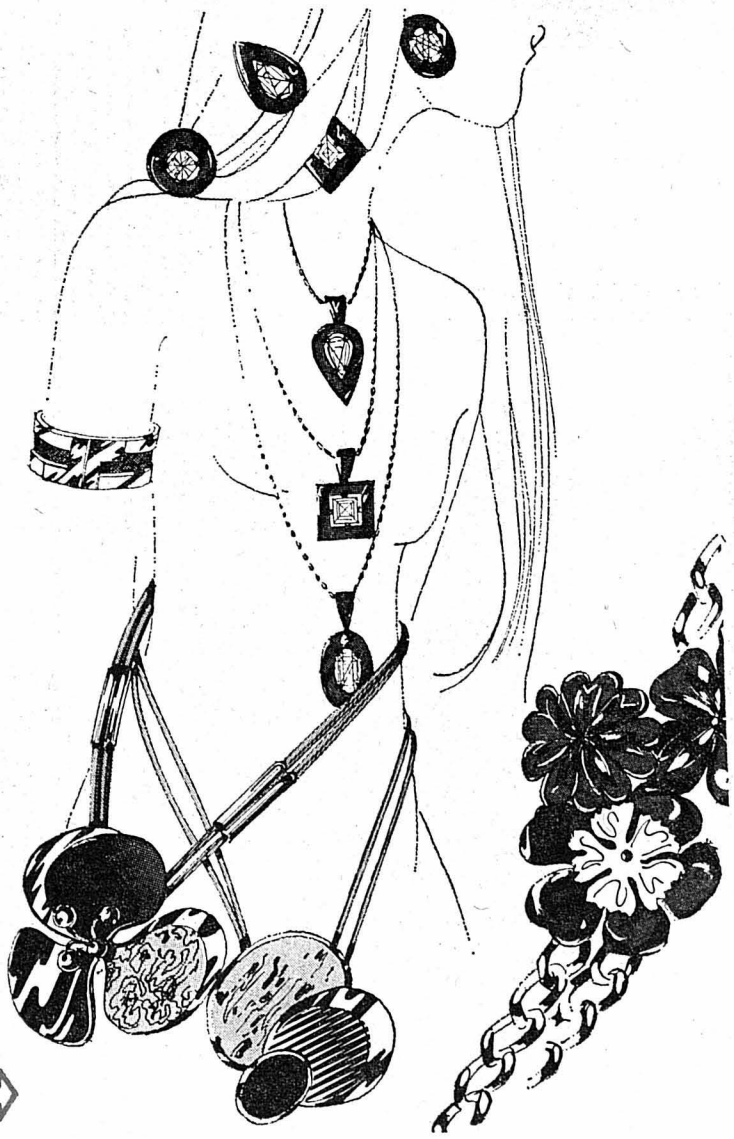

1 *Une casquette de mauvais garçon de charme en astrakan de Jean-Charles Brosseau...* (AGIP)

2 *...Ou encore, une large toque de plumes d'autruche chinées.* (AGIP)

3 *Pour les romantiques, les sophistiquées : une voilette pour le soir.* (AGIP)

4 *Chaussures et cuissardes ornées de plumes d'autruche d'Afrique du Sud pour les originales.* (AGIP)

5 *Dans vos cheveux, une pince de crabe signée Soustiel.* (AGIP)

6 *Les élégantes, elles, porteront une collerette en métal et pierre du Tyrol. Les boucles d'oreilles sont assorties. La parure est signée Françoise Montagne.* (AGIP)

7 *A défaut de le porter sur soi, on peut aussi faire du vison un élégant sac.* (AGIP)

De Jean Patou, de la fantaisie avec des bijoux piqués d'énormes strass, des ceintures et clips en liège, bois et cuir.

LES ACCESSO
une note perso
au pantalon a
conque. Cela
aux petits coli
pierres, en pas
fleurs, ornées
lement pour ce
que vous port
très haut sur
êtes romantiqu
alors, vous piqu
chignon des b
verses. Sur vo
ou petit, c'est
ou à la garçon

Des accessoires fantaisistes

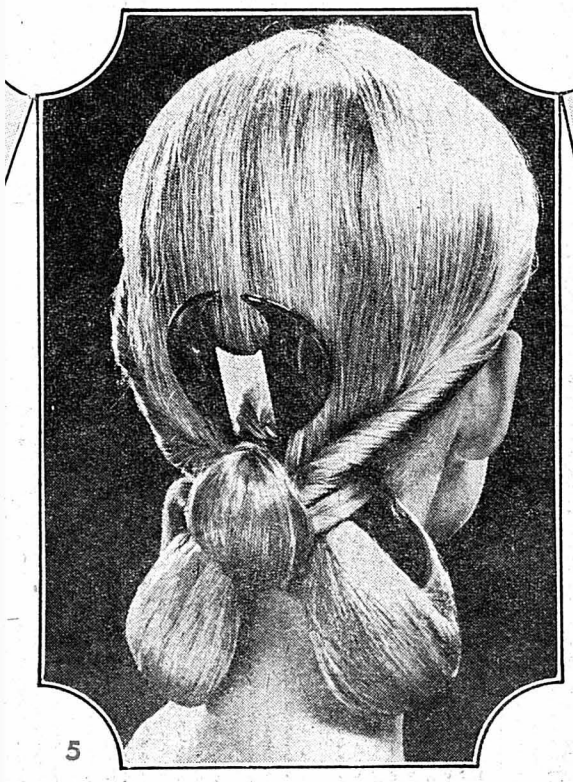

5

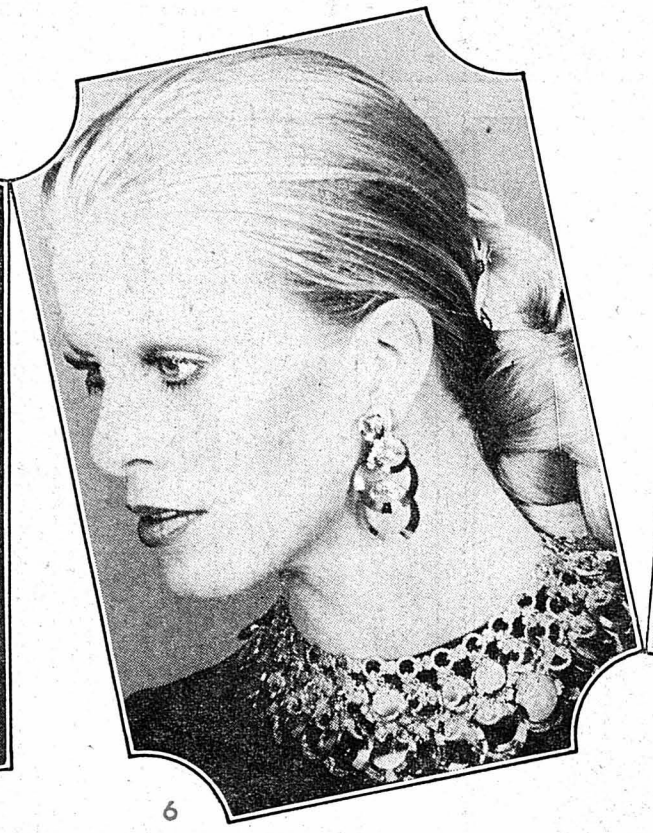

6

7

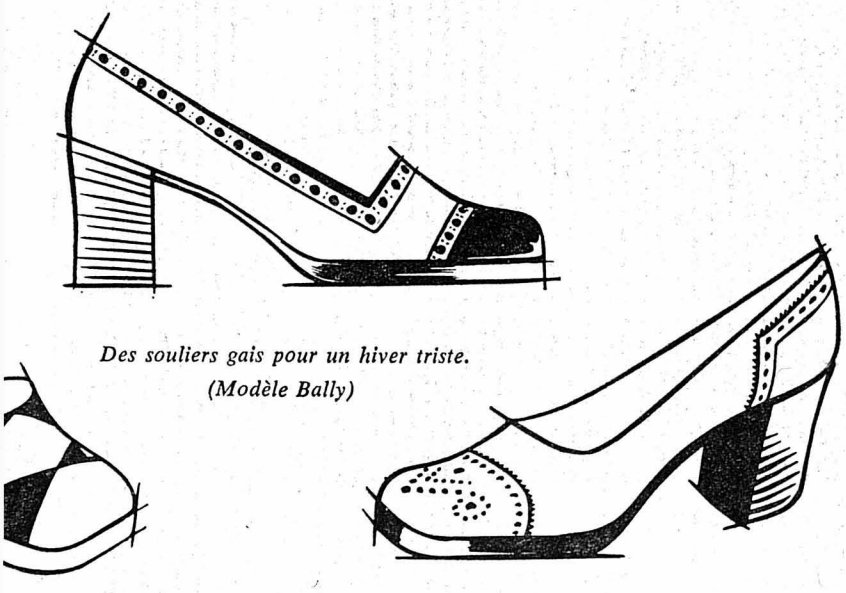

Des souliers gais pour un hiver triste.
(Modèle Bally)

sont ceux qui apportent
petite robe toute simple,
porte où, au pull quel-
ijoux somptueux, signés,
s de cuir et de fausses
les ceintures piquées de
u de liège. Il y a éga-
-hiver, de gros bracelets,
remment au poignet ou
ur vos cheveux, si vous
mettrez une voilette ou
votre coiffure, dans votre
nusantes, aux formes di-
ussi, un chapeau, grand
un chapeau, très élégant
visière. Quant aux sacs, ils seront en cuir, en daim, en plastique ou même en fourrure. Jeunes, pratiques, les femmes les porteront en bandoulière. Les souliers eux, se modifient. Si cet été, les talons très hauts, très épaissis ont fait une timide apparition, ils viennent en force pour cet hiver. Les semelles aussi bien dans le genre élégant que sportif sont massives. Les bottes, elles non plus, n'échappent pas à cette tendance. Cet hiver, pour avoir plus chaud encore, on les porte avec des bas de laine qui recouvrent le genou alors que la botte elle, s'arrête un peu en dessous.

Avec des bas de différentes couleurs, vous aurez l'impression de changer de chaussures quand même elles seront toujours pareilles.

Sacs kangourou, sacs assortis au pantalon pour Jean Patou.

HELENA
RUBISTEIN
REVLON
ORLANE
G. MONTEIL
J. D'AVEZE
Dr N.-G. PAYOT

ARTICLES
BOUTIQUE

TROUSSES DE
TOILETTE
LINGES PARIS

AU CENTRE DE VILLE

DROGUERIE PARFUMERIE CURRAT

ANGLE RUES ST-MAURICE - HOTEL DE VILLE
NEUCHATEL TEL. 25 31 13

PACO RABANNE
YVES SAINT-LAURENT
GIVENCHY
CARON
HERMES
CAPUCCI
CHANEL
REVILLON
LANVIN
BALMAIN
JACQUES ESTEREL
CABOCHARD
WORTH
JEAN D'ALBRET
LUBIN
MOLYNEUX
WEIL
BALENCIAGA

La transmission de la DAF, absolument automatique, est unique au monde. Mise au point en Hollande – la Suisse maritime! – par des praticiens chevronnés, cette voiture allie le confort et la sécurité à une ligne particulièrement élégante, due au grand couturier de l'automobile Michelotti, de Turin. De la classe, de la race et, dans le budget, peu de place! Telle est la DAF 55. Et pourquoi pas votre DAF – ne serait-ce que le temps d'un essai!

DAF 55: 4 cylindres; 1108 cc; 5,6/50 CV impôt/SAE; vitesse de pointe et de croisière: 136 km/h. 7 modèles DAF

DAF 55

Demandez une documentation. Mieux encore : profitez d'un essai sérieux et agréable, sans engagement, chez :

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 - **NEUCHATEL :** début route des Falaises, tél. 25 99 91

Temple-Neuf 1 - Neuchâtel - Tél. 25 74 74

JUVENA
LANCOME
LOUIS PHILIPPE
HELENA RUBINSTEIN
BIOPLACENTINE
JEAN D'AVÈZE
VICHY

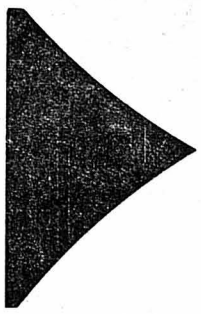

Parfumerie Armand

Rue Hôpital 2 Neuchâtel

CHOIX SPECTACULAIRE D'ARTICLES BOUTIQUE ORIGINAUX

CETTE FOIS-CI, tout le monde est d'accord, cet hiver, le retour de la robe est très net. Les inconditionnelles des pantalons seront cependant comblées. Il y en a pour tous les goûts. Ils permettent à toutes de s'habiller sûrement. Et c'est la tenue idéale pour toutes les activités.
Ces dernières saisons, la robe paraissait ou trop sage, voire guindée, ou au contraire trop folle, voire excentrique. Cet automne-hiver, elle s'intègre naturellement à la nouvelle notion d'élégance classique. Pour le jour, les formes ne sont pas révolutionnaires : robe-chemisier et robe-chasuble se partagent les faveurs des femmes.

La plus nouvelle est en flanelle douce et souple, dans des tons neutres, gris et blanc, ce qui permet de varier au maximum la couleur des accessoires.

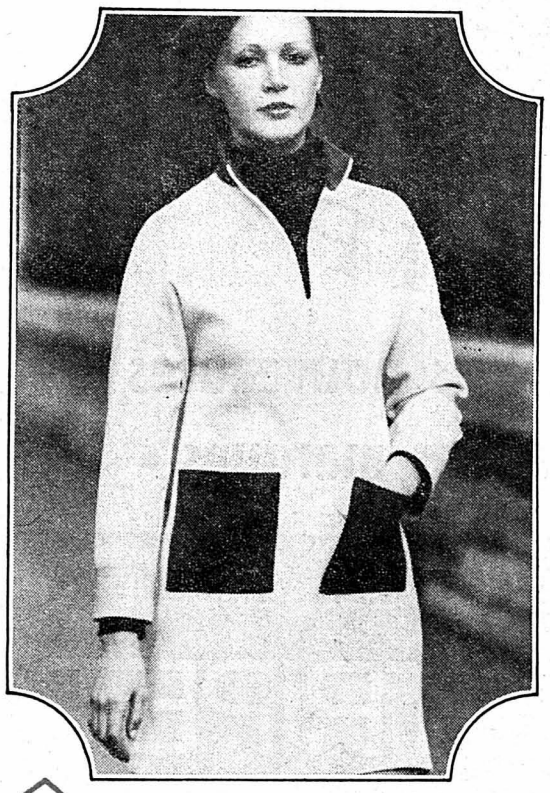

Un hiver tout en laine. Robe de Caudole en jersey de laine blanc avec un col debout, rouge, des poignets, jaunes, et des poches bleu outremer. (AGIP)

Ensemble en gros tweed pure laine cardée noir et blanc, entièrement gansé de noir et de blanc. Un nom : Louis Féraud.

De Richter, veste en jersey de laine jacquard, gris et blanc, très inspirée des vestes scandinaves avec des dessins de cerfs bruns. (AGIP)

Deux ensembles de couleurs vives, signés Paco Rabanne. L'un est bleu, l'autre jaune réalisés en denim pur coton matelassé et garni de fausses fourrures. (AGIP)

Eural Tergal, épais et confortables, crylors chauds et moelleux, flanelles, jerseys sont des fibres de plus en plus employées, témoins, ce pantalon et ce léger blouson. (AGIP)

Les jupes, amples, à godets, sont très souvent coupées dans des jerseys plat ou angora.
Tout en douceur et en moelleux, vous porterez, en ville, l'hiver prochain, le style anglais, avec des lainages à carreaux et des prince-de-galles. Vous trouverez confort et chaleur avec des peluches à envers gratté, des ratines unies ou à gros carreaux, des tissus couverture à rayures. Quant aux sweat-shirts, gilets et nouveaux pulls blousants à emmanchures basses, raglantes et bords côtes, ils seront en jersey jacquard.
Si les manteaux disparaissent peu à peu, on trouve partout le blouson, soit seul, soit en ensemble, avec jupe ou pantalon. Il est en jean, en suédine, en velours ou en tapisserie.

Haute coiffure - Parfumerie - Postiches

Vis-à-vis
de la poste

stähli

✆ 24 20 21

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller pour votre nouvelle coiffure et votre prochaine coloration

Une sélection :

notre « **permanente personnalisée** »

Avec ou sans rendez-vous, nous attendons votre visite

Vendredi et samedi : **ouvert sans interruption**

Les dernières nouveautés
Les grandes marques

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

CRÈME HYDRATANTE POUR LE CORPS GUERLAIN

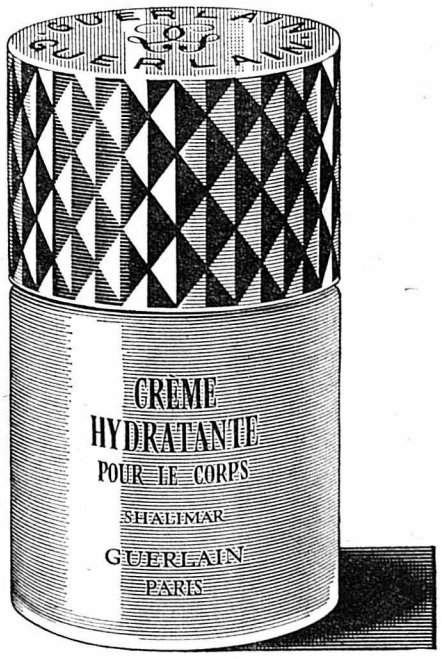

EN EXCLUSIVITÉ

KINDLER

HOPITAL 9 — NEUCHATEL

Nous mettons à votre disposition un **CHOIX CONSIDÉRABLE**

DE VOITURES D'ENFANTS ET DE CAMPING

dans tous les prix, marques suisses et étrangères, et toujours un

CHOIX UNIQUE en moïses, berceaux, lits d'enfants et accessoires

Documentation sur demande

Nous sommes à votre disposition pour de la

LITERIE DE QUALITÉ

sommiers, matelas, duvets, couvre-pieds, traversins, oreillers, etc. épuration de votre literie usagée, lavage de fourres, transformations.

Faites confiance à notre longue expérience et demandez-nous des renseignements

Magasin spécialisé **C. BUSER - AU CYGNE - NEUCHATEL**

Av. de la Gare 1
Tél. (038) 25 26 46

Coiffure, beauté, simplicité

CET AUTOMNE-HIVER, les cheveux seront souvent mi-longs, coupés en dégradés, mais au ciseau. Les mises en plis resteront naturelles, les cheveux lisses, même s'ils sont légèrement bouclés. Qu'ils soient longs ou courts, le volume des cheveux restent peu important. Les franges reviennent à la mode. Les coiffures sont simples, modernes, juste, par-ici par-là, un accroche-cœur, une boucle, mais rien de plus. L'accent est mis sur la beauté des cheveux eux-mêmes et non plus sur de savants échafaudages. La coupe, elle, se fait de préférence carrée. Si la coiffure devient de plus en plus sage, simple, mais élégante, il en est de même pour le maquillage.

Un « escargot » de Jacques Dessange. Les cheveux sont enroulés en un petit chignon fixé par deux épingles en écaille ou de couleur sur le sommet de la tête. Fines mèches frisées tout autour. (AGIP)

Pour la rentrée, coiffure asymétrique, stylisée. Selon Molinario, celle-ci peut être adaptée à chaque forme de visage. Encore ce visage ne doit-il être, lui, pas trop irrégulier... (AGIP)

Après avoir joué la vamp des années folles, la belle exotique, cet hiver, la femme adopte un style simple. Avant tout, subtilité des teintes neutres, douceur des couleurs pastel. Plus d'agressivité et de tons qui se heurtent. La clarté du teint, l'éclat vif des lèvres, les reflets soyeux des paupières, révéleront mieux que des traits noirs et épais, la beauté de votre visage.
Les sourcils sont fins et arrondis. Les yeux : langoureux et rêveurs sont nimbés de teintes chaudes et chatoyantes. La paupière est fardée. Les cils supérieurs et inférieurs sont allongés et épaissis. Les pommettes sont hautes, colorées. Point chaud de ce maquillage, la bouche qui est colorée, bien ourlée, brillante et transparente.

Pour cet hiver, plus d'extravagance et de baroquisme, mais un style sobre, en fait, de la véritable élégance. Les tons dans lesquels se maquillera la femme sont doux, les teintes sont toutes dans la subtilité. (AGIP)

Plus de gros traits épais sur la paupière pour cet automne-hiver. Les cils surtout sont mis en évidence.

Une coiffure de Jacques Dessange : front dégagé, la masse des cheveux en boucles aérées est brossée vers l'arrière. (AGIP)

Le manteau ample

238.-

Le modèle avec ceinture

218.-

Timbres coop
ou 5 % rabais

Sur les ondes de la mode anglaise

Deux manteaux qui ondoient. Deux versions sur un même thème – tweed – du nouveau style anglais. A gauche: grandes ondes pour un ample manteau combinant le tweed et l'écossais. A droite: ondes courtes pour un modèle ceinturé, aux manches chauve-souris. En tweed uni.

ko 72 D 26/2

La Cité

Une Suissesse romantique

LA MODE SUISSE n'a presque plus rien à envier aux grands couturiers. Cet automne-hiver, ce sera, ici comme ailleurs, une harmonie des lignes et un style décontracté, avec en plus, une petite note de romantisme. Quant à la longueur, plus de discussion. L'âge, la silhouette et le bon goût, ce qui aurait toujours dû être le critère de choix, décident. Les minis, voire les microminis sont toujours là. On peut pour cet hiver laisser voir son genou ou encore, le cacher. Tout est permis, à condition de le faire avec goût. Une seule restriction, la longueur midi ne trouve plus de place, du moins pour les robes.
Un grand favori : le confortable manteau portefeuille, interprété dans un style sport chic, avec ceinture à nouer.
A chaque saison, la mode se décide pour une palette différente. Cette fois-ci, les coloris sont vifs, mais plutôt froids, et s'harmonisent bien avec la pâle lumière de l'hiver. Pourtant, on rencontre également un orange vif, un rouge flamme et un éclatant vert bouteille à côté du bleu Matisse et d'une douce nuance camel. N'oublions pas enfin, les tons pastel romantiques.
Fait indiscutable, les robes partent grandes favorites. Elles sont interprétées avec beaucoup d'originalité et raffinements de coupe, dans des jerseys souples. Beaucoup de motifs jacquard et Op-Art. Pour cet hiver, on retrouve également avec plaisir, de nombreux pulls fantaisie. A noter que les chasubles ont tendance à céder le pas aux robes-manteaux, celles-ci, le plus souvent à manches courtes. Autre fait à noter, la disparition des manteaux, remplacés par des vestes longues.
Disons enfin que les caractéristiques essentielles de la mode suisse de cet automne, ce sont les manches. Elles sont courtes ou longues et bouffantes, de forme papillon, kimono, chauve-souris ou encore tout simplement fantaisie. Car ici, la fantaisie a tous droits cette saison. Quant au pantalon que certains couturiers voudraient enterrer, ils sont bien vivants. Seulement, ils se féminisent. De jean, ils deviennent pantalon de velours, voire de satin. On les porte avec des blouses romantiques à longues manches bouffantes, resserrées par de hautes manchettes. Et, pour mieux souligner ce retour à la grâce, les élégantes suisses renoncent, cette année, au pli du pantalon.

De Salzmann à Saint-Gall, un manteau de pluie à la fois chic et sportif. (Photo W. Morgenthaler)

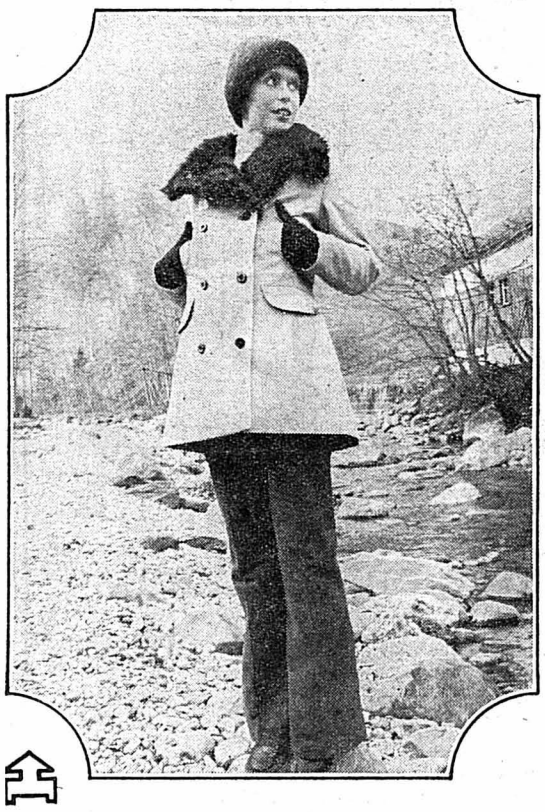

Admiral de Baerlocher. Un manteau, une veste ? la mode hésite. A vous de choisir. (Photo W. Morgenthaler)

Robe-chemisier, à la fois élégante et classique avec de larges bandes imprimées en brun, orange et jaune, sur fond blanc. (Photo Du Pont)

Pour cet automne, petite robe sarrau embellie par des fleurs rouges et vertes sur fond noir. (Photo Du Pont)

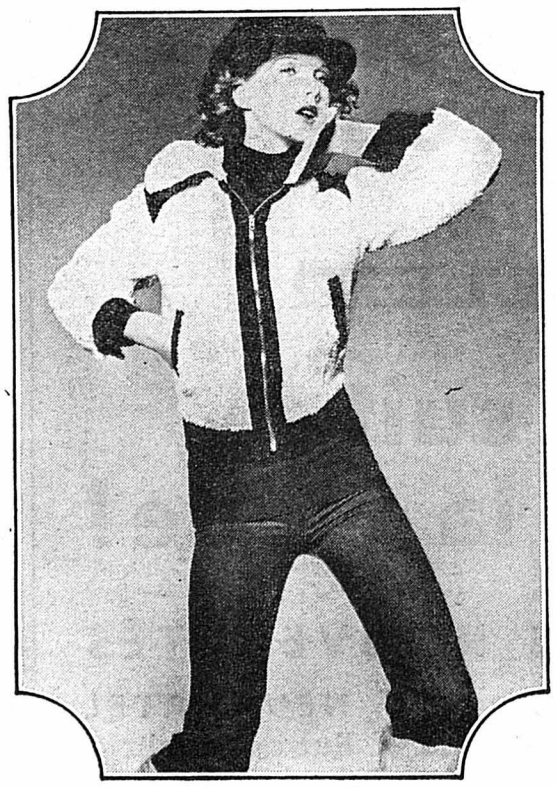

Un blouson, tissu longs poils, assorti à du velours. Poches zippées. Se porte automne et hiver avec un pantalon ou une jupe. (Photo Du Pont)

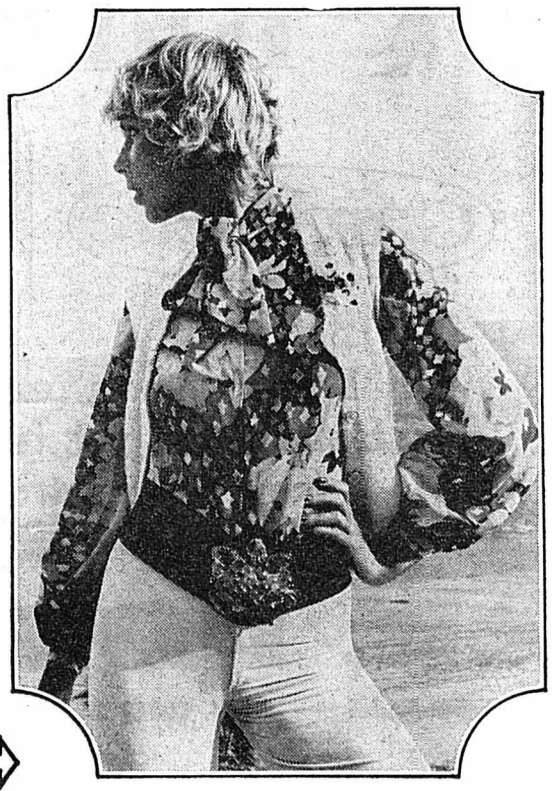

Des blouses comme vous en porterez cet hiver, avec des pantalons sans pli. (Photo Du Pont)

LA MODE SPORTIVE

Vestes Pantalons
Pullovers Bonnets

Pour Madame et Monsieur
Quel plaisir de choisir tranquillement des vêtements de ski élégants, confortables, avec nos conseils, parmi notre large choix

VOTRE MAGASIN DE SPORT MODERNE

SKIS TOSALLI Colombier Tél. 41 23 12

KENWOOD

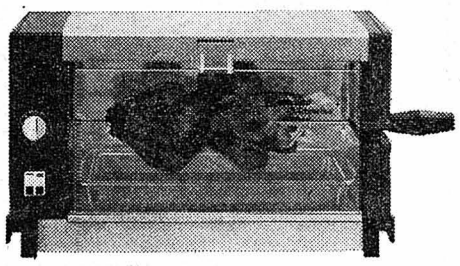

Le gril infrarouge le plus complet, avec minuterie, 2 puissances de chauffage et grille en fonte pour grillades

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ

4, rue de l'Orangerie **Tél. (038) 25 28 00** **NEUCHATEL**

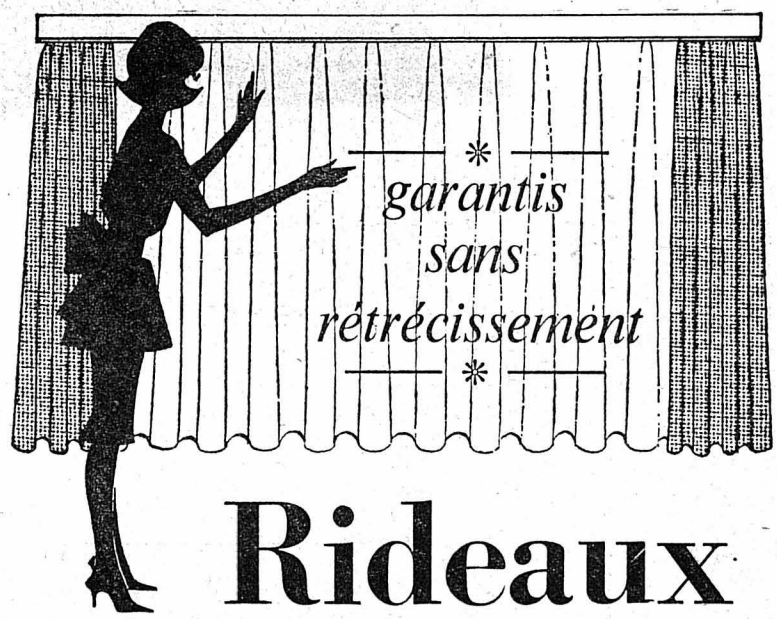

Rideaux

Gardisette® | *beau et pratique*

L'automne va paraître
Embellissez vos fenêtres
Jamais il n'est trop tôt
Pour pensez PORRET rideaux.

ch. PORRET

Fontaine-André - Tél. (038) 25 84 85 - NEUCHÂTEL

Demandez notre belle collection, elle en vaut la peine

Boutique JUNIOR 3

Spécialisée en vêtements et chaussures pour jeunes de 2 à 16 ans

Terreaux 5 - Neuchâtel - Tél. (038) 24 16 96
Mme Bernaschina

Pour vous JUTZELER suit la mode!

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

DAIM-CUIR NEUCHATEL Rue de l'Hôpital 3

Des enfants gais

LES ENFANTS : n'en faites pas de petits mannequins. Ils ont horreur de cela. Sous prétexte de devoir rester sages - propres - ils se font sans cesse réprimander. Choisissez donc plutôt des vêtements pratiques, simples. Et n'oubliez pas leur avis. A vouloir les habiller comme vous l'entendez, vous risquez d'avoir des ennuis. Une jupe, une robe, un pantalon, un manteau qui ne leur plaît pas ; c'est le début d'une opération brise-tout, à laquelle vous assisterez plus ou moins impuissante. Outre la mode, il est indispensable de choisir pour ses enfants des vêtements confortables, « tout terrain ». Rien jusqu'ici n'a pu détrôner l'ensemble unisex pantalon-pull, et pour cause. Reste pour les petites filles, des robes, des robes-chasubles, des robes-chemisiers, des jupes plissées, des blouses. Une dominante pour filles et garçons : la couleur. Elle est vive et électrique pour les tout-petits, un peu plus discrète et chaude pour les plus grands. Des couleurs vives, oui, mais pas un arc-en-ciel. Si la jupe de la petite fille est en flanelle écossaise rouge et vert, son chemisier, son pull sont vert acide ou orange. Quant aux tristes manteaux que les mères aimaient parce qu'ils n'étaient pas salissants, ils sont taillés, cet hiver, dans du rouge vif, bleu dur, vert vif. Les accessoires aussi sont amusants : bonnet, béret de laine tricolore, cagoule assortie aux gants.

Pour la nuit, puisqu'il existe également une mode, les petites filles porteront comme le jour des pantalons ou si elles veulent être à l'image de leur maman, Christian Dior leur propose des parures à faire rêver. On ne sait s'il s'agit des mamans ou des enfants. Quant aux garçons, on leur propose des pyjamas comme ceux que portent leurs papas. Reste à savoir s'ils tiennent aussi chaud qu'il le faudrait. En définitive, et, là aussi, c'est la mère qui choisit. La mode ne fait que proposer.

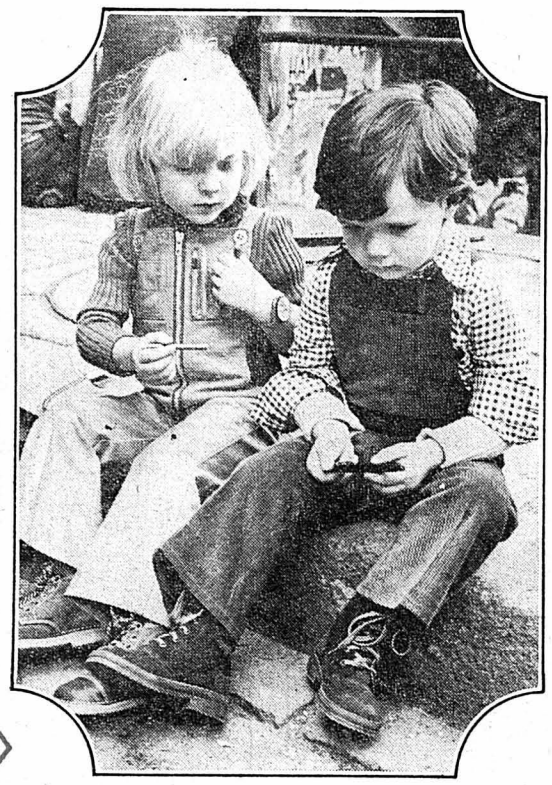

Pour une mode décontractée. A gauche, salopette en gabardine avec deux poches poitrine dont une réservée aux crayons. A droite, salopette en velours de couleur vive. (AGIP)

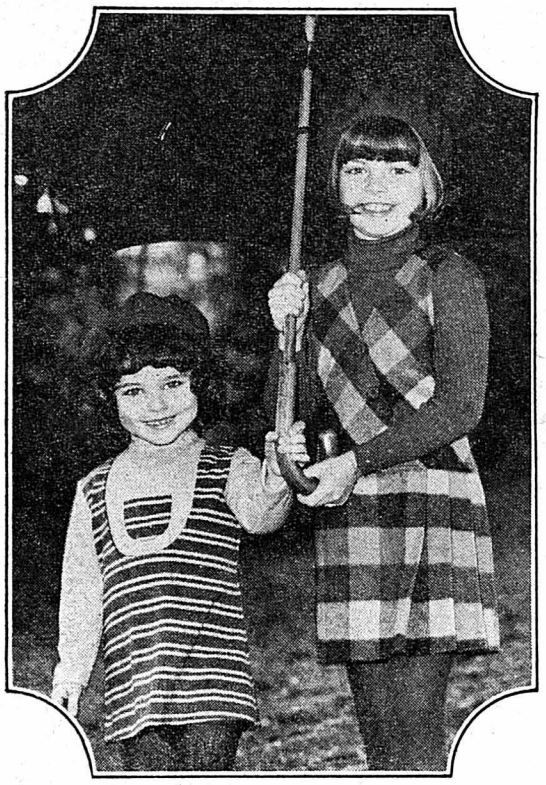

Robe chasuble en trompe l'œil et jumper écossais en laine nylon avec groupe de plis sur le côté de la jupe.

Ensemble veste et pantalon en velours côtelé rouge, à gauche. Veste et pantalon en coutil rayé jaune, au centre. Ensemble chemise et pantalon jean bleu, à droite. (AGIP)

Trois petits mannequins présentent des modèles 72-73, lors d'un défilé de mode enfantine qui a eu lieu à Hambourg.

(Interpresse-Genève)

De quoi séduire les petites filles coquettes, et à les inciter à accepter, sans histoires, d'aller au lit... Une création Christian Dior. (AGIP)

CADEAUX

Ce nouveau et pratique

Coffret-Cadeaux pour fiancés

facilitant souhaits et choix

Il contient sous forme de plus de 230 petites cartes en couleurs tout ce dont un jeune ménage aura besoin. A votre aise vous constituerez une liste individuelle de cadeaux que vous ferez circuler parmi votre parenté, vos amis et connaissances.

BAILLOD

Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Garcin

CHAPELIER-CHEMISIER

RUE DES TERREAUX 1

NEUCHATEL

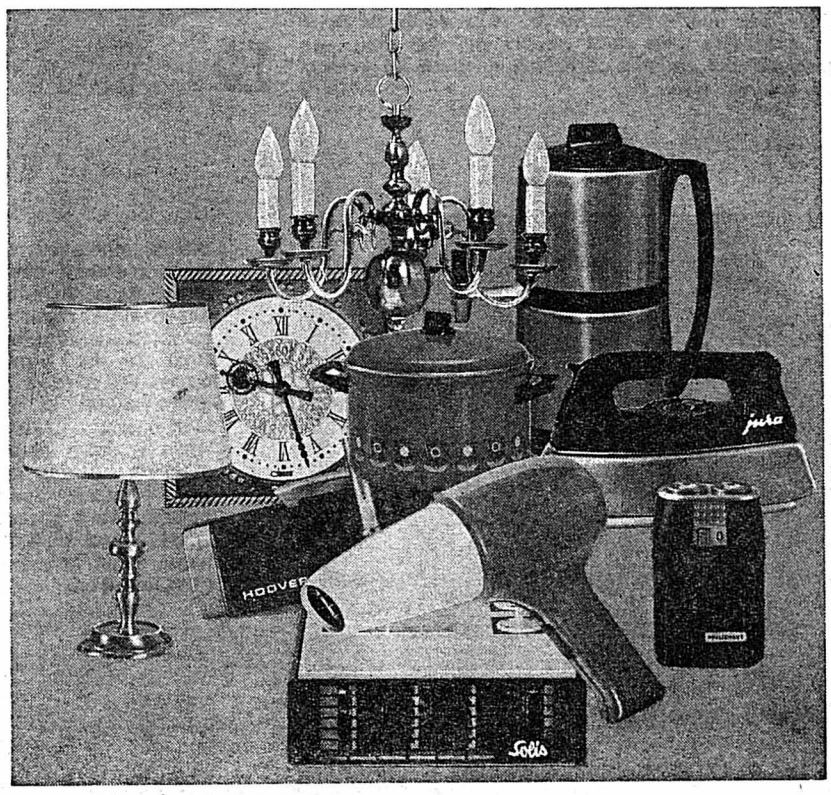

Choisissez cet automne
l'appareil électrique à votre goût

Perrot & cie.

Electricité

Place-d'Armes 1 - Tél. 25 18 36 Neuchâtel

Courtils 1 - Tél. 42 10 86 Cortaillod

avenue du 1er MARS

M. boutique

underground

RUE DES MOULINS

CHEMISERIE

ET TOUTES LES NOUVEAUTÉS MASCULINES

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1 NEUCHÂTEL

L'hiver de Monsieur

L'HOMME D'AUJOURD'HUI tient à son confort pendant ses moments de détente, mais il l'apprécie de plus en plus au travail. C'est au vêtement à s'adapter à l'homme, et non le contraire. Cette année encore, pas de révolution dans la mode masculine. La forme des manteaux longe le corps, adopte un simple boutonnage et col slippon, ou double boutonnage, col cranté et poches à revers. Pour le soir, les hommes acceptent de sortir de la routine, on voit, maintenant, des pardessus de velours noir ou prune et des capes. Remarquons, pour cet hiver, l'envahissement du duffle-coat, qui sera le véritable uniforme des hommes et des femmes. Les tissus, quant à eux, sont délibérément anglais. On les veut princes-de-galles, toile de laine irlandaise, caviar fondu, tweed, flanelle souple et douce, unie ou fantaisie. Il faut reconnaître en outre que les couleurs n'ont pas fait long feu. L'homme ne parvient pas à s'accoutumer à porter des teintes dans le violet, l'aubergine ou les verts prairie. Il préfère nettement des gris, du plus clair au plus foncé, des moutarde, des marron. Finis aussi, les costumes dans lesquels on ne pouvait bouger un muscle et que seuls les minets continuent de porter. Les vêtements sont aisés...

Dans le domaine des pantalons, peu de chose à signaler, s'ils sont encore un peu larges, ils ne sont plus à patte d'éléphant. De nombreux modèles fantaisie s'ornent d'une baguette piquée sur le côté.

Les pulls par contre deviennent de véritables vêtements. Ils ne sont plus « la petite laine » qui tient chaud, mais l'élément autour duquel tourne la garde-robe.

Côté chemise, les tendances vont vers les rayures larges, les carreaux, l'uni. La ligne est moins cintrée, nettement plus décontractée.

Cuir et coupe militaire pour ce manteau maxi, doublé en agneau. Une création de Fernando Sanchez. (Photo AGIP)

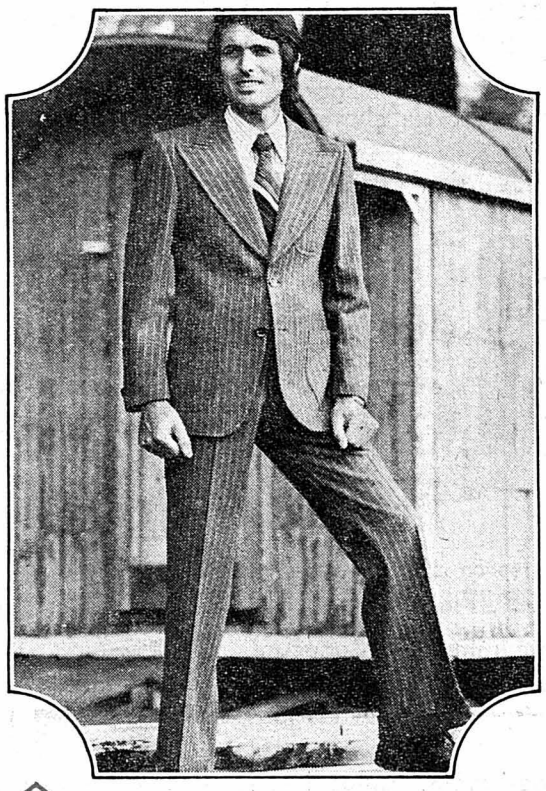

Du nouveau dans la mode suisse masculine : les pantalons ont à nouveau des revers. (Photo Schild Tuch S.A.)

Pour cet automne, pantalon à pli surpiqué en jersey. Un complet qui a beaucoup de chic.

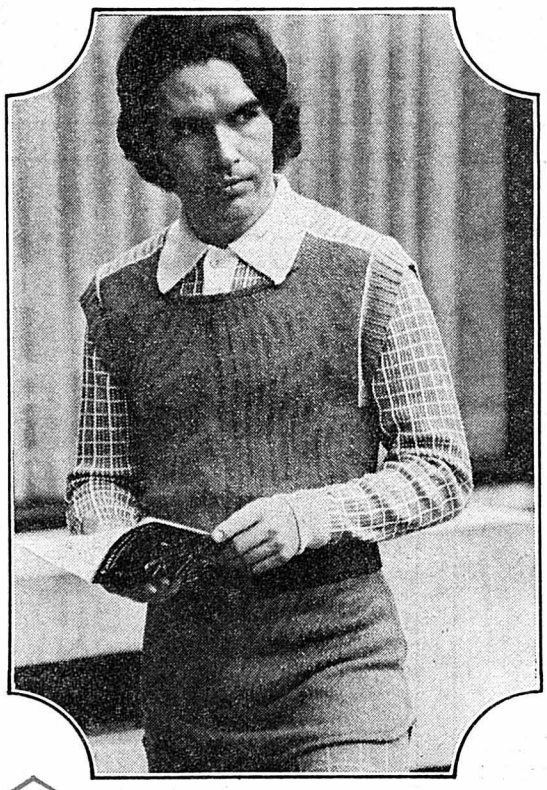

Chemise en jersey quadrillée jaune moutarde. Dessus, une tunique grise ayant des passants sur les épaules et des bordures. (Photo Du Pont)

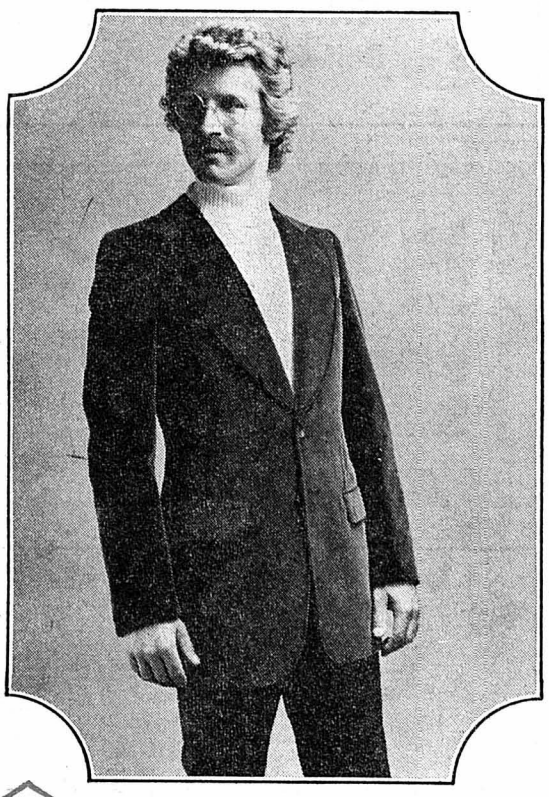

Modèle de grand charme en velours. La veste est cintrée, fermée par deux boutons et soulignée par de larges revers surpiqués. (Photo Esco S.A.)

Boutique

Selection Confection

Mesdames, notre nouvelle collection d'une ligne élégante et sportive vous enchantera

Venez nous voir!

Neuchâtel, angle Grand-Rue + rue de l'Hôpital - Tél. (038) 24 58 68

Boutique

Selection Confection

Morris Marina

Tous les modèles MORRIS MARINA possèdent :

— une vitre arrière avec chauffage électrique incorporé
— un système de freins assistés
— des sièges-couchettes à l'avant
— deux phares de recul

Comparez nos prix si avantageux

Rares sont celles qui offrent autant pour les prix suivants :

MORRIS 1300 Coupé	Fr. 8540.—
MORRIS 1300, 4 portes	Fr. 8940.—
MORRIS 1800 Super, 4 portes	Fr. 9990.—
MORRIS 1800 Coupé, TC	Fr. 10.590.—
MORRIS 1800, 4 portes, TC	Fr. 10.990.—

GARAGE WASER

2000 Neuchâtel 4 - Tél. (038) 25 00 98 - Seyon 34-38

GARAGE TERMINUS

Rolf Blaser **Saint-Blaise**

ZOTOS protein perm

La cure efficace de beauté adaptée à chaque type de cheveu

Permanente et coiffure élégante, saine et soignant les cheveux

Baby-form — Mini vague

COIFFURE Roger

Moulins 3 - Tél. 25 29 82/83

Ouvert sans interruption avec ou sans rendez-vous

Tél. 25 29 82 - 25 29 83

Teinture minute - Manucure

Réduction pour les personnes du 3me âge

Nursery à disposition pour les mamans

Bar

Boutique « Love-Love », toutes les dernières nouveautés mondiales choisies pour vous et pour le plaisir d'offrir

Le magasin à la mode pour le sportif à la mode

Sport SERVICE

ROGER DELLEY

PROMENADE NOIRE 10

038 24 57 87

NEUCHATEL

FOOTBALL ● TENNIS ● ÉQUIPEMENTS ET CHAUSSURES pour tous les sports

Blaise Neuhaus

Ensemblier - Tapissier - Décorateur

Agencement d'intérieur, Création, Transformation, Réparations de meubles de style et moderne, Tapis, Rideaux

Atelier : Rue du Verger 4, 2013 Colombier, ✆ 038 41 19 56

Privé : ✆ 038 31 75 81

PRENEZ RENDEZ-VOUS, MESDAMES, à l'institut de beauté car les soins du visage vous procurent un bien-être et une détente générale

Eduika Haneschka

Esthéticienne diplômée de l'école Antoine Paris

Tél. 25 19 51

NEUCHATEL

Rue du Concert 4 (entresol)

Diplôme international de C.I.D.E.S.C.O.

Membre de la F.R.E.C.

Cette année,

PAS DE PROBLÈME DE LONGUEUR

Un seul souci :

Qualité Maxi!... ...Prix Mini!

Valérie FOURRURES

MOULINS 45 — 2000 NEUCHATEL

Téléphone 24 35 17

Le magasin spécialisé en

VENTE - TRANSFORMATIONS

RÉPARATIONS - CONSERVATION

Ungaro. Court blouson d'astrakan swakara blanc, tacheté de noir et garni de cuir noir. (AGIP)

L'HIVER à venir sera somptueux : du grand couturier — Dior en l'occurrence — au modeste fabricant de prêt-à-porter, tous ont imaginé des parures de fourrure sur des manteaux, des capes, des tailleurs. Des nouveautés marquent les créations de cette année. Disons d'abord que le pékan de nos grands-mères revient à la mode, par le caprice d'un styliste de grand talent, Jean-Paul Avizou. De son côté, André Sauzaie innove en lançant une peau absolument inconnue : la panthère-tortue. C'est un poil presque beige taché de larges cercles moirés très bruns. Mais il lui manque l'éclat fauve de l'inimitable panthère de Somalie. Côté fantaisie, les collections de Torrente et de Patou proposent entre autres, de nombreuses écharpes de renards teints dans des couleurs les plus insolites : bleu gauloise, orange, rouge. Le grand snobisme d'ailleurs est de traiter les fourrures de valeur, telles que le vison, avec beaucoup d'impertinence. Courrèges le mélange au vinyl. Torrente le teint pour de petits blousons apparemment sans prétention. A force de confondre le vison avec l'opulence, on l'a transformé en fruit

Fourrures roses, bleues, orange

défendu. Ce contre quoi s'insurgent les fourreurs, qui, de plus en plus, veulent habiller la femme, et non plus seulement la couvrir. Aussi, s'ingénient-ils à jouer avec ces riens qui soulignent une personnalité : un col, des poignets, une garniture de tailleur, une cagoule, une écharpe, un sac, un chapeau. Tous ces détails de goût sont en vison. On verra également, cet hiver, de la fourrure imprimée ou encore, des fourrures poils longs, poils courts. Dans certains modèles, les articulations sont soulignées et renforcées par des applications de cuir surpiqué. On assiste aussi à une naissance : celle de la fourrure réversible.

Enfin, les manteaux se partagent en deux tendances. En premier lieu, le style confort. Ce sont des manteaux croisés à grands cols tailleurs relevés, exécutés dans des fourrures moelleuses et chaudes. Et puis, le style sophistiqué. Les collections font la part belle aux manteaux corolles, très féminins. D'allure virevoltante. Ils vivent et bougent au rythme des pas. Leur ampleur part à mi-dos, en godets qui s'élargissent vers le bas.

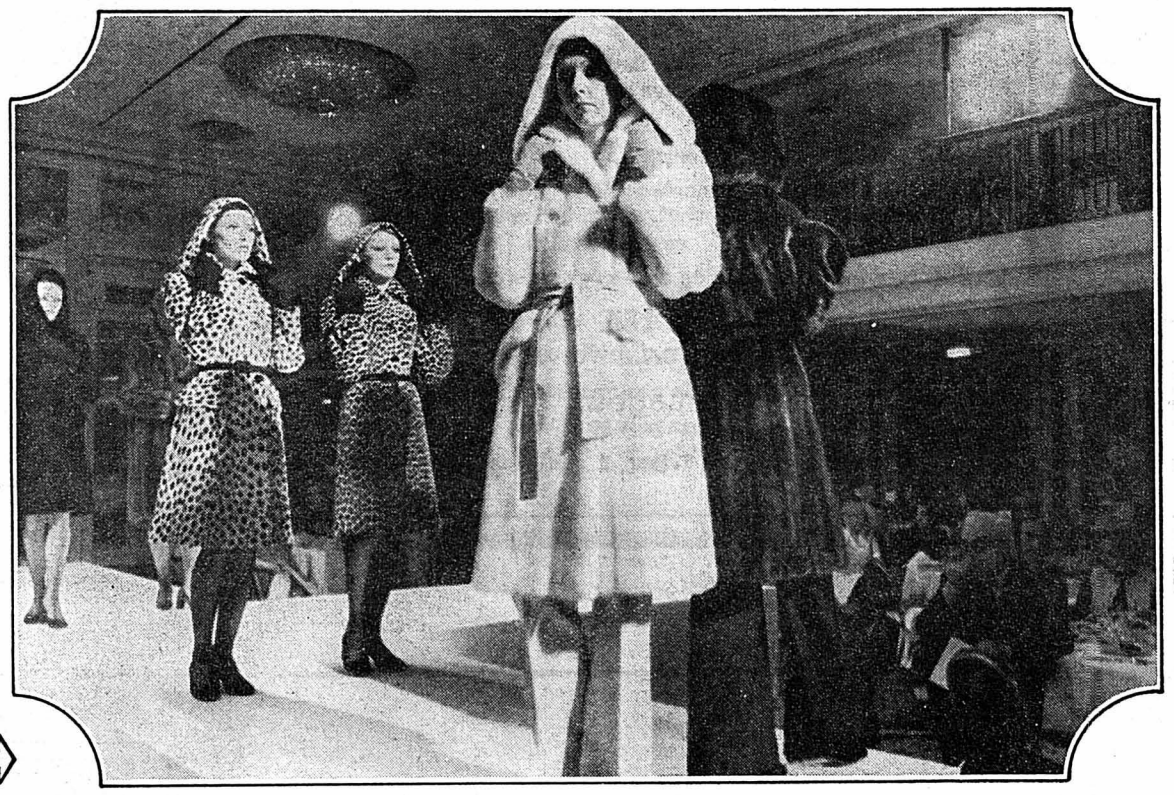

Parmi de somptueuses fourrures, au premier plan, un manteau de renard blanc et deux manteaux en ocelot et panthère à capuchons. (AGIP)

Pour un hiver en souplesse et très féminin, Frédéric Castet a créé pour Christian Dior, ces somptueuses capes du soir, en swakara blanc ou noir, bordé de renard. (AGIP)

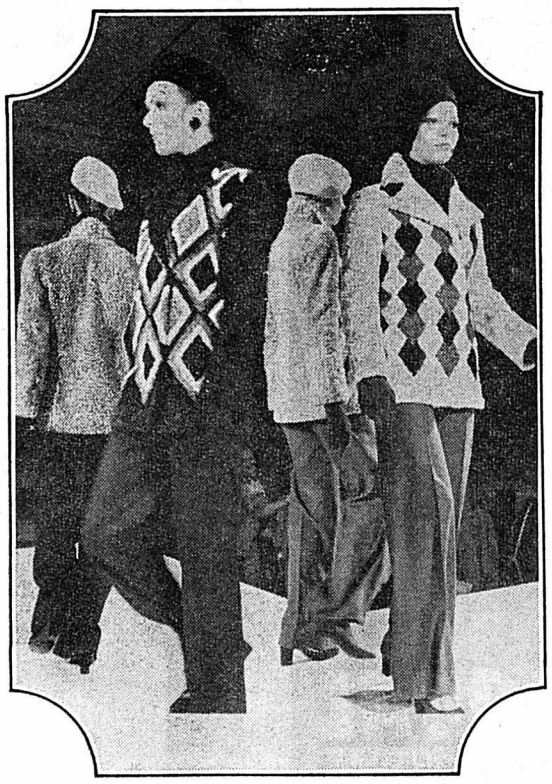

Quatre vestes d'astrakan, à dos uni, et travaillé en patchwork sur le devant, en losanges noirs, marron et blancs ou en losanges encadrés noirs, blancs ou marron. (AGIP)

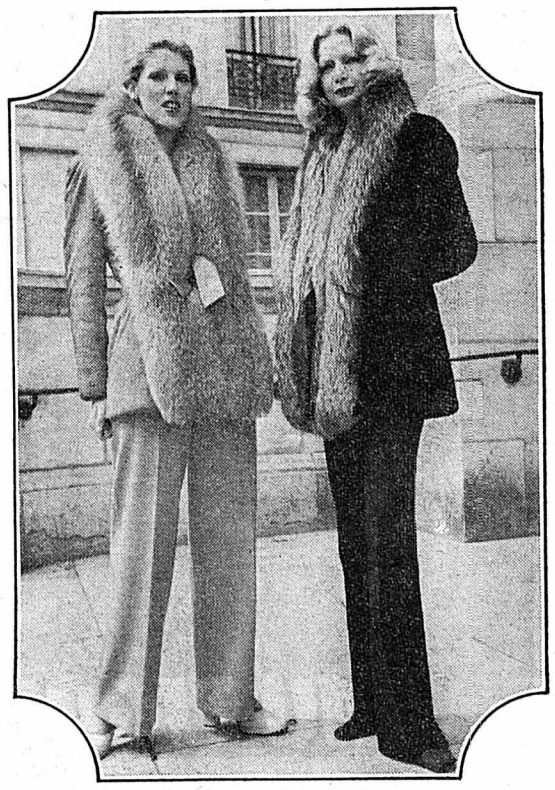

A gauche, une veste de puma, avec un grand col-châle de renard roux. A droite, une veste en loutre de mer d'Alaska noire et le col est en renard argenté. C'est signé Chombert. (AGIP)

tout ce que... ...voulez ! ... vous ...

BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

GALONS
Centre de couture
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

BOUCLES
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Neuchâtel
Epancheurs 9

TISSUS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHATEL

RENTRÉE DE VACANCES

Vous désirez vous maintenir en pleine forme...
Gardez ou retrouvez votre **SILHOUETTE**

C'EST L'AFFAIRE DE Clarins
massothérapie sous air rythmé

STOP... à la cellulite...
C'EST L'AFFAIRE de l'appareil **ÉLECTROGYM**
avec ionisation à faire chez soi ou à l'institut
vente - location
conseils et démonstration sans engagement.

VENT + AIR + SOLEIL = PEAU DESSÉCHÉE
Un peeling végétal **LIDIA DAINOWW** s'impose
Examen gratuit de la peau par Mme Jacqueline Parret
maquillage stylisé

Tél. 25 61 73, rue du Trésor 9 (en face du restaurant des Halles).

A. WALDHERR

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

- Rover
- Land-Rover

Garage - Auto - location
✆ 24 19 55 ✆ 24 12 65

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ **jusqu'à fin décembre 1972** **Fr. 20.—**
(* souligner ce qui convient)
Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A gauche, longue jupe plissée, à plis cousus sur les hanches, et chemisier en crêpe brillant blanc. A droite, pantalon large en satin noir et blazer en velours noir à col châle, gansé.

(Photo AGIP)

Deux modèles de la collection prêt-à-porter de Jean-Louis Scherrer. A gauche, manteau sport raglan en lainage patchwork. A droite, veste 7/8 patchwork également dans le même tissu.

(AGIP)

BIEN DANS LA LIGNE des grandes collections, le prêt-à-porter couture joue sur les volumes. Les manteaux sont très enveloppants à manches raglan ou pagode. Le col est important à moins qu'il soit totalement supprimé pour des manteaux-capes décolletés à ras de cou et élargis d'énormes manches chauve-souris.
La couleur joue un grand rôle pour ces manteaux chocs, rouge ou vert cru doublés de mongolie teint. Raffinement suprême : la version blanche de ces manteaux-capes se double de vison dark. Les robes sont droites ou à peine clochées avec des boutonnages sur patte, des découpes surpiquées, de petites manches raglan, au ras de l'épaule.
L'ensemble classique robe et manteau est en flanelle grise, le haut de la robe tranchant par ses rayures ou ses motifs. Nouveau venu, l'ensemble manteau-jupe, une jupe droite et classique sous un ample manteau croisé, comme une robe de chambre, et fermé par une ceinture de judoka. Les chemisiers classiques en fin lainage cachemire orange ou mandarine ont des manches raglan.

Les notes de fantaisie sont données par une doublure glissée sous la sagesse anonyme d'un ample manteau, voire d'une robe.

Le soir est en satin noir, en crêpe blanc perlé, en mousseline, longues robes princesse, tuniques orientales, ou jupes longues accompagnées d'un boléro.
Pour les jerseys de jour, jerseys du soir, c'est le même parti pris d'élégance discrète, d'aisance de bon ton, synonyme de décontracté, sans laisser-aller.

Le deux-pièces Pierre Balmain, robe deux tons accompagnée d'une veste appuyée ou d'un manteau droit est présent de même que l'ensemble tunique-pantalon réchauffé d'un caban classique ou d'un manteau croisé à manches raglan. La robe de jour, souvent princesse, s'orne de découpes amincissantes à la taille ou d'effet de fausses poches-gilet à boucle dorée. Le soir, le jersey se tresse de fil d'argent.

Cape et pantalon en jersey à chevrons gris et blanc de Pierre Balmain.

Le prêt-à-porter de Jean Patou : deux robes chinoises en daim rouge et noir.

(Photo Michel Scheibe)

Ensemble pantalon droit et veste tunique en lainage orange. Un prêt-à-porter signé Pierre Balmain.

(Photo J. Filledier)

Maison spécialisée en:

Rideaux-Décorations
Tapis d'Orient-Tapis de fond
Revêtement de sol

R. WYSS ET FILS

Rue de l'Orangerie 4
Neuchâtel
Tél. 24 55 16

IMPRIMERIE CENTRALE S.A. — NEUCHÂTEL

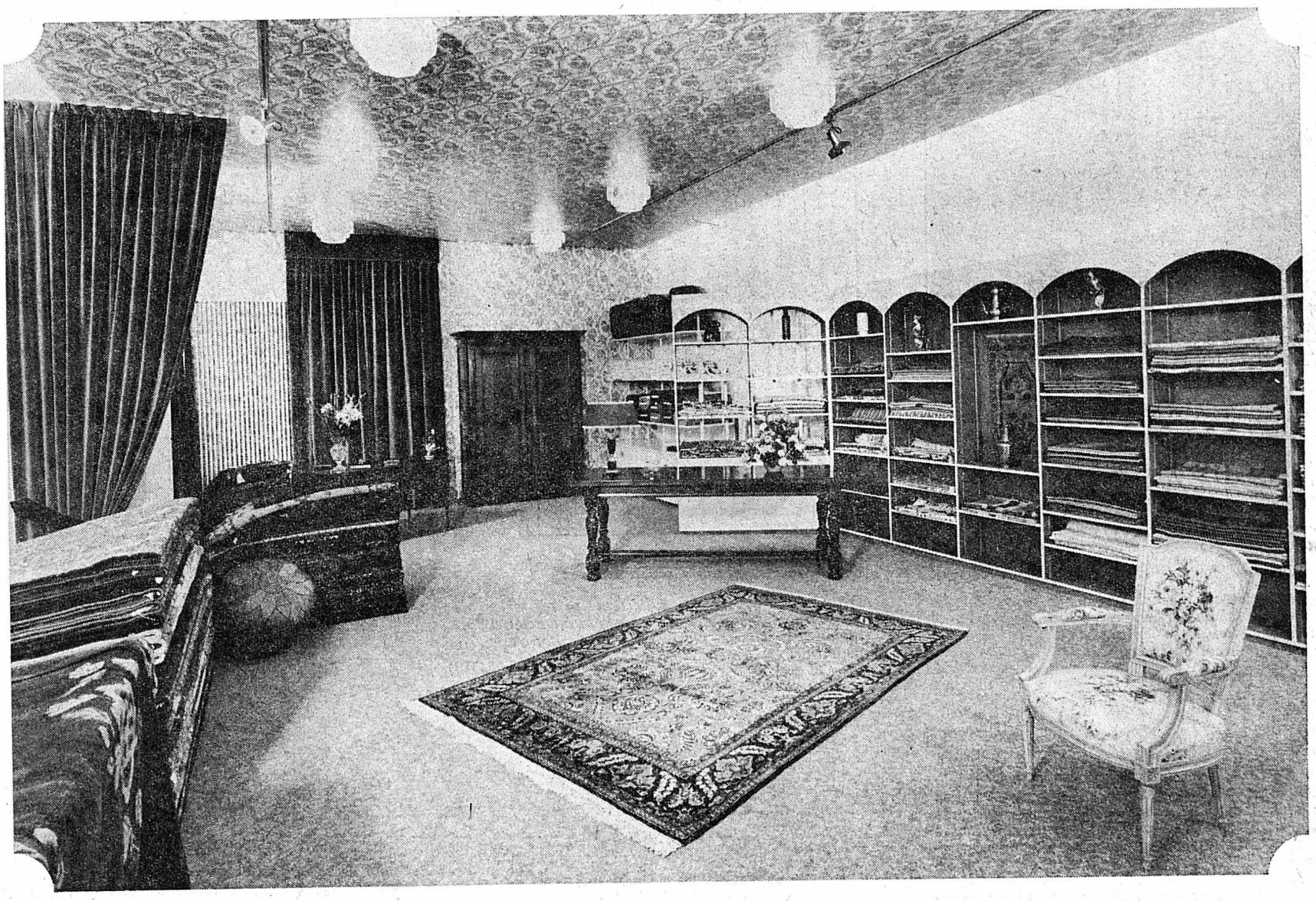

Maison spécialisée en:

Rideaux-Décorations
Tapis d'Orient-Tapis de fond
Revêtement de sol

R. WYSS
ET FILS

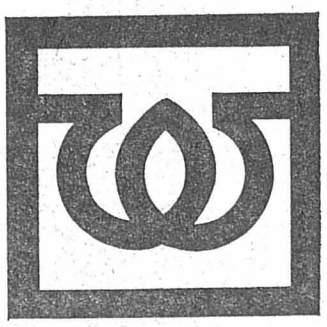

Rue de l'Orangerie 4
Neuchâtel
Tél. 24 55 16

IMPRIMERIE CENTRALE S.A. — NEUCHÂTEL

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La «dîme de l'alcool» est-elle détournée de ses fins dans certains cantons ?

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a chargé la Régie des alcools de s'employer, en collaboration avec les services cantonaux compétents, à ce que la dîme de l'alcool soit utilisée aux fins prescrites, lit-on dans la réponse du gouvernement à une petite question du conseiller national Ketterer (ind-ZH), qui s'était inquiété, en juin dernier, en apprenant que sept cantons n'affectent pas les sommes qu'ils reçoivent lors de la répartition de la dîme à la lutte contre l'alcoolisme, conformément aux dispositions légales.

REQUÊTE DE BERNE

A diverses reprises, précise le Conseil fédéral, notamment par notre circulaire du 3 mars 1967, nous avons invité les gouvernements cantonaux à intensifier la lutte contre les causes de l'alcoolisme en prélevant des moyens plus importants sur la dîme de l'alcool. Plusieurs cantons ont donné suite à cette requête. D'autres consacrent la plus grande part de la dîme à combattre les effets de l'alcoolisme. C'est ainsi que, dans sept cantons, les dépenses affectées à la prévention atteignent moins de 30 %. La répartition en pour cent ressort du rapport du 2 février dernier sur l'emploi de la dîme de l'alcool (rapports des cantons sur l'emploi pour la lutte contre l'alcoolisme, du dixième de leur part des recettes faites par la Régie fédérale des alcools pendant la période du 1er juillet 1969 au 30 juin 1970). Certains cantons relèvent qu'une partie des dépenses affectées au traitement des alcooliques sert à la lutte contre les causes de l'alcoolisme, les dispensaires s'occupant également de la prévention. Des indications plus précises de la part des cantons permettront, à l'avenir de tenir compte de ce fait dans les rapports sur l'emploi de la dîme.

Conformément à l'article 45 de la loi sur l'alcool, les cantons sont tenus de présenter un rapport uniquement sur l'emploi des 10 % de leur part du bénéfice net de la régie. Parmi les sept cantons en question, cinq ont répondu à la demande qui leur a été adressée, qu'ils consacraient à la lutte contre l'alcoolisme des ressources propres, en partie importantes. Un canton a créé, il y a quelques années, un centre psycho-social dont l'activité s'étend également à la lutte contre les causes de l'alcoolisme ; son financement est assuré partiellement par les moyens du canton.

DES CAS PEU FRÉQUENTS

Il est exact que plusieurs cantons accordent des subsides prélevés sur la dîme de l'alcool à des organisations dont l'activité n'a qu'un rapport lointain avec la lutte contre l'alcoolisme. Ces institutions s'occupent aussi, il est vrai, d'alcooliques ou de personnes menacées par l'alcoolisme. Toutefois, de tels cas ne sont généralement pas fréquents au point de pouvoir justifier un financement par des moyens prélevés exclusivement ou en grande partie sur la dîme. Les subsides octroyés devraient être avant tout imputés sur le compte ordinaire du canton. Il est, certes, très difficile de faire la part des choses dans ce domaine, parce que précisément les mesures pour combattre les causes de l'alcoolisme ne peuvent pas être définies d'une manière trop stricte. Nous avons néanmoins chargé la Régie des aocools de s'employer, en collaboration avec les services cantonaux compétents, à ce que la dîme de l'alcool soit utilisée aux fins prescrites, conclut le Conseil fédéral.

Séance du Conseil fédéral : on reparle de l'avion de combat

BERNE (ATS). — Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a pris acte du résultat de la votation populaire de dimanche et décidé que la loi fédérale sur le matériel de guerre (du 30 juin 1972) sera publiée immédiatement dans la « Feuille fédérale », ainsi que l'a annoncé le vice-chancelier Buser dans une conférence de presse. Le délai référendaire de 90 jours court à partir du jour de la publication. Au sujet des 11 interventions parlementaires concernant l'acquisition d'un nouvel avion de combat, le gouvernement se réunira mardi en séance extraordinaire pour préparer les réponses qui seront traitées par les Chambres encore au cours de la présente session.

D'autre part, l'exécutif a résolu de faire envoyer les 36 articles de l'accord avec la CEE et un rapport sur l'ensemble des textes y afférents à chaque citoyen, comme cela avait été prévu dans le message à l'Assemblée fédérale. Le texte complet sera gratuitement envoyé à tous ceux qui en feront la demande par écrit. La version écourtée tiendra en une dizaine de pages, alors que le rapport complet aura plus de 300 pages.

Enfin, le gouvernement a pris connaissance, par un exposé de M. Tschudi, du résultat de la procédure de consultation sur le problème de la revision de l'assurance-maladie. Il sera pris contact à ce sujet avec les organisations intéressées et les partis politiques afin de déterminer la marche à suivre.

LA QUESTION DE L'AVION DE COMBAT

La question de l'avion de combat n'est donc pas terminée après la décision du Conseil fédéral de n'acheter ni « Corsair » ni « Milan ». Les conseillers fédéraux devront se mettre d'accord sur les réponses à donner aux députés qui ont posé des questions à ce sujet. Le chef du département militaire, M. Gnaegi, aura donc encore l'occasion d'exposer les motifs de la décision du gouvernement devant les Chambres. Quant aux accords entre la Confédération et les Communautés européennes, ils ont déjà été approuvés par le Conseil national. Ils feront cette semaine encore l'objet d'un débat à la Chambre haute. Le peuple se prononcera sur ces accords le 3 décembre prochain. Le Conseil fédéral a approuvé le texte du bulletin de vote et le projet d'arrêté qui sera soumis au vote du peuple et des cantons — sous réserve de l'approbation des chambres.

N1 A ZURICH

Enfin, le gouvernement a pris une série de décisions. Au sujet de la N1 dans le canton de Zurich, il a donné son accord à des modifications du projet général pour l'échangeur de Wallisellen, ainsi que pour les tronçons Aubrugg-Neugut et Aubrugg-Glatt, le coût total du projet est évalué à 233,6 millions de francs. Il a également accepté un projet d'encouragement des travaux de recherches dans le domaine des épizooties des poissons, adopté les dispositions d'exécution de l'arrêté fédéral allouant des subventions aux écoles de personnel soignant reconnues et augmenté les bourses pour les étudiants de l'agriculture dès le 1er octobre prochain.

Placements de fonds étrangers en Suisse

Stricte application des mesures

BERNE (ATS). — Dans une petite question, le député valaisan Lehner (PDC) a demandé au Conseil fédéral s'il n'était pas possible d'accorder des dérogations à l'arrêté interdisant le placement de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse lorsqu'il s'agit d'investissements n'ayant pas un caractère spéculatif. Le gouvernement, dans sa réponse, rappelle que « l'arrêté du Conseil fédéral prévoit à son article 3, 2me alinéa, certaines dérogations à l'interdiction générale, à savoir lorsque le requérant peut faire valoir un intérêt légitime au sens de l'arrêté fédéral instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger et qu'au surplus l'on a affaire à un cas de rigueur. Chaque situation de rigueur est examinée pour elle-même et avec le plus grand soin. » Il est dès lors bien évident qu'on ne saurait déroger, pour des catégories de personnes ou pour des régions entières, à ces dispositions qui ont été prises dans l'intérêt général du pays.

En outre, la situation de rigueur ne vaut généralement que pour la personne de l'acquéreur, qui ne saurait s'en prévaloir si sa requête porte sur une résidence secondaire destinée à un séjour temporaire. Le vendeur, de son côté, ne peut invoquer une situation de rigueur que dans des cas exceptionnels, examinés également avec le plus grand soin.

Par ailleurs, la situation de rigueur ne sera vraisemblablement pas admise si la requête porte uniquement sur des constructions destinées à des acquéreurs étrangers. Il faut considérer enfin que dans de nombreuses régions de villégiature et de montagne l'acquisition de biens-fonds par des personnes domiciliées à l'étranger a précisément pris une ampleur disproportionnée et que, pour cette raison, il n'est plus possible d'accorder des dérogations.

Enquête sur le trafic de voyageurs franchissant les frontières

BERNE (ATS). — A la fin de septembre se déroulera la première enquête globale sur le trafic de voyageurs franchissant les frontières de la Suisse. Des questionnaires, sous forme de carte postale-réponse, seront distribués, le même jour, à tous les conducteurs de voitures de tourisme et de motocycles entrant en Suisse aux 170 postes de douane routière, à tous les voyageurs de chemin de fer entrant en Suisse à 11 gares-frontières et à tous les voyageurs quittant la Suisse depuis les aéroports de Zurich-Kloten, Genève-Cointrin et Bâle-Mulhouse.

Le département fédéral des transports et communications et de l'énergie, qui annonce cette enquête lundi, ajoute qu'elle a été décidée par le comité directeur de la commission pour une conception globale suisse des transports (CGST) et doit améliorer les données statistiques nécessaires à un plan suisse des transports. Un des buts principaux de l'enquête est de mieux connaître les origines, les destinations et les motifs des déplacements.

D'autres enquêtes et études sont en préparation ; elles sont en rapport avec la mission confiée par le Conseil fédéral à la commission pour une conception globale suisse des transports et devront aider à atteindre les objectifs fixés. Le département ajoute que le système des transports doit servir de façon optimale à la prospérité générale du pays et aux tâches nationales qui en découlent, à savoir : la protection de la personnalité individuelle, l'encouragement d'une coexistence harmonieuse au sein de la communauté, l'utilisation rationnelle et mesurée du sol, l'assurance du plein emploi, l'égalisation des chances pour les divers groupes de la population et les différentes régions du pays et l'élimination des dommages évitables causés par la civilisation.

SUITE Suisse-CEE: le National pour le référendum

S'attaquant à l'objection de précédent dangereux et de démocratie plébiscitaire, le professeur de droit constitutionnel releva que la campagne du référendum à propos du traité de Bruxelles est l'occasion précisément d'expliquer au peuple suisse un point important de notre politique étrangère.

ÉVOLUTION LOGIQUE

Le processus de démocratisation de celle-ci amorcé depuis que le conseiller fédéral Petitpierre a ajouté le terme de « solidarité » à celui de « neutralité perpétuelle » trouve dans la consultation, voir le traité de Bruxelles, une évolution logique et attendue comme le releva pour sa part M. H. Schmitt (rad, GE) en appuyant au nom du comité directeur du parti radical, la proposition de référendum obligatoire selon l'article 2 de l'arrêté fédéral. Les argumentations juridiques invoquées contre la prise de position du Conseil fédéral n'ont cependant pas influencé la majorité du conseil. Celui-ci a parfaitement saisi la portée politique d'une consultation populaire, en l'occurrence, puisque finalement, c'est par 159 voix contre 8 qu'il a accepté l'ensemble de l'arrêté acceptant tacitement la proposition Aubert d'un article 1 bis stipulant que les modifications apportées aux accords de Bruxelles seront, si elles ne dérogent pas à la Constitution, approuvées conformément aux dispositions ordinaires relatives aux traités internationaux.

Porté par l'éloquence de la solidarité humaine, M. Villard (soc, BE), tout en soutenant le référendum estime que le parlement n'a pas dit la vérité infuse. Ce n'est pas en gardant le peuple à l'écart des grandes options que l'on remédiera à l'abstentionnisme, s'est-il écrié, rejetant l'argument selon lequel la matière serait trop complexe à l'entendement du peuple. Celui-ci, certes, ne comprend pas les détails des accords, ajouta-t-il, mais il en réalise l'option générale qu'on lui demande. Evidemment, dans l'esprit de M. Villard, les accords de juillet ne sont que le prélude à la grande Europe fédérée à laquelle il souhaite notre adhésion à part entière...

Auparavant, le conseiller fédéral Brugger avait défendu l'idée du référendum en relevant notamment que la politique a ses raisons que la raison ne connaît pas « faisant allusion aussi au vide » juridique procédant de la rédaction insuffisante de l'article 89 alinéa 4 de la Constitution fédérale qui ne prévoit dans les traités internationaux que le référendum facultatif.

J.-P. G.

Pampres dorés !

Les poètes ont su et ont chanté les beautés de la vigne, lors des vendanges ! Grappes gorgées de soleil et d'or. Ceps tordus, chargés de fruits mûrs et succulents. Pampres jaunissants, garnis de grains translucides au goût sucré. Et j'en passe ! Pourquoi ne pas chanter aussi les feuilles de l'automne que sont les billets de la Loterie romande, tirage du 7 octobre ? Ils promettent de belles récoltes de lots dont un gorgé d'or, celui de 100.000 francs.

Incendie dans une fabrique

SCHOENENBERG (TG), (ATS). — Un incendie a éclaté dimanche soir dans une fabrique de tissage de soie à Schoenenberg an der Thur, dans le canton de Thurgovie. Les combles et les entrepôts ont été totalement détruits. L'habitation attenante a subi d'importants dégâts d'eau. Les dégâts à l'immeuble sont évalués à près de 300.000 francs. On ne connaît pas encore la cause du sinistre.

Le tireur de Neerach ne voulait pas tuer !

ZURICH (ATS). — Lors de son arrestation, dimanche soir, l'auteur de la fusillade de Neerach, dans le canton de Zurich, qui avait ouvert le feu sur une foule d'un demi-millier de personnes, a déclaré qu'il n'avait jamais eu l'intention de blesser ou de tuer qui que ce soit et qu'il n'avait agi de la sorte « que pour répandre la peur et l'émoi parmi la foule. »

Rappelons qu'un jeune homme de 21 ans a été abattu par le meurtrier, âgé, lui de 17 ans.

L'auteur de l'agression de Spreitenbach arrêté

(c) La police argovienne a réussi à mettre la main sur un jeune homme, âgé de 21 ans, auteur de l'agression de Spreitenbach, où il avait réussi à s'emparer il y a quelques semaines de 40.000 francs, après avoir fait irruption dans la filiale Denner. Le jeune homme, armé et masqué, avait réussi à surprendre le personnel. Comme devait le prouver les enquêteurs, le voleur vivait au-dessus de ses moyens. Il semble qu'il doit avoir dépensé la plus grande partie de la somme au casino de Constance.

BELLMELE

★ L'ambassadeur Ernesto Thalmann, secrétaire général du département politique fédéral, s'est rendu au cours du week-end en Algérie. M. Thalmann a eu une longue discussion avec son collègue algérien. Le département politique fédéral, qui confirme lundi matin cette information, déclare que ces entretiens ont permis un échange de vues sur différents problèmes bilatéraux et qu'ils ont donné la possibilité aux deux hauts fonctionnaires de faire un tour d'horizon de la situation internationale.

★ On a assisté ces derniers jours à une véritable chasse à la levure dans les magasins de Chiasso et des environs. En effet, de nombreux boulangers italiens de Côme, Milan et autres centres de Lombardie, se sont livrés à d'importants achats de ce produit au Tessin. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il y a quelques mois, à la suite d'une grève décrétée dans l'industrie sucrière italienne, la levure vint à manquer dans toutes les localités italiennes.

Loterie à numéros : pas de gagnant au premier rang

4 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 91.439 fr. 05

139 gagnants avec 5 numéros : 2631 fr. 35

10.587 gagnants avec 4 numéros : 34 fr. 55

165.683 gagnants avec 3 numéros : 2 fr. 20

Le procès de Mattmark devant le tribunal cantonal à Sion

De notre correspondant :

Dix-sept ingénieurs, hauts fonctionnaires d'Etat, experts, entrepreneurs, inspecteurs d'assurances seront à nouveau dès demain au banc des accusés à Sion.

En effet, après plus de six ans, le volumineux dossier de Mattmark n'est pas classé, un dossier si volumineux que le procureur lui-même lâcha ce mot « il faudrait un mulet pour porter toute la charge de documents devant la Cour ».

Au mois de février de cette année, le tribunal d'arrondissement de Viège placé sous la présidence de Me Mario Ruppen acquittait purement et simplement les dix-sept accusés.

Le procureur, on s'en souvient, avait retenu cependant l'homicide par négligence en infligeant des amendes « symboliques » de 1000 à 2000 francs aux diverses personnalités assises au banc des accusés.

On qualifia tout cela de « symbolique » tout juste bon à « apaiser la conscience collective ».

APPEL

A la suite de l'acquittement que décida le tribunal au terme de trois jours de débats, les parties civiles mécontentes firent appel à l'instance supérieure soit le tribunal cantonal à Sion. Le procureur Me Antoine Lanwer fit appel également.

Le nouveau procès de Mattmark... avant d'aller peut-être au Tirbunal fédéral, s'ouvrira demain en la salle du Grand conseil à Sion sous la présidence de Me Luc Produit.

En s'écrasant sur le chantier de Mattmark, en août 1965, le glacier de l'Allalin avait fait 88 morts dont plus de 50 étaient mariés.

Dix avocats dont certains venant même d'Italie croiseront le fer cette semaine à Sion au cours du plus grand procès que le Valais ait connu.

LE 31 AOUT 1965...

Rappelons que la catastrophe eut lieu le 31 août 1965 alors que la Valais s'apprêtait à fêter le 150me anniversaire de son entrée dans la Confédération. En fin d'après-midi une masse de glace s'écrasa sur le chantier de Mattmark causant la mort de 88 personnes et faisant des dégâts pour des millions de francs.

Comme à Viège en février dernier, la question sera la même cette semaine à Sion : quelle part de responsabilité peut-on faire endosser aux hommes qui ont participé directement à l'implantation du chantier près du glacier qui allait être, au terme des travaux, à l'origine de la catastrophe. Le procès durera sans doute trois jours.

TESSIN

Alerte à la bombe à la frontière italo-suisse

CHIASSO (ATS). — Les polices de Chiasso et de Côme ont été prévenues, dimanche soir vers 18 h, par un appel téléphonique anonyme, de la présence de bombes à bord des trains reliant l'Italie à la Suisse.

Les gares de Chiasso et de Côme ont été immédiatement alertées, et le train no 475 Milan-Bâle minutieusement fouillé, à Côme, puis à Chiasso. Les recherches se sont révélées négatives, mais du fait de la poursuite des opérations de contrôle, les trains ont subi d'importants retards.

Naters-Blatten : jugement

Pilote chaux-de-fonnier acquitté

De notre correspondant :

Dans la soirée de lundi, on apprenait à Brigue le jugement rendu par le tribunal d'arrondissement de l'endroit à la suite du procès consécutif à la course de côte automobile Naters - Blatten, qui, le dimanche 15 juin 1969, avait fait six morts et dix-sept blessés.

Le procès avait eu lieu durant plusieurs jours la semaine passée, à Brigue, sous la présidence de Me Max Arnold.

Rappelons que l'accusation avait réclamé de l'emprisonnement avec sursis pour les organisateurs et la police ainsi qu'une amende de 800 francs pour le pilote de la Chaux-de-Fonds dont la « Cobra » 7 litres avait foncé dans la foule, faisant 23 victimes, soit 6 morts et 17 blessés.

Ce jugement, le voici :

Les organisateurs ainsi que l'officier de police responsable de l'ordre et de la sécurité, ont été condamnés pour homicide par négligence au sens de l'article 117 ainsi que pour lésions corporelles graves et légères. Ces condamnations sont de cinq mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour Gérard P., 1924, de Sierre, président du comité d'organisation, de 3 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans pour René Sch., 1925, de Viège, ingénieur, chef de parcours lors de la course et de 40 jours d'emprisonnement avec sursis toujours pour Maurice P., 1925, de Sion, officier de police, responsable du service d'ordre et de sécurité lors de la course.

Les prétentions des parties civiles ont été renvoyées au for civil.

Les frais ont été répartis ainsi : 5 / 10 au président du comité d'organisation, 3/10 au chef de parcours et 2/10 à l'officier de police, chef du service cantonal de la circulation.

Le pilote, Gwer R., 1921, gynécologue à la Chaux-de-Fonds, a été acquitté.

Ainsi donc, le tribunal de Brigue a admis qu'il y avait de la part des organisateurs de réelles fautes. Lesquelles a-t-il retenues ? Il faudra attendre les considérants. Nous pensons au fait que les panneaux étaient en français alors que la course avait lieu dans le Haut-Valais, au fait que les commissaires n'aient pas fait évacuer les gens massés aux endroits interdits, au fait surtout probablement que personne n'avait été précisément désigné pour voir si vraiment les précautions prises en ce qui concerne l'emplacement du public avant le départ de la course étaient respectées.

Rappelons que le public avait fait preuve d'une telle indiscipline lors de cette course, que les organisateurs ne purent en faire façon.

M. F.

SUITE Les manœuvres aviation-DCA

De plus, nous ferons appel aux connaissances des hommes incorporés dans nos troupes, qui, dans la vie civile, sont les plus familiarisés avec les problèmes de l'informatique.

ARBITRAGE

Le service d'arbitrage, dont le chef est le colonel divisionnaire Ernst Wetter, se prépare depuis longtemps à ce travail, pour lequel il a déjà effectué des essais pratiques. Il y aura environ 700 juges arbitres, qui, pendant toutes les manœuvres, seront engagés auprès de la troupe et annonceront par téléphone, par télex ou par courrier les observations qu'ils font à différentes centrales d'arbitrage. De là, le flot des nouvelles sera conduit à un « EDV - terminal », à Dubendorf, qui est en relation directe par l'ordinateur de l'Université de Zurich. On escompte un chiffre d'environ 100.000 opérations programmées. Seront testées et contrôlées les activités de la troupe, la durée de différentes actions et les connaissances de hommes de tout grade.

RAPIDITÉ

Avec cet emploi relativement important de moyens électroniques, on aura la garantie d'avoir une supervision rapide de l'ensemble des manœuvres et l'on pourra comparer les degrés de connaissance et d'entraînement des différentes unités et des différents corps de troupe. D'autre part, on arrivera, et cela est important, à communiquer au plus vite le résultat des observations d'arbitrage à la troupe, de telle façon qu'il puisse être réutilisé immédiatement.

C'est lundi matin, peu avant 5 heures, que les manœuvres ont débuté : 22.000 SCF et soldats, 240 avions de combat, 40 avions légers, 30 hélicoptères, 250 canons de DCA, 2400 véhicules à moteur et 950 véhicules spéciaux sont engagés. Ces manœuvres prendront fin le 4 octobre. Elles doivent permettre de tester les différentes unités qui y participent.

Les unités suivantes participent à ces manœuvres : la brigade aviation 31, la brigade aérodrome 32 et la brigade DCA 33, qui sont placées sous le commandement du chef conduite et engagement des troupes d'aviation et de DCA, le colonel divisionnaire Kurt Bolliger. A côté de l'instruction des troupes d'aviation et de DCA, la collaboration avec les formations du service territorial et les brigades dans l'espace desquelles évoluent des troupes d'aviation et de DCA seront exercées de manière pratique.

La direction des manœuvres a simulé une situation initiale selon laquelle des combats entre deux puissances ennemies ont éclaté dans un pays voisin.

La surveillance de notre espace aérien, but du système Florida, qui fonctionne maintenant à plein rendement, nécessite la mise en état d'alarme de nos pilotes et de leurs aides aux points chauds. Les formations de DCA ont établi leurs dispositifs autour de ces points.

Les formations de DCA suivantes participent à ces exercices : le régiment DCA 1 dans la région de l'Oberland bernois, le régiment DCA 5 dans la région de Suisse centrale et le régiment DCA 8 dans la région du Valais.

SUISSE ALÉMANIQUE

Scandale à Lucerne

(c) Depuis des mois, on parle à Lucerne d'un gala de la chanson italienne, organisé dans le cadre de la campagne suisse « les sportifs aident les enfants affamés », le bénéfice intégral étant versé au village Pestalozzi de Trogen. Le gala n'aura pas lieu, le manager italien ayant encaissé 7000 francs (une avance pour les frais de voyage) puis disparu sans laisser d'adresse.

Les organisateurs lucernois ont tenté le tout pour le tout, un de leurs membres prenant le chemin de Milan pour aller à la recherche de cet étrange personnage qui est resté introuvable. Lundi matin, quelques heures avant la conférence de presse, une lettre exprès, signée du manager avertissait les organisateurs que les « top-stars » ne pourraient pas venir à Lucerne. L'étrange personnage refuse d'ores et déjà de payer quoi que ce soit comme dommages et intérêts. Quant aux 7000 francs versés, les organisateurs locaux espèrent pouvoir les récupérer. Ils ont prévu toutefois un programme de rechange.

Les habitantes de Kerns déçues...

(c) Nous l'avons relaté dans nos dernières éditions : pour la seconde fois en moins de six mois les citoyens de Kerns (OW) ont refusé aux habitantes de cette commune le suffrage féminin sur le plan communal. Si les Obwaldiens ont accepté un projet de loi cantonal sur le suffrage féminin, les hommes de Kerns ont dit non. Ce résultat, qui ne nous surprend qu'à moitié — nous connaissons Kerns et ses habitants —, a donné lieu à de très vives réactions dans la petite commune obwaldienne. De source autorisée, nous avons appris, lundi que la température n'est guère au beau fixe dans certains ménages de la commune. Prenant la parole au nom de ses collègues féminines une habitante déclarait lundi à la presse : « Nous sommes très déçues. Nous connaissons la mentalité de certains habitants et sommes persuadés que l'égalité politique nous sera refusée une troisième fois. Avec une telle mentalité on n'arrivera guère plus loin ». Précisons encore que le résultat de cette votation dominicale a fait la une de la presse alémanique.

Collisions en série sur les routes saint-galloises

WIL-RHEINECK (SG), (ATS). — On signale de nombreuses collisions durant le week-end dernier sur l'autoroute de Saint-Gall qui ont causé au total pour au moins 100.000 francs de dégâts.

Plusieurs collisions en chaîne se sont produites entre 19 et 20 h 30 sur la Nationale 1, dans lesquelles ont été impliquées une vingtaine de voitures et une moto, entre les échangeurs de Wil (SG) et Matzingen (TG). Le trafic routier en direction de Zurich a dû être interrompu pendant un certain temps.

Une seconde série de collisions s'est produite peu après 19 heures près de Rheineck, dans le canton de Saint-Gall. La chaussée a, là également, dû être interdite au trafic durant plusieurs heures.

Les Suisses d'Ouganda sont sains et saufs

BERNE (ATS). — Le département politique fédéral a fait savoir lundi que tous les Suisses établis en Ouganda sont sains et saufs. Le consul de Suisse dans ce pays s'efforce de préserver les intérêts de la colonie suisse.

Berne envisage des mesures pour éviter les abus en matière de petit crédit

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral examine les moyens de remédier aux abus de certaines banques, en matière de petit crédit, mais il n'est pas encore à même d'indiquer la procédure qu'il conviendrait de suivre à cet effet, c'est-à-dire s'il y a lieu de compléter la législation actuelle ou au contraire d'édicter une loi ad hoc qui s'appliquerait aux établissements de petits prêts.

Tel est l'essentiel de la réponse que le gouvernement vient de donner au conseiller national Mugny (PDC-VD) qui dénonçait en juin dernier l'extension alarmante des crédits personnels offerts sans garantie et sans caution dans notre pays, et les conditions souvent très lourdes faites aux emprunteurs par les banques spécialisées, puis demandait, dans une petite question, que soient prises les mesures voulues.

Il est exact que le renforcement légal des dispositions régissant les contrats de vente par acomptes ou avec paiements préalables a précisément eu pour effet d'entraîner un développement du petit crédit, lequel permet d'éluder les prescriptions actuelles de sauvegarde. C'est ce qui a amené feu M. Deonna, conseiller national (lib-GE) à déposer en 1970 déjà un postulat demandant la révision de la loi fédérale du 23 mars 1962 sur la vente par acomptes et la vente à paiements préalables. L'année suivante, le même député déposait en outre, par la voie de l'initiative individuelle, un projet de loi rédigé de toutes pièces. Un postulat du conseiller national Schaffer (soc-BE) va également dans le même sens.

Chute mortelle d'un septuagénaire

(c) Alors qu'il rentrait de nuit chez lui, M. Marc Rensoz, 74 ans, domicilié à Liddes au-dessus de Martigny sur la route du Grand-Saint-Bernard marcha le long d'un mur et bascula dans le vide. Il fit une chute de plusieurs mètres avant de s'écraser violemment au sol. Le septuagénaire a succombé à ses blessures.

On le trouve mort dans son lit

(c) L'un des horticulteurs les plus connus du Valais M. Jules Roduit a été découvert hier mort dans son lit. Le malheureux a été victime d'une attaque.

Le défunt était marié, père de quatre enfants et âgé de 48 ans seulement.

Macabre découverte dans la Binna

BINN, (VS), (ATS). — Le corps d'un ressortissant italien, M. Claudio Vicini, 23 ans, a été découvert dimanche dans la Binna, (Haut-Valais). Le jeune homme, qui s'était rendu en visite à Binn, près de Fiesch, était reparti pour son village, une localité italienne proche de la frontière. C'est sur le chemin du retour qu'il fut victime d'un accident, dont on ignore encore les circonstances exactes, mais qui semble dû à une chute dans les rochers.

Trois enfants blessés

(c) Trois enfants ont été blessés hier dans une voiture pilotée par M. Jean-Louis Delez, 48 ans, de Haute-Nendaz. La machine fonça contre un mur. Il fallut conduire à l'hôpital de Sion les deux filles de M. Delez, Françoise et Marie, ainsi qu'un bébé d'une année, la petite Danièle-Monique Monnet.

Maintenant en Multipack!

MIGROS Multipack

AGFACOLOR CT 18
Film réversible (pour dias couleur), 18 DIN,
36 poses **11.50**

2 films 19.50 (au lieu de 23.-)

développement inclus

3 films 29.25 (au lieu de 34.50),
etc.

Pour vos **photos,** allez à la **Migros!**

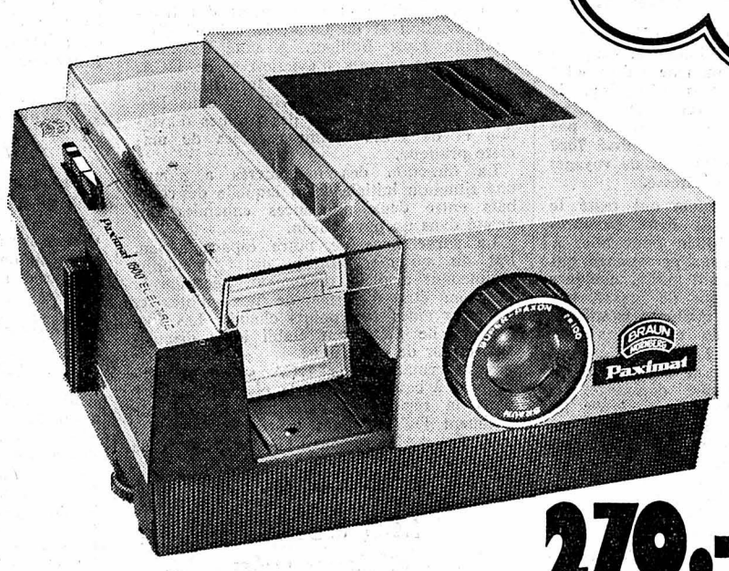

270.-

Paximat 1800
Projecteur pour dias, objectif f = 85 mm, avec double turbo-ventilateur, minuterie incorporée, raccordement pour enregistreur de son. Lampe halogène 24 V/150 W. Câble de télécommande inclus

Ecran perlé sur pied MW Standard, 125 x 125 cm
53.-

Ecran argent sur pied Champion, 125 x 125 cm
avec pied et dispositif de tension **80.-**

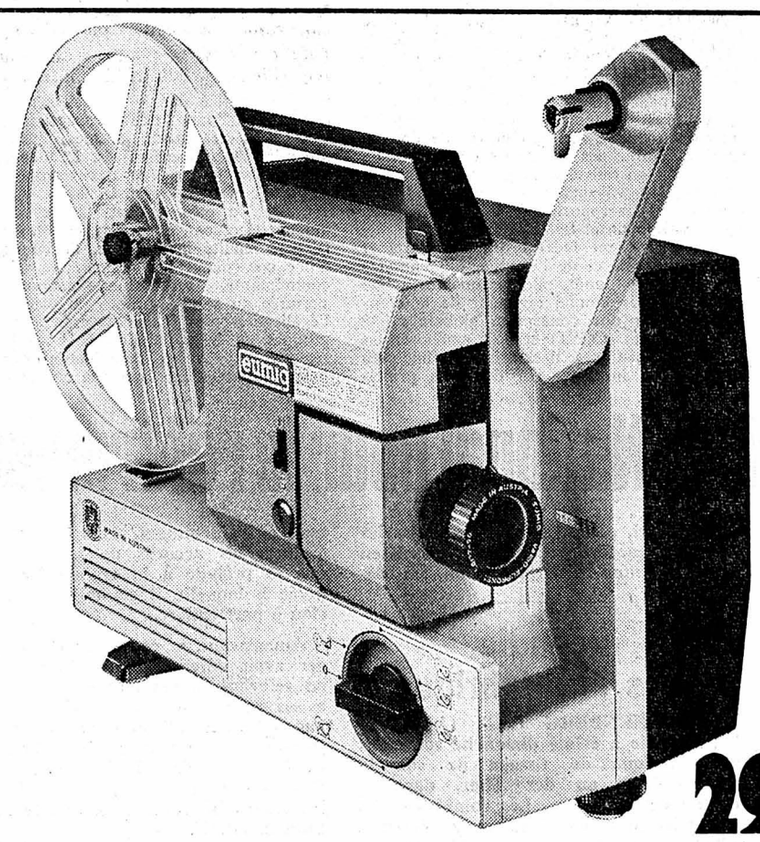

290.-

Projecteur pour film **Eumig Mark 501 Dual** avec objectif Zoom 1:1, 6/15–27 mm. Chauffage préalable pour ménager les lampes, lampe de 8 V/50 W, changement facile de format. Interrupteur central pour toutes les fonctions: (enroulement automatique du film d'une bobine sur l'autre, marche au ralenti, 9 images/sec, marche normale avec économie de lumière, marche normale avec puissance de lumière maximum, rebobinage du film déroulé en marche accélérée

MARCHÉS MIGROS

FAN SPORTS L'EXPRESS

UNE JOURNÉE GENEVOISE EN CHAMPIONNAT SUISSE

LIGUE A: AU PAYS DES AVEUGLES...

On pourrait appeler ça la journée genevoise du championnat national : vainqueur à la Chaux-de-Fonds où il n'avait plus gagné depuis quatre ans, Servette s'établit à la deuxième place du classement ; Chênois s'installe en tête de la ligue B, à la faveur de sa cinquième victoire consécutive, et Etoile Carouge qui bat Vevey 2-0, gagne son premier match de la saison.

Ainsi, Servette, que d'aucuns — et pas des moindres — promettaient joyeusement à la ligue B, va son bonhomme de chemin sans éclat, certes, mais avec beaucoup de constance. C'est une vertu qui assure le pain quotidien et qui est rentable dans les circonstances présentes. Quoi qu'on en dise et quoi qu'on en pense, je ne parviens pas à tourner en dérision le travail qu'accomplit Sundermann avec le potentiel dont il dispose. Il est arrivé souvent à Snella d'obtenir beaucoup moins avec des joueurs plus talentueux.

J'admets volontiers que la situation actuelle y met du sien : le niveau général de notre élite est effroyablement bas. Le nivellement inquiétant, qui a déjà sauvé Bâle du désastre, permet, en effet, aux petits de se faire une place au soleil. Il n'y a que deux points du premier au sixième. Il a même failli n'y en avoir qu'un seul : Grasshoppers l'a échappé belle à Saint-Gall et n'a assuré sa victoire qu'à deux minutes de la fin. En ce moment, notre football ne peut s'appuyer sur aucune bonne équipe. Aucune : c'est triste, à l'heure où débutent les compétitions européennes.

LA MONNAIE DE SA PIÈCE

Chiasso a été battu contre toute attente : on avait si bien pris l'habitude de le voir gagner par 1-0 qu'on n'imaginait pas Granges capable de lui rendre la monnaie de sa pièce ! Finie, la folie des grandeurs. Du moins, provisoirement. Si Chiasso a vraiment quelque chose dans le ventre, il aura tout loisir de le prouver lors de son prochain voyage à Zurich. Match au sommet de la neuvième journée du championnat de ligue nationale A : Grasshoppers - Chiasso. On croit rêver. Et pourtant ! La révolution de palais entreprise par Young Boys n'a provoqué qu'un choc : à Sion. Depuis, Young Boys a été battu à Lugano et il n'est pas parvenu à vaincre Winterthour, qui continue à se faire respecter, selon la tradition.

Winterthour a la faculté de se reprendre : il ne s'abandonne jamais longtemps à la défaite. Il remet rapidement son destin sur rail.

En revanche, Lausanne n'a pas encore trouvé la clef du problème. Le rendez-vous qu'il avait pris avec Fribourg aurait dû lui donner l'occasion d'effacer les séquelles de la défaite subie à Genève. Eh bien, non, il a encore abandonné un point à Fribourg. Pour La Chaux-de-Fonds, une victoire sur Servette aurait été un bon placement avant le déplacement à Fribourg. Mais La Chaux-de-Fonds demeure, néanmoins, une des équipes les plus surprenantes de cette première phase du championnat.

On dirait que Sion ne joue que pour la gloire : victoire à Saint-Jacques, victoire au Letzground. Deux exploits, sans doute. Cependant, sept points en huit matches, ce n'est pas le Pérou.

Profitant des mésaventures des autres, Bâle revient en catimini vers la moitié supérieure du classement. Lorsqu'il aura battu Saint-Gall, samedi prochain, il ne sera plus très éloigné de l'équipe de tête.

Au pays des aveugles, les borgnes sont rois.

L'horaire de la prochaine journée

Voici l'horaire de la prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale :

Ligue A.- Samedi : Granges - Lausanne (16 h 00), Winterthour - Zurich (17 h 15), Bâle - Saint-Gall (20 h 00), Fribourg - La Chaux-de-Fonds (20 h 15), Grasshoppers - Chiasso (20 h 15), Lugano - Sion (20 h 30), Servette - Young Boys (20 h 30).

Ligue B.- Jeudi : Neuchâtel Xamax - Chênois (20 h 15).- **Samedi :** Aarau - Etoile Carouge (17 h 30), Lucerne - Martigny (17 h 30), Bruhl - Young Fellows (18 h 00), Vevey - Bienne (20 h 15).- **Dimanche :** Mendrisiostar - Buochs (15 h 00), Wettingen - Bellinzone (15 h 00).

FRIBOURG - GENÈVE - VALAIS - VAUD

Vaud

IIe ligue : St-Prex - Crissier 2-4, Forward - Assens 1-2, Vallorbe - Stade-nyonnais II 2-2, Orbe - Le Sentier 1-0, Prilly - Malley 3-2, Concorida - Sporting 62 0-3, Stade - Aigle 2-1, Lutry - La Tour 1-2, Le Mont - Payerne 1-2, Moudon - Montreux 0-0.

IIIe ligue : Genolier - Esp-Morges 0-0, Echichens - Bursins 0-4, Gingins - Rolle 3-2, Puidoux - St-Légier 1-3, Pully - Lutry II 1-1, Villeneuve - Clil 0-5, Bex - Montreux II 4-3, Cugy - Folgore 0-5, Echallens Ia - Villars-Tierc, 7-0, Epalinges - Chailly II B 1-0, Assens II - Lucens 1-0, Granges - Mézières 2-0, Grandson - Vaulion 6-0, Orbe II - La Sagne 9-3, Yverdon IIA - Baulmes 5-0, Bonvillars - Donneloye 2-1, Ste-Croix - Yvonand 0-0, Penthalaz - L'Isle 1-4, Ecublens - Eclépens 4-1, Bussigny - Chavornay 4-0, La Sarraz - Bavois 1-1, Cossonay - St-Sulpice 1-2, Concordia II - Chailly IIA 7-2, Crissier II - Admira 2-2, Stade II - Sporting 62 II 3-2, Echallens IB - PTT 0-2.

Valais

IIe ligue : Salquenen - Ayent 4-0, Vouvry - Sierre 1-4, Vernayaz - Conthey 2-2, Fully - Naters 1-3, Saint-Maurice - Saxon 1-5.

IIIe ligue : Viège - Lens 4-3, Savièse - Saint-Léonard 0-0, Rarogne II - ES. Nendaz 0-2, Sierre II - Grône 3-0, Agarn - Grimisuat 2-1, Riddes - Orsières 1-2, La Combe - Saillon 1-0, Troistorrents - US. Collombey-Muraz 1-0, Ardon - Saint-Gingolph 0-3, Châteauneuf - Leytron 1-1.

Jura

IIe ligue : Berne - Boncourt 2-1, Boujean 34 - Bévillard 4-0, Longeau - Courtételle 2-0, Lyss - Reconvilier 4-1, Young Boys - Aurore 1-1.

IIIe ligue : Boujean 34 - Mache 1-1, Generi - Dotzigen 1-1, Longeau - Buren 1-5, Madretsch - Aegerten 2-2, Perles - Orpond 7-1, Aarberg - Nidau 4-1, Grunstern - Lyss 1-0, Mache B - Aurore 1-0, Taeuffelen - Etoile 1-3, Delémont - Tavannes 4-3, Les Breuleux - Corban 4-2, Courrendlin - Mervelier 2 - Mervelier 2-2, Vicques - Le Noirmont 4-4, Courgenay - Alle 2-0, Courtedoux - Bure 2-0, Chevenez - Courfaivre 2-3, Glovelier - Grandfontaine 2-1, Fontenais - Courtenaîche 1-2.

Genève

IIe ligue : C.S. International - Signal 0-2, US. Meinier - Compesières 0-0, Plan-Les-Ouates - Onex 1-0, Lancy - Star-Sécheron 0-1, Vernier - City 1-0.

IIIe ligue : Meyrin II - Versoix 1-2, Plan-Les-Ouates II - Jonction 1-1, Lancy II - Choulex II A 0-6, Aïre - Lignon - A.S. Fribourgeoise 6-1, Et. Laconnex - Et. Espagnole 1-1, Veyrier - Vernier II 1-7, Perly - Onex II 3-2, Choulex L B - Saint-Michel 1-3, Central - Puplinge 7-0, Donzelle - USI Azzurri 3-1, Saint-Paul - Compesières II 5-1, AS Valaisanne - Collex - Bossy II 3-1, CAG - CS Chênois II 2-0, Satigny - Genève 6-3, CS. Italien - UGS II 1-3.

Fribourg

IIe ligue : Fétigny - Domdidier 2-0, Bulle - Portalban 2-0, Arconciel - Broc 1-1, Gurmels - Beauregard 1-2, Alterswil - Cugy 6-3.

IIIe ligue : Attalens - Vuadens 3-3, Remaufens - Gumefens 0-2, Siviriez - Bulle II 0-1, Vuisternens-Rt - Châtel 2-4, Romont - Vuisternens-O. 1-2, Ueberstorf - Schmitten 3-1, Richemond - Marly IA 1-1, Fribourg II - Givisiez 2-2, Corminbœuf - Beauregard II 1-0, Belfaux - Guin Fb 6-0, Neyruz - Giffers 2-1, Villars - Ependes 1-0, Marly IB - Farvagny 3-1, Matran - Corpataux 1-1, Montet - Montagny-Ville 2-1, Saint-Aubin - Espavayer 1-1, Gletterens - Morat 1-4.

Juniors Int. A2, gr. 2 : Central - Le Parc 4-2, Yverdon - Concorida 3-5, Moutier - Marly 5-2, Comète-Peseux - Bulle 5-2, Malley - Neuchâtel Xamax 1-1.

Championnat des réserves

Groupe A : Bâle - Lugano 2-0 ; La Chaux-de-Fonds - Servette 0-1 ; Chiasso - Granges 2-0 ; Lausanne - Fribourg 5-0 ; Saint-Gall - Grasshoppers 4-1 ; Young Boys - Winterthour 5-1 ; Zurich - Sion 1-1.

Groupe B : Chênois - Aarau 3-5 ; Etoile Carouge - Vevey 1-1 ; Lucerne - Mendrisiostar 5-1 ; Martigny - Wettingen 2-3 ; Bienne - Bruhl 1-1.

Neuchâtel Xamax réserve n'a pas joué ce week-end, étant donné que Bellinzone, qui bénéficie d'une mesure spéciale, ne participe pas à ce championnat, cette saison.

Championnat suisse des juniors interrégionaux A1

Groupe 1 : Neuchâtel Xamax - Martigny 0-2 ; Servette - La Chaux-de-Fonds 1-0 ; Fribourg - Etoile Carouge 0-2 ; Laufon - Lausanne 0-0 ; Bâle - Bienne 5-3 ; Kœniz - Birsfelden 1-2 ; Sion - Young Boys 3-0. — **Groupe 2 :** Aarau - Saint-Gall 3-1 ; Bruhl - Emmenbrucke 1-2 ; Grasshoppers - Lucerne 7-1 ; Granges - Chiasso 2-2 ; Wettingen - Zoug 2-1 ; Winterthour - Lugano 3-2.

A l'étranger

Portugal

Championnat de première division, 3me journée : Montijo - Leixœs 2-0 ; Atletico Lisbonne - Boavista 1-3 ; Benfica - Beira Mar 9-0 ; Guimaraes - Coimbra 3-1 ; Farense - Sporting Lisbonne 1-3 ; Tomar - Barreirense 3-1 ; Porto - Belenenses 1-1 ; CUF - Setubal 2-4. — **Classement :** 1. Benfica 6 p. 2. Sporting 6 p. ; 3. Belenenses 5 p. ; 4. Setubal 4 p. ; 5. Guimaraes 4 p.

Espagne

Championnat de première division, 4me journée : Deportivo La Corogne - Burgos 2-1 ; Valence - Saragosse 0-0 ; Oviedo - Grenade 3-0 ; Bétis Séville - Barcelone 0-2 ; Atletico Madrid - Real Madrid 1-0 ; Espanol Barcelone - Las Palmas 4-0 ; Atletico Bilbao - Gijon 2-0 ; Real Sociedad - Castellon 0-0 ; Malaga - Celta Vigo 1-0. — **Classement :** 1. Barcelone 8 p. 2. Saragosse, Atletico Bilbao, Espanol et Atletico Madrid 6 p.

LIGUE B : TOUS ONT CONNU LA DÉFAITE

Neuchâtel Xamax n'aura pas à ruminer longtemps

Quelle mauvaise nouvelle nous arrive de Bellinzone : Neuchâtel Xamax n'a pas tenu le coup. Comme Lucerne a également été battu — mais c'est plus grave, puisque c'est sur son terrain — aucune équipe de ligue nationale n'est, désormais, sans défaite.

FAIRE COMME BALE

Voilà. Une tranche de vie est achevée. Il s'agira, maintenant, de se vouer aux viles besognes. Surtout, ne pas se décourager. Car la défaite n'est pas mortelle. Bâle nous l'enseigne chaque semaine. Il n'y a qu'à faire comme lui : se frapper trois fois le front — et se traiter d'imbécile, si l'on veut — puis se jurer qu'on surmontera, qu'on ne lâchera pas.

Chênois perdra bien, lui aussi. Et si c'était jeudi soir, à Neuchâtel ? Mais oui. Heureuse coïncidence : Neuchâtel Xamax n'aura pas à ruminer longtemps. Le calendrier accourt à son secours. Il n'a qu'à gagner son prochain match et tout sera oublié.

Premier du classement, Chênois n'est plus le premier venu. Ses cinq victoires en font foi. Mais, puisque Bellinzone n'a pas eu peur d'une équipe encore invaincue, on ne voit pas pourquoi Neuchâtel Xamax se mettrait à plat ventre devant son futur adversaire. En attendant, sa défaite a resserré les liens du groupe de tête. Bienne se dit qu'il pourrait être le grand bénéficiaire de l'entrevue Neuchâtel Xamax - Chênois. A condition de battre Vevey, qui n'a pas la même démarche que la saison dernière. Trois défaites d'affilée. Aucune victoire à l'extérieur. Deux points à Etoile Carouge, qui n'avait encore jamais gagné jusqu'à ce jour.

DÉFAITE DOULOUREUSE

Bellinzone se maintient à distance agréable : il sera l'équipe qui a démystifié Neuchâtel Xamax.

Mendrisiostar avait perdu tous ses matches à l'extérieur. Résultat global : 10-0. Et c'est lui qui s'en va battre Lucerne à l'Allmend. Drôle de mentalité ! Défaite douloureuse pour Lucerne, qui navigue à quatre points de Chênois et à trois points de ses deux principaux rivaux : Neuchâtel Xamax et Bienne. On ne sait pas s'il faut accorder beaucoup de crédit à Martigny. On le garde en réserve de la république.

Les semaines à venir devraient apporter des retouches au classement dont la zone inférieure manque de netteté. Surtout en ce qui concerne Vevey, Aarau, Bruhl. Vers le haut ou vers le bas ?

Buochs est comme Saint-Gall. L'un et l'autre sont sans victoire. Buochs pourrait bien tenir le rôle dévolu à Gambarogno, la saison passée.

Guy CURDY

Une situation surprenante en première ligue

groupe central

Jurassiens unis dans le succès

Les Jurassiens du groupe central se portent bien. Trois matches, trois victoires : on ne pouvait espérer plus. Tout au plus, regrettera-t-on le match nul concédé par Laufon face à Nordstern, et cela chez le premier nommé. Une petite surprise.

A choisir entre Delémont, Porrentruy et Moutier, à qui faut-il décerner la palme ? Nous l'attribuerons au hommes de Bai, qui devaient accomplir le difficile déplacement de Turgi. Jusqu'à ce jour, les Argoviens ignoraient la défaite. Mais les Jurassiens, désireux de quitter le plus rapidement possible les basses couches du classement, n'ont pas ménagé leur peine et ils en ont été justement récompensés. Moutier, pour sa part, a montré à Emmenbrucke de quel bois il se chauffait. Les gars de Fankhauser n'ont fait aucun complexe face à celui qui fut finaliste la saison écoulée. Les Lucernois sont retournés chez eux sur une défaite sans appel. Quant à Porrentruy, il semble qu'il ait enfin trouvé le remède à ce qui l'empêchait de s'épanouir pleinement. Marquer trois buts à Concordia laisse supposer que l'instrument offensif d'Isquierdo sera bientôt parfaitement au point.

LE MALHEUR DES UNS...

Nous l'avons déjà dit, pour que notre plaisir soit complet, nous aurions voulu pouvoir annoncer également une victoire de Laufon. Mais le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres. Ce n'est en tout cas pas Moutier qui nous contredira, puisqu'il rejoint ainsi l'équipe de Decker en tête du classement. Mais, théoriquement, Nordstern et Baden, pour autant qu'ils remportent leur match de retard, sont mieux placés. Si cela paraît étonnant de la part des Bâlois, ça l'est peut-être moins des Argoviens, qui, pour se hisser au deuxième rang, ont fait entendre raison au néo-promu, Kriens.

Ce dernier semble éprouver quelque peine à trouver le rythme de sa nouvelle catégorie et cette nouvelle défaite le cloue à la dernière place. Mais le fardeau de la lanterne rouge ne lui revient qu'à 50 %. Soleure, qui est revenu nettement battu de Bâle (4-0 contre Breite), se trouve être son compagnon d'infortune. Y. I.

La situation

Classement : 1. Moutier et Laufon 4-6. 3. Baden et Nordstern 3-5. 5. Porrentruy 4-5. 6. Breite 3-3. 7. Emmenbrucke, Delémont, Turgi et Concordia 4-3. 11 Berne 3-2. 12. Kriens et Soleure 4-2.

Dimanche prochain. — Berne - Laufon, Concordia - Moutier, Delémont - Porrentruy, Emmenbrucke - Breite, Nordstern - Turgi, Soleure - Baden.

groupe occidental

Il n'y pensait pas...

Optimisme de rigueur à Audax

Les partisans les plus optimistes d'Audax n'avaient, certes, pas prévu que leur favori trônerait largement en tête du classement après le difficile déplacement à Nyon. Les Neuchâtelois ont fait un nouveau pas victorieux en battant le champion de la saison dernière sur son terrain de Marens. C'est un exploit qui va donner des ailes aux hommes de Jaccottet.

STÉRILITÉ LOCLOISE

Un autre favori, Rarogne, n'a pas trouvé grâce contre Central, décidé à faire une belle carrière cette année. Les attaquants se sont montrés percutants puisque sept buts ont été marqués dont trois par le petit ailier fribourgeois Dousse. Urania a fêté son premier point contre un Renens dont on attendait mieux. Le derby oberlandais est revenu à Durrenast, mieux en selle que Thoune, peu en verve jusqu'ici. Les deux autres Neuchâtelois sont restés dans l'ombre. Le Locle, sans mal jouer, a encore fait preuve d'une stérilité offensive désolante, ce dont a profité Yverdon tout heureux d'enlever les deux points au stade des Jeannerets. Fontainemelon n'a pas pesé lourd devant Monthey, qui devait se réhabiliter de son élimination de la coupe face au modeste Vernayaz. Les Valaisans, marquant deux buts dans les cinq premières minutes, ont ralenti l'allure et Fontainemelon a ainsi évité le pire. Les hommes du Val-de-Ruz manquent de rigueur et la défense n'affiche pas la solidité voulue. C'est un problème que Mandry devra résoudre avant qu'il ne soit trop tard.

TEST POUR NYON

Le programme de dimanche est amputé du match Audax - Le Locle qui a déjà eu lieu il y a une dizaine de jours. Monthey - Nyon constitue une affiche intéressante car les Vaudois ne peuvent se permettre de perdre encore, sous peine d'être relégué au milieu du classement. Mais, Monthey a les dents longues et nous doutons que l'équipe valaisanne perde des plumes. Fontainemelon se déplace à Thoune où les Oberlandais ne sont pas au mieux de leur forme. Une volonté sans faille pourrait fournir aux coéquipiers de Piémontési un gain bienvenu, mais Thoune tiendra le même raisonnement !

Urania accueille Durrenast qui n'est pas à l'aise à l'extérieur. Rarogne va se reprendre et Renens ne doit pas se faire beaucoup d'illusions lors de son déplacement dans le Haut-Valais. Pourtant, les joueurs de Gavillet sont capables de tout... même de gagner ! Central entreprend un difficile déplacement dans la banlieue genevoise où Meyrin reste toujours redoutable.

Quels que soient les résultats, Audax est assuré de conserver sa place de chef de file.

INT.

La situation

Classement : 1. Audax 5-9. 2. Monthey et Central 4-6. 4. Yverdon et Renens 4-5. 6. Meyrin 3-4. 7. Durrenast 4-4. 8. Stade Nyonnais 3-3. 9. Rarogne 3-2. 10. Le Locle et Thoune 4-2. 12. Urania et Fontainemelon 4-1.

Dimanche prochain. — Monthey - Nyon, Thoune - Fontainemelon, Urania - Durrenast, Rarogne - Renens, Meyrin - Central.

UN NEUCHÂTELOIS SOUS LA LOUPE

Le «stoppeur» Mantoan

Ilario Mantoan (24 ans) est titulaire, depuis le début de la saison, du poste de « stoppeur » de Neuchâtel Xamax. Tâche ardue s'il en est, car c'est peut-être celle qui exige le plus de discipline et de dévouement à l'équipe.

DU COURAGE

L'homme fixé pour un match aux côtés de l'avant-centre adverse est souvent mal vu par la société en général, on ne sait d'ailleurs trop pourquoi. Par contre, il est très apprécié de ses coéquipiers, surtout quand il sait se cantonner dans le rôle qui lui est dévolu : empêcher l'action de l'avant-centre en s'emparant de la balle avant lui ou en la lui prenant, relancer immédiatement et correctement l'offensive. Il faut un démarrage rapide, un coup de tête sûr, le sens du jeu (pour prévenir l'action de l'adversaire comme pour relancer soi-même la balle dans le jeu), une certaine dose de calme et, suivant les occasions, pas mal de courage. Sang-froid et rapidité d'exécution sont donc les deux mots d'ordre du « stoppeur ». Et l'on sait que, pour agir vite et bien, il faut nécessairement de la technique.

DIX-HUIT INTERVENTIONS

Ilario Mantoan, qui fut souvent ballotté d'un poste à l'autre, commence à devenir un « stoppeur » de valeur. A Bellinzone, notamment, il a livré une bonne partie, comme le confirment les chiffres publiés ci-dessous. S'il a commis une erreur de position qui a en partie coûté le premier but, erreur que ne dévoile évidemment pas la statistique, Mantoan a, néanmoins, su se faire respecter. Sur les 28 balles qu'il eut à « traiter », dix seulement lui furent procurées par des coéquipiers ; il intervint donc très souvent dans le jeu de l'adversaire, privant ainsi Mombelli de la majorité des passes qui lui étaient adressées. Cette anticipation évita, d'ailleurs, à Mantoan, de livrer des duels à l'avant-centre tessinois.

TROIS « FAULS »

Mombelli, pour sa part, n'affronta jamais Mantoan balle aux pieds, sauf en seconde mi-temps où, restant seul au centre de la défense (Blusch était monté au demi), le « stoppeur » neuchâtelois dut user du dernier argument (la faute) pour éviter le pire à son équipe. C'est aussi en seconde mi-temps seulement que Mantoan utilisa la passe au gardien. Ces faits témoignent que Neuchâtel Xamax étant tout entier porté à l'offensive, Mantoan (il cumulait, alors, les fonctions de « stoppeur » et d'arrière libre) se trouva souvent seul avec Lecoultre pour annihiler les ultimes velléités bellinzonaises. En ces moments délicats, Ilario se tira bien d'affaire.

Dans l'ensemble de la partie, Mantoan ne rata que trois passes et concéda une touche à l'adversaire. Quatre sur vingt-huit, soit un déchet de... 14,3 pour cent ! N'était le but cité plus haut, nous pourrions féliciter Mantoan sans réserve.

F. P.

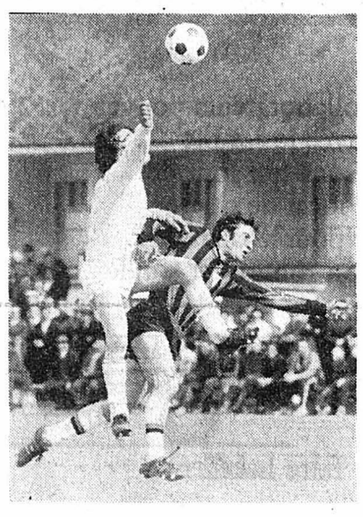

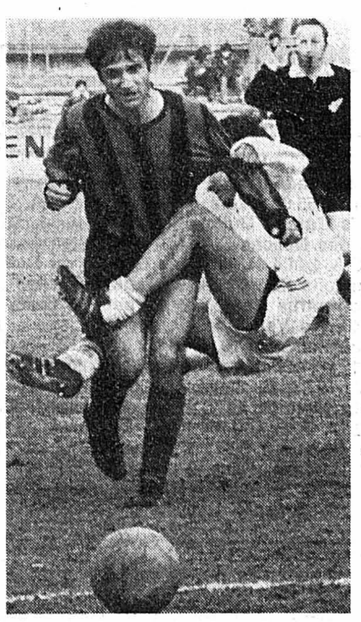

Diverses attitudes d'Ilario Mantoan (en maillot rayé).
(A.S.L. - Interpresse - Baillod.)

Les chiffres

Passes reçues	9 (5)
Balles interceptées	18 (10)
Coup franc tiré	1 (—)
	28 (15)
Passes réussies	21 (13)
Passes au gardien	3 (—)
Passes manquées	3 (1)
Touche perdue	1 (1)
« Fauls » commis	3 (—)

boxe

Ce soir à Londres

Bob Foster défend son titre mondial pour la onzième fois

Le Noir américain Bob Foster, qui règne sur la catégorie des poids mi-lourds tout comme le fait son compatriote Joe Frazier chez les lourds, mettra, pour la onzième fois, son titre mondial en jeu ce soir, à l'« Empire Pool Wembley » de Londres, face au Britannique Chris Finnegan, champion d'Europe en titre.

REDOUTABLE

Bob Foster, 30 ans (il est né le 27 avril 1942 à Albuquerque), possède un palmarès prestigieux : 53 combats, 41 victoires avant la limite, 7 victoires aux points et 5 défaites, dont quatre face à des poids lourds. Foster a conquis le titre mondial le 24 mai 1968 à New-York, en battant Dick Tiger par K. O. à la quatrième reprise. Depuis, il a défendu victorieusement dix fois son bien, remportant neuf de ses combats pour le titre avant la limite. Seul son compatriote Ray Anderson a tenu les quinzes reprises. Au cours des sept dernières années, Foster a concédé une seule défaite : en novembre 1970, à Detroit, il fut battu par K.O. à la deuxième reprise par Joe Frazier pour le titre mondial des lourds. Du haut de ses 1 m 92, Foster possède une redoutable puissance de frappe et son crochet du gauche est « meurtrier ».

FINNEGAN

Chris Finnegan, de son côté, est l'un des rares Européens à pouvoir rivaliser avec les Américains. Né le 5 juin 1944 à Hayes, près de Londres, Finnegan a été sacré champion olympique des poids moyens à Mexico. Depuis son passage chez les professionnels, il a, sur 26 combats, remporté 24 victoires, concédant un nul contre l'Allemand Velensek et une défaite aux points, contre Tom Bogs, en 1970, à Copenhague, pour le titre européen. Finnegan a conquis le titre européen des poids mi-lourds en battant l'Allemand Conny Velensek aux points, le 1er février 1972, à Nottingham, et il a conservé son bien en mettant K.O. au huitième round le Hollandais Jan Lubbers, en juin dernier, à Londres. Gaucher longiligne, le Britannique est peu efficace mais très élégant et très résistant. Il n'en demeure pas moins que Foster partira largement favori de ce championnat du monde.

Opel Blitz.
Le camion qui fait de vous un routier avec un permis A.

OPEL GM

Oui, vous ou vos collaborateurs pouvez conduire l'Opel Blitz avec le simple permis A. Une des raisons qui font de l'Opel Blitz le camion idéal de chaque entreprise. Une affaire pour vos affaires. Voyez plutôt: exécution robuste et solide; puissant moteur 6 cylindres alliant souplesse et longévité. Opel Blitz: basculant, pont, fourgon, ou encore châssis-cabine nu. Ainsi vous pourrez le faire habiller exactement en fonction de vos exigences commerciales. Trois empattements à disposition et charge utile jusqu'à 1,7 tonne.

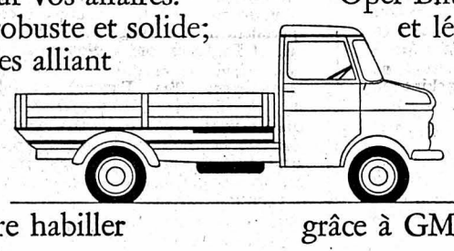

Opel Blitz: un camion maniable et léger dès la prise en main. Une cabine trois places dont l'agrément et le confort ne le cèdent en rien à ceux d'une limousine. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.

Opel Blitz - économique, rapide, durable.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Ets Fleury & Cie S.A. 36 62 30, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 26, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54,60, **et nos distributeurs locaux à : Attalens** 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Naters** 3 24 40, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Imier** 41 36 44, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

Wonder bra

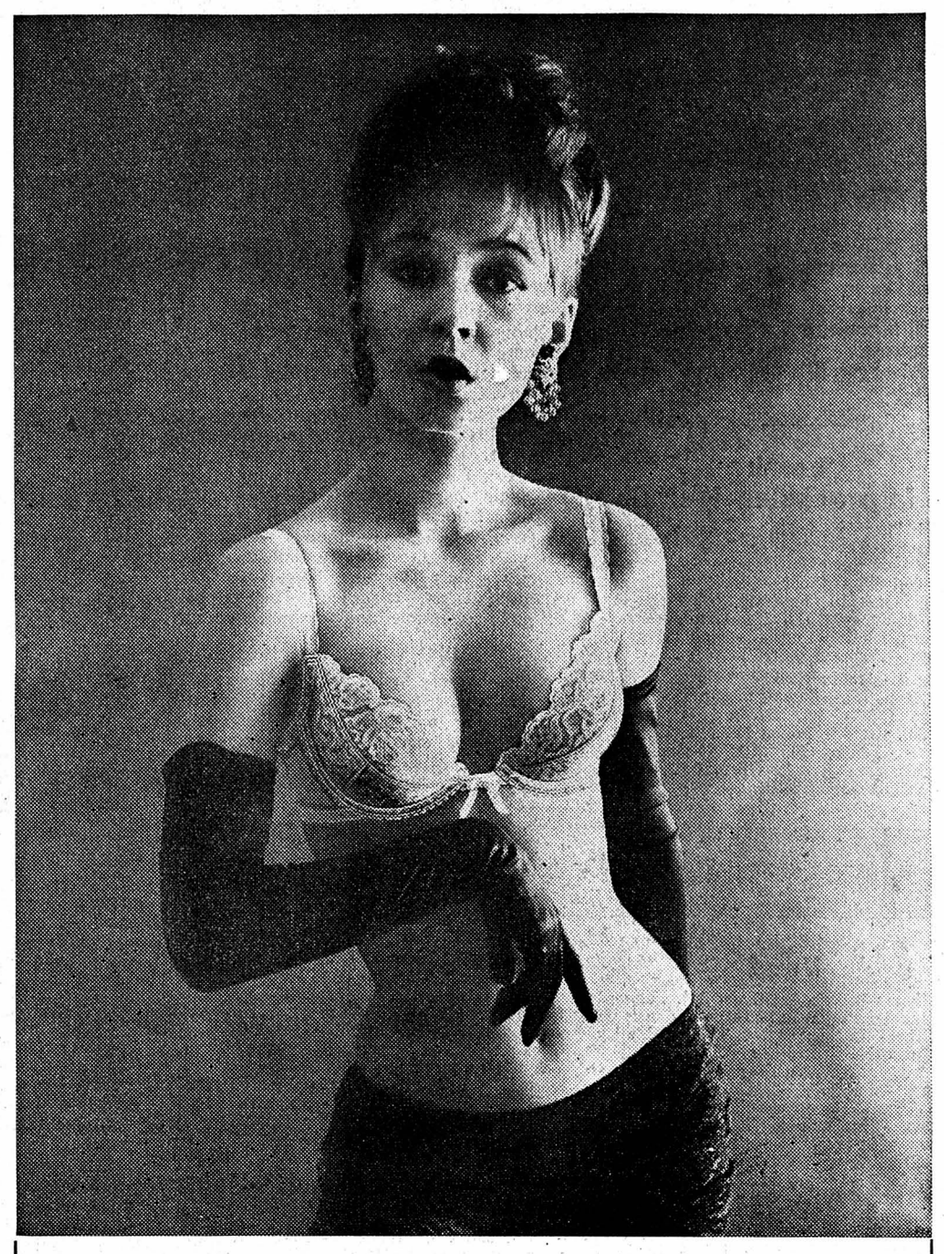

Pour un décolleté profond, WONDER BRA a créé ce balconnet très plongeant qui vous donne une silhouette ravissante et élégante
Avec des coussinets de Fiberfill amovibles Fr. **39.90**

En vente à notre rayon corseterie, 2me étage où un personnel spécialisé vous conseillera

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

Le Pavillon des Falaises

pour manger, vous pouvez y aller « les yeux fermés », mais gardez-les bien ouverts, pour admirer de votre table la jolie vue panoramique, sur le lac et le port où il y a toujours quelque chose à voir, même par temps maussade.

Les étrangers trouvent le coin merveilleux. Pour les gens d'ici, c'est un moment de dépaysement, il semble que les vacances continuent...

Si vous ne le connaissez pas encore, hâtez-vous la fermeture est prévue pour le 8 octobre. Vous ne pouvez vraiment pas laisser passer la saison sans avoir fait connaissance avec cette élégante guinguette. **Tél. (038) 25 84 98.**

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ✆ 25 66 77
domicile ✆ 41 33 51

Apprenez maintenant à taper à
la machine à écrire
en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

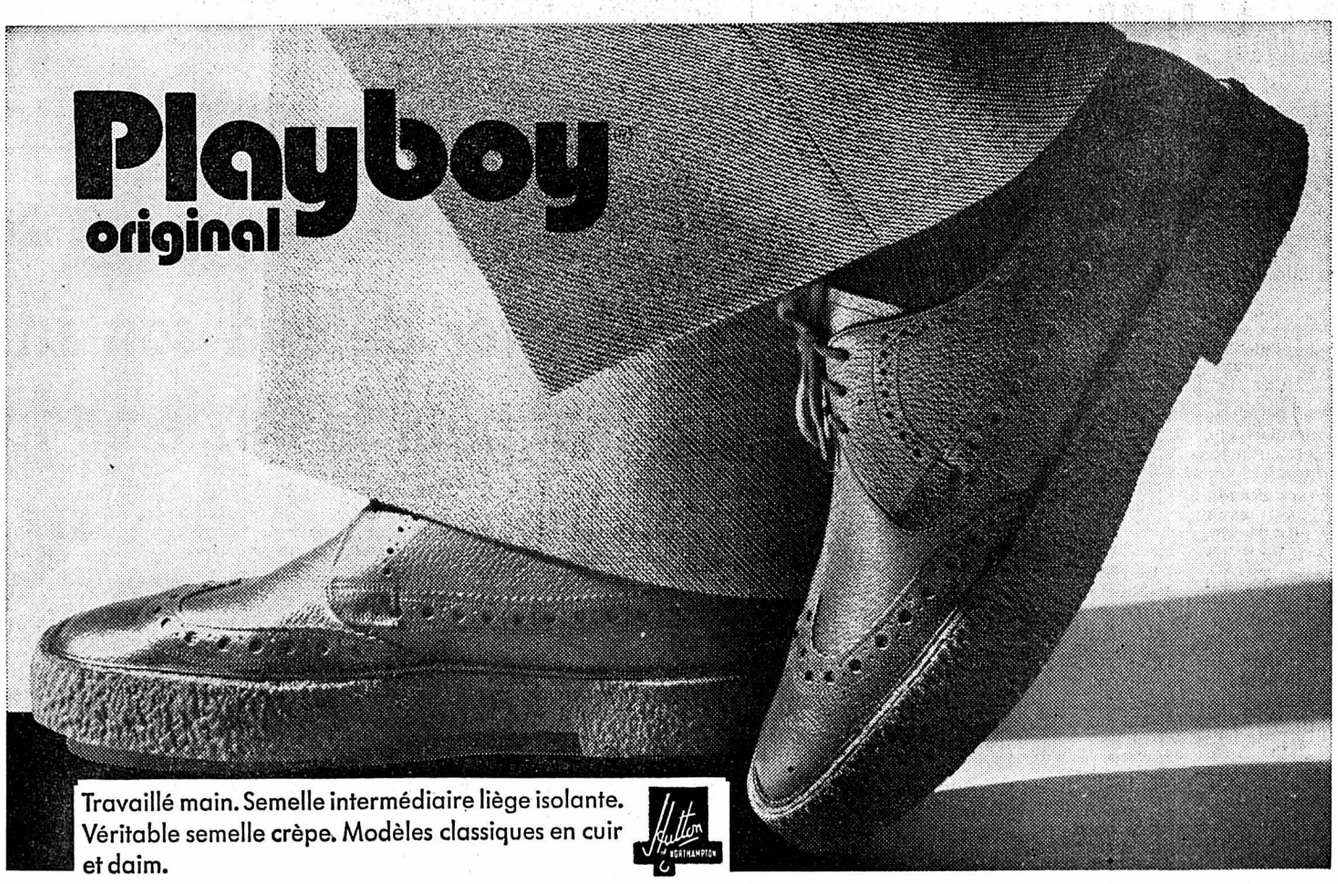

Travaillé main. Semelle intermédiaire liège isolante. Véritable semelle crèpe. Modèles classiques en cuir et daim.

Vous recevez les chaussures PLAYBOY à Neuchâtel chez
Jean Cuanillon, chaussures AU CENTRE, rue Saint-Maurice 7 et rue Saint-Honoré 7-9
et à la Chaux-de-Fonds chez
sport-chaussures Finkbeiner, av. L.-Robert 36

Nous réparons vos baignoires

Nous réparons des éclats dans l'émail.

Restauration de baignoires rêches. Réémaillage synthétique.

Nos spécialistes seront prochainement dans votre région.

RESPO TECHNIK, 7001 COIRE,
case postale 115.
Tél. (081) 22 15 12 et 22 63 66.

SERBATEC
bureau technique
serrurerie - ferronnerie d'art
clôtures
NEUCHATEL / ÉVOLE 35 a
tél. 038 / 24 20 66

COUPE HARDY *Service soigné et rapide*
FRANÇOIS *coiffeur de Paris*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Honoré, tél. 25 18 73

Prof. médicales

DOCTEUR
M. Popesco-Borel
de retour

De la Belle époque aux Années folles
EXPOSITION
de meubles et objets d'art 1900 et 1925
AFFICHES
tableaux, lithos, etc., de Steinlen, Stengelin, O. Vauthier, etc. Pâte de verre, lustrerie de Daum, Gallé, Noverdy, Sabino, bronze de Moreau, etc.
du 22 septembre au 21 octobre 1972
J.-L. Gallusser
Antiquités, Grand-Rue 21
1110 Morges
Tél. 71 38 57.

RESTAURANT
Avenue de la Gare
BAR « LE MAMBO »
Toujours ses assiettes du jour à
Fr. 4.50
Prix réduit pour pensionnaires
Au BAR, jeux, musique, ambiance
Fermé le dimanche
Famille H. Früh Tél. 24 40 98

COMMERCES

A remettre :
Station vaudoise,
bar à café
avec alcool et petite restauration. (carnotzet, terrasse). Conviendrait à jeune couple.
Adresser offres : Fiduciaire des hôteliers, rue de la Gare, Montreux.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A remettre au centre de la ville
magasin avec vitrine
Long bail, reprise.
Adresser offres écrites à IR 2318 au bureau du journal.

football

Demain matches retour du premier tour des coupes européennes

SPORTS

QUALIFICATION QUASI IMPOSSIBLE POUR BÂLE

Grasshoppers reste le seul réel espoir des Suisses

La journée (ou la soirée) de demain sera importante sur le plan européen, car elle sera consacrée aux matches retour des seizièmes de finale des coupes interclubs et des 32mes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

Dans la Coupe des champions, plusieurs équipes ont pris une option sur la qualification en remportant nettement leur premier match ou en triomphant chez l'adversaire. C'est le cas d'Anderlecht, Real Madrid, Kiev, Gornik Magdebourg. Ujpest Dozsa a également pris un avantage qui pourrait se révéler prépondérant (2 buts). Mais Bâle a démontré, samedi, contre Lugano, qu'il retrouvait la forme. Sur leur terrain, les Rhénans peuvent légitimement espérer réaliser un exploit, car ce serait indéniablement un exploit si Bâle parvenait à refaire son retard.

ISSUE INCERTAINE

D'autres équipes sont également bien placées, mais leur avantage n'est pas suffisant pour leur permettre d'aborder la seconde manche en pleine décontraction, telles Celtic Glasgow, Derby County, Bayern Munich. Les matches les plus équilibrés et à l'issue incertaine seront Juventus Turin - Olympique Marseille, Benfica - Malmoë, Panathinaikos - CSCA Sofia, car les clubs qui reçoivent auront à remonter le handicap d'un but concédé à l'aller et leur tâche ne sera pas aisée devant des rivaux qui chercheront sans doute à fermer le jeu.

Quant à Ajax Amsterdam, le détenteur du trophée, il est exempt de ce premier tour et se prépare à rencontrer, jeudi, Independiente de Buenos-Aires, en finale retour de la Coupe intercontinentale. Les Hollandais, qui ont obtenu le nul (1-1) en Amérique du Sud, possèdent donc les chances les plus sérieuses de s'imposer sur l'ensemble des deux matches.

MILAN SANS SOUCI

En Coupe des vainqueurs de coupe, Cork est déjà qualifié pour les huitièmes de finale et il sera probablement rejoint par Milan et Legia Varsovie, qui se sont imposés facilement à l'extérieur, dans la première manche, devant des rivaux modestes, (differdange et Reykyavik). Les matches les plus ouverts et les plus intéressants en raison de la qualité des adversaires seront Slavia Sofia-Schalke, Sparta Prague - Standard Liège, A.D.O. La Haye - Spartak Moscou, Hibernians Edimbourg - Sporting Lisbonne, car les premiers cités, qui bénéficieront de l'incontestable avantage du terrain, partiront, toutfois, avec le handicap d'un but. De même s'annoncent indécis, après un premier match nul, Atletico Madrid - Bastia, P.A.O.K. Salonique - Rapid Vienne.

Tout est à craindre pour Zurich, qui n'a pu que partager l'enjeu sur son terrain avec le club de troisième division galloise, Wrexham. Les hommes de Konietzka traversent, actuellement, une mauvaise passe. N'ont-ils pas perdu sur leur terrain, dimanche, en championnat, contre Sion ?

BONNE CHANCE POUR GC

En Coupe de l'U.E.F.A., les confrontations à suivre seront : Borussia Mœnchengladbach - Aberdeen, Valence - Manchester City, O.F.K. Belgrade - Dukla Prague, Eintracht Francfort - Liverpool, Dynamo Berlin Est - Anger et Cagliari - Olympiakos, les adversaires se valant sensiblement, comme en témoignent les résultats serrés ou les résultats nuls enregistrés à l'aller. Par contre, Bruges, Slovan Bratislava et Etoile Rouge Belgrade, nets vainqueurs précédemment, doivent accéder sans trop de difficultés au tour suivant. Il en sera de même pour deux des favoris de l'épreuve, Feyenoord et Tottenham, le détenteur du trophée.

Battu à Belgrade par 5-1, Lausanne est pratiquement éliminé. Par contre, Grasshoppers possède les meilleures chances de se qualifier. Vainqueurs à Nîmes (2-1), les hommes de René Hussy devraient pouvoir franchir ce premier cap, d'autant plus qu'ils bénéficieront de l'avantage du terrain.

Affaire Leclerc : l'émotion est à son comble à Marseille

L'affaire Leclerc, l'ancien président de l'Olympique de Marseille, accusé de détournements de fonds par le comité directeur de ce club, connaît de nouveaux rebondissements.

M. Leclerc, qui avait contre-attaqué en déposant une première plainte pour dénonciation calomnieuse, s'est à nouveau pourvu en justice, cette fois-ci pour diffamation, à l'encontre de M. René Gallian, son successeur à la présidence du club. « Si je vais à la prison des Baumettes, je n'irai pas tout seul, mais d'autres personnes m'y précéderont même... » a lancé l'ex-président en annonçant aux journalistes le dépôt de sa seconde plainte.

L'affaire est maintenant entre les mains de la justice, ce dont s'est félicité M. Leclerc, à qui la convocation d'une assemblée générale de l'OM devant laquelle il entendait soumettre la totalité de sa gestion financière, a été refusée.

A Marseille, l'émotion est à son comble. Nombreux sont les « supporters », et même les équipiers de l'OM qui estiment cette affaire « navrante » et qui craignent pour l'avenir de leur club. Les avis sont partagés sur la responsabilité attribuée à M. Marcel Leclerc, et certains s'étonnent que l'entourage de l'ancien président ait mis tant de temps à s'apercevoir de la situation !

M. Marcel Leclerc, qui est âgé de 51 ans et dirige de nombreuses publications, avait pris en main les destinées de l'OM en juillet 1965. Il avait donné sa démission le 19 juillet dernier, à la suite de nombreuses divergences l'opposant à son comité directeur.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 37 des 23-24 septembre 1972 :
6 gagnants avec 12 points, 11.754 fr. 30 ;
67 gagnants avec 11 points, 1052 fr. 60 ;
762 gagnants avec 10 points, 92 fr. 55 ;
5849 gagnants avec 9 points, 12 fr. 05.
Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

athlétisme

J.-P Berset enlève le Tour de Lausanne

Le Fribourgeois Jean-Pierre Berset a remporté le cinquantième Tour pédestre de Lausanne, couru sur neuf kilomètres.

Classement : catégorie A : 1. Berset (Belfaux) 25'40" ; 2. Corbaz (Lausanne) 25'57" ; 3. Pitteloud (Sion) 27'07" ; 4. Schaller (Lausanne) 27'21" ; 5. Heyda (Fribourg) 27'45". **Vétérans :** 1. Friedli (Berne) 26'16". **Juniors (4 km 500) :** 1. Vuilleumier (Lausanne) 14'45". **Cadets (4 km 500) :** 1. Hoppliger (Courtelary) 15'24".

motocyclisme

DERNIÈRE MANCHE DU CHAMPIONNAT SUISSE

Revanche des dauphins dimanche à Agno

C'est au Tessin, sur le tronçon de 3500 mètres séparant les localités d'Agno et d'Iseo, qu'a eu lieu, ce week-end, la quatorzième et dernière manche du championnat suisse sur route.

Parmi les champions suisses de l'année, seuls le Zuricois Müller (125 cmc) et le Bernois Blatter (50 cmc) avaient fait le déplacement, les autres étant engagés dans des épreuves à l'étranger. Le Biennois Philippe Coulon, maître et seigneur des 250 cmc, et le Vaudois Gilbert Piot, chef de file en 500 cmc, étaient, entre autres, au départ de la course de côte française du Mont-Verdun.

PAS SUFFISANTE

Logiquement, les dauphins — ou vice-champions — de l'année se sont imposés dans plusieurs catégories. Dans les grosses cylindrées, le Neuchâtelois Philippe Schreyer, sur « Egli-Kawasaki » a réalisé le meilleur temps en 2'37"8. Si cette cinquième victoire de classe lui permet de rejoindre le Zuricois Erich Bachmann au nombre des premières places, elle ne lui suffit pourtant pas pour s'attribuer le titre. Très percutants en cette fin de saison, le Schaffhousois De Martin (Honda) et le Genevois Quiblier (Egli-Vincent) ont pris, respectivement, les deuxième et troisième rangs.

Le meilleur temps de la journée a été réussi par le Schaffhousois Felix Harzenmoser, sur « Kawasaki ». Son temps de 2'36"2 (moyenne 91,266 km / h) lui permettait de battre le Tessinois Pusterla et Beugger, d'Oberhallau. Harzenmoser a signé ce « chrono » durant la première manche. Au cours de la seconde, il était victime d'une chute qui nécessitait un contrôle à l'hôpital ; les médicins ne diagnostiquèrent que des contusions et il était de retour à Agno pour la distribution des prix.

TESSINOIS EN VERVE

Au guidon de la « Yamaha » du champion suisse Rothermann, le Tessinois de Bienne Iwan Panizzi s'est imposé en 350 cmc, tandis que le deuxième temps de la catégorie était réalisé par Jussel, de Sursee. C'est également un Tessinois qui a remporté les quarts-de-litre, en l'occurrence Elio Fontana, sur « Suzuki », qui battait dans l'ordre Mühlebach, Staehlin et Gutknecht.

Müller ne connaissait pas de problème en 125 cmc, apportant une éclatante preuve de son talent. Champion suisse de la catégorie pour la seconde fois consécutive, il prenait près de deux secondes au deuxième classé, le Tessinois Canonica, pourtant très rapide lui aussi. Dans les 50 cmc, le Bâlois Joseph Kullmer s'imposait, tandis que le champion suisse 1972 Rolf Blatter devait se contenter du troisième rang.

Chez les side-cars également, c'est l'équipage classé deuxième du championnat suisse cette année, les Bernois Trachsel-Graf qui s'est imposé, en l'absence des « leaders » biennois Unterrassner-Perrottet, qui abandonnent la compétition. Le « Cat-Crescent » des nouveaux champions suisses était, par contre, de la partie dans les mains du couple biennois Bessire, qui a décroché une très belle troisième place.

UN MORT

Près de 80 débutants s'alignaient également à ces ultimes joutes de l'année. Malheureusement, on enregistra parmi eux un accident mortel, le seul de la saison, sur le plan national s'entend. Lors de la course des 125 cmc, le Zuricois Armin Lanz (il s'était classé deuxième dimanche dernier à Hockenheim) était victime d'un serrage de moteur, en pleine vitesse. La machine se couchait sur la chaussée, projetant le pilote de plein fouet contre une borne. Armin Lanz devait être tué sur le coup.

Le meilleur temps des débutants a été réalisé par le Valaisan Joël Rey, sur Honda, dans la catégorie des 500 cmc. Dans cette même classe, Marius Plancherel, de Cortaillod, a mené sa Kawasaki en quatrième position.

Charles-F. PÉCOUD

HARZENMOSER. — Le Schaffhousois a réussi le meilleur temps de la journée, à Agno. (Avipress - Pécoud)

Résultats

50 cmc : 1. Kullmer (Birsfelden) Kreidler, 3'16"9 ; 2. Baettig (Buchs) Kreidler, 3'20"2. **125 cmc :** 1. Muller (Hirzel) Yamaha, 2'49"5 ; 2. Canonica (Lamone) Yamaha 2'32"1 ; 3. Rosset (Renens) Yamaha, 2'59"6. **250 cmc :** 1. Fontana (Castel S.P.) Suzuki, 2'42"9 ; 2. Muhlebach (Eschenbach) Yamaha 2'50"1 ; 3. Staehlin (Bâle) Meuwa, 2'54"4. **350 cmc :** 1. Harzenmoser (Schaffhouse) Kawasaki, 2'36"2 (meilleur temps de la journée) ; 2. Pusterla (Morbio) Honda, 2'42"9 ; 3. Beugger (Oberhallau) Honda, 2'50"7. **Plus de 500 cmc :** 1. Schreyer (Cortaillod) Kawasaki, 2'37"8 ; 2. De Martin (Neuhausen) Honda, 2'47"4 ; 3. Quiblier (Fournet) Egli-Vincent, 2'51"7. **Side-cars :** 1. Trachsel-Graf (Heimberg) Suzuki, 2'52"4 ; 2. Schweizer-Haeni (Brougg) Cat, 3'00"1 ; 3. Bessire-Bessire (Ipsach) Cat, 3'02"5.

SPECTACULAIRES. — Le duel canado-russe donne lieu à des confrontations spectaculaires, mais elles le seraient encore plus si les Canadiens s'y étaient préparés normalement. (Téléphoto AP)

hockey sur glace

S'il devait encore une fois affronter l'Union soviétique il s'y prendrait d'une tout autre façon

Erreurs incroyables dans la préparation du Canada

« Déroute », « humiliation », « débâcle », « effondrement ». Ce sont les gros titres qui ont paru dans tous les journaux canadiens, marquant le deuil, à travers le pays, à la suite de la première tranche de quatre joutes entre les hockeyeurs soviétiques et les étoiles de la Ligue nationale.

Les Yakushev, Charlamov, Tretiak, Ragouline, Petrov et compagnie étaient supposés venir au Canada dans l'intention d'apprendre les rudiments du hockey sur glace face aux super-vedettes à 200.000 dollars du circuit professionnel. Ils sont retournés à Moscou avec deux victoires, un match nul et une seule défaite ! Pas mal, pour des « amateurs », et la vue des mines épanouies et ironiques des instructeurs Bobrov et Koulagine en disait long à chaque conférence de presse ! Mais, au fait que s'est-il passé ?

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

RIDICULE

Comme déjà mentionné dans une précédente chronique, la condition physique désastreuse des Canadiens s'est révélée déterminante devant des Russes surentraînés. En suite, on tombe dans le domaine du ridicule. La Ligue nationale, spécialement ses dirigeants, MM. Campbell et Eagleson, ont toujours eu un certain mépris de ce qui se faisait dans les vieux pays (lire Europe). Appliquant donc à la lettre la politique de l'autruche et gonflés d'une confiance effrontée quant à la supériorité écrasante des professionnels, ces messieurs ont tout bonnement « donné » le choix des dates des rencontres aux Soviétiques. Lorsqu'on a, enfin, daigné écouter les avertissements répétés d'anciens instructeurs des équipes qui allaient aux tournois mondiaux, il était trop tard.

LE COMBLE !

Les Russes, qui ne laissent strictement rien au hasard, visionnaient, de leur côté à la loupe, depuis plusieurs mois, toutes les rencontres des Coupes Stanley de ces dernières années et établissaient un fichier des meilleurs joueurs canadiens.

Le 15 août, à l'ouverture du camp d'entraînement à Toronto, les Esposito, Cashman, Mahovlich, Park et autres Henderson accusaient tous un poids de vacanciers et des joues qui trahissaient la bonbance. Pour crèmer davantage le gâteau de la stupidité, il ne manquait plus que les dépisteurs Claude Ruel et John McLellan, anciens instructeurs du « Canadien » et des « Maple Leafs » de Toronto. Ils avaient été envoyés de l'autre côté du rideau de fer pour surveiller l'entraînement de la formation de Koulagine et Bobrov et revinrent le sourire aux lèvres ! « Non, les Soviétiques n'ont fait aucun progrès ». C'est cette déclaration aberrante qu'ils firent à des hommes aussi sérieux que Harry Sinden et John Ferguson.

MONDES DIFFÉRENTS

En trois semaines, il était impossible à Sinden de réunir en un tout homogène et combatif autant de vedettes ayant un caractère spécial et touchant des salaires annuels de l'ordre de 100.000 à 200.000 dollars. En somme, nous avons vu le « vedettariat » battu en brèche par l'anonymat. Deux mondes différents, quoi ! Aucun joueur russe ne fut brillant, à l'exception du portier Tretiak. Chacun évolue comme un robot réglé à la perfection et le spectacle en souffre. L'équipe est solide, équilibrée et ultra-rapide, mais ne possède aucun génie comme Phil Esposito, Yvan Cournoyer, les frères Mahovlich ou Jean Ratelle.

Pour les joutes de Moscou, les plus grandes dimensions des patinoires européennes et le systèmes des deux arbitres n'avantageront guère le Canada. Même si les professionnels s'en vont au-devant de grandes difficultés avec leur 70 % de forme physique, nous restons persuadé qu'une série de matches fixés dans le courant de l'hiver ou aux périodes éliminatoires de la Coupe Stanley tournerait à l'avantage de ceux-ci.

Cependant, le splendide isolement du hockey à coups de millions est maintenant une chose du passé et il y a une belle leçon à tirer des Russes, n'est-ce pas Monsieur Campbell ?

Le Canada obtient le remplacement des arbitres Baader et Kompalla

L'entraîneur canadien Harry Sinden a déclaré lundi que son équipe a obtenu gain de cause et que les arbitres ouest-allemands qui ont officié dimanche, lors du deuxième match moscovite entre l'URSS et le Canada, « n'arbitreront plus jusqu'à la fin du tournoi ».

L'entraîneur avait confié, après le match de dimanche, que l'arbitrage de Franz Baader et Josef Kompalla était « le pire qu'il ait jamais vu de sa vie ».

Il a déclaré avoir obtenu des assurances « du sommet » que les deux juges n'officient plus durant les deux matchs qui restent à jouer.

Pour la rencontre de ce soir, il appartenait au Canada de désigner les arbitres. Il a choisi le Suédois Uwe Dahlberg et le Tchécoslovaque Rudy Bata.

basketball

À LA « NEUCHÂTELOISE »

Gros effort pour les jeunes

Réunis en assemblée générale dans un hôtel du chef-lieu, les délégués des différents clubs du canton ont élu leur nouveau comité. Il se présente comme suit :

Président : M. Gérald Schneider ; secrétaire : M. André Berthoud ; caissier : M. Alain Kobza ; préposé aux résultats : M. Roland Bandi ; arbitrage : M. Ozgerhan Tolunay ; entraîneurs : MM. Sam Bourquin et Joseph Zakar ; responsable du Sport-Toto : M. Roland Cornu ; responsable des juniors : M. Mieczyslaw Osowiecki.

COMPÉTITIONS 1972-73

A part Neuchâtel-Sports, qui aura le redoutable honneur de défendre les couleurs neuchâteloises en ligue A, toutes les autres équipes sont engagées dans l'une ou l'autre des compétitions cantonales, à savoir :

1re ligue : Olympic I et II, Union Neuchâtel, Neuchâtel II, Neuchâtel 50, Fleurier I, Auvernier I, Abeille I, Beau-Site.

2me ligue : Abeille II, Fleurier II, Auvernier II et III, Union Neuchâtel II (ces équipes joueront un double tour).

Juniors A : Auvernier, Fleurier, Union Neuchâtel, Olympic, Neuchâtel I et II.

Juniors B : Olympic, Auvernier, Union Neuchâtel, Neuchâtel I et II.

LES TOUT PETITS

Les compétitions de 1re et 2me ligues, des juniors A et B débutent le 1er octobre. Un championnat junior C et D (minimes) est prévu à partir du 23 octobre.

D'autre part, l'ACNBA organise un camp de minimes à Bellevue, sur Buttes, du 9 au 14 octobre. Les entraînements auront lieu à Fleurier, sous la direction de Sam Bourquin. Précisons que ce camp d'entraînement et les journées supplémentaires prévues visent à préparer nos juniors en vue du championnat inter-associations auquel ils participeront également cette année.

A. Be.

hockey sur roulettes

Zurich champion

Pour la cinquième fois depuis 1967, le Rollsport Zurich a remporté le titre de champion suisse. Dans le match décisif, les Zuricois ont battu le HC Montreux par 9-6. Ces deux équipes se retrouveront aux prises samedi prochain déjà en fainle de la coupe de Suisse. Résultats du week-end :

Ligue nationale A : Roller Zurich - Juventus Montreux 9-2 (4-0) ; Rollsport Zurich-HC Montreux 9-2 (4-0) ; Rollsport Zu--HC Montreux 2-17 (1-5) ; Rollsport Zurich - Juventus Montreux 19-4 (5-1).

Classement : 1. Rollsport Zurich 14-26 ; 2. HC Montreux 13-22 ; 3. HC Genève 11-14 ; 4. RS Bâle 13-13 ; 5. Roller Zurich 13-12 ; 6. Pully 12-7 ; 7. Lausanne Sports 12-4 ; 8. Juventus Montreux 12-2.

Neuchâtel-Sports en évidence à Pontarlier

Engagé dans le traditionel tournoi annuel de Pontarlier, Neuchâtel-Sports s'est à nouveau distingué, dimanche, face à de fortes équipes françaises. Comme à Nyon la veille, la qualification dans les éliminatoires n'a pas posé trop de problèmes et, en battant successivement Cuvier et Sochaux, les joueurs neuchâtelois affrontaient un adversaire plus sérieux avec l'équipe Jeanne D'Arc de Dijon.

Cette finale agréable et spectaculaire, très équilibrée jusqu'à trois minutes de la fin, permit aux Dijonnais de l'emporter finalement grâce à une plus grande fraîcheur et une formation disposant d'excellents joueurs de réserve. Malgré la volonté de Zakar et du Noir Haddock et l'excellente prestation des deux pivots Reichen et Bucher, il manqua aux « rouge et jaune » Claude Forrer et des ailiers tels que Petitpierre et Osowiecki, tous absents dimanche, pour équilibrer les forces dans les ultimes minutes.

SAMEDI A VEVEY

Le championnat est proche puisqu'il débutera pour Neuchâtel, samedi prochain, à Vevey. Cette semaine sera donc mise à profit pour revoir les détails et préparer définitivement la formation qui va s'engager dans une nouvelle aventure sérieuse aux côtés des meilleures formations du pays.

Résultats : N.S. - Cuvier 54-44 ; N.S. Sochaux 65-57. Finale - N.S. Jeanne d'Arc Dijon 64-76.

Neuchâtel-Sports : Zakar, Cestonaro, J.-M. Pizzera, Bucher, Reichen, Lehner, Spoletini et Haddock. Entraîneur : J. Zakar.

M.R.

automobilisme

REGAZZONI CINQUIÈME AU GP DU CANADA

Stewart s'est imposé sans aucune difficulté

L'Ecossais Jackie Stewart (33 ans) a remporté, à Mosport Park, à 80 km à l'est de Toronto, dans l'état d'Ontario, le Grand prix du Canada, avant-dernière manche du championnat du monde de formule 1. Stewart avait déjà enlevé cette épreuve l'an dernier.

Au volant de sa Tyrrell-Ford, l'Ecossais, tout au long du circuit de 3 km 950, fit valoir la virtuosité de son pilotage. Après les grand prix d'Argentine et de France, il s'adjuge, ainsi, sa troisième victoire de la saison.

Derrière Stewart, les places d'honneur sont revenus aux pilotes de Mc Laren, Peter Revson (E-U) et Dennis Hulme (Nlle-Zé), qui avaient été les plus rapides à l'entraînement. Le Suisse Clay Regazzoni s'est classé cinquième, prenant ainsi des points pour le classement du championnat du monde où il figure, maintenant, au sixième rang.

DÈS LE DÉPART

En raison du brouillard — l'an dernier, il avait provoqué l'arrêt de la course après 64 des 80 tours — le départ avait dû être retardé de plus d'une heure. Jackie Stewart se dégagea rapidement au signal du départ, dépassant Revson, Hulme et Peterson qui occupaient les premières positions.

Après un quart de la course (20 tours), l'Ecossais comptait 14"9 d'avance sur Peterson, Revson, Fittipaldi et Ickx. Jusqu'à la mi-course, les positions ne changèrent guère. Seulement, le « leader » avait porté son avance à 23 secondes et Regazzoni avait relégué son camarade d'écurie Ickx à la cinquième place.

FITTIPALDI ARRÊTÉ

Puis, Peterson était éliminé alors que le nouveau champion du monde Fittipaldi rétrogradait à la douzième place, à la suite d'un arrêt prolongé à son stand. Après 60 tours, Regazzoni se retrouvait derrière Stewart et Revson (écart de 48"5), au troisième rang. Mais, dans la phase finale, Hulme, qui avait pris un mauvais départ, revenait sur Regazzoni, tout comme Reutemann. Les deux hommes débordaient le Tessinois. Celui-ci devait, finalement, lutter afin de sauvegarder son cinquième rang des attaques du Néo-Zélandais Amon.

CLASSEMENT

1. Stewart, Tyrell, 1 h 43'16"9 (moyenne 183 km 880-heure). 2. Revson, Mc Laren, 1 h 44'05"1. 3. Hulme, Mc Laren, 1 h 44'11"5. 4. Reutemann, Brabham, 1 h 44' 17"6. 5. Regazzoni, Ferrari, 1 h 44'23"8. A 1 tour : 6. Amon. 7. Schenken.

Championnat du monde des pilotes : a l'issue du Grand prix du Canada, onzième épreuve comptant pour le championnat du monde des pilotes de formule 1, le classement de ce championnat s'établit comme suit :

1. E. Fittipaldi (Bré) 61 points. 2. Stewart (GB) 36. 3. Hulme (NZ) 35. 4. Ickx (Be) 25. 5. Revson (EU) 23. 6. Regazzoni (S) 15. 7. Hailwood (GB) 13. 8. Amon (NZ) 12. 9. Peterson (Su), Beltoise (Fr) et Cevert (Fr) 9 p.- Une épreuve reste à courir : le Grand prix des Etats-Unis, le 8 octobre, à Watkins Glen.

H. Muller hospitalisé

Le Finlandais Leo Kinnunen (Turbo-Porsche) a remporté, comme l'an dernier, l'intersérie, dont l'avant-dernière manche a eu lieu sur le Nurburgring. Son avance est telle qu'il ne pourra pas être rejoint dans l'ultime manche, à Hockenheim. L'avant-dernière manche a été marquée par plusieurs incidents. C'est ainsi que la Ferrari du Suisse Herbert Muller et la Turbo-Porsche de l'Allemand Kauhsen ont explosé. Brûlé aux bras, Muller a dû être hospitalisé.

● L'équipage ouest-allemand Jochen Mass-Dieter Glemser, sur Ford-Capri, a remporté la huitième manche du championnat d'Europe des voitures de tourisme à Silverstone.

Grand prix d'Albi

Triplé français en formule II

Le Français Jean-Pierre Jaussaud, sur Brabham, a remporté le 30me Grand prix d'Albi de formule deux, couvrant 32 tours de circuit (116 km 352) en 37'53"5, à la moyenne de 186 km 246. Il a devancé deux autres Français : Patrick Depailler (March) et Bob Wolleck (Brabham).

La victoire de Jaussaud s'est dessinée durant la deuxième partie de la course. En cinquième position au premier passage, le Français remonta ses adversaires pour s'installer derrière le Britannique Mike Hailwood. A la mi-course, ce dernier était en tête devant Jaussaud et Depailler. Il devait cependant être contraint à l'abandon par la suite, laissant les Français réussir la passe de trois.

Classement : 1. Jaussaud (Fr) Brabham, 37'53"5 (moyenne 186,246). 2. Depailler(Fr) March, 37'53"7. 3. Wolleck (Fr) Brabham, 38'11"4. 4. Belson (Ca) Brabham, 38'15"2. 5. Hunt (GB) March, 38'18"6. **Puis :** 10. Moser (S) Brabham, 38'58"2.

A LA COURSE DE CÔTE DE SAINT-PETERZELL

Trois titres nationaux attribués

Avant-dernière manche du championnat suisse (la dernière aura lieu le 8 octobre au Castellet), la course de côte de Saint-Peterzell (2,8 km) a permis l'attribution des titres dans trois catégories. En voitures de série, Jean-Claude Ehinger, bien que battu par Gunter Wirz, ne peut plus être rejoint car son principal rival, Peter Frei, a été contraint à l'abandon. En catégorie sport, Benjamin Studer, malgré une médiocre première manche, a également obtenu les points nécessaires pour s'assurer le titre. En catégorie course, Josef Vonlanthen s'est imposé une nouvelle fois dans sa classe et il s'est adjugé le titre devant Xavier Perrot, qui s'est consolé en établissant le meilleur temps de la journée et, du même coups, un nouveau record du parcours.

RÉSULTATS

Tourisme de série jusqu'à 1000 : G. Wirz (Gelterkinden) Cooper, 4-38"36 (72,538). **1000-1150 :** R. Frei (Zaeziwil) Opel, 4-36-51 (73,614). **1150-1300 :** K. Schwarzentruber (Nalstahl) Gordini 4'21"62 (77,385). **1300-1600 :** M. Wettstein (Fislisbach) Cortina 4'28"95 (75,027). **1600-2000 :** H. Steiner (Oberdiessbach) BMW, 4'56"61 (81,964). **Plus de 2000 :** H. Fischer (Daeniken) Camara, 3'54"73 (86,350), vainqueur de la catégorie.

Grand tourisme de série jusqu'à 1300 : H. Gloor (Boll) Lancia 4'26"64 (75,749). **1300-1600 :** M. Oertli (Bulach) Alpine 3'49"47 (87,965). **1600-2500 :** H. Blumer (Pfaffhausen) Porsche 3'46"88 (89,671). **Plus de 2500 :** G. Wermelinger (Lucerne) Corvette 3'45"51 (89,679), vainqueur de la catégorie.

Sport jusqu'à 1000 : B. Studer (Grindelwald) Spartan 3'37"36 (94,968). **1000-1300 :** J.-F. Renold (Aarau) Costia 3'30"94 (95,599). **1300-1600 :** A. Blank (Zurich) Chevron 3'14"95 (104, 369), vainqueur de la catégorie. **Plus de 1600 :** H. Affentranger (Lotzwil) Chevron 3'30"07 (96,164).

Course jusqu'à 1000 : J. Vonlanthen (Frauenfeld) Tecno 3'28"78 (97,372). **Formule V :** F. Giger (Lucerne) Giger Spezial 3'41"98 (91,296).

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien !

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

HALLE CHAUFFÉE DU COMPTOIR DE FRIBOURG

Jeudi 28 septembre, dès 20 heures

JAMAIS VU A FRIBOURG !

SUPER-LOTO RAPIDE

20 séries = 20 carnets d'épargne à **Fr. 400.—**

Quines : viande fumée - filets garnis - paniers garnis - bouteilles de vin.

Doubles quines : bouteilles liqueur - corbeilles de fruits - JAMBONS - CORBEILLES GÉANTES.

Abonnement : Fr. 10.— **Carton :** Fr. 1.—

Vente des abonnements à la halle du Comptoir dès 19 heures.

Organisation : **Fribourg-Olympic-Basket.**

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.– à 20'000.–

confidentiel—discret

Bon

Je désire **Fr.** _____ tout de suite en espèces.

Je remboursera i par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon **aujourd'hui**

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

MANPOWER prévoit

pour octobre 1972 à janvier 1973

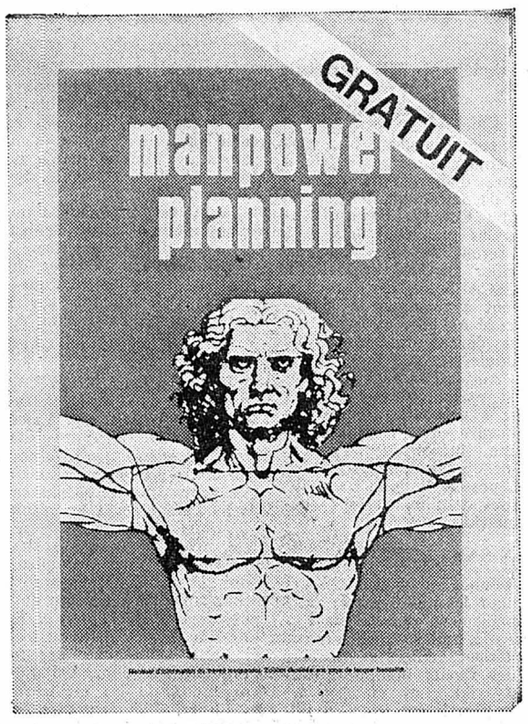

4732 emplois temporaires

Venez à Manpower

à Neuchâtel 8a, rue du Seyon, tél. 24 76 76

février, mars 1972 — avril, mai 1972 — juin, juillet, août, sept. 1972 — octobre, novembre 1972 — décembre 1972, janvier 1973

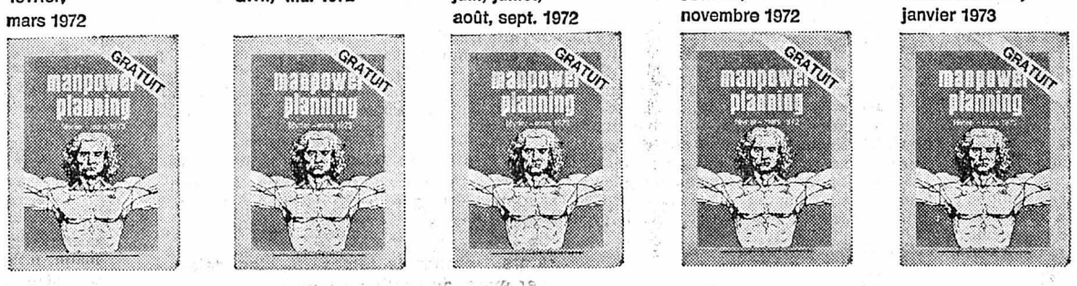

Seul, Manpower publie ses prévisions d'emplois temporaires. Demandez le manpower planning, disponible gratuitement dans tous les centres Manpower.

mini prix HASSLER

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

MARCHÉ AUX PUCES

Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

L'AUTOMNE EST LA

faites vacciner votre voiture

DINITROL
le procédé vraiment efficace
CONTRE LA ROUILLE
Test et renseignements :
CARROSSERIE D'AUVERNIER
L. Grosjean Tél. 31 45 66

Savoie-Petitpierre s.a.

Lingerie-Corseterie

Riche assortiment

Seyon 1 NEUCHATEL

MODÈLES AUTOMNE 72 :

Dior, Cardin, Givanchy, etc.

MODERN'OPTIC

Pierre MIÉVILLE - Manuel LAZARO
Place-d'Armes 6 - **NEUCHATEL**

DURS D'OREILLES

Le plus grand choix d'appareils et lunettes acoustiques.

Essais sans engagement.

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité nous nous occupons de toutes les démarches.

REXTON
perle auditive

Notre appareil
le plus petit
discret
efficace.

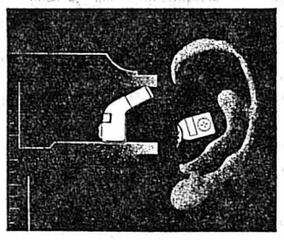

Consultation gratuite.

Mardi 26 septembre 1972
de 14 à 17 heures
PHARMACIE TRIPET
Rue du Seyon 8 - Tél. (038) 24 66 33

J.-P. SCHMID BOMMER

Lausanne, Petit-Chêne 38, tél. (021) 23 49 33

BON Veuillez m'envoyer gratuitement votre perle factice et documentation.

Nom :

Adresse : Tél.

Spaghetti aux œufs frais

3 œufs frais par kilo !
***TIPO M, le nec plus ultra !
Durée de cuisson, 10–12 minutes.

1 paquet de 714 g

MIGROS Multipack

2 paquets

2.10 (au lieu de 2.80)

seulement

(Kilo = 1.47,1)

Achetez 1 paquet, économisez 70 cts;
Achetez 2 paquets, économisez 1.05 cts, etc.

Tomates pelées

Un légume en conserve que l'on peut apprêter de tant de façons, l'une meilleure que l'autre.

La boîte de 400 g

-.70 (100 g = —.17,5)

Sugo

Sauce à la tomate, prête à l'emploi, bien assaisonnée, contenant de la viande hâchée.

La boîte de 480 g

1.70 (100 g = —.35,4)

Parmesan

« Castelgnana ». Râpé. Accompagne tout naturellement les spaghetti.

Le sachet de 105 g

1.30 (100 g = 1.66,1)

MIGROS

OSS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Le mari de la belle Leïla confie à Hubert Bonisseur de la Bath qu'il est un adversaire du régime de Nasser.

Les deux tableaux

Ahmed Rahman se versa une nouvelle rasade de whisky, qu'il avala d'un trait comme pour se donner le courage de parler. « Nasser, dit-il, est un élément explosif sur l'échiquier du Moyen-Orient. Il faut nous en débarrasser. Quelques Egyptiens influents sont prêts à prendre la relève, et à donner les garanties nécessaires, si on les aide. Que font les Américains ? » Surpris, Hubert tourna son regard vers Leïla. « Franck, avoua-t-elle, j'ai confié à mon mari que votre présente identité était un nom d'emprunt. Il sait qui vous êtes. » Ahmed Rahman sourit : « Oui, dit-il. Jouons cartes sur table. »

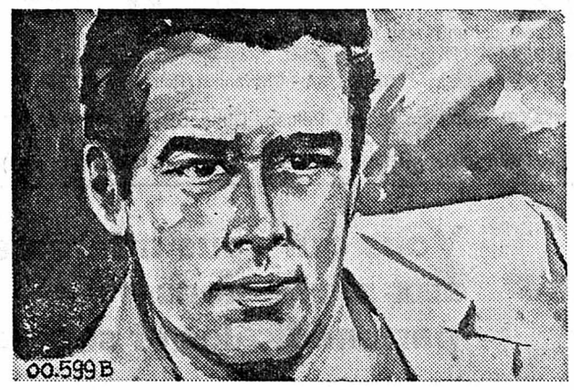

« Très bien, accepta Hubert. Rahman, je vais donc parler net. Vous êtes prêt à donner une garantie au gouvernement américain ? » — « Certainement, » dit l'Egyptien. « Nous avons besoin du texte de l'accord secret que le président Nasser a conclu le mois dernier avec le Kremlin. » Le visage de Rahman s'assombrit. « Ce que vous me demandez là est très difficile, » déclara-t-il. « Donnant, donnant ! » répliqua Hubert. Un silence se fit. « Mahmoud ? » suggéra soudainement Leïla. Son mari sursauta, et regarda sa femme en fronçant les sourcils. « Mahmoud ? Mahmoud Ferdane ? » répéta-t-il.

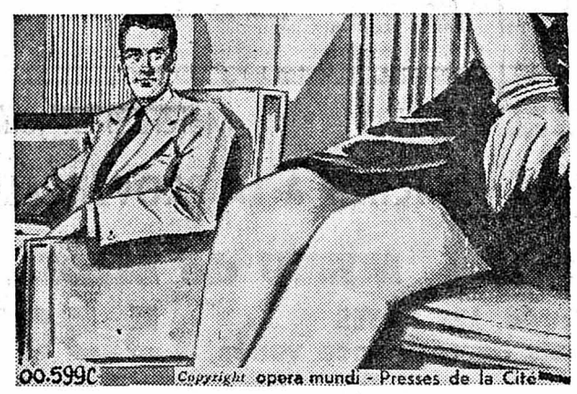

« C'est le mari d'une nièce de Nasser, qui le pousse dans la carrière, expliqua Leïla. Comme il est le chef du bureau des traductions, je suppose qu'il a eu connaissance de cet accord... Et, même si la traduction en arabe n'est pas aux affaires étrangères, Mahmoud connaît parfaitement le russe, sans parler d'une demi-douzaine d'autres langues. » — « Tu as raison, Leïla, décida brusquement Ahmed Rahman. Mahmoud a servi d'interprète aux conversations. » — « Existe-t-il un moyen de le faire travailler avec nous ? » demanda Hubert. Rahman hocha la tête : « A priori, je ne crois pas. Il perdrait sur les deux tableaux. »

« Que voulez-vous dire ? » — « Trahir Nasser serait pour lui chose impossible. Leïla vous l'a dit : il a épousé une nièce du président, qu'il aime beaucoup, et qui fait sa fortune. » — « Mais si Nasser venait à tomber ? » insista Hubert. « Dans ce cas, il serait considéré comme suspect, et il perdrait sa place. Peut-être même irait-il en prison, à supposer que son sort ne soit pire encore... » — « Si on lui offrait une de ces garanties auxquelles vous avez fait allusion ? » Rahman hocha une nouvelle fois la tête : « Dès les premiers mots, il irait nous dénoncer auprès de son protecteur. »

Demain : Un rendez-vous à trois

HOROSCOPE

Atmosphère lourde et triste le matin. Nette amélioration l'après-midi où l'on pourra entreprendre de nouvelles activités. Soirée excellente sur le plan sentimental.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront affectueux, calmes et extrêmement sensibles.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Ne veillez pas trop tard. **Amour :** Demeurez calme, la situation s'améliore. **Affaires :** Ne vous laissez pas distraire de votre tâche.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Vos intestins sont très fragiles. **Affaires :** Vos idées sont nombreuses et excellentes. **Amour :** Sachez ce que vous voulez.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Essayez un traitement par les plantes. **Amour :** Ne soyez pas déprimé par une déception. **Affaires :** Posez des jalons en vue d'une augmentation.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ménagez vos nerfs et vos muscles. **Amour :** Ne prenez aucune décision importante. **Affaires :** Soyez méthodique et patient.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : N'abusez pas des chocolats et des œufs. **Amour :** N'accordez pas votre amitié à n'importe qui. **Affaires :** Terminez votre travail en cours.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Ménagez votre cœur, ne faites pas d'effort. **Amour :** Cherchez à comprendre votre entourage. **Affaires :** Vos ambitions sont très raisonnables.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : La vie que vous menez ne vous convient pas. **Amour :** Ne négligez pas ceux que vous aimez. **Affaires :** Organisez-vous de façon plus rationnelle.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous avez les intestins délicats. **Amour :** Essayez de conserver l'harmonie familiale. **Affaires :** Ne prenez pas de décisions hâtives.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Vous fumez beaucoup trop. **Amour :** Sachez vous exprimer clairement. **Affaires :** Réglez au plus vite les litiges dans votre travail.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Ne vous déplacez pas sauf obligation. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Ne perdez pas votre temps en discussions vaines.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Un changement d'air vous serait salutaire. **Amour :** Ne soyez pas aussi exclusif et entier. **Affaires :** Ne prenez pas de décisions importantes à la légère.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Un changement d'air vous serait salutaire. **Amour :** Ne soyez pas aussi exclusif et entier. **Affaires :** Ne prenez pas de décisions importantes à la légère.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Anchois, œufs durs
Rôti de porc à la moutarde
Pommes de terre rissolées
Salade
Pamplemousses

LE PLAT DU JOUR :

Rôti de porc à la moutarde

1 kilo de porc (épaule, échine), sel, poivre, thym, 1 pot de moutarde forte, 1 crépine, 500 g de gros oignons doux, 200 g de petits oignons nouveaux.
Salez et poivrez la viande. Saupoudrez-la de thym effeuillé et tartinez-la généreusement de moutarde forte. Enveloppez-la dans une crépine, et mettez-la sans matière grasse, dans un grand plat allant au four. Faites cuire à four oignons épluchés et continuez la cuisson pendant 40 minutes.
Pour servir, retirez la crépine, posez la viande dans un plat et entourez-la des oignons. Arrosez-la de la sauce filtrée et servez bien chaud.

Une odeur de renfermé

— Un petit conseil général pour la rentrée : on frotte les vêtements longtemps enfermés dans des armoires et des malles où ils prennent une odeur de renfermé, avec une solution d'eau et d'alcool à brûler, à parts égales. Laisser aérer longtemps, l'odeur de renfermé disparaîtra.
— Les traces grasses et noires qui souillent les cols des vestes et des manteaux sont lavés avec un mélange d'alcool et d'ammoniaque en quantité égale, puis soigneusement rincée à l'eau froide.
— Les taches de graisses rebelles sur des tissus de laine, coton et fil s'effacent à l'aide d'une pomme de terre cuite dans la pelure et d'un papier buvard. Mettre la partie coupée de la pomme de terre encore chaude en contact avec la tache, en plaçant le buvard sous le tissu pour qu'il absorbe la graisse.
Répéter plusieurs fois en changeant le buvard de place et tamponner à l'eau tiède.

Un vrai petit déjeuner

Les médecins nutritionistes s'alarment: toutes les enquêtes effectuées à propos du petit déjeuner, prouvent que de très nombreuses personnes mangent très mal le matin.
Des chiffres :
1 personne sur 4 se contente d'une boisson chaude ;
2 personnes sur 4 y ajoutent une tartine ;
1 personne sur 4 seulement prend un véritable petit déjeuner.
Les conséquences : à midi tous les circuits de secours fonctionnent car les réserves normales sont depuis longtemps épuisées. C'est en fin de matinée, faute d'un déjeuner suffisant que les accidents du travail et de la route augmentent, que les élèves deviennent plus distraits, que les « coups de pompe » se manifestent.
Alors... prenez le temps de bien déjeuner avant de partir au travail.

Si...

Vous avez autour de vous des adolescents à peine hors de l'enfance ; ils sont grisés par l'éveil de leur personnalité et dédaignent ouvertement la valeur de l'expérience acquise par leurs aînés.
Ne vous risquez pas d'affirmer votre autorité, ils se cabreraient davantage. Essayez plutôt d'établir entre eux et vous un climat de confiance sous le signe de la bonne humeur. Celle-ci facilite les rapports des jeunes et des moins jeunes.

A méditer

Si vous trouvez le bonheur dans l'amour, c'est que vous n'aimez pas.

Oscar WILDE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition consacrée à Paul Claudel.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Bio :** 18 h 40 et 20 h 45, L'Aventure c'est l'aventure. 16 ans. Prolongation.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Jardin des Finzi Contini. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Le Tueur. 16 ans. Prolongation.
Arcades : 20 h 30, La Course du lièvre à travers les champs. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Flesh and love. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Les Nuits de Dracula. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Hans Hinterreiter, peintures et gravures.
Galerie Numaga II : Walter Giers, jeux acoustiques.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Violence de la nuit.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : Relâche.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Dix ans déjà
18.25 Demain
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Sébastien et La Mary-Morgane
19.40 Téléjournal
20.00 Carrefour
20.20 Destins Michel Simon
21.50 Les Evasions célèbres
22.45 Lauréat
Ce soir : chant
23.15 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
De tous honoré : Henry Dunant
9.50 Reprise
10.30 (C) Les Fourmis
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Toni et Véronique
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Pour la ville et la campagne
21.15 Sport 72
22.00 Téléjournal
22.10 Session à Berne
22.20 Visite au président de la République fédérale allemande

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la I
13.45 Je voudrais savoir
13.55 Fin
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la I
20.15 Danse sur un arc-en-ciel
20.30 Procès
22.20 Un ton au-dessus
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Le Dialogue des carmélites
17.00 Fin
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Cadet Rousselle
20.40 (C) L'Oie des neiges
21.30 (C) Témoins
22.30 (C) Match sur la II
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 Diapason
20.20 Telegiornale
20.40 (C) Il regionale
21.15 Vite vendute
23.05 Oggi alle camere federali
23.10 (C) Prossimamente
23.35 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les minorités. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il. 21 h, Madame Brucki doit se réadapter. 22.15, téléjournal, météo. 22.35, show Jerry Lewis. 23.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, Mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Hocus-Pocus-Musicus. 19.10, La Requête de Sœur Angèle. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le rôle de l'Eglise dans une campagne électorale. 21 h, amicalement vôtre. 21.50, aspects. 22.35, téléjournal, météo.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE: Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnel des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi et à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars ! 13 h, la radio raconte l'histoire : 1942. 13.30, échos du Concours international d'exécution musicale Genève 1972. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
16.05, le rendez-vous de 16 heures et L'Enfant et la Mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir et le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, finale de la transhistoire. 20 h, plages privées. 20.30, Le Ciel de lit, pièce de Jan de Hartog. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, objets et résultats de la recherche en pédagogie. 11.30, à l'approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfares. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire roumaine. 11.05, bagatelles musicales. 11.30, mélodies populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.30, marché suisse du disque. 15.05, airs d'opéras. 16.05, visite aux malades. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, le bon vieux temps du cinéma. 21.15, songs of sunset boulevard. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

De tout pour faire un monde

Un gisement de pétrole dans l'Atlantique

Un forage pratiqué à l'Ile-aux-Sables a révélé la présence d'un important gisement de pétrole au large des côtes canadiennes de l'Atlantique. C'est la première fois que du pétrole est découvert dans cette région, mais il faudra encore un certain temps pour évaluer la rentabilité du gisement.

L'Ile-aux-Sables est située à environ 150 kilomètres au sud-est des côtes de la Nouvelle-Ecosse et à 200 kilomètres du port de Halifax. (A.C.I.)

MOTS CROISES

Problème No 821

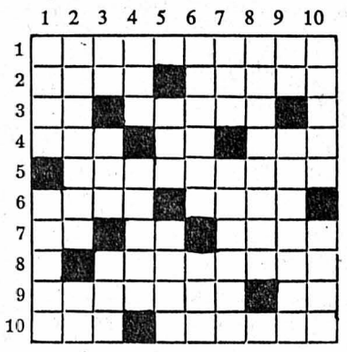

HORIZONTALEMENT

1. Ville de luxe. 2. Nom familier du souci. — Conducteur. 3. Article. — Travaux de génie. 4. Soutient un navire en construction. — Devint bête. — Ouverture. 5. Marchands de petits verres. 6. Interjection d'appel. — Train démodé. 7. Pronom. — Une seconde. — Lancé. 8. Dont l'être s'identifie à un autre être. 9. Ville de Suisse. — Possessif. 10. Sa naissance fait date dans l'histoire. — Une voie en comprend deux.

VERTICALEMENT

1. Entre dans la bière. — Fruit. 2. Possède un pavillon. — Est précieux. 3. Conjonction. — A refaire. — On ne peut la gagner à pied. 4. Peut être une montagne. — Sert de règle. 5. Peut être provoqué par un mauvais point. — Qui ne sont donc pas restés froids. 6. Manteau ou chapeau. — Donne la patte. 7. Enfant qui n'a pas l'habitude de répondre. — Saint qui fut évêque. 8. Protège des fondations. 9. Entre deux bords. — Bêche. 10. Qui ne sont donc pas nus. — Chimiste belge.

Solution du No 820

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	P	R	I	C	O	R	N	E
2	A	G	E	■	F	O	R	E	E	S
3	B	R	A	S	■	L	E	A	R	■
4	■	E	N	T	E	■	E	L	A	N
5	S	S	■	A	P	I	■	I	C	I
6	E	S	T	R	A	D	E	S	■	V
7	R	E	A	■	R	E	P	E	T	E
8	B	U	T	S	■	S	U	■	I	L
9	E	R	R	E	S	■	R	A	R	E
10	S	■	A	S	S	I	E	G	E	S

SUPERMAN

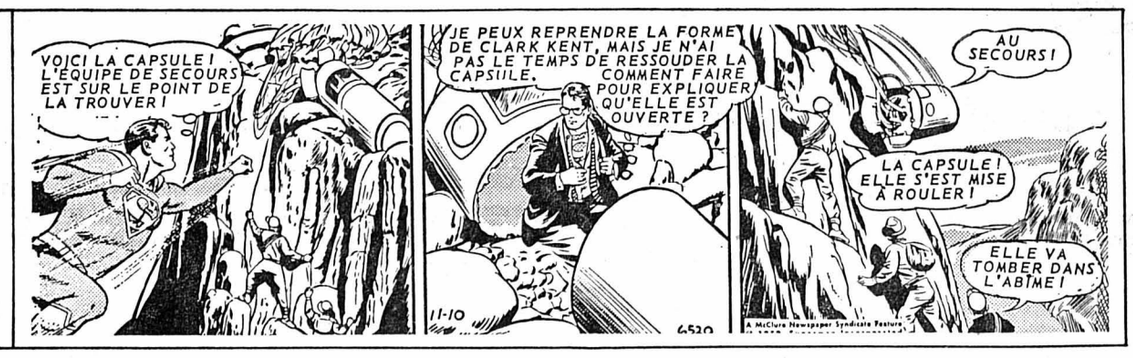

SUBITO

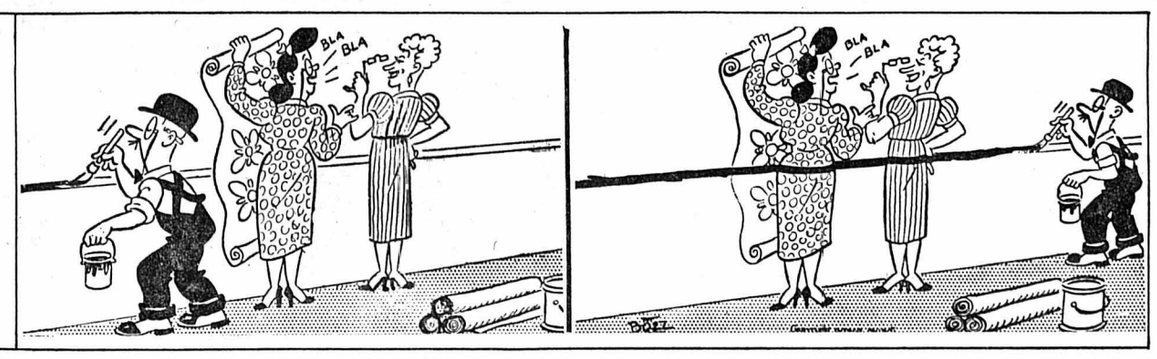

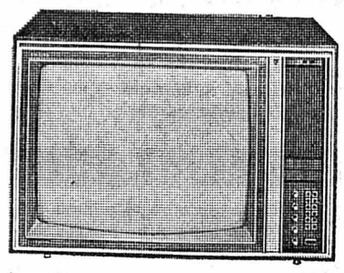

PHILIPS

Facilités de paiement - Location
Service rapide et consciencieux

La COULEUR chez vous sans problèmes !
Le plus grand choix des meilleures marques
PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK
CARAD - GRUNDIG - LŒWE-OPTA
SONY - HITACHI
Livré et installé par nos spécialistes
Essai GRATUIT livrable tout de suite

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

AU VIEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

LUNCH Fr. 9.50
avec entrée Fr. 12.50
Cocktail de melon
Potage du jour
Rôti de porc
Pommes rissolées
Légumes
Dessert

Spécialité du jour:
Les trois mignons aux morilles

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

Lada
7950.-
...et une robustesse vraiment exceptionnelle

Construite en Russie, la Lada a été testée sur des routes et sous des conditions climatiques très rudes.

Lada
Livrable immédiatement par un réseau de vente et de service en pleine expansion.

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA - Chavannes/Renens, tél. 021 24 27 25

Agences : NEUCHATEL : Garage Arturo Peluso, Dîme 55, tél. (038) 33 33 71. BOUDRY : Ricardo Voitures, tél. (038) 42 18 02. FLEURIER : Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. YVERDON : Garage du Chasseron, le Bey, tél. (024) 2 22 88.

Vous qui vous intéressez aux professions paramédicales et sociales

infirmière
infirmière assistante
laborantine
assistante sociale
éducatrice spécialisée, etc.

(Professions ouvertes également aux jeunes gens)

Vous pouvez obtenir tous les renseignements au

BUREAU D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES :
à Neuchâtel
Croix-Rouge Suisse
1er-Mars 2, 2000 Neuchâtel
✆ (038) 25 43 38

BOUM !!! Mercredi et jeudi
MOULES FRAÎCHES À LA PROVENÇALE
Tous les jours MENU de MIDI...
Entrée, LES PATES
Plats de résistance variés 5.50

Chez FRANCO
Spécialités Italiennes

Famille Franco-Meia, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69

Prêt comptant direct
Il suffit de remplir et d'envoyer !

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs.		(max. frs. 25 000.–)
remboursable en	mensualités	(max. 60 mois)
Nom	Prénom	391
NP/Lieu	Rue	
Demeurant ici depuis	Nationalité	
Domicile précédent	Rue	
Date de naissance	Profession	
Etat civil	Nombre d'enfants	
Employeur	à cette place depuis le	
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p. m. frs. (p. ex. gain de l'épouse etc.)	
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.	
Date	Signature	

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève
31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

LEGLER Dreamland

SUR UN LIT DE FLEURS...

UNE GARNITURE DE LIT NE DOIT PAS ETRE FORCÉMENT STRICTE, UNIE, CLASSIQUE, ON INNOVE, ON FLEURIT, ON COLORE, ON IMPRIME SUR UNE BONNE PERCALE DES FLEURS ROUGES OU JAUNES. C'EST LA GARNITURE "MOGADOR" NOTRE EXCLUSIVITÉ.

TAIE D'OREILLER 60x60 CM. 15.50
FOURRE DE TRAVERSIN 60x90 CM: 20.50
FOURRE DE DUVET 120x160 CM: 56.-
DRAP DE LIT 170x270 CM: 44.50
DRAP DE LIT 240x280 CM: 69.50

armourins neuchâtel

Informations suisses

Genève : arrestation cinq ans après une série de faillites

Caution de 2 millions de francs — Personnalités impliquées

GENÈVE (ATS). — Une affaire financière qui a débuté il y a plus de 5 ans, en avril 1967, par la faillite de deux sociétés de Genève, et qui s'est poursuivie en 1968 par la plainte d'une banque contre leurs administrateurs, puis en 1970 par une troisième faillite, vient de prendre une ampleur imprévue sur le plan judiciaire. Sur le plan financier, le découvert total serait de plus de 4 millions de francs.

Celui qu'on décrit comme l'âme de l'affaire Isaac F., autrichien de 75 ans, a été arrêté mercredi dernier, prévenu d'escroquerie, de faux dans les titres, de banqueroute simple et d'inobservation de l'obligation de tenir une comptabilité. Les inculpations pour les trois derniers délits, relativement moins graves, datent de 1969 et 1970. L'escroquerie a été établie par les résultats de deux expertises, dont la plus importante a été remise au juge d'instruction le 15 septembre. Une perquisition au domicile de l'inculpé le jour de son arrestation a permis la découverte de pièces importantes, cachées dans son grenier, qui renforcent la gravité de l'affaire et risquent de faire apparaître le délit de banqueroute frauduleuse.

PERSONNALITÉS IMPLIQUÉES

Lundi, la Chambre d'accusation a décerné un mandat de dépôt contre l'homme d'affaires, et fixé une caution de 2 millions de francs pour son éventuelle mise en liberté provisoire. Sept autres personnes des administrateurs et le comptable des sociétés, sont inculpées depuis deux ans dans la même affaire, dont des personnalités du monde de la banque et un ancien président du Grand conseil de Genève.

Il semble que les sociétés d'Isaac F. aient peu à peu abandonné toute activité réelle en relation avec leur but social, pour ne plus servir que d'instruments servant à escroquer des prêts auprès des banques. Ces crédits étaient obtenus par la présentation de créances qui se sont révélées être fictives ou émises par des complices insolvables ou escrocs établis à l'étranger.

Les deux premières sociétés, « Feldgrain S.A. » et sa filiale « Balersa S.A. », ont été virtuellement en faillite pendant 12 ans, ce qui était camouflé par la falsification de la comptabilité et la création d'actifs fictifs. Immédiatement après leur mise en faillite en 1967, l'inculpé a fondé une nouvelle société, « Tulinpex S.A. » qui, en trois ans, et selon les mêmes schémas, lui a permis de détourner encore un million de francs avant de faire faillite une nouvelle fois. Enfin, on a évoqué devant la Chambre d'accusation une affaire d'escroquerie contre une grande banque suisse, sur une vente de fromage à fondue et sur un montant de 750.000 francs environ. Cette vente n'a finalement pas été réalisée, mais une prime à l'exportation a cependant été versée, sans qu'on sache à qui.

LÉGÈRETÉ DE CERTAINS ADMINISTRATEURS

Tant la défense que la partie civile et le parquet ont insisté sur l'importance croissante des infractions financières à Genève et sur la légèreté de certains administrateurs de sociétés, qui prêtent impunément leur nom et leur réputation pendant des années touchent des avantages, ne s'inquiètent pas de l'absence de bilans ou d'assemblées d'actionnaires, puis proclament leur innocence en cas de coup dur.

Dans le cas présent, la défense s'est étonnée que les autres administrateurs inculpés, dont la passivité et les signatures de complaisance ont contribué aux faillites, ainsi que le comptable, qui a passé des écritures invraisemblables, « continuent leurs affaires et se promènent tranquillement en ville alors que son client est en prison ».

Garçonnet trouvé à Genève... ...et personne ne le réclame !

GENÈVE (ATS). — Une passante a recueilli dimanche, vers 19 h, dans une rue du quartier de Plainpalais, à Genève, un bambin de 2 ans et demi environ, qui errait, seul, sur la chaussée. Le garçonnet a été confié à une institution pour enfants. Lundi, en fin de journée, personne n'avait encore réclamé cet enfant à la police. Le bambin mesure 95 cm. Il a un visage rond, le teint clair, les yeux bleus, les cheveux blancs-blonds, bouclés à l'arrière, il porte une cicatrice d'environ 4 cm sur l'avant-bras droit. Il est vêtu d'un pull blanc à côtes, avec col roulé, d'un short bleu marine et d'une camisole blanche. L'enfant est en bonne santé. Il prononce quelques mots en français, mais il ne sait pas dire comment il se nomme. Pour le reste, il ne semble pas se préoccuper de son sort et reste fort gai.

L'enfant a été identifié lundi soir, vers 21 h 30, par la police genevoise. Ses parents habitent Genève, mais sa mère est malade, et il semble que le garçonnet, âgé de 2 ans et demi, soit victime d'une mésentente familiale.

DERNIÈRE HEURE

NORVÈGE ET C.E.E. : léger avantage pour le « non » et tout semble être joué...

OSLO (AP et ATS). — Les derniers résultats obtenus cette nuit à 0 h 30, soit plus de trois heures après la fermeture du scrutin, donnaient au « non » une avance légère : 51,2 % de voix contre l'adhésion de la Norvège au Marché commun, et 48,8 % de voix pour. Vers 23 heures, pourtant, le « oui » l'emportait d'un même cheveu : 51,2 % pour les partisans de l'adhésion...

Le premier ministre, M. Trygve Bratelli, qui a engagé le sort de son gouvernement sur l'issue du référendum, a déclaré, après avoir eu connaissance des premiers résultats :

— C'est le genre de scrutin sur lequel on ne peut faire aucun commentaire avant le résultat final.

On s'attendait à ce que les districts urbains, groupant près de la moitié du corps électoral, se prononcent pour l'adhésion à la Communauté économique européenne. Or, plusieurs communes industrielles sont venues soudain renforcer le camp des opposants dans le courant de la nuit.

A 2 heures, les « non » avaient 52,5 % des voix, et il semblait bien que l'adhésion puisse être refusée.

VIGNOBLE

Un homme happé par le train à Marin-Epagnier

Hier, à 22 h 35, un homme a été happé par le train No 958, à la gare de Marin-Epagnier, côté Saint-Blaise.

On ignore dans quelles circonstances cet accident a pu se produire. La police, appelée immédiatement sur les lieux de l'accident, a ouvert une enquête.

Lutte contre le bruit : cyclomoteurs sur la sellette !

M. J. Baechtold (Ind. ZH) a posé au Conseil fédéral une « petite question » concernant la lutte contre le bruit.

Si les chroniques de la vie dans la Rome antique font déjà état du vacarme dont se plaignaient les citadins, il semble que le monde contemporain est plus que jamais menacé dans son existence même par les agressions du bruit. Celui-ci est comparable à une drogue en ce sens que la personne qui en est saturée ne peut parfois plus s'en passer. Or, cette dépendance aboutit à ruiner le système nerveux devenu l'esclave des calmants et des excitants.

Aussi, le conseiller national zuricois vient-il à point pour réitérer l'invitation faite aux autorités de prendre en main sérieusement la question de la lutte contre le bruit. Lorsque sur le plan local notamment les responsables de l'ordre et de la tranquillité publics prennent des mesures concrètes pour pourchasser les fauteurs de bruit, elles souffrent d'un manque regrettable de dispositions légales et la lutte est loin d'être généralisée sur des bases semblables, d'un canton ou d'une commune à l'autre. Pour M. Baechtold, ce sont en particulier la circulation des véhicules qui provoque les bruits les plus insupportables. Il vise les motocycles alors que les camions notamment font également un bruit considérable.

M. Baechtold suggère au Conseil fédéral un abaissement radical des limites de bruit admises de nuit comme de jour en priant la police de les faire respecter. Il préconise de plus de suspendre le trafic bruyant le dimanche !

Le Conseil fédéral rappelle dans sa réponse que pour être efficaces, des mesures de lutte contre le bruit des véhicules doivent être coordonnées. Le principe général à poser pour ce faire est déjà en grande partie établi affirme le gouvernement.

Pour le surplus, la réponse du Conseil fédéral se limite au cas de cyclomoteurs en déclarant qu'on étudie la possibilité de réduire encore la limite admissible du bruit causé par ceux-ci, afin toutefois de pallier le bruit causé par la façon d'emballer le moteur, il est envisagé d'imposer d'autres mesures comme le changement de vitesses automatique et l'élévation de la limite d'âge pour conduire un tel véhicule. Pour éviter les rondes inutiles de jeunes motorisés dans les quartiers habités, des contrôles de police plus fréquents et une éducation adéquate du public sont envisagés.

A part ces mesures concrètes à l'encontre d'une catégorie de coupables du bruit, le Conseil fédéral rappelle que les restrictions de circulation à certaines heures où sur diverses artères représentent des solutions valables. Les propositions quant aux limitations dominicales ne seraient toutefois guère réalisables.

UN CERTAIN EMBARRAS

La réponse du Conseil fédéral trahit certes l'embarras de celui-ci devant un problème qui touche tous les pays industrialisés et exigerait une coordination entre eux.

Il semble toutefois qu'il faille accorder beaucoup d'attention à cette phrase de la réponse du Conseil fédéral : « Ne perdons pas de vue que l'on peut diminuer la propagation du bruit en prenant des mesures de protection telles qu'une isolation adéquate des voies de communication et des maisons d'habitation ».

Souhaitons que l'on s'inspire de cette sage déclaration dans la construction des logements, trop souvent situés directement au bord d'artères extrêmement bruyantes et de surcroît mal isolés, ou pas du tout isolés, contre les agressions lancinantes des moteurs à explosions.

J.-P. G.

MONTAGNES

Soirée scolaire aux Roulets

(c) Samedi soir, la classe des Roulets (que dirige Mlle Mariette Nicolet) présentait sa soirée annuelle au collège.

En ouverture, la fanfare « L'Espérance », sous la direction de M. Raymond Lanfranchi, donna un concert qui fut fort apprécié du public, formé essentiellement des parents des élèves dont la plupart n'ont pas souvent l'occasion d'entendre la musique locale.

Après quelques chants des enfants, il fut présenté deux films, un sur le Doubs par M. A. Vuille et un sur le Valais, dans la région d'Arolla et les Haudères, par M. Montandon. Il y eut des tombolas et ventes diverses. Rappelons que le but de cette soirée est de permettre aux enfants de participer à un camp de ski dans une station valaisanne.

AUTOUR DU MONDE

Drame de Rhodes : la police n'exclut pas l'hypothèse d'un acte criminel

ATHÈNES (AFP). — La police de Rhodes n'exclut pas l'hypothèse d'un acte criminel dans l'enquête sur l'incendie du restaurant « Oscar », qui a fait 32 morts et 16 blessés.

Elle recherche en effet un jeune étudiant grec de Stockholm, Georges Kalimopoulos, pour qu'il fournisse des explications sur son emploi du temps au moment de l'incendie.

Le jeune homme, âgé de 23 ans, était arrivé à Rhodes samedi vers midi, quelques heures avant le sinistre. Il n'a pas depuis donné de ses nouvelles, et n'a pas été retrouvé parmi les morts ou les blessés de l'incendie.

Arrestations aux Philippines

MANILLE (AFP). — Les autorités militaires philippines détiennent, depuis l'application de la loi martiale, 49 personnes, dont 3 sénateurs, 3 membres du Congrès, deux gouverneurs de province et plusieurs journalistes, a annoncé le porte-parole présidentiel qui a ajouté que les arrestations se poursuivaient.

Le porte-parole a également annoncé que tous les moyens de communication à l'intérieur des Philippines, et entre ce pays et le monde extérieur, ont été rétablis.

Une « pile atomique préhistorique »

PARIS (AFP). — Des chercheurs français du commissariat à l'énergie atomique travaillant sur des échantillons d'uranium extraits du gisement d'Oklo, au Gabon, ont eu la suprise de constater que la composition isotopique de cet uranium était telle qu'il ne pouvait provenir que « d'une très ancienne réaction en chaîne auto-entretenue qui s'est produite naturellement dans le gisement ». Une véritable pile atomique naturelle a donc fonctionné dans le gisement d'Oklo, il y a environ 1,7 milliard d'années.

Deux communications concernant cet événement scientifique de portée considérable, et qui pourrait bouleverser bien des données acquises en matière de physique et chimie nucléaires, ont été présentées, lundi après-midi, à l'Académie des sciences de Paris, par M. Francis Perrin, qui occupa, pendant 19 années, les fonctions de haut commissaire à l'énergie atomique.

Ulster : un espoir s'en va

BELFAST (AP). — Une conférence en vue de mettre fin aux troubles en Irlande du Nord s'ouvre aujourd'hui dans un grand hôtel de Darlington, dans le nord de l'Angleterre. mais elle semble d'avance vouée à l'échec.

La conférence est en effet boycottée par les représentants catholiques de l'Ulster. et selon les observateurs, cette absence ôtera toute portée pratique aux entretiens.

Echange de prisonniers politiques

Bonn libère deux Allemandes de l'Est accusées d'espionnage

BONN (AP). — Le gouvernement fédéral a révélé lundi qu'il avait accepté de remettre en liberté deux femmes accusées d'espionnage en échange de la libération en Allemagne de l'Est de plus d'une centaine de prisonniers politiques.

Le ministère des affaires pan-allemandes a fait savoir qu'il s'agissait d'Ingeborg Weber, 45 ans, et d'Irène Schultz, 53 ans deux Allemandes de l'Est qui devaient comparaître prochainement en justice. Ingeborg Weber avait été arrêtée en 1970. Sa complice occupait les fonctions de secrétaire du ministre de la recherche scientifique.

Un porte-parole a précisé que le gouvernement fédéral avait accepté l'échange « pour des raisons humanitaires ». Il n'a pu dire si la libération des détenus politiques (dont certains ont été condamnés à la réclusion perpétuelle) a déjà commencé en Allemagne de l'Est.

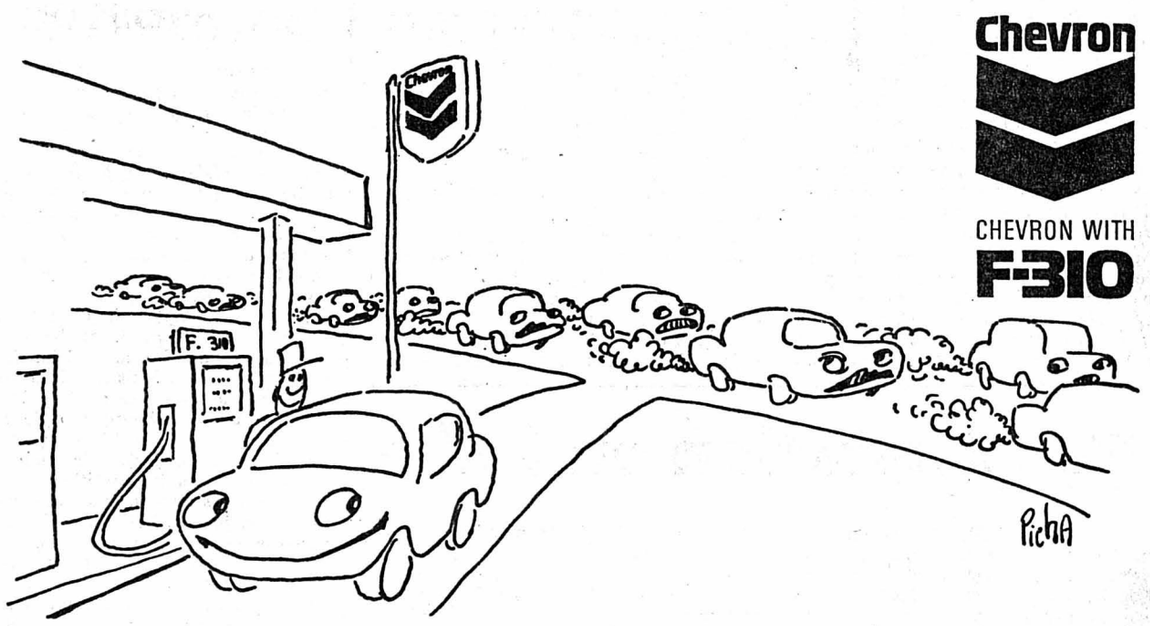

Comment je me suis passé de fumer sans effets secondaires indésirables.

Si vous saviez toutes les recettes qu'on m'a recommandées pour arrêter de fumer! Faire reviser le moteur, réparer ceci, ajuster cela. Je ne voulais pas me soumettre à ces manipulations et pourtant je savais que je fumais trop.

J'ai ensuite essayé une nouvelle essence: la Chevron avec F-310. Tout à coup j'ai perdu l'envie de fumer; peu à peu je n'ai plus laissé derrière moi ces nuages de fumée noire. Je me sentis en meilleure santé et plus propre, sans aucun regret, sans augmentation de la faim. Au contraire ma consommation d'essence diminua nettement.

On découvrit que ma tendance à fumer provenait de la présence de résidus dans le système d'admission, d'où combustion insuffisante de l'essence et gaspillage dans l'échappement. Et plus les résidus s'accumulaient, plus le gaspillage d'essence devenait prononcé. Heureusement Chevron avec F-310 rétablit l'équilibre: les résidus furent décomposés et la consommation d'essence diminua.

Voilà mon histoire. Je me sens nettement rajeuni et en bien meilleure forme. Le plus beau c'est que j'ai atteint mon but tout seul – avec toutefois l'aide de Chevron au F-310.

Vous devriez essayer Chevron avec F-310, l'essence normale et super créée pour la santé de votre moteur.

Résultat du test:

Chevron nettoie et rétablit presque la performance de neuf

Avant (à gauche). La voiture illustrée a été précisément choisie parce que son moteur était particulièrement encrassé. Un ballon transparent fut fixé à l'échappement pendant la marche du moteur. Il se remplit immédiatement de gaz d'échappement malpropres et devint opaque.

Après (à droite). Le même test sur la *même* voiture, après avoir roulé sur un kilométrage équivalant à 6 pleins d'essence Chevron F-310. Le ballon est resté clair et transparent. C'est la preuve que Chevron nettoie les éléments essentiels des moteurs, même des moteurs très sales.

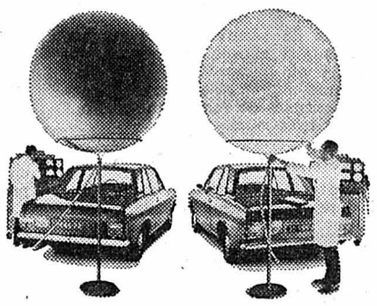

CHEVRON AVEC F-310. POUR LA SANTÉ DU MOTEUR.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	22 sept.	25 sept.
Banque nationale	620.— d	620.— d
Crédit foncier neuchât.	770.— d	790.—
La Neuchâteloise as. g.	1550.— o	1600.— o
Gardy	160.— o	160.— o
Cortaillod	3125.—	3125.—
Cossonay	2450.— d	2450.— d
Chaux et ciments	710.— d	710.— d
Dubied	1900.— d	1900.— d
Ciment Portland	3450.— d	3450.— d
Interfood port.	7100.— d	7100.— d
Interfood nom.	1400.— o	1400.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	740.— d	740.— d
Paillard port.	375.—	375.— d
Paillard nom.	115.— d	110.—

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1400.—	1410.—
Crédit foncier vaudois	930.—	930.—
Innovation	—.—	455.—
Ateliers constr. Vevey	515.—	520.—
La Suisse-Vie ass.	3100.—	3100.— d
Zyma	2975.—	2950.—

GENÈVE		
Grand Passage	645.—	640.—
Charmilles port.	865.—	865.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	475.—	470.—
Physique nom.	—.—	330.—
AKZO	80.50	81.—
Philips	62.25	62.—
Royal Dutch	143.50	143.50
Monte-Edison	3.—	3.—
Olivetti priv.	10.—	9.95
Allumettes B	182.—	185.—
S. K. F. B.	299.—	291.—

BALE		
Pirelli internat.	243.—	244.—
Bâloise-Holding	250.—	251.—
Ciba - Geigy port.	2680.— d	2705.—
Ciba - Geigy nom.	1565.—	1560.—
Ciba - Geigy bon	2460.—	2435.—
Sandoz	6925.—	7000.—
Hoffmann-L. R. 110	21600.—	21700.—

ZURICH		
Swissair nom.	605.—	607.—
Swissair port.	700.—	700.—
Union banques suisses	4565.—	4575.—
Société banque suisse	4065.—	4080.—
Crédit suisse	4210.—	4215.—
Bque Hyp. com., nom.	1850.— d	1850.— d
Bque Hyp. com., port.	1750.— d	1750.— d
Banque pop. suisse	2390.—	2390.—
Bally	1290.—	1290.—
Electro Watt	3445.—	3430.—
Motor Colombus	1750.—	1745.—
Italo-Suisse	288.—	289.—
Réassurances Zurich	2605.—	2850.—
Winterthour ass. nom.	1620.—	1040.—
Zurich ass.	7600.—	7775.—
Alu. Suisse port.	2250.—	2270.—
Alu. Suisse nom.	1020.—	1020.—
Brown Boveri	1360.—	1350.—
Saurer	1880.—	1880.—
Fischer	1260.—	1240.—
Landis & Gyr	1525.—	1510.—
Lonza	2120.—	2120.—
Nestlé port.	3905.—	3890.—
Nestlé nom.	2395.—	2375.—
Sulzer	3725.—	3700.—
Alcan	88.—	87.75
Am. Tel & Tel.	178.—	179.50
Canadian Pacific	60.50	59.50
Du Pont	661.—	658.—
Eastman Kodak	502.—	504.—
Ford Motor	241.—	241.50
General Electric	247.50	245.—
General Motors	282.—	283.50
I.B.M.	1514.—	1514.—
International Nickel	130.50	130.50
Kennecott	86.75	86.25
Litton	48.—	47.75
Std Oil New-Jersey	298.—	296.—
Union Carbide	175.50	176.50
U. S. Steel	110.—	110.—
Machines Bull	65.25	65.25
Italo-Argentina Cia	42.25	42.—
Sodec	90.—	89.50
A. E. G.	196.50	192.—
Farben. Bayer	160.—	159.50
Farbw Hœchst	180.50	178.50
Mannesmann	237.50	236.—
Siemens	323.—	321.—

PARIS		
Air liquide	365.10	364.—
Aquitaine	508.—	506.—
Cim. Lafarge	253.80	255.—
Citroën	96.10	96.50
Fin. Paris Bas	223.—	222.—
Fr. des Pétr.	223.60	225.—
L'Oréal	2295.—	2295.—
Machines Bull	84.50	85.—
Michelin	1776.—	1786.—
Péchiney	163.40	161.10
Perrier	313.—	316.90
Peugeot	425.80	429.—
Rhône - Poulenc	170.20	170.—
Saint-Gobain	201.—	198.—

LONDRES		
Anglo American	412.50	422.50
Brit. & Am. Tobacco	288.50	293.50
Brit. Petroleum	503.50	507.50
De Beers	384.—	384.50
Electr. & Musical	172.—	177.—
Imp. Chemical	276.—	280.—
Imp. Tobacco	96.—	98.—
Rio Tinto	250.50	250.50
Roan C.M.	250.—	250.—
Shell Transp.	340.—	344.—
Western Hold.	12-1/8	12.25
Zam. Anglo-Am.	226.—	226.—

FRANCFORT		
A. E. G.	164.50	161.10
Audi NSU	—.—	—.—
Bad. Anilin	156.90	155.—
B. M. W.	266.50	264.40
Daimler	377.—	378.—
Deutsche Bank	332.50	333.—
Dresdner Bank	273.50	273.50
Farben. Bayer	134.—	132.70 o
Höchst. Farben	150.50	149.80
Karstadt	463.—	457.—
Kaufhof	325.—	320.—
Mannesmann	201.—	198.50
Siemens	271.50	269.80
Volkswagen	151.—	149.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	28-3/4	28-3/4
Allumin. Americ.	53-1/4	53-1/8
Am. Smelting	18-5/8	18-3/8
Am. Tel. & Tel.	47-5/8	47-3/8
Anaconda	17-5/8	17-1/2
Bœing	22-1/4	21-3/4
Bristol & Myers	66	64-5/8
Burroughs	212	213
Canadian Pacific	15-5/8	15-5/8
Caterp. Tractor	66-3/8	66-1/8
Chrysler	29-7/8	29-5/8
Coca-Cola	135-1/2	134-1/2
Colgate Palmolive	78-3/4	78
Control Data	70-3/8	69-7/8
C.P.C. int.	31-3/4	30-1/2
Dow Cheminal	93	92-5/8
Du Pont	173-1/2	167-1/2
Eastmann Kodak	132-1/2	133
Ford Motors	63-3/4	63-7/8
General Electric	64-3/4	64-1/4
Genera lFoods	25-3/8	25-1/2
General Motors	74-3/8	75-1/8
Gilette	51-1/8	51-3/4
Goodyear	28-3/4	28-3/4
Gulf Oil	23-5/8	23-1/2
I.B.M.	398-1/4	398-1/4
Int. Nickel	34-1/4	34-1/8
Int. Paper	35	34-3/4
Int. Tel. & Tel.	51	50-3/8
Kennecott	22-1/2	22-3/8
Litton	12-1/2	12-3/8
Merck	80-3/4	80
Monsanto	53-1/4	52-3/8
Minnesota Mining	77-1/2	75-1/2
Mobil Oil	65-1/2	66
National Cash	35	34-3/4
Panam	11-1/2	11-1/8
Penn Central	3-1/4	3-1/4
Philip Morris	99-3/4	99-3/4
Polaroïd	111-1/4	111
Procter Gamble	96-3/4	95-3/4
R.C.A.	33-1/2	33
Royal Dutch	38-5/8	38-1/4
Std Oil Calif	67-5/8	67-3/4
Std Oil New-Jersey	78-1/8	78-1/2
Texaco	35	35
T.W.A.	43-3/4	42-1/4
Union Carbide	46-3/8	46
United Aircraft	42-1/4	42-3/8
U.S. Steel	29	28-1/2
Westingh. Elec.	39	38-3/8
Woolworth	36-1/4	35-7/8
Xerox	150	150-3/8

Indice Dow Jones

industrielles	943.03	935.73
chemins de fer	219.05	216.23
services publics	109.44	109.38
volume	12.570.000	10.920.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

Malgré un net raffermissement des cours en début de séance, la bourse s'est à nouveau repliée lundi.

Certains spécialistes s'attendaient à une reprise après le discours prononcé par le président Nixon devant le Fonds monétaire international. Mais la tendance est demeurée faible et les cours ont au contraire fléchi.

Cours des billets de banque étrangers du lundi 25 septembre 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.10	9.40
U.S.A. (1 $)	3.73	3.83
Canada (1 $ can.)	3.78	3.88
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.45	8.75
Espagne (100 ptas)	5.85	6.10
France (100 fr.)	76.50	79.50
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	116.—	119.—
Italie (100 lit.)	—.62	—.6450
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	78.50	81.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	58.50	62.50
françaises (20 fr.)	54.—	58.—
angl. (1 souv. anc.)	66.—	71.—
angl. (1 souv. nouv.)	62.—	67.—
américaines (20 $)	310.—	330.—
Lingots (1 kg)	7875.—	8025.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

M. Tanaka vient sceller à Pékin la réconciliation sino - nippone

PÉKIN (AP - AFP). — M. Kakuei Tanaka, premier ministre japonais, est arrivé lundi matin à Pékin.

Le soleil brillait sur la capitale chinoise lorsque M. Tanaka et les 51 personnalités qui l'accompagnent sont arrivés directement de Tokio par avion affrété. Aucune disposition spéciale n'avait été prise dans la ville à l'occasion de cette visite et les Chinois vaquaient normalement à leurs occupations.

Le drapeau du soleil levant flottait sur Pékin pour la première fois depuis 27 ans. Ce drapeau a été hissé sur l'aéroport une demi-heure avant l'arrivée de l'avion. Il avait été amené par les Japonais au moment de leur reddition, en 1945.

M. Tanaka était attendu à l'aéroport par M. Chou En-lai. Une cérémonie, brève mais cordiale, a eu lieu.

Le premier ministre japonais a serré la main du président du Conseil chinois puis de quelques personnalités chinoises, dont MM. Chi Peng-fei, ministre des affaires étrangères, et Wu-teh, maire de Pékin.

Après l'exécution des hymnes nationaux, les deux hommes ont passé en revue une garde d'honneur composée de 360 hommes des trois armes. C'est exactement le même nombre que lors de la visite du président Nixon. Mais les mesures de sécurité étaient moins importantes que pour le président des Etats-Unis.

Le premier ministre japonais doit rester six jours en Chine.

Le premier entretien entre MM. Chou En-lai et Tanaka s'est déroulé pendant une cinquantaine de minutes en début d'après-midi à la présidence du conseil.

M. Tanaka était accompagné de MM. Massayoshi Ohira, ministre des affaires étrangères, et Masao Takashima, directeur du département aux traités.

La présence de ce dernier pourrait indiquer que la discussion a porté dès le début sur un projet de traité entre les deux pays. Il pourrait s'agir d'un traité de paix mettant un terme définitif à la Deuxième Guerre mondiale et remplaçant celui que le Japon a signé avec Formose en 1952.

M. Tanaka a déclaré par la suite que son premier entretien avec M. Chou En-lai dans le grand palais du peuple a été « étonnamment franc et très utile ». Aucune information n'a été donnée sur la teneur des entretiens.

ATMOSPHÈRE AMICALE

Mais un des membres de la délégation japonaise à la première séance de travail sino-nippone, a déclaré que l'atmosphère des négociations Chou En-lai - Tanaka laissait présager que ces conversations « seront couronnées de succès ».

Un porte-parole de la délégation japonaise a déclaré, en fin d'après-midi, que la séance préliminaire de courtoisie avant l'ouverture des négociations proprement dites sur la normalisation des relations diplomatiques Pékin - Tokio avait été caractérisée par « une atmosphère amicale » tout comme les premiers échanges à l'arrivée de M. Tanaka à sa résidence en compagnie de M. Chou En-lai.

EXCUSES

Selon l'agence d'information japonaise « Kyodo », le premier ministre japonais et son collègue chinois sont convenus au cours de la première partie de leurs entretiens lundi de normaliser les relations entre le Japon et la Chine.

Au début de l'entretien, M. Tanaka a présenté officiellement ses excuses pour la conduite du Japon en Chine au cours de la Seconde Guerre mondiale, indique l'agence. « Dans le passé, des événements malheureux se sont produits entre la Chine et le Japon, et je présente aujourd'hui mes excuses à ce sujet », a dit M. Tanaka à M. Chou En-lai.

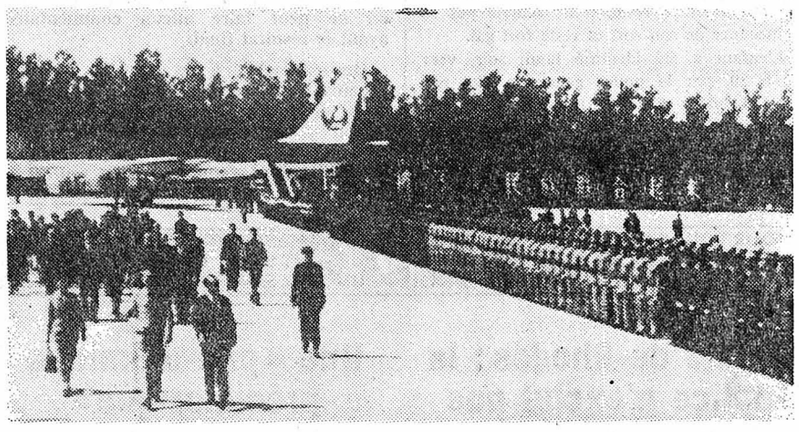

Accompagné de Chou En-lai, le premier ministre japonais passe en revue la garde d'honneur à son arrivée à Pékin.

(Téléphoto AP)

La cuisine du restaurant « Oscar » où, semble-t-il, le feu s'est déclaré.

(Téléphoto AP)

Après le drame de Rhodes

RHODES (AP). — Un touriste suédois ayant succombé lundi matin à l'hôpital à ses brûlures, l'incendie survenu samedi dans un restaurant de Rhodes s'est finalement soldé par 32 morts et 16 blessés.

La femme de ce touriste, Mme Elsie Haegglund, a été la seule blessée qui n'a pu être encore rapatriée dans son pays, car elle souffre, en plus, de profondes brûlures, d'une fracture de la colonne vertébrale.

La police et les médecins légistes ont identifié les corps de 27 Scandinaves, 3 Irlandais et 2 Grecs.

Quelques points d'accord à la conférence de Darlington sur l'avenir de l'Ulster

DARLINGTON (Angleterre) (AP-AFP) La conférence de Darlington (comté de Durham), qui va tenter de trouver une solution négociée au conflit d'Irlande du Nord, a commencé lundi matin.

M. Whitelaw, proconsul britannique dans la province, s'est entretenu pendant deux heures avec les 18 délégués représentant les trois partis politiques — sur sept — qui ont accepté de participer à cette table ronde. Parmi ceux qui ont refusé la négociation figure le plus important parti catholique.

A l'issue de la première séance, les interlocuteurs ont fait savoir que la conférence avait commencé de façon satisfaisante et que l'on s'était entendu sur plusieurs points. Il faut s'attendre cependant à ce que la discussion devienne plus difficile lorsque les généralités laisseront la place aux détails.

La conférence continuera jusqu'à mercredi dans un hôtel fortement protégé par plus de cent policiers.

POINTS D'ACCORDS

Les premiers points d'accords ont été les suivants : la frontière entre les deux Irlandes ne saurait être modifiée sans consentement de la majorité au sein de la province ; l'Ulster ne saurait être complètement intégré à la Grande-Bretagne ; l'Irlande du Nord ne peut déclarer unilatéralement son indépendance.

Les interlocuteurs de M. Whitelaw sont les représentants du parti unioniste, du parti de l'alliance et du parti travailliste d'Irlande du Nord.

Un délégué du parti unioniste a fait savoir qu'il y avait eu accord sur la nécessité d'une nouvelle assemblée constituante.

Durant la première réunion, un pasteur écossais et cinq autres membres d'une organisation étroitement liée aux extrémistes protestants d'Ulster ont organisé une courte marche de protestation devant l'hôtel.

LES ABSENTS

Les quatre partis qui ne participent pas à la conférence sont le SDLP (travailliste social-démocrate), le parti républicain et le parti républicain travailliste, tous trois représentant la minorité catholique, et le parti unioniste démocratique du révérend Ian Paisley.

La minorité se refuse à toute discussion avec M. Whitelaw avant la fin de l'internement, mais elle a déjà fait connaître les grandes lignes de sa position qui peut se résumer à réclamer une administration conjointe de la province par Londres et Dublin, avec pour objectif à long terme la réunification de l'île.

Le révérend Paisley, pour sa part, juge la conférence inutile, son opinion étant que l'Irlande du Nord doit être purement et simplement rattachée à la Grande-Bretagne sans bénéficier d'aucun statut particulier.

L'hôtel « Europa » où se déroulent les conversations est une grande bâtisse campagnarde de la fin du XVIIIe siècle. Situé au milieu de vastes prairies et flanqué d'un terrain de golf, il a été choisi pour son isolement. Plusieurs centaines de policiers en gardent chaque issue.

(Téléphoto AP)

Le président Nixon préconise une réforme approfondie du système monétaire mondial

WASHINGTON (AP - AFP). — Dans une intervention inusitée devant la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le président Nixon a préconisé lundi « une réforme approfondie du système monétaire mondial afin d'ouvrir la voie à la saine concurrence de l'avenir ».

Le chef de l'exécutif a affirmé que, pour leur part, les Etats-Unis « ne se replieront pas sur eux-mêmes et ne deviendront pas isolationnistes ». Mais la réforme monétaire doit englober l'économie internationale, y compris les possibilités de commerce et d'investissement, a-t-il dit.

PROPOSITIONS

Pour prouver que des négociations internationales importantes peuvent être couronnées de succès, le président a évoqué l'heureuse conclusion des « longues et difficiles négociations » engagées entre l'URSS et les Etats-Unis au sujet de la limitation des armements.

« L'intérêt mondial exige une nouvelle liberté du commerce mondial et une nouvelle équité dans la conduite économique internationale », a-t-il dit.

M. Nixon a annoncé que le secrétaire américain au Trésor, M. Shultz, présenterait à l'assemblée générale du FMI un certain nombre de propositions concrètes dont il a souhaité l'étude attentive.

Tout au long de son discours, M. Nixon a donné l'impression que les Etats-Unis étaient victimes des discriminations et du protectionnisme économique des autres nations.

Après avoir affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à faire face à la compétition internationale dans un système commercial plus ouvert, M. Nixon a dit : « Nous attendons de nos amis les preuves d'un même refus de l'isolationnisme dans les affaires économiques et politiques. »

PAS INSURMONTABLE

En ouvrant les travaux de la session, le directeur général du FMI, M. Pierre-Paul Schweitzer, a souligné que les divergences de vues qui existent quant à la manière de réformer le système monétaire mondial ne sont pas insurmontables.

En termes diplomatiques, il a laissé entendre que les grands pays industriels vont devoir changer d'attitude « et modifier leur position nationale en faveur d'un consensus international ». Ces mêmes pays doivent également accentuer leurs efforts pour combattre l'inflation et coopérer pour empêcher les spéculateurs de provoquer une crise sur les marchés des changes, a-t-il dit.

CONSTAT D'ÉCHEC

De son côté, le président de la Banque mondiale, M. Robert Macnamara, a dressé un dramatique constat d'échec de l'aide économique au tiers monde. Il a demandé aux pays riches d'accroître le montant de leur assistance et aux pays en voie de développement de modifier leurs priorités au bénéfice des éléments les plus défavorisés de leur population.

M. Macnamara a reproché aux pays riches de rester très en dessous de l'objectif d'une aide aux pays en voie de développement au taux de 0,7 %de leur produit national brut, et de ne pas ouvrir leurs frontières aux produits de ces pays.

Mais le directeur de la Banque mondiale a souligné que les pays pauvres doivent eux aussi agir. « La tâche pour les gouvernements des pays en voie de développement est de réorienter leurs politiques de développement afin de s'attaquer directement à la misère individuelle des 40 % des plus pauvres de leur population, a-t-il affirmé.

LES DIX

Par ailleurs, la réunion des ministres des finances du groupe des Dix a été consacrée dimanche essentiellement à la désignation du nouveau président, M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'économie et des finances, en remplacement de M. Shultz, secrétaire américain au Trésor, dont le mandat venait à expiration.

Les ministres des finances du groupe des dix pays non communistes les plus riches du monde ont d'autre part réaffirmé dans un communiqué, la validité du réalignement monétaire décidé en décembre dernier.

UN FAIT PAR JOUR

Entre le Caire et Moscou

En renvoyant les conseillers militaires soviétiques, le président Sadate a brutalement mis en évidence la crise qui se développait depuis bientôt deux ans entre le Caire et Moscou. Le président égyptien n'a pas hésité à remettre en cause, publiquement, les rapports qui existaient entre les deux pays et ceci en dépit d'un « traité d'amitié » qui paraissait devoir unir l'URSS et la RAU pour une longue période.

L'attitude adoptée à l'égard du Kremlin par le président Sadate a des raisons d'ordre aussi bien intérieur qu'extérieur. Mais la raison principale qui a poussé le chef de l'Etat égyptien à se « démarquer » de son trop envahissant « allié » procède d'une erreur fondamentale commise par les responsables soviétiques. Pendant plusieurs années, après la « guerre des Six jours », l'URSS, après avoir réussi à effacer le mauvais souvenir de sa « dérobade » de 1967, fut considérée comme l'allié le plus sûr des pays arabes. Moscou a tiré un évident bénéfice de cet avantage, en renforçant sensiblement sa position dans tout le Proche-Orient. Mais pour que cette position puisse être maintenue, il fallait à tout prix pour les Soviétiques que l'état « ni guerre ni paix » soit prolongé quasi indéfiniment. Sans le soutien de l'URSS, les pays arabes ne pouvaient songer à affronter Israël, mais ce soutien, en fait, impliquait de par sa nature même que jamais Moscou ne tolérerait un retour à une situation de guerre, un nouveau conflit israélo-arabe risquant de conduire à un affrontement des grandes puissances. Tant qu'aucune autre solution n'existait pour les Etats arabes, il apparaissait comme inévitable qu'ils restent enchaînés à leur « allié » soviétique.

Fort heureusement, en Occident, à Paris d'abord, puis à Washington et à Londres, on a pris conscience du danger, à terme, qu'il y avait à laisser en tête à tête l'URSS et les pays arabes. L'ouverture (plan Rogers, etc.) fut d'abord étroite, mais elle a fini par s'élargir, permettant ainsi aux Etats arabes, surtout à l'Egypte d'envisager l'éventualité d'un nouveau rapport de forces dans la région. En outre, les dirigeants du Caire n'ignoraient pas que l'opinion publique égyptienne n'éprouvait aucune sympathie à l'égard des « coopérants et autres techniciens soviétiques ». La répression anti-communiste au Soudan, les procès du Caire contre les « amis » de Moscou, la création de la Fédération arabe (Egypte, Syrie, Libye), tout cela constituait des signes évidents de la détérioration des relations entre l'URSS et les Etats arabes. On n'a pas compris à Moscou qu'il était urgent, si on voulait maintenir la position soviétique dans la région, de prendre une initiative sérieuse pour mettre fin à l'état « ni guerre ni paix ». Leçon amère pour les Soviétiques mais dont l'Occident doit tenir compte afin de ne pas décevoir les masses arabes aspirant à un retour à la paix.

I.P.S.

SUITE Agitation en Italie

Jeudi, les 1.400.000 ouvriers du bâtiment reprendront la lutte, engagée avant les vacances, par une journée de grève nationale, suivie de 48 heures de grèves articulées par régions, et, vendredi, ce seront les 500.000 ouvriers et employés des industries chimiques et du caoutchouc qui entreront en lice.

Puis, ce sera le tour des 1.400.000 ouvriers de la métallurgie, la catégorie la plus aguerrie, et qui a été à la pointe du combat lors de l'automne chaud de 1969.

Mais alors les syndicats luttaient encore en ordre dispersé, tandis que maintenant leur action est coordonnée et renforcée par le pacte d'unité d'action souscrit par les trois grandes centrales syndicales constituées en fédération au début de l'été à défaut de l'union jugée prématurée par la majorité des dirigeants des centrales modérées.

Cette unité d'action a permis aux centrales fédérées d'élargir leur plateforme revendicative aux problèmes non seulement de salaires et de conditions de travail mais aussi de politique économique et financière (réformes de structures, investissements, etc...). Aussi bien, la fédération a-t-elle obtenu une plus large audience des pouvoirs publics. En effet, le gouvernement présidé par M. Giulio Andreotti a adopté la formule de la « concertation » entre les diverses composantes économiques et sociales dans l'e d'éviter que le climat ne devienne aussi brûlant que lors de l'automne de 1969 marqué par des troubles violents.

Cet espoir répond, semble-t-il, au vœu de la majorité de la population, ce qui devrait peser sur les décisions des dirigeants aussi bien syndicaux que politiques.

Brandt accuse certains députés d'avoir cédé à la corruption

BONN, (AP). — Deux jours après la dissolution du Bundestag qui ouvre la voie à des élections anticipées pour le 19 novembre, le chancelier Brandt et le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Wehner, ont accusé lundi dans deux interviews distinctes certains députés du parti de s'être laissés corrompre et d'avoir quitté les rangs du SPD contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Au total, six députés ont abandonné la coalition des socialistes et libéraux durant son court règne de trois ans et dans une déclaration à la revue « Der Spiegel », M. Brandt annonce que « tout sortira au grand jour ».

Sans citer aucun de ces six députés, le chancelier déclare que « dans un ou deux cas, ce qui émergera ne sera guère appétissant... car il « ne fait pas de doute » qu'il y a eu corruption.

A LA VEILLE DU VOTE

Dans une interview au « Sueddeutsche Zeitung » de Munich, M. Wehner appuie les allégations de M. Brandt et ajoute qu'une nouvelle tentative de corruption pour amener d'autres députés à changer de camp a été faite la veille même du vote de confiance de vendredi dernier. Une autre défection aurait théoriquement donné à l'opposition la majorité nécessaire pour obtenir un contre-vote afin d'élire un chancelier de remplacement et d'annuler le recours à des élections anticipées recherchées par M. Brandt.

Un porte-parole du parti chrétien-démocrate a rejeté ces accusations en demandant au chancelier de citer des noms.

M. Wehner a déclaré que le parlementaire sondé par l'opposition, pour l'amener à changer de camp, était un membre du parti social-démocrate — ce qui permet de supposer qu'il s'agit de M. Karl Schiller, ancien ministre de l'économie et des finances.

Celui-ci a quitté dimanche les sociaux-démocrates, après s'être retiré du cabinet en juin dernier en raison d'un désaccord sur la politique monétaire.

Sachez bien chasser, chassez sachant que vous trouverez chez nous :

Civet de lièvre chasseur
Médaillons de chevreuil aux cerises
Côtelettes de renne Nesselrode

et bien d'autres plats de chasse pour amuser votre palais.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

L'ambassade de Syrie à Bruxelles mise à sac

BRUXELLES (AFP). — L'ambassade de Syrie à Bruxelles a été saccagée au cours du week-end, apprend-on. Plusieurs portes ont été fracturées. Les bureaux ont été entièrement pillés, les dossiers ouverts et éparpillés sur le sol. A l'ambassade, on estime qu'il s'agit d'extrêmistes séouistes.

Par ailleurs, cinq colis suspects ont été trouvés dans du courrier adressé à des diplomates israéliens en poste en Australie. Aucun de ces colis n'a été délivré. Selon les autorités, trois lettres piégées étaient adressées à l'ambassade d'Israël à Canberra.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Après des émeutes en Lituanie

MOSCOU (REUTER). — Le procès de huit personnes impliquées dans les émeutes qui ont secoué Kaunas, seconde ville de Lithuanie, en mai dernier, a débuté lundi.

Les émeutes avaient duré deux jours et fait un mort chez les policiers. Elles avaient été déclenchées par le suicide d'un jeune catholique de 20 ans, Roman Kalanta, qui s'était immolé dans un parc de Kaunas. Kalanta, ont affirmé les autorités soviétiques, était un déséquilibré et n'avait aucune motivation politique.

Les huit accusés sont jugés par la cour suprême de Lithuanie pour vandalisme et violation de l'ordre public.

CEE : réunion à Bruxelles

BRUXELLES (AP). — La session d'automne du conseil des ministres du Marché commun s'est ouverte lundi à Bruxelles.

Peu de décisions importantes sont attendues en raison de la conférence au sommet européenne prévue pour le mois prochain à Paris et de la prochaine entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE.

L'IATA et le terrorisme

LONDRES (AFP). — La lutte contre la piraterie aérienne est le principal sujet à l'ordre du jour de la conférence annuelle de l'association internationale des transports aériens (IATA) qui a été ouverte lundi à Londres par M. Heath, premier ministre britannique.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises aux abords du « Grosvenor House Hotel » où quelque trois cent cinquante délégués représentant plus de cent compagnies aériennes du monde entier seront réunis pendant trois jours.

Le conflit social à Vigo

VIGO (Espagne), (AP). — La grève sauvage qui dure depuis deux semaines dans 20 entreprises de Vigo s'est brusquement aggravée lundi alors que quelque 10.000 grévistes s'étaient présentés pour reprendre le travail.

Selon les représentants ouvriers, cette aggravation s'est produite à la suite du renvoi d'une cinquantaine d'ouvriers.

Les vingt entreprises intéressées avaient d'abord annoncé que tous les grévistes seraient réintégrés. Mais, selon les informateurs, l'usine Citroën-Hispania — où la grève avait pris naissance — a licencié lundi au moins 25 personnes qui venaient pour reprendre leur travail. En signe de protestation, bon nombre de leurs camarades partirent.

Quelque 200 ouvriers des chantiers navals « Barreras » ont également abandonné le travail en apprenant que leur délégué syndical avait été arrêté dimanche soir.

AMÉRIQUE

Rogers et le Proche-Orient

NATIONS UNIES (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Rogers, a présenté lundi devant l'assemblée générale de l'ONU un projet de traité sur « la prévention et le châtiment de certains actes de terrorisme international ». Il a proposé à cet effet la convocation dès le début de l'année prochaine d'une conférence internationale.

« Le mouvement vers un règlement de paix dans le Proche-Orient doit être repris », a déclaré M. Rogers dans son discours devant l'assemblée générale. « Munich a obscurci les perspectives de progrès en ce sens », « mais la porte vers de nouveaux efforts diplomatiques n'a été fermée par personne ».

Faisant appel à un « authentique processus de négociations » entre les adversaires au Proche-Orient, M. Rogers a déclaré que « des conversations entre intéressés directs » en vue d'un accord intérimaire sur le canal de Suez seraient, du point de vue des Etats-Unis, « la première étape la plus prometteuse ».